



**HAL**  
open science

# Représentations françaises de la Nouvelle-France au XVIIe siècle : mobilités et conditions de vie

Dylan Guillemet

► **To cite this version:**

Dylan Guillemet. Représentations françaises de la Nouvelle-France au XVIIe siècle : mobilités et conditions de vie. Histoire. 2019. dumas-02440650

**HAL Id: dumas-02440650**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02440650>**

Submitted on 15 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ  
DE REIMS  
CHAMPAGNE-ARDENNE

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE  
DÉPARTEMENT D'HISTOIRE  
CENTRE DE RECHERCHE EN HISTOIRE EUROPÉENNE  
(CERHIC)

MÉMOIRE

MASTER 2 - RECHERCHE  
Année 2018-2019

**Représentations françaises de la  
Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle :  
mobilités et conditions de vie**

Soutenu par Dylan GUILLEMET

Sous la direction de Madame Isabelle POUTRIN,  
Professeur d'histoire moderne



**Représentations françaises de la Nouvelle-France  
au XVII<sup>e</sup> siècle : mobilités et conditions de vie**



UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE  
DÉPARTEMENT D'HISTOIRE  
CENTRE DE RECHERCHE EN HISTOIRE EUROPÉENNE  
(CERHIC)

MÉMOIRE

MASTER 2 - RECHERCHE  
Année 2018-2019

**Représentations françaises de la  
Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle :  
mobilités et conditions de vie**

Soutenu par Dylan GUILLEMET

Sous la direction de Madame Isabelle POUTRIN,  
Professeur d'histoire moderne



# REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je souhaite exprimer toute ma gratitude à Madame Isabelle Poutrin, à la patience, la disponibilité et l'écoute dont elle a fait preuve à mon égard. Je lui transmets tous mes remerciements pour son soutien et ses indications qui m'ont permis de mener à bien cette recherche.

Je remercie les deux centres de la Bibliothèque et Archives nationales de Québec et de Montréal pour leur accueil et plus particulièrement le personnel des archives qui m'a offert son aide, le temps de mon court séjour au Canada.

Des remerciements particuliers à Mathilde qui a eu la disponibilité et surtout la force, le courage et la patience de relire plusieurs fois mon mémoire.

Je remercie également tous les membres de ma famille et mes amis qui m'ont encouragé tout au long de ces deux années.

Enfin, merci à Fanny. Merci de m'avoir tant soutenu, supporté, motivé et d'avoir toujours été présente à mes côtés au cours de mon Master.





# SOMMAIRE

Introduction.....	10
<b>Partie 1 - Mobilité et circulation de l'information entre la France et sa colonie .....</b>	<b>28</b>
Chapitre 1 - Portrait des migrants pour la Nouvelle-France.....	30
Chapitre 2 - La place de l'écrit dans l'information de la Nouvelle-France.....	42
Chapitre 3 - Les émigrants retournant en France : des acteurs de la transmission des informations sur la colonie.....	62
<b>Partie 2 - Motivation, fascination et illusion des Français pour la Nouvelle-France...</b>	<b>72</b>
Chapitre 4 - Un paradis terrestre ?.....	74
Chapitre 5 - Les motivations des Français.....	84
Chapitre 6 - L'Amérindien au centre des migrations.....	96
<b>Partie 3 - Un contre-discours des représentations de la Nouvelle-France.....</b>	<b>108</b>
Chapitre 7 - La traversée de l'Atlantique.....	110
Chapitre 8 - L'adaptation au territoire canadien.....	124
Chapitre 9 - Une longue installation.....	136
Conclusion.....	152



# INTRODUCTION

La colonisation du Canada par les Français est un long chemin laborieux. Ce territoire lointain est presque totalement inconnu lors du premier établissement des Français au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Au fil des explorations et des années, la Nouvelle-France semble passionner les Français au sein des écrits diffusés en France. Des descriptions mêlées de variété, de dépaysement et d'exotisme les fascinent. Comment expliquer que près de 10 000 colons français s'installèrent définitivement dans la colonie, entre 1603 et 1703, alors que d'autres décidèrent de la quitter ? Au contraire, pourquoi certains ne voulurent jamais tenter l'aventure outre-atlantique ? La Nouvelle-France devient un objet de curiosité, de passions mais aussi de crainte pour les individus qui foulent alors les terres américaines.

Le terme « Nouvelle-France » vient de l'appellation faite par Giovanni da Verrazano pour nommer le territoire découvert en Amérique du Nord. Elle apparaît pour la première fois sur la carte tracée à partir de son expédition de 1524, sous sa forme latine, *Nova Gallia*, autrement dit « Nouvelle-Gaule<sup>1</sup> ». Jacques Cartier lors de son exploration de la vallée laurentienne, en 1534, appelle ce territoire « terre et province du Canada » suite à une indication de deux Amérindiens pour faire allusion à leur village. Ce terme vient lui-même du mot huron ou iroquois « Kanata » signifiant « village<sup>2</sup> ». Le mot « Canada » s'est ensuite généralisé à toute une région plus vaste. Ainsi, depuis les années 1550, l'usage est de les considérer comme interchangeable. À partir de l'année 1603, ces termes désignent les possessions françaises en Amérique<sup>3</sup>.

Notre période retenue s'étend sur un long XVII<sup>e</sup> siècle allant de l'année 1600 à 1715. L'an 1600 marque le véritable commencement de la colonisation française en Amérique avec la fondation du poste de traite de Tadoussac. L'année 1715 est la fin du « Canada du Roi Soleil » avec la mort de Louis XIV, c'est la fin du rôle accru de l'État sur la colonie.

---

<sup>1</sup> LITALIEN Raymonde, PALOMINO Jean-François et VAUGEOIS Denis (dir.), *La mesure d'un continent : Atlas historique de l'Amérique du Nord, 1492-1814*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007, p. 37.

<sup>2</sup> CARTIER Jacques, *Relation Originale du Voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534*, publié et édité par MICHELANT Henri-Victor et RAMÉ Alfred, Paris, Libraire Tross, 1867.

<sup>3</sup> LANCTOT Gustave, « Nouvelle-France ou Canada », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, septembre 1960, volume 14, numéro 2, p. 171-172.

Cette période représente l'ouverture des aventures coloniales avec les premières installations des colons en Nouvelle-France. C'est le temps durant lequel l'Ancien Continent rencontre le Nouveau Monde et où sont formées les premières alliances franco-indiennes. C'est aussi le temps de l'arrivée timide des premiers colons jusqu'à ce que la monarchie prenne en main le développement colonial à partir des années 1660<sup>4</sup>.

La Nouvelle-France à son apogée se caractérisait par un gigantisme géographique comprenant un territoire s'étendant de Terre-Neuve jusqu'au Sud-Est de l'Amérique du Nord, concentré principalement autour des fleuves du Saint-Laurent et du Mississippi. Trois régions constituent presque principalement l'entièreté du territoire français : la vallée laurentienne, du Canada des Grands-Lacs et de la Louisiane. Cette recherche se concentrera uniquement sur le Canada et plus particulièrement sur la vallée laurentienne, le plus grand pôle d'immigration de la colonie. Cette zone se structure autour de trois villes : Québec fondée en 1608, Trois-Rivières en 1634 et Montréal en 1642<sup>5</sup>.

La Nouvelle-France du XVII<sup>e</sup> siècle est un territoire en pleine découverte. Chaque nouvelle expédition et chaque explorateur, au cours du siècle, tente de mettre à jour les secrets de cet environnement nouveau. Ainsi, chaque année, les cartes de la colonie s'agrandissent et exposent de nouveaux territoires. Cette expansion au cours du XVII<sup>e</sup> siècle est notamment visible sur la carte se trouvant en annexe<sup>6</sup>. Les explorations peuvent être observées pour élargir leur connaissance des territoires de l'Amérique du Nord. Des expéditions récurrentes ont ainsi eu lieu tout au long des siècles. A l'ouest de Montréal se trouvait le Pays d'en Haut peuplé par de nombreuses tribus amérindiennes. Des établissements de postes de traites et des forts militaires se créent dans cette région dite des Grands Lacs. L'extrême-ouest du Canada est appelé le Pays de la Nation Sioux. Au sud de la vallée laurentienne, se trouve le Pays de l'Illinois. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, les Français prennent possession du sud du Canada et d'une partie des futurs Etats-Unis avec la colonie de la Louisiane rattachée donc à la Nouvelle-France. Plus de 150 forts sont créés au cours des explorations de la colonie, servant à marquer la possession du territoire au nom de la France et surtout défendre la colonie de ses ennemis. En effet, les Anglais agrandissent aussi leur territoire et plusieurs conflits sont provoqués entre la France et l'Angleterre afin

---

<sup>4</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2014, p. 99-102.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 32-34.

<sup>6</sup> Voir en annexe, la carte *Etat de la colonisation du Nouveau Monde au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 179.

de déterminer une partie du territoire. Ce sont notamment les régions de la Baie d'Hudson, de l'Acadie et de Terre-Neuve qui sont à plusieurs reprises envahies par les Anglais puis à partir de 1713 avec le traité d'Utrecht ces terres leurs sont définitivement cédées.

Les Français sont les premiers à produire une histoire de la Nouvelle-France dès le XVIII<sup>e</sup> siècle avec le jésuite Pierre-François Xavier de Charlevoix qui publie en 1744 une *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*. Son histoire semble fidèle et documentée de tous les événements politiques, militaires et religieux depuis le XV<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1736. Ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle que les Canadiens s'intéressent au genre historique avec la prise de conscience du nationalisme canadien-français. Michel Bibaud, François-Xavier Garneau et Henri-Raymond Casgrain sont les principaux historiens de ce XIX<sup>e</sup> siècle. Ils dominent la recherche avec une idéologie nationaliste et conservatrice. Au début du XX<sup>e</sup> siècle deux historiens dominant sur la scène historiographique : Thomas Chapais et Lionel Groulx. Le premier se fait connaître grâce à ses biographies de personnes célèbres relatives à l'histoire de la Nouvelle-France. Son *Cours d'histoire du Canada*, publié en huit volumes entre 1919 et 1934 demeure son œuvre la plus importante. C'est une référence pour les personnes étudiant l'histoire politique et parlementaire de la période. Sa bienveillance envers les Britanniques lui vaut des critiques célèbres tel l'abbé Groulx. Ce dernier s'impose rapidement comme l'historien par excellence du Canada français en publiant entre 1950 et 1952, son *Histoire du Canada français depuis la découverte*, façonné de l'idéal nationaliste et de l'idéologie catholique.

La Seconde Guerre Mondiale permet d'adopter une nouvelle orientation pour le Canada français. À la fin des années 1940 sont créés des instituts d'histoire à l'Université de Laval et l'Université de Montréal dont deux historiens prennent la direction : Michel Brunet et Marcel Trudel. Ces créations permettent d'agrandir la formation historique et les mémoires et thèses augmentent le nombre de publication<sup>7</sup>. Dans les années 1970, d'autres départements d'histoires ouvrent aux universités d'Ottawa, Sherbrooke, Québec, Chicoutimi, Trois-Rivières et Rimouski. Enfin la profession d'histoire est attesté par l'Institut d'histoire de l'Amérique française fondé par Lionel Groulx en 1947. Au même moment en France, l'intérêt pour l'histoire de la Nouvelle-France disparaît des programmes

---

<sup>7</sup> SAVARD Pierre, « Historiographie - Historiographie en français » in L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE [en ligne]. Édité par le Gouvernement du Canada. Dernière mise à jour le 03/04/2015. Consulté le 11/03/2018. <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/historiographie-1/>.

scolaires, des revues spécialisées, des départements d'histoire ou même de la recherche<sup>8</sup>. L'abondante production historique se rencontre avec les sciences sociales durant les années 1960. L'histoire prend une conception globale intégrant l'économie ou le sociale. Les années 1970 font prendre à l'historiographie canadienne-française un tournant en suivant et en entrant en rupture avec les générations précédentes. Dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle l'histoire prend une dimension sociale, économique et culturelle. La fréquentation avec d'autres domaines scientifiques tels que la géographie, la sociologie, économie, l'anthropologie et la démographie permet de varier les thématiques de recherches. Les historiens francophones restent largement centrés sur l'histoire du Canada français alors que les Anglais préféreront un histoire plus centré sur le Québec<sup>9</sup>.

Depuis 1992, quelques ouvrages de grandes synthèses plutôt rares traitent du XVII<sup>e</sup> siècle. Chacune des synthèses essaie de restituer toutes les informations événementielles sociales, économiques, politiques et culturelles. Ainsi Marcel Trudel dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, publiée pendant plus d'une vingtaine d'années, a livré une histoire de la colonie proche de Gustave Lanctôt. Il offre une histoire écrite dans l'ordre chronologique mais avec une étude méticuleuse. On peut citer Naomi Griffiths avec *From Migrant to Acadian : a North American Border People, 1604-1730*, une grande synthèse de l'histoire acadienne, allant des fondations de la colonie à l'occupation britannique. Elle cherche à montrer le processus de l'élaboration d'une identité acadienne propre à elle-même<sup>10</sup>. Une des très grandes et dernières synthèses de ces dernières années est celle de Gilles Havard et de Cécile Vidal, *l'Histoire de l'Amérique Française*, prenant en compte toute l'histoire du territoire de la colonie française, de la vallée laurentienne jusqu'à la Louisiane, de la découverte de l'Amérique jusqu'à la fin de la Nouvelle-France<sup>11</sup>. Depuis les dernières années des sujets comme l'environnement, les rapports sociaux, l'homosexualité et la culture populaire émergent dans l'historiographie<sup>12</sup>.

---

<sup>8</sup> HAVARD Gilles, « L'historiographie de la Nouvelle-France en France au cours du XX<sup>e</sup> siècle: nostalgie, oubli et renouveau » in WIEN Thomas (dir.), *De Québec à l'Amérique française, Histoire et mémoire : textes choisis du deuxième colloque de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoires communs*, Laval, Presses Université de Laval, 2007.

<sup>9</sup> ROY Fernande, « Historiographie - Historiographie en français depuis 1970 » in L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE [en ligne]. Édité par le Gouvernement du Canada. Dernière mise à jour le 03/04/2015. Consulté le 12/03/2018. <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/historiographie-1/>.

<sup>10</sup> ANDREW Sheila, « Exploring the Acadian Identity : a Review of Naomi Griffiths' *From Migrant to Acadian* », *Revue d'histoire de la région Atlantique*, Automne 2005, Volume 35, numéro 1, p. 186-190.

<sup>11</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*

<sup>12</sup> DICKINSON John A., « L'historiographie du XVII<sup>e</sup> siècle canadien depuis 1992 », 2001, *Presses Universitaires de France, Dix-septième siècle*, numéro 252, p. 533-541.

L'histoire amérindienne reste un sujet clé de la recherche formant presque la moitié de la production historique relative à la Nouvelle-France. Depuis ces dernières années, une multiplicité de thématiques se développe face au besoin de revendication de reconnaissance de la société indigène et face aux devoirs de mémoire de l'histoire autochtone. Les chercheurs s'intéressent à la question de l'influence amérindienne sur la colonie. Le côté exotique et divertissant de la recherche sur la vie et les coutumes des Amérindiens laisse place à une histoire tentant d'expliquer les mœurs et les comportements de ce peuple. Ils cherchent à valoriser la place des Amérindiens et faire une histoire selon leur point de vue. Les historiens cherchent aujourd'hui à montrer l'importance de la culture amérindienne sur les colons français. Les travaux de Gilles Havard et Denys Delâge s'intéressant à l'acculturation entre les deux peuples ont été essentiels pour notre étude<sup>13</sup>.

Plusieurs sujets du XVII<sup>e</sup> siècle sont encore peu développés. L'image du Canada répandue en France au cours des XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles reste une problématique peu exploitée. En effet, peu d'historiens se sont intéressés à la perception de la Nouvelle-France par les métropolitains à l'exception de Peter Moogk avec des travaux datant d'une trentaine d'années ou plus récemment Yves Landry travaillant sur l'histoire des émigrants établis en Nouvelle-France<sup>14</sup>. Les travaux de ces deux derniers historiens sont particulièrement fondamentaux pour notre étude. Pour travailler sur ces représentations de la Nouvelle-France, nous devons nous appuyer sur les travaux effectués sur l'écrit. Les travaux récents sont plutôt rares mais la recherche de Henri-Jean Martin sur les ouvrages français datant d'une quarantaine d'années sont encore une référence pour ces études<sup>15</sup>. D'autres historiens se sont spécialisés sur une partie des écrits relatifs à la Nouvelle-France<sup>16</sup>. En revanche, les travaux sur la correspondance ou encore l'oral sont assez rares. Puis pour étudier ces représentations nous devons retracer l'itinéraire des colons de la France jusqu'à la colonie.

---

<sup>13</sup> MOUHOT Jean-François, « L'influence amérindienne sur la société en Nouvelle-France : une exploration de l'historiographie canadienne de François-Xavier Garneau à Allan Greer (1845-1997) », *Globe*, octobre 2002, volume 5, numéro 1, p. 1-24.

<sup>14</sup> LANDRY Yves, « Les Français passés au Canada avant 1760 : Le regard de l'émigrant. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, printemps 2006, volume 59, numéro 4, p. 481-500. MOOGK Peter, « Reluctant Exiles : Emigrants from France in Canada before 1760 », *The William and Mary Quarterly*, 1989, volume 46, numéro 3, p. 463-503.

<sup>15</sup> MARTIN Henri-Jean, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle (1598-1701)*, Genève, Librairie Droz, 1969, tome 1 et tome 2.

<sup>16</sup> LEMIRE Maurice, « Typologie des écrits de la Nouvelle-France : Premiers récits des explorateurs et des missionnaires », *Québec français*, été 2006, volume 142, p.28-31. OUELLET Réal, *La Relation de voyage en Amérique (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), au carrefour des genres*, Laval, Éditions du Cierl-Les presses de l'Université, 2010. WARWICK Jack, « Littérature de la Nouvelle-France », *Études Françaises*, Les Presses de l'Université de Montréal, octobre 1977, volume 13, numéro 3-4, p. 237-261.



Pour cela les travaux d'historiens de l'émigration spécialisés sur les mobilités vers la Nouvelle-France sont très utiles pour illustrer notre propos comme ceux notamment de Leslie Choquette<sup>17</sup>. D'autres historiens se sont spécialisés sur les groupes sociaux ayant migré vers la colonie<sup>18</sup>. À ces travaux de la mobilité s'ajoutent les recherches sur les océans qui sont très fructueuses depuis ces dernières décennies où Alain Corbins, Olivier Chaline et Paul Butel se démarquent<sup>19</sup>. Pour le reste nous devons nous attacher aux travaux des historiens étudiant les conditions de vie des colons. On peut citer l'étude de l'environnement et du climat que les colons ont découvert lors de leur arrivée sur les terres canadiennes et à leurs adaptations à celui-ci, une thématique très peu exploitée hormis un article datant de 2015 de Colin Coates et Dagomar Degroot<sup>20</sup>. D'autres études plus générales de ces dernières décennies, nous ont également été utiles allant sur l'adaptation à l'hiver ou encore les caractéristiques de l'alimentation. Enfin, pour établir cette image nous avons dû déterminer où celle-ci peut être représentée grâce à nos sources.

Prendre pour objet d'étude la représentation de la Nouvelle-France implique l'élaboration d'un corpus de sources à la fois assez représentatif de la période, homogène et cohérent. Dans le cadre de cette thématique, il paraît essentiel que plusieurs types de sources soient retenus afin de parcourir et représenter au mieux le sujet. Par le nombre de sources disponibles pour travailler cette question, leur sélection doit être la plus cohérente possible.

Pour cela j'ai choisi de sélectionner les récits de voyage et d'exploration qui est un genre ayant reçu un très grand succès au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Tous les explorateurs du Canada n'ont cependant pas écrit un ouvrage, réduisant drastiquement le nombre de publications sélectionnées. Afin de percevoir au mieux la représentation la plus fidèle

---

<sup>17</sup> CHOQUETTE Leslie, *De Français à paysans, Modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, Québec, Septentrion, 2001.

<sup>18</sup> FOURNIER Marcel, « Ils n'étaient pas tous Français : ces ancêtres venus d'ailleurs », *Cap-aux-Diamants*, numéro 34, p. 32-36. GINGRAS Marie-Ève, « Les filles du roi : mythes, réalités et représentations », *Cap-aux-Diamants*, été 2013, numéro 114, p. 19-22. LANGLOIS Michel, « Le régiment de Carignan-Salières : des forces pour la paix, des bras pour la colonisation », *Cap-aux-Diamants*, 1990, numéro 23, p. 62-65. SÉVIGNY André, « Ces militaires qui ont peuplé la Nouvelle-France (1683-1715) », *Cap-aux-Diamants*, automne 1995, numéro 43, p. 10-13.

<sup>19</sup> BUTEL Paul, *Histoire de l'Atlantique*, Paris, Perrin, 2007. CHALINE Olivier, *La mer et la France, Quand les Bourbons voulaient dominer les océans*, Lonrai, Flammarion, 2016. CORBIN Alain, *Le territoire du vide : l'Occident et le désir de rivage*, Paris, Flammarion, 2018.

<sup>20</sup> COATES Colin et DEGROOT Dagomar, « Les bois engendrent les frimas et les gelées : comprendre le climat en Nouvelle-France. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Hiver-Printemps 2015, volume 68, numéro 3-4, p. 197-219.

possible, j'ai choisi de sélectionner les œuvres ayant reçu le plus de succès en France<sup>21</sup>. Ainsi cinq récits de voyages, publiés entre 1603 et 1703, sont retenus : trois ouvrages sur les *Voyages* de Samuel de Champlain, l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot et les *Nouveaux Voyages en Amérique septentrionale* du baron de Lahontan. Durant cette période un compilateur des textes relatifs et de toutes les connaissances sur la Nouvelle-France écrit une *Histoire véritable et naturelle des mœurs et production du pays de la Nouvelle-France*. Cette ouvrage écrit par Pierre Boucher en 1663 marque un tournant pour la colonie en amenant notamment le Roi à intervenir sur son développement.

Les récits de voyages ne sont pas les seuls ouvrages à traiter de la Nouvelle-France et à remporter un grand succès de l'autre côté de l'Atlantique. Entre 1632 et 1672, ce sont plus d'une centaine de publications de *Relations* qui sortent en France. Évidemment, un tel corpus demanderait des années de travail, ce que nous ne pouvons pas avoir. J'ai donc choisi d'étudier trois récits traitant d'une année importante dans l'histoire de la colonie française : une *Relation* du père Paul Le Jeune datant de 1632 marquant la fin de l'occupation de Québec par les Anglais, un ouvrage de Jérôme Lalemant traitant des années 1661 et 1662 avant la prise en main de la colonie par Louis XIV et une dernière œuvre de François-Joseph Le Mercier datant de 1665-1666, dates de l'arrivée de nombreux Français ordonnée par le Roi de France. Parallèlement à ces années, une mère ursuline, Marie Guyart, plus connue sous le nom de Marie de l'Incarnation, entretient une grande correspondance qui est publiée en 1681, quelques années après sa mort. *Les lettres de la vénérable mère Marie de l'Incarnation* témoignent sur plus de trente années des événements et de la vie quotidienne de la colonie.

La littérature ne possède pas les seules publications relatives à la Nouvelle-France. Grâce aux revues et gazettes publiées en France, quelques nouvelles de la colonie parviennent jusqu'aux lecteurs de cette presse. Les deux organes de presse les plus populaires de l'époque sont la *Gazette de France* et le *Mercure Galant*. Il est ainsi intéressant de voir quelle image est diffusée au sein de ces publications. Il a fallu parcourir tous ces numéros afin de déceler les pages traitant de la colonie. Pour cela, j'ai recherché grâce à l'outil des mots clés de [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr), les termes relatifs à la Nouvelle-France au travers de la presse. Parfois ce sont juste de simples allusions à la Nouvelle-France, une

---

<sup>21</sup> MARTIN Henri-Jean, *op. cit.*, tome 1, p. 211-212 et tome 2, p. 1073.

histoire sur plusieurs pages des événements de la colonie ou encore des *Relations* de religieux publiées.

Enfin, un autre témoignage offre plusieurs représentations de la Nouvelle-France : la correspondance entretenue entre les colons et leurs proches français restés en métropole. Même si peu de ces lettres nous sont parvenues, il est intéressant d'exploiter l'image de la colonie transmise à leurs familles et amis. Pour cela j'ai choisi de partir du 30 août au 11 septembre 2018 au Canada pour pouvoir consulter les archives déposées à la Bibliothèque et Archives Nationales du Québec (désormais BAnQ). Du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre, je suis allé consulter les archives du centre du Vieux-Montréal où j'ai finalement trouvé peu de lettres. Ensuite, du 4 au 8 septembre, je suis allé au centre de Québec situé sur le campus de l'Université de Laval où beaucoup plus de documents furent archivés. Par la suite j'ai pu consulter de nombreux documents numérisés sur le site internet de la BAnQ. Après un dépouillement de plus de 250 lettres, ce sont 40 lettres qui sont retenues selon différents critères. J'ai choisi de garder seulement les lettres échangées entre la France et le Canada, celles décrivant ou relatant une image de la colonie, celles qui traitent d'un événement important ayant eu lieu et celles décrivant la vie quotidienne.

Pour mieux connaître et comprendre les ouvrages de notre corpus, retracer la vie des auteurs de la Bibliothèque de la Nouvelle-France est essentielle pour continuer notre étude. Nous présenterons aussi les fondateurs des périodiques étudiés. En revanche, la plupart des auteurs des lettres échangées sont pour la plupart inconnus et nous ne pouvons pas relater le récit de leur vie.

Samuel de Champlain naît vers 1567 en France. Au cours de sa jeunesse, il reçoit une bonne formation en navigation, cartographie, dessin et en grammaire. Il s'engage dans l'armée du roi à la fin des années 1590, et prend part à la fin des guerres de religion. En 1599, il obtient la permission de partir pour les Indes Occidentales et séjourne en Amérique du Sud. En 1603, il est envoyé en Amérique du Nord pour étudier les conditions d'un possible établissement en Nouvelle-France. Son exploration de la vallée laurentienne est un succès. En 1604, il s'installe sur l'île de Sainte-Croix, puis à Port-Royal en 1605. En 1607, après un bref retour en France, il est chargé de mener la colonisation de la région du Saint-Laurent. Il fonde ainsi Québec le 3 juillet 1608 où il édifie son « habitation ». Au cours de ses voyages, Champlain s'allie aux Algonquins et Hurons contre les Iroquois, continue

d'explorer le Canada et recrute des colons et missionnaires lors de ses brefs retours en France. En 1618, il est nommé lieutenant-général de la Nouvelle-France et obtient autorité sur toute la colonie. Durant les années 1620, il organise la colonie, en aidant à la récolte, à la construction d'habitations, couvents, forts et essaie de continuer l'évangélisation des « Sauvages ». Cependant, en 1629, Québec est prise par les Anglais, et les Français doivent quitter le Canada. Jusqu'en 1632, Champlain se démène avec l'Angleterre pour obtenir la restitution de la colonie. Enfin, l'explorateur entreprend un dernier voyage en 1633 à Québec où il meurt le 25 décembre 1635<sup>22</sup>.

Marc Lescarbot est le premier auteur à avoir composé de nombreux poèmes sur la Nouvelle-France. Il est né en 1570 à Vervins, en France. Après des études de droit, il devient avocat au Parlement de Paris. Il s'intéresse aux langues anciennes et connaît le latin, le grec et l'hébreu. Avant son voyage au Canada, il compose quelques poèmes et traduit quelques ouvrages du latin. Il part au Canada en 1606 afin de séjourner en Acadie et à Port Royal. Il y demeure jusqu'en été 1607 où il s'intéresse aux difficultés et aux possibilités d'une colonisation. Toute son histoire est livrée au sein de son ouvrage *Histoire de la Nouvelle-France* publié en 1609. Il ne retourna jamais en Nouvelle-France mais ne cessa jamais de s'y intéresser. Il voyagea également de nombreuses fois en Suisse et en Allemagne. Il rentra ainsi dans le monde de la diplomatie et de l'administration au cours de ces voyages. Il meurt en 1641<sup>23</sup>.

Louis Armand de Lom d'Arce naît en juin 1666, il se fait surnommer « Lahontan » toute sa vie. Après une jeunesse tourmentée par la ruine et la faillite de sa famille, Lahontan arrive au Canada à l'âge de 17 ans. Il entre dans l'armée où il est assigné à plusieurs endroits comme au Fort Chambly, Boucherville ou encore Montréal. Il se distinguera à de nombreuses reprises durant des batailles et il devient, en 1692, lieutenant du roi. Durant son service Lom d'Arce se lie d'amitié avec de nombreux Amérindiens et s'indigne de leur maltraitance. Il explore à plusieurs reprises l'Amérique du Nord : le lac Michigan, le fleuve Mississippi et les principales villes de la colonie française. Cependant le baron de Lahontan rentre en conflit avec un représentant du roi et risque l'emprisonnement à vie. Il se dépêche de quitter la colonie et puis voyage au sein de l'Europe tout le reste de sa vie. Il part vivre

---

<sup>22</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 72-74.

<sup>23</sup> LACHANCE Isabelle, « Marc Lescarbot (v.1565-1642) : Premier historien de la Nouvelle-France », *Québec Français, Les Publications Québec français*, été 2006, numéro 142, p. 39-44.

au Portugal, en Espagne, en Angleterre et en Hollande. Il finit sa vie à la cour de la Hanovre et c'est durant ces années qu'il décida de publier ses livres<sup>24</sup>.

Pierre Boucher est né le 1er août 1622 en France. Il quitte la France pour le Canada avec sa famille en 1634 où il reçoit une éducation auprès des jésuites déjà implantés sur place et fréquente des Amérindiens. Très vite, il devient un traducteur entre Hurons et Français. Il s'engage dans l'armée au début des années 1640 et combat les Iroquois. En 1653, il réussit à conclure la paix avec les Iroquois et part s'installer à Trois-Rivières. Grâce à ses talents diplomatiques, Boucher est élu conseiller du roi à Québec, en 1657. En 1661, il rencontre le roi et défend la colonie vaillamment pour tenter d'obtenir une aide de la métropole. Il revient à Québec, l'année suivante, anobli par Louis XIV qui a, de plus, entendu les doléances de la Nouvelle-France et lance un projet de développement de celle-ci. Pierre Boucher est nommé, la même année, gouverneur de Trois-Rivières. C'est durant sa charge qu'il rédige son récit de voyage. Enfin, après la publication de son livre, il démissionne de son poste de gouverneur et fonde sa propre seigneurie, Boucherville où il meurt en 1722.

Marie de l'Incarnation est d'abord connue sous son vrai nom, Marie Guyart. Elle naît en octobre 1599 à Tours. C'est une religieuse faisant vœux de pauvreté et d'obéissance à Dieu dès son plus jeune âge. En 1631, elle entre au couvent des Ursulines de Tours. Elle se découvre une passion pour les missions religieuses et souhaite devenir missionnaire en Nouvelle-France. Elle obtient les fonds nécessaires à la fondation d'un monastère à Québec en 1639 où elle veille à l'instruction et à la conversion au catholicisme des Amérindiennes. Au cours de sa vie, Marie de l'Incarnation se consacre, majoritairement à l'instruction des jeunes enfants de la colonie. Elle narre son quotidien durant toute sa vie dans des lettres envoyées à ses proches. Atteinte d'une maladie à la fin de sa vie, elle s'éteint le 30 avril 1672 à Québec.

François-Joseph Le Mercier est né le 3 octobre 1604 et est le fils d'un orfèvre et valet du roi. Le Mercier entre dans la Compagnie de Jésus en 1622 et est ordonné prêtre en 1633. Il part pour la Nouvelle-France en 1635. Il se rend en Huronie au côté de Jean de Brébeuf où il apprend très vite la langue huronne et cherche à les aider par la conversion. Il

---

<sup>24</sup> OUELLET Réal, « 1703, Louis Armand de Lom d'Arce, baron de Lahontan, Dialogues avec un Sauvage » in GORBO Claude (dir.), *Monuments intellectuels de la Nouvelle-France et du Québec ancien, Aux origines d'une tradition culturelle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014, p. 93-95.

réside au Québec durant quelques années avant de partir pour Trois-Rivières. Il est connu pour la participation à la fondation de plusieurs forts comme le poste d'Ossossané et de Sainte-Marie-des-Hurons. Il est nommé recteur et supérieur général des missions en Nouvelle-France en 1653. Il devient aussi préfet du collège de Québec en 1671. Il entreprend diverses missions auprès des Iroquois pour tenter d'instaurer la paix entre la colonie et la tribu amérindienne. En 1673 il reçoit l'ordre de réorganiser les missions des Jésuites français aux Antilles. Il y dirige ainsi les Jésuites de 1682 jusqu'à sa mort en Martinique en 1690. Il écrit au cours de sa vie de nombreuses *Relations*<sup>25</sup>.

Paul Le Jeune est le premier religieux à décrire le Canada à travers des *Relations* de jésuites. Il est né protestant en 1592 en Champagne avant d'embrasser le catholicisme à l'âge de 16 ans. Avant son départ pour la colonie française, il enseigne la philosophie et la rhétorique. Le religieux part de Honfleur et arrive à Québec en juillet 1632 et assiste au départ des frères Kirke. Très vite il côtoie dès son arrivée les Amérindiens avec qui il part en mission pour tenter de les convertir. Il assiste à l'arrivée des premiers colons mais aussi à l'enterrement de Samuel de Champlain en 1635. Paul Le Jeune est nommé père supérieur de 1632 jusqu'en 1639 et travaille à la conversion des « Sauvages » jusqu'en 1649. Il écrit notamment dix volumes de *Relations* de Jésuites entre 1632 à 1642. Il revient plusieurs fois en France pour tenter d'obtenir de l'aide afin de vaincre les Iroquois. En 1649, il retourne en métropole mais continue de s'occuper des affaires relatives à la colonie comme la publication de *Relations*. Il repart une dernière fois au Québec en 1660 et meurt à l'été 1664 à Paris<sup>26</sup>.

Jerome Lalemant est un jésuite né à Paris en 1593. Il renseigne au sein de divers collèges français. Il arrive au Canada en 1638 et part en mission chez les Hurons. Il est le premier à faire un recensement des Amérindiens l'année de son arrivée. En 1644 il est nommé supérieur des Jésuites du Canada. Son poste est marqué par les martyrs des pères Jogues, Daniel, Brébeuf, Lalemant, Garnier, Chabanel et La Lande. Il assiste aussi à la destruction de l'Huronie. Après avoir abandonné la charge de père supérieur en 1656 lors de son retour en France, il est une nouvelle fois élu supérieur en 1659. Il contribue à réinstaller

---

<sup>25</sup> CAMPEAU Lucien, « Le Mercier, François-Joseph » in DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DU CANADA [en ligne]. Edité par l'Université de Laval et l'Université de Toronto. Dernière mise à jour en 2019. Consulté le 24/04/2019. [http://www.biographi.ca/fr/bio/le\\_mercier\\_francois\\_joseph\\_1F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/le_mercier_francois_joseph_1F.html).

<sup>26</sup> BEAULIEU Alain, *Paul Lejeune, Un Français au pays des « bestes sauvages »*, Québec, Comeau & Nadeau, 1999, p. 9-20.

les Hurons près de Québec jusqu'à la fin définitive de son poste en 1665. De 1635 à 1644 il écrit les *Relations des Hurons* ainsi qu'une grande partie du *Journal des Jésuites*. Il décède à Québec en 1673<sup>27</sup>.

*La Gazette de France* et le *Mercure Galant* ont été dirigés par diverses personnes. Nous nous intéressons ici seulement à leurs créateurs qui dirigèrent leurs périodiques durant presque tout le XVII<sup>e</sup> siècle.

Jean Donneau de Visé, créateur du *Mercure*, naît en décembre 1638 à Paris. Malgré l'effort de ses parents qui le destinent à une carrière ecclésiastique, il se dirige vers la culture et les lettres. Il fait connaître ses premiers écrits, en 1660, avec une publication d'une suite de recueils, les *Nouvelles* ou encore des critiques et commentaires sur les œuvres des grands dramaturges de l'époque. Durant le reste des années 1660, il se consacre à écrire des pièces de théâtre qui connaissent le succès. En 1672, il fonde le *Mercure Galant* qui à partir de 1678 lui offre une place de premier plan au sein de la vie littéraire parisienne. Le succès de sa revue le fait devenir journaliste et panégyriste officiel du roi. Enfin, il obtient le privilège d'être nommé historiographe du roi avec la publication de *Mémoire pour servir à l'histoire de Louis le Grand*. Cependant, ce dernier ouvrage le fait sombrer peu à peu dans la ruine, même s'il continue le *Mercure Galant* jusqu'au bout de sa vie, qui perdure également après sa mort en juillet 1710.

Enfin pour ce qui est de la *Gazette de France*, elle fut publiée pour la première fois le 30 mai 1631 par Théophraste Renaudot. La famille Renaudot est à la tête du journal durant plus d'un siècle. Théophraste Renaudot, ses fils, Isaac et Eusèbe, ses petits-fils, arrière-petit-fils ou encore neveux se partagent le privilège de publier et de diriger le périodique jusqu'à sa vente, en 1747. Le premier directeur, comme ses successeurs, collabore avec des traducteurs, des littéraires, des généraux ou encore de postiers, explorateurs ou même avec Richelieu et le roi de France qui fournissent les édits officiels<sup>28</sup>.

Les œuvres choisies relatent toutes des événements essentiels dans l'histoire de la colonie française. Chaque œuvre est homogène à sa manière, on retrouve presque toujours les mêmes parties. Nous avons créé un tableau afin de mieux représenter les sujets

---

<sup>27</sup> POULIOT Léon, « Lalemant, Jérôme » in DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DU CANADA [en ligne]. Edité par l'Université de Laval et l'Université de Toronto. Dernière mise à jour en 2019. Consulté le 24/04/2019. [http://www.biographi.ca/fr/bio/lalemant\\_jerome\\_1F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/lalemant_jerome_1F.html).

<sup>28</sup> BERTAUD Jean-Paul, *La presse et le pouvoir de Louis XIII à Napoléon Ier*, Paris, Perrin, 2000, p. 18.

mentionnés et traités<sup>29</sup>. Les résultats montrent bien une homogénéité entre les récits de voyage traitant tous : de l'exploration du territoire avec des allusions au climat, de l'abondance des ressources et du mode de vie des Amérindiens. Les histoires telles que celles de Boucher ou Lescarbot recensent les caractéristiques précédentes avec notamment la description de la vie quotidienne des colons. Pour les *Relations* de religieux, le récit met l'accent sur la conversion des Amérindiens mais aussi sur la plupart des dangers qui existent au Canada notamment les attaques anglaises et iroquoises. Très peu des autres ouvrages décrivent directement les dangers dont le territoire canadien recèle, le seul mentionné est celui des Iroquois qui attaquent sans cesse la colonie. Ce n'est qu'indirectement que l'hostilité du territoire et du climat sont citées. Toutes ces « incommodités » sont probablement masquées afin de ne pas choquer de potentiels colons qui souhaiteraient partir pour la colonie. La plupart des ouvrages s'accordent sur le besoin pressant d'aider la Nouvelle-France avec la migration d'un grand nombre de Français. Nous étudierons plus en détail au sein de la première partie toutes les sources utilisées pour ce mémoire.

Après la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en octobre 1492, l'Europe grâce à la couronne d'Espagne apprend l'existence de ces terres lointaines<sup>30</sup>. Amerigo Vespucci écrit dans son *Mundus Novus* en 1504 que les îles découvertes par Colomb appartiennent à un nouveau continent jamais exploré par les Européens. Un partage des territoires américains se fait entre l'Espagne et le Portugal grâce au traité de Tordesillas en 1494<sup>31</sup>. Ce traité délimite la prise de possession des terres par le méridien se situant à l'Ouest du Cap-Vert. Durant plus d'un siècle l'Espagne et le Portugal s'attribuent et se partagent au fil des explorations l'Amérique du Sud. L'Espagne s'approprie même la plupart des régions d'Amérique centrale et débute la colonisation des terres de l'extrême sud nord-américain. Le Portugal établit sa souveraineté sur le Brésil après un début de colonisation en 1500, comme on peut le voir sur la carte en annexe<sup>32</sup>. Par cette colonisation les états ibériques anéantissent les empires Aztèque et Inca<sup>33</sup>. Cependant, le traité de Tordesillas exclut toutes les autres puissances européennes.

<sup>29</sup> Voir annexe avec le tableau *Homogénéité des sujets traités au sein des récits de la « Bibliothèque de la Nouvelle-France »*, p. 44.

<sup>30</sup> GOMEZ Thomas, *L'invention de l'Amérique, Mythes et réalités de la Conquête*, Paris, Flammarion, 1992, p. 90-106.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 90-106.

<sup>32</sup> Voir en annexe, la carte *Etat de la colonisation du Nouveau Monde au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 179.

<sup>33</sup> KRÉSIAS Élise, *Découverte et conquête de l'Amérique latine : visions de l'Ailleurs, de l'Autre et de l'Europe à travers les conquistadores espagnols, 1492-1542*. Mémoire d'histoire, Grenoble, 2011.



Comme l'atteste une citation de François I<sup>er</sup> adressée à un ambassadeur espagnol en 1541 : « Le soleil luit pour moi comme pour les autres. Je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde », le roi de France remet en cause le traité de Tordesillas. Pourtant, la monarchie française s'est peu impliquée dans l'expansion outre-mer. Les guerres d'Italie s'étendant de 1494 à 1559 expliquent le « désintérêt » des rois Charles VIII, Louis XII et François I<sup>er</sup> pour la colonisation du Nouveau Monde. Puis, les guerres de religion font sortir totalement l'idée d'une entreprise coloniale française en Amérique. Pourtant, entre 1524 et 1603, Marcel Trudel explique que de « veines tentatives » coloniales furent tentées par les Français<sup>34</sup>.

Dès 1524, François I<sup>er</sup> cherche lui aussi à trouver une route maritime pour rejoindre l'Asie. Afin d'explorer le Nouveau Continent, il envoie le navigateur Giovanni da Verrazano qui atteint en mars 1524 l'actuelle région de la Caroline du Nord et poursuit sa route vers le Nord en s'arrêtant sur les bords de Terre-Neuve. Il est le premier à employer dans ses écrits de voyages et sur sa carte, l'appellation *Nova Gallia*, la Nouvelle Gaule pour désigner le territoire découvert comme possession du roi de France. Dix années plus tard, Jacques Cartier part découvrir un passage vers la Chine pour le compte de François I<sup>er</sup>. Il atteint le golfe du Saint-Laurent en juin 1534 puis prend possession de quelques îles pour le Royaume de France et entre en contact avec des tribus amérindiennes. En 1535, lors de son deuxième voyage, il explore la vallée laurentienne en naviguant sur le fleuve Saint-Laurent. Cartier s'arrête dans plusieurs villages amérindiens comme Stadaconé et Hochelaga situés respectivement sur les villes de Québec et Montréal. Il hiverne avec ses hommes pour la première fois durant l'hiver 1535-1536. Il retourne en France avec de l'or, des ressources naturelles et quelques autochtones dont un chef décrivant le pays de Saguenay, un El Dorado canadien. Une tentative de colonisation est entreprise en 1541 sous la direction de Jean-François de La Rocque de Roberval avec Jacques Cartier. Mais la colonisation tourne vite à l'échec suite à la dégradation des relations avec les Iroquois et la rudesse de l'hiver. De plus, les explorations pour trouver le mythique royaume de Saguenay ne donnent aucun résultat. Suite aux épidémies de scorbut, Jacques Cartier et ses colons décident de retourner en France malgré les ordres de La Rocque de Roberval dès 1543. La première tentative de colonisation s'achève sur un échec : de nombreuses personnes meurent par l'hostilité du territoire et du climat, les recherches de Saguenay ne mènent à rien et enfin les diamants

---

<sup>34</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 32-34.

rapportés par Cartier ne se révèlent être que du quartz. Ce dernier déboire de l'explorateur malouin vaudra l'expression « faux comme les diamants du Canada » et l'arrêt totale des tentatives de colonisation au Canada durant presque soixante ans<sup>35</sup>.

Henri II tente une nouvelle expérience de colonisation mais cette fois-ci en Amérique du Sud. Nicolas Durand de Villegagnon le vice-amiral de Bretagne propose de l'installer dans la baie de Guanabara (site actuel de Rio de Janeiro). Avec Gaspard de Coligny il part à l'été 1555 avec deux navires embarquant 600 hommes : les bases de la France Antarctique sont lancées. Cependant, quelques mois après la création du fort Coligny, des discordes naissent entre les colons. Une division se crée sur l'avis du métissage entre Français et Amérindiens, Villegagnon interdisant tout rapport hors mariage. De plus, la reconversion de Villegagnon, protestant, au catholicisme crée des tensions depuis l'arrivée des calvinistes en 1557. Les conflits religieux à la veille de la guerre de religions en Europe s'enveniment en France Antarctique et Villegagnon condamne les hérétiques huguenots qui sont forcés de vivre chez les Amérindiens où ils se font massacrer. La fatigue, l'excès de travail et la baisse importante des provisions contraint Villegagnon et 80 hommes en 1559 à partir en France chercher des renforts. En 1560, le gouverneur portugais du Brésil, Mem de Sá, est chargé d'attaquer cette colonie française interdite sur le territoire portugais, selon le traité de Tordesillas. Le fort Coligny est détruit et les Français encore en vie sont chassés<sup>36</sup>.

Une nouvelle idée de colonie émerge en Floride pour en faire un refuge huguenot. Cette installation sert surtout des projets géopolitiques et économiques. Les Français peuvent ainsi harceler et attaquer les navires espagnols et implanter une présence française en Amérique. L'amiral de Coligny engage Jean Ribault et René de Goulaine de Laudonnière qui, accompagnés de 150 hommes, atteignent les côtes de l'actuelle Floride, en 1562. Ils fondent, en l'honneur du roi Charles IX, Charlesfort, sur l'île de Parris Island et nomment le territoire « Floride française ». Cependant, faute de vivres, biens et matériaux le fort est abandonné au début de l'année 1563. Coligny relance son projet de colonisation après la paix d'Amboise, paix mettant fin à la première guerre de religion, avec une expédition mieux préparée composée de trois navires. En juin 1564, Laudonnière accoste en Floride et construit le Fort Caroline servant de défense à une colonie menacée par les

---

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 31-45.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 45-48.

troupes espagnoles. Néanmoins, le fort est détruit l'année suivante et tous les Français sont massacrés. Cet épisode met un terme à la colonisation française en Floride et même en Amérique jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>.

Il faut rappeler que les expéditions officielles ne sont pas les seuls voyages vers le Nouveau Monde. Beaucoup d'Européens atteignent les littoraux pour des entreprises privées et ramènent des produits pour commercer en France. La pêche à la morue et à la baleine rencontre un grand succès dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Les pêcheurs bretons, normands et basques sont les pionniers français de cette activité. Ce sont également les premiers à échanger avec les Amérindiens et à commercer de la pelleterie. Le troc informel et occasionnel, face à son succès en France, se transforme vers 1570 en un important réseau d'échange devenant très rentable. Le golfe du Saint-Laurent devient la zone privilégiée par les marins pour ces activités. Chaque année, les Français et les Amérindiens se rencontrent pour troquer. Le commerce se développe, d'abord, dans les villes portuaires et dans leurs régions. Vers 1580, les fourrures arrivent à Paris et rencontrent un grand succès au sein de la capitale. Le marché devient rapidement saturé et la concurrence rude. Beaucoup essaient de s'arracher le monopole de la traite. Henri III au cours de son règne tente de récupérer le monopole de la pelleterie en nommant à la tête de celui-ci, Jacques Noël en 1585. Après quelques années de traite et d'exploration sur le Saint-Laurent, Noël se voit retirer les droits de monopole de la traite des fourrures face aux contestations des marins malouins et basques. L'activité redevient alors libre en 1588<sup>38</sup>.

Henri IV, en 1598, reprend les tentatives de souveraineté française en Amérique. Il engage de nouveau le sieur de la Rocque de Roberval afin de coloniser l'île de Sable au large du Canada mais celle-ci débouche sur un échec. De la Rocque n'obtient pas, néanmoins, le monopole du commerce de peau qui est donné à Pierre de Chauvin de Tonnetuit, en 1599. Les habitants de Saint-Malo s'opposent fermement aux entreprises de colonisation qui compromettent leur commerce dans le golf du Saint-Laurent. Henri IV ne prend pas en compte leurs critiques étant donné qu'ils ne possèdent aucun souhait de peuplement du territoire canadien. Dans un intérêt de colonisation du territoire, le roi partage le monopole avec les marchands de Rouen pour que Chauvin se consacre fortement

---

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 48-55.

<sup>38</sup> THIERRY Eric, *La France de Henri IV en Amérique du Nord, de la création de l'Acadie à la fondation de Québec*, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 13-30.

à l'établissement des Français en Amérique Septentrionale. Chauvin n'a cependant pas le temps d'entreprendre les projets du roi car il meurt en février 1603. Le roi appelle alors à la tête de l'entreprise Aymar de Chaste, vice-amiral de France. De Chaste, pour s'appliquer rapidement à la mission du roi, engage des navires placés sous le commandement de François Gravé du Pont. L'expédition part de Honfleur, en mars 1603, avec à son bord le jeune explorateur Samuel de Champlain qui obtient, quelques années après son premier voyage, le surnom de « père de la Nouvelle-France<sup>39</sup> ».

En s'appuyant sur la recherche précédente, les thématiques en développement et en confrontant toutes les sources, nous allons nous intéresser aux représentations de la Nouvelle-France. Celles-ci débordent de descriptions de la vie coloniale, des mœurs et coutumes des Amérindiens ou encore d'explorations du Nouveau Continent. L'image du Canada répandue au sein du royaume de France véhiculait plusieurs idées. Ces récits permettent aux auteurs d'attirer des Français afin qu'ils émigrent pour aider au développement de la colonie. Cependant certains aspects des conditions de vie peuvent être masqués au sein des récits mais ce n'est pas pour autant que les Français ne les connaissent pas. D'autres sources d'informations permettent de renseigner sur la colonie française telles que la correspondance échangée entre la France et la Nouvelle-France ou encore le « ouï-dire ».

L'image de la Nouvelle-France de ce long XVII<sup>e</sup> siècle, siècle de l'installation des Français du Canada, est au centre de notre étude. Nous essayerons d'examiner le regard des colons et de la métropole en tentant de voir si ces représentations véhiculées sont fiables. Pour cela nous demanderons qui étaient ces Français qui décidèrent de partir de l'autre côté de l'Atlantique ? Nous chercherons à savoir comment et grâce à quelles sources ils ont connu la colonie. Quelles étaient les raisons de leur départ ? Ou contraire pourquoi certaines personnes décidèrent de fuir la Nouvelle-France ? Enfin, les représentations transmises ont-elles influencé les départ vers la colonie ? Nous essayerons au cours de notre recherche de répondre à toutes ces questions.

Pour exposer notre idée nous chercherons dans un premier temps à connaître qui sont ces personnes qui décidèrent de partir pour la Nouvelle-France et de quelles manières elles prirent connaissance de la colonie. Pour cela, nous présenterons la majorité de nos

---

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 53-108.

sources de leur place dans la transmission d'informations. Dans un deuxième temps, nous verrons comment l'image fut modelée par les auteurs afin d'augmenter l'attractivité de la Nouvelle-France. Nous nous arrêterons sur les diverses motivations qui poussèrent les Français à partir de l'autre côté de l'Atlantique. Enfin nous arrêterons sur une image beaucoup moins favorable de la Nouvelle-France. Nous étudierons les éléments pouvant provoquer un désintérêt envers la colonie mais aussi les raisons qui ont fait fuir les personnes installées dans la vallée laurentienne.

# **PARTIE 1**

## **Mobilité et circulation de l'information entre la France et sa colonie.**

Quelles étaient ces personnes qui décidèrent de traverser l'Océan Atlantique pour s'installer en Nouvelle-France ? De quel milieu étaient-elles issues ? Étaient-elles toutes Françaises ? Diverses sont les questions que se posent les historiens pour comprendre l'identité de ces personnes qui participèrent au développement de la colonie française. Mais avant tout comment toutes ces personnes prirent connaissance de la colonie laurentienne ? De quelles manières l'information et les nouvelles de la Nouvelle-France circulaient ? Mon étude se concentre ici dans un premier temps sur l'établissement du profil des Français qui décidèrent de quitter la France et de partir de l'autre côté de l'Atlantique, des personnes qui forgèrent l'identité de la colonie française puis des premiers canadiens. Ces personnes sont enfin à la base des représentations connues de la Nouvelle-France. Toutes les formes de communications des nouvelles de la colonie sont adaptées de leur propre perception qui est transmise dans toute la métropole.



# Chapitre 1 - Portrait des migrants pour la Nouvelle-France.

On compte durant la période française une immigration totale de 30 000 individus d'après les chiffres de Mario Boleda<sup>1</sup>. D'après les recherches de Marcel Trudel le nombre retenu est celui de 10 000 colons, avec environ 4 894 personnes arrivées au cours du XVII<sup>e</sup> siècle et 5 232 entre 1700 et 1760, « un nombre toujours insignifiant<sup>2</sup> ». Néanmoins, cette estimation est incomplète comme le souligne Boleda, puisqu'elle délaisse la part des immigrants retournés en France. Cette estimation témoigne d'une migration continue en Nouvelle-France et même si beaucoup de personnes sont arrivées, d'autres, en grande majorité, en sont reparties.

## A. Un profil type

Le profil type du colon venant en Nouvelle-France est celui d'un jeune homme français catholique et célibataire. En effet, la grande proportion de ces migrants est majoritairement des hommes depuis les premières migrations. Les femmes sont beaucoup moins prédisposées à venir migrer sur une aussi longue distance<sup>3</sup>. La première migrante, Marguerite Vienne arrive en 1612 mais meurt après son arrivée. La deuxième femme, Marie Rollet, s'installe en Nouvelle-France l'année suivante. En totalité, ce sont 2 000 femmes qui partent pour la colonie contre 8 000 hommes<sup>4</sup>. Ici nous parlons des migrations fondatrices, c'est-à-dire, celles des personnes qui s'installèrent définitivement en Nouvelle-France et qui contribuèrent au développement démographique de la colonie à long terme. Autre spécificité, les Français souhaitant habiter de l'autre côté de l'Atlantique étaient en majorité célibataires, préférant se marier une fois établis au Canada<sup>5</sup>. La part des jeunes adultes, les 20-29 ans, migrant

---

<sup>1</sup> BOLEDA Mario, « Trente mille Français à la conquête du Saint-Laurent », *Histoire Sociale / Social History*, 1990, volume 23, p. 177.

<sup>2</sup> TRUDEL Marcel, *Initiation à la Nouvelle-France*, Montréal, Holt, Rinehart et Winston Ltée. Cité par AUDET Louis-Philippe, « La Nouvelle-France et ses dix mille colons », *Les Cahiers des dix*, 1971, numéro 36, p. 11.

<sup>3</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.* p. 205-206.

<sup>4</sup> CHOQUETTE Leslie, « Population - Immigration » in MUSÉE VIRTUEL DE LA NOUVELLE-FRANCE [en ligne]. Edité par le Musée Canadien de l'Histoire. Dernière mise en 2019. [Consulté le 11/04/2019]. <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/population/immigration/>.

<sup>5</sup> AUDET Louis-Philippe, *op. cit.*, p. 12.



pour la colonie française constitue plus de 50 % des migrations pour la vallée laurentienne. Si on élargit la base en prenant en compte les 15-34 ans, la part augmente à plus de 79 %, confirmant bien que la plus grosse partie des colons étaient composés de jeunes adultes. On peut mettre en corrélation leur âge avec les caractéristiques citées précédemment. Les jeunes adultes sont plus prédisposés à partir car ils sont mobiles, dynamiques et célibataires<sup>6</sup>. Ce sont surtout les migrations individuelles qui priment. Les migrations familiales sont plutôt rares. Par exemple, les familles nucléaires représentent seulement un dixième des migrations pour le Canada. De plus, celles-ci sont plus importantes sur les premières années du développement de la colonie que sur tout le reste de la période<sup>7</sup>.

La grande majorité des colons étaient des Français. Ils venaient de presque toutes les régions du Royaume de France mais certaines furent plus largement des terres de départ. Les chiffres diffèrent quelque peu selon les historiens. Pour Louis-Philippe Audet, la Normandie est la province du Royaume de France qui semble avoir offert le plus de colons. Entre 1608 et 1700 près de 18,5 % de Français établis en Nouvelle-France sont Normands. Paris et l'Île de France est la deuxième province de France à avoir fourni le plus de colons avec une part de 14,7 %. Si nous compilons les régions du Centre Ouest comme le Poitou (10,9 %), l'Aunis (10,6 %) et le Saintonge (5,8 %), la part de Français partis au Canada venant du Centre-Ouest français atteint 27,3 %. Les Français venant de d'autres provinces représentent une part relativement très faible, oscillant entre 1,9 et 3,5 % pour ceux venant des provinces de Champagne, Picardie, Bretagne, Anjou, Limousin ou encore de Touraine<sup>8</sup>. Les chiffres de Leslie Choquette sont différents sur certains points car sa base de donnée occupent les années 1608 à 1763 : ce sont les colons fondateurs venant de la Bretagne (16,9 %) qui sont en têtes, suivis par la Normandie (15,5 %), l'Aunis (10 %) et enfin l'Île de France (8,2 %). Nous avons choisis de garder les chiffres donnés par Leslie Choquette car sa banque de données est beaucoup plus large, prenant en compte plus de personnes. N'ayant fait qu'un tableau de chiffres, nous avons décidé d'illustrer son propos en élaborant une carte des origines provinciales des migrants vers la Nouvelle-France<sup>9</sup>. Cette carte met

---

<sup>6</sup> CHOQUETTE Leslie, *De Français à paysans*, *op. cit.*, p. 130.

<sup>7</sup> CHOQUETTE Leslie, « Population - Immigration », *op. cit.*

<sup>8</sup> D'après les chiffres d'AUDET Louis-Philippe, *op. cit.*, p. 14.

<sup>9</sup> Voir en annexe, la *carte des origines provinciales des émigrants de la Nouvelle-France*, p. 181.

en lumière les propos précédents : deux tiers des colons viennent de l'Ouest de la France. Rien d'étonnant puisqu'ils partirent des principaux ports français comme La Rochelle, Nantes ou Bordeaux aussi montré et développé au sein de la carte<sup>10</sup>. Si la Bretagne concentre le plus de départ de colons (2 035), nous pouvons peut-être l'expliquer par la présence de grands ports à proximité comme Saint-Malo, Morlaix, Brest, Lorient et Nantes qui est le plus imposant. Le centre de la France est une région ayant reçu le moins de départ de leurs habitants (par exemple, seulement 24 colons sont partis de la Marche ou 28 pour le Nivernais). Les provinces gagnées au cours du règne de Louis XIV telle que l'Artois, la Flandre ou l'Alsace n'ont pas connu de grandes vagues de départs de leur population (36 Français sont originaires de l'Artois ou 76 sont Alsaciens). Même si les chiffres changent selon les bases de données d'historiens, il est indéniable que l'Ouest français connaît le plus de départs de ses habitants pour le Canada.

Enfin, cette population est pour la grande majorité urbaine. 64 % des colons viennent de villes (23 % proviennent de villes moyennes et près de 41 % des grandes villes). Inversement, près de 25 % de colons viennent des campagnes françaises et 10 % des bourgs. Cette population principalement urbaine devient en habitant au Canada profondément rurale étant donné le peu de villes et villages fondés mais aussi par les grands nombre de travaux de la terre<sup>11</sup>.

Les colons ne sont pas tous Français et des étrangers s'installent sur son territoire. La part des étrangers est beaucoup plus faible atteignant seulement 6 %. Les historiens ont recensé 3,9 % d'Européens non Français venus habiter dans la colonie française de 1608 à 1763. Ces colons « fondateurs » sont Suisses, Italiens, Irlandais, Belges, Allemands, Anglais et Écossais pour la grande majorité<sup>12</sup>. D'autres auteurs font mention de Jamaïcains et de Suédois<sup>13</sup>. 33 Suisses ou encore une vingtaine d'Écossais sont venus s'établir au sein de la colonie française entre 1608 et 1763<sup>14</sup>. Louise

---

<sup>10</sup> LE MAO Caroline, *Les villes portuaires maritimes dans la France moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Collin, 2015, p. 76.

<sup>11</sup> CHOQUETTE Leslie, *De Français à paysans, op. cit.*, p. 33.

<sup>12</sup> FOURNIER Marcel, *op. cit.*, p. 32.

<sup>13</sup> BÉDARD Marc-André, « La présence protestant en Nouvelle-France », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, décembre 1977, volume 31, numéro 3, p. 329.

<sup>14</sup> OUELLET Jeannine, « Des Écossais à Montréal, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Histoire Québec*, 2017, volume 23, numéro 1, p. 8-11.

Choquette s'avance à dire que ce sont 23 Suisses, 4 Anglais ou encore 7 Espagnols qui décident d'habiter en Nouvelle-France<sup>15</sup>. Encore une fois, les chiffres diffèrent selon les historiens. Dans une de ses lettres de 1668, Marie de l'Incarnation décrit le débarquement de nombreux étrangers lors de l'arrivée d'un navire en provenance de la France : « Il y avoit des Portugais, des Allemans, des Hollandois, & d'autres je ne sçais quelles nations. Il y avoit aussi des femmes Mores, Portugaises, Françaises & d'autres païs ». Elle écrit que cette intégration se fait assez rapidement, puisque toutes les femmes arrivées au Canada cette année-là se sont mariées malgré leur origine étrangère : « La première mariée est la Moresque, qui a épousé un François<sup>16</sup> ». Seulement 387 personnes de ce groupe sont considérées comme de véritables pionniers de la Nouvelle-France. 455 personnes provenant des colonies anglo-américaines s'installèrent aussi au sein de la colonie française. Dans une part encore plus faible, d'autres ethnies ont participé à la colonisation de la Nouvelle-France. Marcel Fournier recense 36 Africains, 6 Antillais et un Asiatique<sup>17</sup>.

La Nouvelle-France est officiellement de confession catholique. Pour ce qui est des religions, la colonie est à l'image du Royaume de France : la plupart des arrivants sont catholiques. Cependant, comme l'écrit Leslie Choquette, ces personnes catholiques ne sont pas forcément pieuses. Certaines sont même peu prédisposées à une dévotion rigoriste. Il existe chez ces arrivants une certaine indifférence auprès des autorités ecclésiastiques et des comportements rejetés par l'Eglise<sup>18</sup>. Des religieux sont demandés alors pour essayer de rétablir un ordre et une véritable éducation catholique pour ces Français se livrant parfois « dans la débauche ». Une part de ces religieux sont venus prêcher la foi et convertir les Amérindiens afin d'augmenter le nombre de fidèles au Canada.

853 protestants viennent aussi s'installer en Nouvelle-France malgré une interdiction de 1627 interdisant aux huguenots de s'établir au Canada français<sup>19</sup>. Les protestants sont vus comme des hérétiques qu'il ne faut pas autoriser à venir s'installer

---

<sup>15</sup> Voir en annexe, la *carte des origines provinciales des émigrants de la Nouvelle-France*, p. 181.

<sup>16</sup> MARIE DE L'INCARNATION, MARIE DE L'INCARNATION, *Lettres de la vénérable mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, divisée en deux parties*, Paris, édité par Claude Martin et Louis Billaine, 1681, partie 2, lettre 81, p. 634.

<sup>17</sup> FOURNIER Marcel, *op. cit.*, p. 32-36.

<sup>18</sup> CHOQUETTE Leslie, « Population - Immigration », *op. cit.*

<sup>19</sup> BÉDARD Marc-André, *op. cit.*, p. 328.

dans la colonie française, comme le témoigne la demande de l'évêque de Québec en 1661<sup>20</sup>. Pour illustrer ces propos, nous pouvons nous appuyer sur les *Relations* de Jésuites où l'on retrouve des passages de critiques envers les communautés protestantes. Par exemple, dans une lettre de la Révérende Mère Supérieure des Religieuses Hospitalières de Québec, celle-ci se dit « remplie de joie et d'admiration » lorsque des « huguenots fort malades & fort obstinez en leur fausse croyance » meurent par « la grâce de Dieu<sup>21</sup> ». Malgré les diverses interdictions plusieurs centaines de protestants migrent en Nouvelle-France. À partir de 1676, les protestants sont autorisés à séjourner et parfois même à s'installer définitivement dans la colonie. Après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, les protestants n'émigrent pas au Canada puisqu'il ne souhaitent pas retrouver le même climat d'hostilité que celui qui domine en France. Les protestants reviennent en Nouvelle-France qu'à partir des années 1715-1716, après la mort du roi et le début d'une conduite plus laxiste envers eux. Ces protestants sont pour beaucoup des étrangers venant principalement d'Hollande et d'Angleterre. Les protestants français viennent en majorité du Sud-Ouest de la France avec une part de 72 %<sup>22</sup>. N'appartenant pas à la même Église réformée, plusieurs confessions sont présentes en Nouvelle-France tel que les calvinistes pour les Français, les luthériens pour les Allemands et les anglicans pour les Anglais. À l'image de la France, les protestants subissent toutes sortes de mesures qui parfois aboutissent, afin de les forcer à adhérer au catholicisme. Les autorités passent par le contrôle du culte de catholique chez ces familles. Certaines lettres ordonnent l'utilisation du système de dragonnade pour forcer les habitants à se convertir mais les historiens ne sont pas totalement en mesure de savoir si l'ordre fut appliqué<sup>23</sup>. L'abjuration était demandé à tous et selon Marc-André Bédard celles-ci sont concluantes pour 256 cas<sup>24</sup>.

En revanche, aucun juif ne peut officiellement s'établir dans la vallée du Saint-Laurent jusqu'à la fin de la Nouvelle-France. Pierre Anctil écrit tout de même qu'il est

---

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 326.

<sup>21</sup> MARIE DE SAINT-BONAVENTURE DE JÉSUS, Lettre de la révérende Mère Supérieur des Religieuses Hospitalières de Kebec en la Nouvelle France, 03/10/1666, p. 8-9. In : LE MERCIER François, *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des pères de la compagnie de Jésus en la Nouvelle France, aux années mil six cent soixante cinq, & mil six cent soixante six*, Paris, édité par Sébastien Cramoisy, 1667.

<sup>22</sup> BÉDARD Marc-André, *op. cit.*, p. 329-331.

<sup>23</sup> La dragonnade est une méthode utilisée en France pour forcer les protestant à se convertir. Des familles protestantes étaient obligées d'héberger des soldats chez eux. Ces cohabitations aboutissaient souvent sur de la violence afin que la famille se convertisse.

<sup>24</sup> BÉDARD Marc-André, *op. cit.*, p. 338-344.

possible que certains juifs aient pu passer à travers les interdictions du Royaume de France, en ne déclarant pas leur identité et leurs origines, lors de leur installation à Québec ou Montréal avant 1763<sup>25</sup>. Leslie Choquette le confirme en citant quelques noms de personnes venues habiter bien avant la fin de la période du Régime français comme Joseph Da Silva, dit le Portugais, un créancier des autorités de la Nouvelle-France vivant à Montréal et qui était probablement juif<sup>26</sup>.

Le profil des personnes qui partent pour la Nouvelle-France que nous venons d'établir peut maintenant être divisé en deux. Comme nous allons le voir deux types de migrations sont effectuées avec pour finalité une installation temporaire ou bien définitive.

## B. Deux types de migrations

Seulement 10 000 colons sont vus comme des « colons fondateurs » ayant contribué fortement à la colonie par la main d'œuvre mais surtout démographiquement grâce aux naissances des premiers franco-canadiens. Mais il ne faut pas oublier que ce sont bien 30 000 personnes qui sont venues au cours de toute la période française.

Une grande part des individus sont « des engagés » pour la colonie. Ils représentent environ 20 % des migrations pour la Nouvelle-France et on en estime leur nombre à environ 3 900 personnes durant le XVII<sup>e</sup> siècle d'après les chiffres de Paul-Emile Renaud<sup>27</sup>. 2 600 engagés sont arrivés au XVII<sup>e</sup> siècle et près de 1 300 au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>. En traversant l'Atlantique, ils sont assurés de trouver un emploi en Nouvelle-France mais ont l'obligation de l'effectuer sur plusieurs années afin de contribuer au développement colonial. Bien souvent le contrat des engagés dure trois ans, leur valant le surnom de « Trente-six ». Parfois cet engagement peut atteindre les cinq ou six ans<sup>29</sup>. Marie de l'Incarnation l'écrit :

---

<sup>25</sup> ANCTIL Pierre, « L'histoire des Juifs du Québec : Premiers arrivants et fondateurs ». In : HISTOIRE CANADA. [en ligne]. Edité par la Société d'Histoire Canada. Dernière mise à jour le 25/03/2019. [Consulté le 10/04/2019]. <https://www.histoirecanada.ca/consulter/enseignement/l-histoire-des-juifs-du-quebec-premiers-arrivants-et-fondateurs>.

<sup>26</sup> CHOQUETTE Leslie, « Population - Immigration », *op. cit.*

<sup>27</sup> BESSIÈRE Arnaud, « Population - Groupe sociaux » in MUSÉE VIRTUEL DE LA NOUVELLE-FRANCE [en ligne]. Edité par le Musée Canadien de l'Histoire. Dernière mise en 2019. [Consulté le 12/04/2019]. <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/population/groupe-sociaux/>.

<sup>28</sup> BOLEDA Mario, *op. cit.*, p. 167.

<sup>29</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 214-216.

« Nous faisons venir de France nos artisans qu'on loue pour trois ans ou plus<sup>30</sup> ». On promet aux artisans le titre de maître ou pour les autres travailleurs : du bois, des outils et des animaux. Une prime d'engagement peut être perçue par les migrants. Durant son contrat, l'engagé est logé, nourri et vêtu. Ces Français partis travailler au Canada ont été recrutés par des marchands, dans les ports d'embarquement pour la colonie ou parfois à Paris. Peu à peu les engagements sont de plus en plus réglementés par les autorités. Elles imposent à partir d'août 1707 ces conditions suivantes : « Les engagés auront au moins 18 ans, et ne pourront être plus âgés de 40, ils seront de la grandeur au moins de 4 pieds, et en état de travailler<sup>31</sup> ». Ces engagés sont à l'image du profil type des « migrations fondatrices » pour la Nouvelle-France : des jeunes hommes ayant la vingtaine, célibataires, mobiles et provenant de l'Ouest du Royaume de France<sup>32</sup>.

Le groupe le plus important d'engagés pour la colonie est celui des militaires. Le plus célèbre envoi de soldat est celui du régiment de Carignan-Salières qui débarque à Québec entre 1665 et 1668, composé de plus de 1 300 soldats français pour combattre l'Iroquois<sup>33</sup>. Tous les militaires comptent pour plus de la moitié du nombre de migrants partis pour la Nouvelle-France<sup>34</sup>. Cette grande majorité des troupes ne restèrent pas dans la colonie et repartirent dans leur pays d'origine. Pour tenter de faire rester les soldats en Nouvelle-France, les autorités leurs promettaient de gagner des gratifications ou de recevoir des jours de congés<sup>35</sup>. Le but recherché était l'établissement définitif dans la colonie et le mariage avec une Française. Seulement 400 soldats provenant du régiment de Carignan-Salières s'installent définitivement dans la vallée laurentienne. Une nouvelle période d'envoi de militaires a lieu après de nouvelles attaques anglaises et iroquoiennes envers la colonie. Entre 1683 et 1715, c'est entre 3 000 et 3 500 militaires de la Compagnie franche de la Marine qui arrivent en Nouvelle-France afin d'aider les colons. Les autorités espéraient surtout que ces soldats souhaitent s'établir et participer au développement démographique à la manière du régiment de Carignan-Salières. Mais les divers conflits rendent cette stratégie impossible puisque les soldats combattent et ne peuvent alors pas séjourner lors des congés sur les bords du Saint-Laurent et se trouver une femme. Finalement, 700 d'entre eux décident de rester dans la région québécoise mais le nombre

---

<sup>30</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 31, p. 384.

<sup>31</sup> CHARBONNEAU Hubert et LANDRY Yves, « La politique démographique en Nouvelle-France », *Annales de Démographie Historique*, 1979, p. 32.

<sup>32</sup> Voir la partie précédente.

<sup>33</sup> LANGLOIS Michel, *op. cit.*, p. 62.

<sup>34</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 216.

<sup>35</sup> LANGLOIS Michel, *op. cit.*, p. 62.

aurait pu être largement plus élevé sans la multitude de tous ces conflits<sup>36</sup>. Mario Boleda, en prenant en compte les recherches de Louise Dechêne, Pierre-Georges Roy ou encore Benjamin Sulte, arrive à la conclusion que durant tout le Régime français entre 1600 et 1763, estime que l'immigration militaire totalise environ 13 000 individus, dont environ 6 345 personnes entre 1608 et 1719<sup>37</sup>.

De façon plus permanente afin de permettre un développement démographique de la colonie, la France envoie des filles à marier. Une première période d'envoi de femmes se fait sous le gouvernement des Cent Associés entre 1634 et 1662. On compte notamment des futures épouses, des mères, des marchandes et des religieuses comme le Séminaire de Saint-Sulpice ou bien l'Hôtel Dieu de Montréal. Très peu de femmes décidèrent de partir de l'autre côté de l'Atlantique. Le rapport hommes-femmes étaient très déséquilibré, oscillant entre 200 et 300 % en faveur pour la masculinité. En 1663, le roi prend en charge la colonie et commence une nouvelle période d'envoi de femmes. Celles-ci sont dénommées par le célèbre qualificatif « Filles du Roy », employé pour la première fois par Marguerite Bourgeoys, religieuse fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame des jeunes filles. Pour la plupart, les femmes étaient des émigrantes volontaires même si cela n'était pas toujours vrai<sup>38</sup>. Leur recrutement et frais de voyages sont pris en charge par le roi. Il accorde à chacune d'elle une somme de 100 livres. Parfois, on leur accorde 50 livres tournois de dot royale afin d'encourager les hommes à se marier rapidement. On leur offre un coffre de vêtements et du matériel de couture. En tout, ce sont 800 « Filles du Roy » qui s'établissent en Nouvelle-France entre 1663 et 1673. Elles sont toutes âgées de 16 à 40 ans. Elles viennent principalement de la Normandie, de la région parisienne et pour le reste de l'Ouest français. Ce sont des célibataires, des orphelines ou bien des jeunes veuves<sup>39</sup>. C'est notamment grâce à ces Filles du Roy que Colbert souhaite faire inciter les soldats du régiment Carignan-Salières à se marier et s'établir en Nouvelle-France<sup>40</sup>. Pierre Boucher décrit leur tâche qui « consiste dans le soin de leurs ménages, a nourrir & à penser leurs bestiaux; car il y a peu de servantes icy : ainsi les femmes sont contraintes de faire leur ménages elles-mêmes<sup>41</sup> ». Enfin, sur les 2 000 femmes ayant immigré au Canada, certaines n'étaient pas destinées à se marier et elles exercèrent

---

<sup>36</sup> SÉVIGNY André, *op. cit.*, p. 10-13.

<sup>37</sup> BOLEDA Mario, *op. cit.*, p. 163-165.

<sup>38</sup> CHARBONNEAU Hubert et LANDRY Yves, *op. cit.*, p. 36.

<sup>39</sup> GINGRAS Marie-Ève, *op. cit.*, p. 19-22.

<sup>40</sup> SÉVIGNY André, *op. cit.*, p. 10-11.

<sup>41</sup> BOUCHER Pierre, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite Canada*, Paris, édité par Florentin Lambert, 1664, p. 163.

différents métiers notamment les religieuses qui deviennent des maitresses d'école, sages-femme ou des missionnaires.

Les autres métiers sont fortement demandés afin d'aider à bâtir et développer la colonie. Les architectes, maçons, tailleurs de pierres, charpentiers, bûcherons et menuisiers forment le plus gros groupe d'artisans ayant immigré en Nouvelle-France. Leurs activités permettent l'édification des bâtiments de la colonie tels que les édifices publics, les églises, les fortifications, les moulins et les résidences des futurs colons. Les talents des menuisiers servent aussi pour la construction du mobilier. Les tonneliers permettent de créer les principaux contenants pour le vin, poissons, huiles, légumes et céréales. Les artisans du métal sont le deuxième contingent d'artisans le plus important à venir en Nouvelle-France. Ce sont des charrons, chaudronniers, serruriers, armuriers, taillandiers et forgerons qui proviennent de cet artisanat. Ils permettent essentiellement la conception d'armes et d'outils. Les métiers exploitant le domaine de l'alimentation sont également fortement sollicités comme les bouchers, boulangers, meuniers et fariniers afin que toutes les personnes résidant dans la colonie puissent être bien nourries. D'autres corps de métiers essentiels pour la vie des habitants sont priés de venir s'établir comme les sabotiers, tisserands, tailleurs d'habits, couturiers et tanneurs. Enfin une faible part de métier « de luxes » s'installent à Québec ou Montréal comme des perruquiers, sculpteurs, tapissiers et orfèvres. Ces derniers sont très peu demandés puisque la plupart des habitants tentent d'abord de survivre et ne peuvent se payer leurs services. Néanmoins, ils peuvent être profitables pour les seigneurs et riches bourgeois souhaitant se démarquer des petites gens qui peuplent la colonie. Ils sont aussi la garantie de retrouver des éléments qui existent en France pour une population plus aisée. Leur immigration est plus que bénéfique pour la colonie grâce à leur richesse<sup>42</sup>. Mais selon Pierre Boucher en 1664 : « le pays icy n'est pas encore propre pour les personnes de condition qui sont extrêmement riches, parce qu'ils n'y rencontreroient pas toutes les douceurs qu'ils font en France<sup>43</sup> ».

Un autre groupe d'individus conséquent est celui du clergé. Celui-ci n'avait été que très peu étudié sur le plan quantitatif jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs historiens se sont penchés sur cette étude comme Ivanhoë Caron qui estime à 298 le nombre de religieux venus en Nouvelle-France au cours du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. Louis Pelletier lors d'une nouvelle

---

<sup>42</sup> BESSIÈRE Arnaud, *op. cit.*, *passim*.

<sup>43</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 158.

<sup>44</sup> CARON Ivanhoë, « Liste des prêtres séculiers et religieux qui ont exercé le Saint-Ministère au Canada (1604-1699) », *Bulletin des recherches historiques*, mars-octobre 1941, volume 47, numéro 3-10, p. 35-44. In : BOLEDA Mario, *op.cit.*, p. 168.



étude compte 717 religieux et 57 religieuses venus émigrer au Canada avant 1760. Il dénombre 359 hommes et 56 femmes au XVII<sup>e</sup> siècle puis 358 hommes et seulement une femme de 1700 à 1760<sup>45</sup>. Comme nous le verrons par la suite, ces religieux et religieuses sont fortement demandés afin de répondre aux besoins spirituels et sociaux pour le développement de la petite Église coloniale de Nouvelle-France. Jésuites, Récollets, Ursulines et Hospitalières émigrent durant toute la période française. Alors que les femmes contribuent à la formation des couvents sur le sol canadien comme Marie de l'Incarnation, les hommes choisissent principalement la voie de la mission au sein des tribus amérindiennes tels que Jérôme Lalemant ou le père Paul Le Jeune<sup>46</sup>.

Il existe une part de personnes ayant été forcées à émigrer en Nouvelle-France. La plupart sont arrivées majoritairement hors de notre période étudiée (1608-1715) entre 1722 et 1749. Il faut tout de même les mentionner : ce sont 598 prisonniers aussi appelés faux-sauniers ou « fils de famille » qui sont déportés en Nouvelle-France<sup>47</sup>. Aussi, 455 prisonniers provenant des colonies anglo-américaines furent déportés entre 1608 et 1763 vers la colonie française. Ces personnes sont bien souvent des personnes capturées par les Français lors des guerres coloniales<sup>48</sup>. Enfin, il existait quelques esclaves emmenés de force au Canada. Entre 1689 et 1713, Marcel Trudel recense treize esclaves africains vendus en Nouvelle-France<sup>49</sup>.

Enfin d'autres individus ne sont que de passage dans la colonie et ne s'installent pas au Canada. Certains n'hivernent même pas et ne restent que durant la belle saison. Ce sont principalement des explorateurs, des voyageurs, des personnes de passage avant de se diriger vers une autre destination comme les colonies anglaises ou bien américaines. Enfin, des artistes comme des peintres se sont aussi rendus quelques temps au Canada. On compte plusieurs religieux peintres comme le révérend Jean Péron qui « est assez bon peintre et qui fait des merveilles avec ses tableaux » d'après Marie de l'Incarnation<sup>50</sup>. Un autre jésuite s'est adonné à la peinture : Claude Chauchetière arrivant au cours des années 1670<sup>51</sup>. Le

---

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 168-169.

<sup>46</sup> PELLETIER Louis, *Le clergé en Nouvelle-France : étude de démographie historique et répertoire biographique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993.

<sup>47</sup> BOLEDA Mario, *op. cit.*, p. 169. LÉSSARD Rénaud, « Les faux sauniers déportés au Canada : le cas de Jean Chassé », *Cap-aux-Diamants*, printemps 1995, numéro 41, p. 80.

<sup>48</sup> FOURNIER Marcel, *op. cit.*, p. 32-36.

<sup>49</sup> TRUDEL Marcel, *Deux siècles d'esclavage au Québec*, Québec, Bibliothèque québécoise, 2009, p. 37.

<sup>50</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 120, p. 274.

<sup>51</sup> CLOUTIER Nicole et GAGNON François-Marc, *Premiers peintres de la Nouvelle-France, Tome 1*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 1976, p. 29-41.

frère Claude Lefrançois, aussi appelé le Frère Luc, séjourne en Nouvelle-France durant 16 mois afin de peindre plusieurs tableaux pour les communautés religieuses<sup>52</sup>.

Après avoir établi un profil de ces personnes parties de l'autre côté de l'Atlantique, nous nous renseignerons sur les acteurs de leur prises de connaissances avec la Nouvelle-France. Divers auteurs ont contribué à ces migrations par l'écriture de leur œuvres. Mais ce ne sont pas les seuls écrits qui circulent au sein du Royaume, d'autres types comme la presse ou la correspondance peuvent donner des nouvelles de la Nouvelle-France.

---

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 55-90.



## Chapitre 2 - La place de l'écrit dans l'information de la Nouvelle-France.

Il est indéniable que l'écrit, que ce soit des œuvres littéraires, des périodiques ou des lettres, a façonné les représentations de la colonie. Toutes les caractéristiques et nouvelles sont connues par une partie de la population française les poussant alors à partir ou bien fuir la colonie. Cela est admis par Peter Moogk qui écrit : « The pull of opportunities in the New World must be publicized in print, through private letters or by émigrant recruiters<sup>53</sup> ».

### A. Les ouvrages

Diverses productions sont écrites au Canada puis publiées en France durant toute l'occupation française en Amérique du Nord. On peut les dissocier sous diverses appellations comme des récits de voyages et découvertes, des relations de religieux, des histoires sur la colonie ou des récits fictifs comme du théâtre ou des poèmes. Tous ces récits servent à la même chose : faire découvrir auprès des Français, par d'abondantes descriptions, la Nouvelle-France afin d'attirer leur attention sur la colonie. D'autres servent à se glorifier et inscrire son nom dans l'histoire<sup>54</sup>. La première presse d'information permet elle aussi de diffuser quelques informations relatives à la colonie.

Les récits de voyage sont la première forme que l'on trouve écrite au Canada. Il est défini par Réal Ouellet comme « un texte hétéroclite ou fragmenté avec une diversité formelle extrême. Il peut être présenté sous la forme de lettres, de mémoires, de dialogues, d'annales ou de journaux, un récit d'aventure, un inventaire de curiosités et une réflexion de voyageur<sup>55</sup> ». Jacques Cartier est le premier à publier ses *Brief Récit & succincte Narration de la navigation es ysles de Canada* après ses voyages de 1534 et 1535<sup>56</sup>. Après les ratés de ses dernières missions, il faut ensuite attendre le début du XVII<sup>e</sup> siècle pour que des nouvelles missions d'explorations soient entreprises au

---

<sup>53</sup> MOOGK Peter, *op. cit.*, p. 503.

<sup>54</sup> LEMIRE Maurice, *op. cit.*, p. 28.

<sup>55</sup> OUELLET Réal, *op. cit.*

<sup>56</sup> CARTIER Jacques, *op. cit.*

Canada et avec elles de nouveaux récits de voyage. Champlain est le suivant à produire des récits d'explorations entre les années 1603 et 1632. Les trois principaux ouvrages sont publiés en 1613, 1619 et 1632<sup>57</sup>. On découvre ses explorations, la fondation de Québec et ses visites au sein des tribus amérindiennes depuis son premier départ de Honfleur. Ses écrits posent la base pour toutes les expéditions suivantes et beaucoup de personnes les ont lus<sup>58</sup>. D'autres ouvrages viennent ensuite prenant la forme d'une histoire de la colonie. Marc Lescarbot est le premier Français à publier une *Histoire de la Nouvelle-France*<sup>59</sup>. L'historien officiel de la Nouvelle-France, comme il aime se nommer, compile les récits de voyages déjà écrits tout en s'appuyant sur sa propre expérience lors de sa venue dans la colonie française durant les années 1606 et 1607<sup>60</sup>. En 1664, le gouverneur de Trois-Rivières, Pierre Boucher publie son *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France*<sup>61</sup>. Il cherche à faire découvrir ce territoire lointain et à obtenir une aide de main d'œuvre, des fonds monétaires, de l'immigration ou encore une armée pour se défendre face aux ennemis. À la fin de son récit, Pierre Boucher répond aux questions que les Français se posent par rapport à la colonie pour défendre les intérêts de la Nouvelle-France. D'autres récits d'exploration sont publiés par plusieurs pères religieux qui accompagnent des explorateurs. Ils décrivent les expéditions entreprises vers le sud de l'Amérique du Nord. Cela les mène à suivre le Mississippi jusqu'à son embouchure : le père Henri Hennepin en 1683, 1697 et 1698, le sulpicien Jean Cavelier ou encore Chrestien Leclercq en 1691. Enfin, un des derniers explorateurs de la période est le baron de Lahontan, qui publie plusieurs récits de son exploration du continent, tentant de faire découvrir la colonie française à toute l'Europe. Son oeuvre est notamment intéressante car il est un des premiers Français à établir une critique<sup>62</sup>.

---

<sup>57</sup> CHAMPLAIN Samuel (de), *Les voyages du sieur de Champlain saintongeais, capitaine ordinaire pour le roi en la marine, divisés en deux livres*, édition par THIERRY Eric, *Voyages de la Nouvelle-France, Explorations de l'Acadie, de la vallée du Saint-Laurent, rencontres avec les autochtones et fondation de Québec, 1604-1611*, Cosmopole, Cahors, 2001. CHAMPLAIN Samuel de, *Voyages et découvertes faites en la Nouvelle-France, depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618*, Paris, édité par Claude Collet, 1619. CHAMPLAIN Samuel de, *Les Voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada, fait par le Sieur de Champlain Xaintoingeois, Capitaine pour le Roy en la Marine du Ponant, & toutes les Descouvertes qu'il a faites en ce pais depuis l'an 1603, jusque en l'an 1629*, Paris, édité par Claude Collet, 1632.

<sup>58</sup> LEMIRE Maurice, *op. cit.*, p. 28.

<sup>59</sup> LESCARBOT Marc, *Histoire de la Nouvelle France : contenant les navigations, découvertes, & habitations faites par les françois es Indes Occidentales & Nouvelle France*, Paris, édité par Adrian Perier, 1617.

<sup>60</sup> LACHANCE Isabelle, *op. cit.*, p. 39-42.

<sup>61</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*

<sup>62</sup> LAHONTAN Louis Armand de Lom d'Arce, *Nouveaux voyages de M. le baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale*, La Haye, édité par les frères L'Honoré, 1703.

## Homogénéité et récurrence des sujets traités au sein des récits de la « Bibliothèque de la Nouvelle-France » par les auteurs de notre corpus

Auteurs	Traversée de l'Atlantique	Explorations	Abondance des ressources	Mode de vie des Amérindiens	Climat	Vie quotidienne des colons	Le manque d'habitants	Attaques des Iroquois	Attaques des Anglais	Conversion des Sauvages
Samuel de Champlain	xx	xxx	xxx	xxx	xx	xxx	xx	xxx	x	xx
Marc Lescarbot	x	xxx	xxx	xxx	x	x	-	x	x	x
Marie de l'Incarnation	xxx	x	xx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	x	xxx
Paul Le Jeune	xxx	-	x	xx	x	xx	-	x	xxx	xxx
Pierre Boucher	-	xxx	xxx	xxx	xx	xx	xxx	x	x	x
Le baron de Lahontan	-	x	xxx	xxx	x	x	-	xxx	x	-
François Le Mercier	-	-	-	-	-	-	-	xxx	-	xxx
Jérôme Lalemant	-	-	-	-	x	-	-	xxx	-	xxx

### Légende

-	Absence	x	Allusion ou mention seulement	xx	Traité rapidement ou de manière incomplète	xxx	Sujet traité
---	---------	---	-------------------------------	----	--	-----	--------------

Pour notre étude, un tableau fut créé pour voir la récurrence et l'homogénéité des sujets principaux traités au sein des récits de la Bibliothèque de la Nouvelle-France<sup>63</sup>. Nos récits de voyage et d'histoire de la Nouvelle-France étudiés semblent être représentatifs des autres ouvrages ne faisant pas partis de notre corpus de sources. L'exploration, l'abondance des ressources, la description des modes de vie des Amérindiens et les attaques des Iroquois sont les sujets les plus récurrents et les plus traités en ce qui concerne les récits de voyage (ici ceux de Samuel de Champlain, de Marc Lescarbot et du baron de Lahontan). Les « *Histoire* » de la Nouvelle-France notamment celle de Pierre Boucher semble traiter particulièrement des explorations, des ressources disponibles, du climat et du mode de vie des Amérindiens mais aussi des colons français.

Les écrits de religieux viennent ensuite comme l'une des plus grosses productions écrites durant la période. Les premiers religieux à écrire sur la Nouvelle-

<sup>63</sup> Voir tableau ci-dessus.

France sont les Jésuites avec leurs *Relations* pour inciter les fidèles à donner des aumônes afin de les aider dans leurs missions de conversion des Amérindiens. Chaque année, chaque missionnaire parti en missions doit rédiger un rapport à son supérieur. Ce dernier regroupe et synthétise les textes pour les publier dans un seul ouvrage tous les ans entre 1632 à 1672. Les plus célèbres jésuites à se livrer à ces *Relations* sont les pères Paul Le Jeune, Jérôme Lalemant, Paul Ragueneau ou encore Jean de Brébeuf<sup>64</sup>. D'autres groupes de religieux tentent de montrer l'importance de l'apostolat, notamment les Récollets ayant fui la colonie lors de l'occupation anglaise en 1632. Le père Gabriel Sagard est l'homme sur qui repose cette nouvelle mission durant la période où les Récollets ne peuvent investir la colonie. Il publie deux ouvrages importants tels que *Le grand voyage du pays des Hurons* ou encore une *Histoire du Canada* relatant l'histoire des missions franciscaines. De retour au Canada en 1672, ils produisent également leurs propres *Relations*. Enfin au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, les Sulpiciens écrivent d'autres ouvrages comme Xiste Le Tac en 1689 avec son *Histoire chronologique de la Nouvelle-France* ou François Dollier de Casson et son *Histoire de Montréal*. Les récits de religieux traitent essentiellement de la conversion des Amérindiens, des descriptions de leur mode de vie et des attaques à répétition des Iroquois, comme on le peut le voir sur notre tableau.

Il est indispensable de classer dans la catégorie des écrits de religieux les *Lettres de la vénérable mère Marie de l'Incarnation*. Les lettres de la Mère supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, échangées entre 1634 et 1671, sont regroupées en deux parties par son fils Claude Martin après la mort de celle-ci. Elles évoquent son quotidien au sein de la colonie qui se base essentiellement sur la conversion des Amérindiens et son expérience spirituel de mystique pour se rapprocher de Dieu. Comme le montre notre tableau, ses lettres possèdent néanmoins toutes les caractéristiques d'un récit de voyage. On apprend de nombreuses indications géographiques sur la colonie, des descriptions détaillées de la faune et la flore, du climat, de la vie amérindienne et plus largement de la vie quotidienne au sein de la

---

<sup>64</sup> PASCHOUD Adrien, « Aborder les *Relations jésuites* de la Nouvelle-France (1632-1672) : Enjeux et perspectives », *Arborescences*, mai 2012, numéro 2, p. 1-11.

Nouvelle-France<sup>65</sup>. Elle met aussi en avant le manque d'habitants, les attaques récurrentes des Iroquois et des Anglais<sup>66</sup>.

La littérature de la Nouvelle-France se compose aussi de poèmes ou de pièces de théâtre. Les *Muses de la Nouvelle-France* et le *Théâtre de Neptune* sont des œuvres écrites par l'historien Marc Lescarbot durant son séjour au Canada. Ce sont des vers exaltant la colonie, les ressources qu'elle possède ou encore la beauté de l'environnement. Au sein de son ouvrage est publié le *Théâtre de Neptune*, une pièce jouée sur l'eau pour fêter un retour d'exploration de Jean de Poutrincourt, fondateur de la colonie Port-Royal. Cette pièce fut interprétée par les colons et les Amérindiens Micmacs. Il s'agit de la première pièce de théâtre jouée en Amérique du Nord<sup>67</sup>. D'autres œuvres existent comme *La réception de Monseigneur Le Vicomte d'Argenson* écrite en 1657 pour la venue de l'homme du même nom, qui est un mélange de pièce de théâtre et de divertissement dialogué<sup>68</sup>. L'auteur Jack Warwick ajoute le genre « des œuvres de circonstances » créé au sein de la colonie. Il cite des oraisons funèbres prononcées en Nouvelle-France notamment lors des morts de Louis de Buade de Frontenac ou de François de Montmorency-Laval. Des chansons sont aussi écrites et chantées par des soldats<sup>69</sup>.

Toutes les publications du récit de voyage aux *Relations* de religieux en rapport avec la colonie ont fortement influencé la vision des Français sur la vie possible de l'autre côté de l'Atlantique. La plupart des ouvrages sont édités et publiés à Paris comme l'informe systématiquement la première de couverture. Les ouvrages relatifs à la Nouvelle-France envahissent le marché du livre français aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. D'après Yves Landry, les historiens ont souvent sous-estimé l'abondance de toutes ces publications<sup>70</sup>. Selon Henri-Jean Martin durant les années 1630 à 1660 l'intérêt des lecteurs français s'est éloigné des œuvres relatives à l'Orient pour se focaliser sur le

---

<sup>65</sup> Voir *Tableau des homogénéité et récurrences des sujets traités au sein des récits de la « Bibliothèque de la Nouvelle-France »*, p. 44.

<sup>66</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, *passim*.

<sup>67</sup> LEMIRE Maurice, *op. cit.*, p. 42. LESCARBOT Marc, *Les muses de la Nouvelle-France, à Monseigneur le Chancelier*, Paris, édit par Jean Millot, 1612.

<sup>68</sup> LACOURCIÈRE Luc, « La réception de Monseigneur le Vicomte d'Argenson par toutes les nations du païs de Canada à son entrée au Gouvernement de la Nouvelle-France », *Les Cahiers des dix*, 1979, numéro 42, p. 175-199.

<sup>69</sup> WARWICK Jack, *op. cit.*, p. 259-262.

<sup>70</sup> LANDRY Yves, *op. cit.*, p. 481-500.



Canada. Les récits de voyage traitant de la Nouvelle-France se répandent sur le marché et les réimpressions d'ouvrages sur l'Orient cessent brusquement dans les années 1630. La politique coloniale de Richelieu serait à l'origine de cet attrait soudain<sup>71</sup>. Après les années 1660 l'intérêt pour la Nouvelle-France semble s'amoinrir, passant de 40 publications inédites durant les années 1650 à seulement 4 en 1700 alors que celui pour la Perse, la Turquie, l'Inde et surtout la Chine augmentent<sup>72</sup>. Un article du *Mercure Galant* décrit aussi le succès que remporte les récits de voyage et d'histoire américaine : l'intérêt des Français pour ces ouvrages seraient beaucoup plus importants contrairement aux histoires de la métropole<sup>73</sup>.

Toujours d'après Henri-Jean Martin, des œuvres comme l'*Histoire Naturelle* de Pierre Boucher auraient eu une plus faible influence que les *Voyages* de Champlain qui sont les titres les plus connus. Tout explorateur pour le Canada a déjà feuilleté les pages du « père de la Nouvelle-France » d'après Maurice Lemire<sup>74</sup>. D'ailleurs cela est visible à diverses reprises : Pierre Boucher au début de son ouvrage écrit « qu'il ne vous dira quasi rien qui n'aye déjà esté dit par cy devant, & que vous puissiez trouver dans les *Voyages* du Sieur de Champlain » indiquant que ses écrits sont bien connus et diffusés<sup>75</sup>. Les autres récits d'explorateurs cités auparavant, ceux de Marc Lescarbot ou du baron de Lahontan, ont connu un franc succès auprès des Français et même plusieurs rééditions. *Les Nouveaux Voyages de Mr. le Baron de Lahontan* sont réédités onze fois entre 1704 et 1741, par exemple<sup>76</sup>. Les *Relations* connaissent un grand succès étant lues et répandues dans les établissements jésuites qui accueillent plus de 15 000 écoliers en 1640 ou encore publiées au sein de la presse française. Ce sont ainsi 15 000 écoliers potentiels qui apprennent à connaître la Nouvelle-France puis à en parler à leur entourage. Yves Landry explique que pendant bien longtemps les historiens ont pensé qu'ils avaient eu un tirage limité mais selon James McCoy les chiffres doivent être revus à la hausse et ceux-ci prouveraient un évident succès<sup>77</sup>. Les livres de ces

---

<sup>71</sup> MARTIN Henri-Jean, *op. cit.*, tome 1, p. 211-212.

<sup>72</sup> *Ibid.*, tome 2, p. 1073.

<sup>73</sup> LE MERCURE GALANT, Paris, édité au palais, numéro de novembre 1699, p.44-49.

<sup>74</sup> LEMIRE Maurice *op. cit.*, p. 28.

<sup>75</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, Avant-Propos, p. 5.

<sup>76</sup> LANDRY Yves, *op. cit.*, p. 493.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 493.

religieux connaissent un immense succès de 1632 jusqu'en 1655 avant que l'attention des Français pour la Nouvelle-France retombe peu à peu comme décrit précédemment.

La plupart des œuvres tiennent à demander l'aide de la France pour envoyer des colons pour le bon développement de la colonie. Il est donc fortement possible que toutes ces publications aient influencé la perception des Français pour la Nouvelle-France, contrairement à ce que pouvait penser l'historien Peter Moogk. Il écrivit que les publications relatives à la Nouvelle-France jouèrent un rôle moindre sur la prise de connaissance de la colonie par la population française<sup>78</sup>. Cependant à quel point peut-on dire que les publications relatives à la Nouvelle-France ont-elles pu être diffusées au sein du Royaume de France ? En ce qui concerne les *Relations*, celles-ci furent rééditées à plusieurs reprises par le célèbre libraire-imprimeur Sébastien Cramoisy qui était chargé de les répandre dans le Royaume<sup>79</sup>. En effet, Cramoisy avait été un membre de la Compagnie des Cent Associés, constituée par Richelieu et devait mettre le Canada en valeur par plusieurs moyens dont ici, en diffusant les écrits<sup>80</sup>. À Paris durant le XVII<sup>e</sup> siècle, on compte environ 150 boutiques de libraires et aussi 75 ateliers typographiques. Outre les librairies et imprimeries destinées aux classes plus bourgeoises, on compte énormément de « libraires étalants » plus pauvres et vendant des livres d'occasion sur les quais de Paris destinant leurs livres à un public beaucoup plus large grâce à des « prix cassés<sup>81</sup> ». Les multiples imprimeries éparpillées au sein du Royaume ont pu contribuer à cette grande diffusion mais plus tardivement. Les nouveaux ouvrages sont rarement édités en province, les maisons d'éditeurs préférant Paris. Il faut attendre que ces ouvrages soient tombés dans le domaine public afin d'avoir une réimpression provinciale.

Les livres sont ensuite diffusés grâce au colportage, sur de longues distances par les colporteurs. Ils se vendent au sein des campagnes, particulièrement dans les rues de bourgs, marchés et foires. Par exemple les livres de la Bibliothèque Bleue troyenne diffusaient plusieurs dizaines d'ouvrages en Champagne notamment<sup>82</sup>. Ces livres se propagent dans toute la France mais sans doute plus dans le nord que dans le sud à

---

<sup>78</sup> MOOGK Peter, *op. cit.*, p. 463-505 ; cité par LANDRY Yves, *op. cit.*, p. 489.

<sup>79</sup> MARTIN Henri-Jean, *op. cit.*, tome 21, p. 339-341.

<sup>80</sup> MARTIN Henri-Jean, *Le Livre français sous l'Ancien Régime*, Nantes, Promodis, 1987, p. 45.

<sup>81</sup> MARTIN Henri-Jean, « L'édition parisienne au XVII<sup>e</sup> siècle : quelques aspects économiques », *Annales*, 1952, 7-3, p. 306-307.

<sup>82</sup> MARTIN Henri-Jean, *Le Livre français sous l'Ancien Régime*, *op. cit.*, p. 174-177.

cause des barrières de la langue d'oc. Enfin même si la plupart des paysans ne lisent pas, ils prennent connaissance des livres lors des veillées du village où le meilleur lecteur lit les œuvres vendues par le colporteur<sup>83</sup>. Il est donc tout à fait possible que les divers ouvrages de la « Bibliothèque de la Nouvelle-France » aient pu circuler durant le XVII<sup>e</sup> siècle au sein du Royaume, où de nombreuses personnes auraient pu lire ou entendre une lecture de ceux-ci, influençant leur perception de la colonie. Cependant, nous ne pouvons émettre que des hypothèses grâce à ces sources indirectes. Pour connaître plus en détail cette grande propagation, il faudrait étudier plus systématiquement le nombre de tirages de chaque ouvrage et leurs lieux d'achat dans toute la France.

Dans le but de notre recherche, nous avons établi l'hypothèse d'une influence des publications d'œuvres relatives à la Nouvelle-France sur les migrations vers la colonie. Pour cela, nous avons utilisé les chiffres d'immigrations fondatrices fournies par la base de données de Leslie Choquette avec les chiffres des publications inédites traitant du Canada de Henri-Jean Martin, sur la période des années 1600 à 1709 pour créer un graphique<sup>84</sup>. Comme cité auparavant la courbe des éditions inédites sur la colonie française atteint un pic maximum de 55 publications entre 1630 et 1639. Après cette période, le nombre de sorties de ces ouvrages baissent peu à peu pour atteindre 4 publications inédites au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Grâce au graphique créé pour observer ces relations, nous pouvons voir une légère possible corrélation entre ces éditions inédites et le nombre de Français partis au Canada. À partir de 1630 et jusqu'en 1669, le nombre d'immigrants fondateurs partis au Canada passent de 29 par décennie à 2 313 à la fin des années 1660. Cette augmentation correspond également à la période où l'intérêt pour les ouvrages traitant de la Nouvelle-France fait succès en métropole<sup>85</sup>. C'est aussi durant ce temps que nous observons une hausse du nombre de publications qui est presque multiplié par 25. Même si le nombre de parutions de livres sur le Canada baissent peu à peu après l'année 1639, le nombre d'éditions inédites reste stable entre 1650 et 1669, période de l'accroissement des immigrations. Cette stabilité est peut-être significative de la continuité de l'intérêt français pour la colonie. Enfin,

---

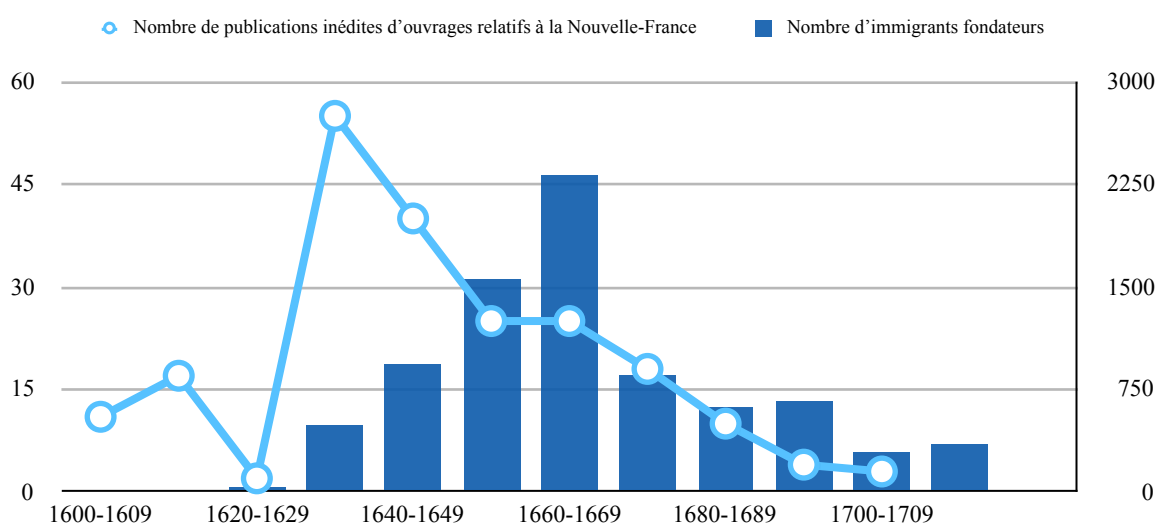
<sup>83</sup> MANDROU Robert, « Littérature de colportage et mentalités paysannes XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle », *Etudes rurales*, 1964, numéro 15, p. 73.

<sup>84</sup> CHOQUETTE Leslie, *De Français à paysans*, *op. cit.*, p. 27-28. MARTIN Henri-Jean, *op. cit.*, tome 2, p. 1073.

<sup>85</sup> MARTIN Henri-Jean, *op. cit.*, tome 1, p. 211-212.

lors de la diminution du nombre de migrations vers la Nouvelle-France entre 1670 jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous observons une forte baisse du nombre de publications traitant du Canada. Il est donc fort possible que ces oeuvres aient pu influencé, pour une part, les migrations. Autre point à signaler, les chiffres de Martin ne prennent pas en compte les nombreuses rééditions de tous ces ouvrages. Après le pic de sorties des années 1630-1639, nous pouvons imaginer que les 55 publications inédites reçurent de nombreuses rééditions dans les vingt années suivant leurs premières publications. Il faut peut-être attendre de nombreuses années, le temps que l'ouvrage se diffuse grâce aux réimpressions, pour une diffusion au sein de tous le Royaume et notamment grâce au colportage, permettant de faire connaître la colonie et d'augmenter le nombre de migrations vers celle-ci. Pour que notre hypothèse soit réellement confirmée il faudrait obtenir les chiffres des migrations réelles — et pas seulement fondatrices — vers la colonie mais aussi le nombre des rééditions d'ouvrages traitant du Canada afin d'obtenir des résultats plus représentatifs. Les ouvrages traitant de la Nouvelle-France sont donc nombreux et il est fort probable que les ouvrages aient pu influencer les migrations vers le Nouveau Monde. Comme nous allons maintenant le voir ce ne sont pas les seules sources imprimées disponibles, la presse permet elle aussi de fournir des informations sur la colonie française.

**Graphique de la relation entre les publications d'ouvrages relatifs à la Nouvelle-France et les immigrations françaises vers la colonie entre les années 1600 à 1719.**



Réalisation : Guillemet Dylan, 2019.

Sources : CHOQUETTE Leslie, *De Français à paysans, Modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, Québec, Septentrion, 2001, p. 27-28. MARTIN Henri-Jean, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle (1598-1701)*, Genève, Librairie Droz, 1969, tome 2, p. 1073.

## B. La presse

Au XVII<sup>e</sup> siècle naît la première presse officielle d'information française. Nous allons nous intéresser ici aux deux principales : le *Mercure Galant* et la *Gazette de France*.

La revue la plus célèbre est le *Mercure Galant* fondée en 1672 et dirigée par Jean Donneau de Visé jusqu'en 1710. Le journal à travers ses deux cents pages fournit principalement au public parisien puis provincial les nouvelles et informations du Royaume de France. Ce sont surtout les naissances, mariages et décès de personnes importantes ou encore les gloires militaires du roi et parfois de son empire colonial. Certains numéros offrent des informations sur la Nouvelle-France aux Français. Nous retrouvons par exemple souvent des récits de victoires militaires sur les Iroquois ou encore des résumés de la vie de certains grands personnages français<sup>86</sup>. Cet organe de presse subit la propagande royale et aucune page n'est défavorable au roi. Pour ce qui concerne la Nouvelle-France, nous aurons au sein du *Mercure* beaucoup d'allusion aux victoires françaises mais cependant aucune sur les défaites contre les Iroquois. Cela est visible par exemple dans le numéro d'août 1684. De la même manière, les vies de personnages relatifs au Canada sont souvent des pères religieux ou des lieutenants ayant gagné une bataille contre les Iroquois<sup>87</sup>. Parfois ce sont juste des informations générales sur la colonie comme des rappels de son histoire qui sont publiées<sup>88</sup>. Les *Relations de Jésuites* sont aussi souvent publiées afin d'élargir leur diffusion et leur lecture<sup>89</sup>. Le *Mercure* sort un numéro tous les trois mois de 1672 jusqu'à 1677. A partir de cette date tous les numéros deviennent mensuels. Ainsi de 1677 jusqu'à 1700, soit 276 volumes publiés, seulement 30 numéros font références de manière plus ou moins marquée à la Nouvelle-France, soit moins de 10 % de la totalité des volumes publiés sur cette période.

---

<sup>86</sup> Par exemple on trouve sur le numéro de janvier 1699, un résumé de la vie et des prouesses du gouverneur de la Nouvelle-France, Louis de Buade de Frontenac. In : LE MERCURE GALANT, Paris, édité au palais, numéro de janvier 1699, p. 130-143.

<sup>87</sup> LE MERCURE GALANT, Paris, édité au palais, numéro de août 1678, p. 146-149 pour l'exemple de la vie d'un lieutenant du Régiment de Carignan-Sallière et le numéro de juin 1681, p. 247-251 pour la biographie d'un père Récollet.

<sup>88</sup> *Ibid.*, numéro de janvier 1691, p. 282-323.

<sup>89</sup> *Ibid.*, numéro de mai 1685, p. 174-179.

L'autre grand journal est la *Gazette de France*, un périodique parisien publié pour la première fois en mai 1631 par Théophraste Renaudot. Il est constitué d'une dizaine de pages diffusant des informations pouvant éveiller la curiosité de tous avec comme thèmes principaux : les nouvelles de la Cour, des batailles, des affaires judiciaires et de l'actualité internationale (européenne et américaine)<sup>90</sup>. La *Gazette* apportait une information hebdomadaire à ses lecteurs. On trouve des informations sur des événements ayant eu lieu en Nouvelle-France comme le tremblement de terre de 1663<sup>91</sup>. Ce journal semble subir moins de pression du gouvernement royal pour publier ses numéros. Beaucoup plus d'allusions aux défaites françaises face aux Anglais ou aux Iroquois sont faites par rapport au *Mercure*<sup>92</sup>. Il y a aussi plusieurs mentions de naufrages, d'attaques de pirates et de descriptions de catastrophes naturelles<sup>93</sup>. Les points négatifs et les risques du séjour en Nouvelle-France ne semblent pas être cachés contrairement au *Mercure*. Les mentions sont tout de même plutôt rares : seuls 23 numéros compilant toutes les publications annuelles du XVII<sup>e</sup> siècle sur 68, comportent une allusion plus ou moins longue à la colonie française soit environ un tiers des publications. Beaucoup de ces allusions sont seulement des annonces de départ ou d'arrivée de navire pour la Nouvelle-France. Les lecteurs principaux de la *Gazette* sont connus grâce aux papiers laissés par le libraire Nicolas vivant à Grenoble. Ainsi, les officiers seraient les plus grands acheteurs de l'hebdomadaire avec une part de 40 %. En deuxième position, les nobles avec une part de 24 % achètent le plus de la *Gazette*. Les autres sont les avocats, notaires avec une part de 17 %, les clercs (11 %) et les marchands (8 %)<sup>94</sup>. Ces acheteurs ne correspondent pas avec les origines sociales des colons français du Canada.

Ces deux périodiques se sont dotés d'un numéro extraordinaire publiant des œuvres littéraires comme des *Relations*. Ces *Extraordinaires* contribuent à diffuser et à augmenter les tirages des deux journaux. Les mentions directes de la Nouvelle-France sont extrêmement rares. Seules trois allusions au Canada sont faites pour l'*Extraordinaire du Mercure Galant* et seulement une seule pour l'*Extraordinaire de la*

---

<sup>90</sup> BERTAUD Jean-Paul, *op. cit.*, p. 18-25.

<sup>91</sup> GAZETTE DE FRANCE, Paris, édité au Bureau d'Adresse, aux Galeries du Louvre, numéro de juillet 1663.

<sup>92</sup> *Ibid.*, mai 1644, octobre 1687, février 1691, octobre 1693.

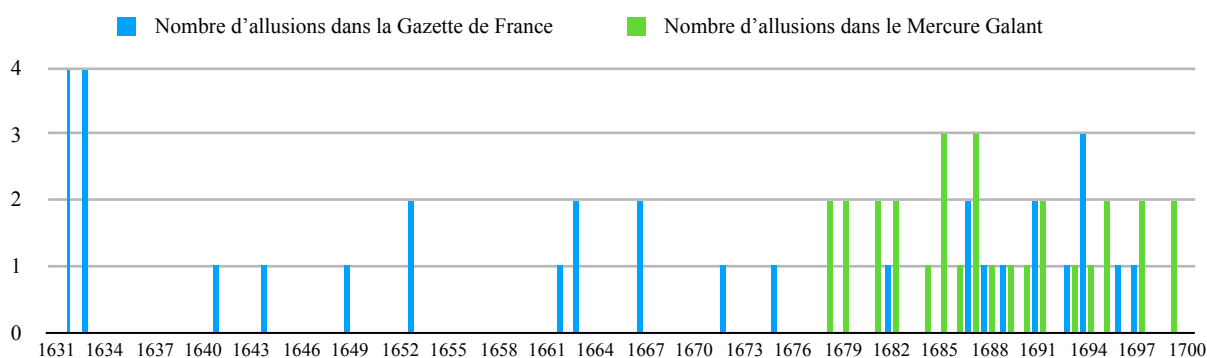
<sup>93</sup> *Ibid.*, octobre 1633, juillet 1663, décembre 1694.

<sup>94</sup> DRÉVILLON Hervé, *Les Rois absolus (1629-1715)*, Paris, Belin, 2014, p. 119-121.

*Gazette*. Il y a très peu de chances donc que ces numéros aient eu une réelle influence sur les représentations de la colonie ou du moins seulement sur une part très minime de la population<sup>95</sup>.

La presse fut aussi largement diffusée au sein du Royaume. La *Gazette* de Renaudot fut par exemple dès 1633 proposée aux provinciaux grâce au colportage. Puis on décompte 38 villes de province qui reçurent le privilège de réimprimer et de diffuser la *Gazette* entre 1633 et 1752. En 1670, les tirages provinciaux et parisiens se cumulent entre 3 400 et 4 800 exemplaires diffusés dans tout le Royaume, dont 40 % provenant uniquement de Paris<sup>96</sup>. Le *Mercure* fut publié dans plusieurs imprimeries provinciales comme celle de Lyon et parfois même dans des imprimeries de contrefaçons comme à Toulouse ou Bordeaux<sup>97</sup>.

**Graphique de l'évolution du nombre d'allusions à la Nouvelle-France au sein de la *Gazette de France* et du *Mercure Galant* durant les années 1631 à 1700**



Réalisation : Guillemet Dylan, 2019.

Sources : GAZETTE DE FRANCE, Paris, édité au Bureau d'Adresse, aux Galeries du Louvre. LE MERCURE GALANT, Paris, édité au palais. Notre base de données fut obtenue après une recherche par mot thématique à la Nouvelle-France au sein de la base de données de [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr).

De cette manière il est fort possible que certaines personnes aient pu connaître quelques informations sur le Canada en feuilletant les pages de cette presse. En moyenne pour le *Mercure Galant* seulement deux numéros par année mentionnent

<sup>95</sup> EXTRAORDINAIRE DU MERCURE GALANT, Paris, édité au Palais, numéros de janvier 1679, janvier 1684 et juillet 1681. EXTRAORDINAIRE DE LA GAZETTE, Paris, numéro de 1634 .

<sup>96</sup> FEYEL Gilles, « *Gazette de France (1631-1792)* » in DICTIONNAIRE DES JOURNAUX [en ligne]. Edité par l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités et l'Institut des Sciences de l'Homme. Dernière mise à jour le 27/03/2019. Consulté le 04/04/2019. <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/journal/0492-gazette-de-france>.

<sup>97</sup> MOUREAU François et NIDERSTN Alain, « *Le Mercure Galant (1672-1710)* » in DICTIONNAIRE DES JOURNAUX [en ligne]. Edité par l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités et l'Institut des Sciences de l'Homme. Dernière mise à jour le 27/03/2019. Consulté le 04/04/2019. <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/journal/0919-le-mercure-galant>.

quelques lignes relatives à la colonie. En ce qui concerne la *Gazette*, les numéros sont éparpillés selon les années. Cependant on remarque une nette concentration entre les années 1682 et 1697 avec neuf volumes qui mentionnent quelques lignes du Canada. Pour mettre en oeuvre notre propos, nous avons établis un graphique pour mettre en relation le nombre de mentions de la Nouvelle-France avec les années s'étendant de 1632 à 1700, pour le bien de l'étude nous n'avons pas comptabilisé les mentions du Canada provenant d'une publication d'une *Relation des Jésuites*<sup>98</sup>. Les nombres d'allusions de la Nouvelle-France fut établis grâce à notre propre recherche effectuée notamment par la consultation de tous les journaux du *Mercure Galant* et de la *Gazette de France* publiés au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Le graphique permet de révéler que les allusions sont très rares de 1631, année de création de la *Gazette*, jusqu'en 1678, année du début des premières allusions dans le *Mercure Galant*. De 1678 jusqu'à 1700 on remarque une très nette concentration des allusions et une augmentation de celles-ci bien qu'elles soient très minimales (seulement une unique allusion au Canada sur tous les numéros du *Mercure* ou de la *Gazette* en 1686). Cette hausse d'allusion pourrait s'expliquer par la croissance continue du nombre d'habitants vivant au Canada et probablement par l'augmentation des trajets entre la France et sa colonie. C'est aussi durant cette période que Louis XIV s'intéresse plus particulièrement à la colonie. C'est donc entre les années 1678 et 1700 que les Français ont pu lire le plus de nouvelles relatives à la Nouvelle-France au sein de la presse.

Contrairement aux ouvrages traitant du Canada, il ne semble pas que la presse provoqua une influence sur les migrations vers la colonie. Tout d'abord, même si les faibles mentions de la Nouvelle-France permettent d'en offrir une image aux Français, il est vraisemblable que le peu de nouvelles fournies par la presse ne soit pas un facteur décisif de départ dans les migrations vers la colonie. Pour cela, un autre graphique fut conçu pour observer une possible corrélation entre les allusions au Canada au sein de la presse et le nombre de migrants fondateurs entre les années 1600 à 1719<sup>99</sup>. Aucun lien et aucune relation semble être établis entre ces des données. En revanche, en vue de l'augmentation du nombre de Français installés en Nouvelle-France, il est possible que

---

<sup>98</sup> Voir *graphique de l'évolution du nombre d'allusions à la Nouvelle-France au sein de la Gazette de France et du Mercure Galant durant les années 1631 à 1700*, p. 53.

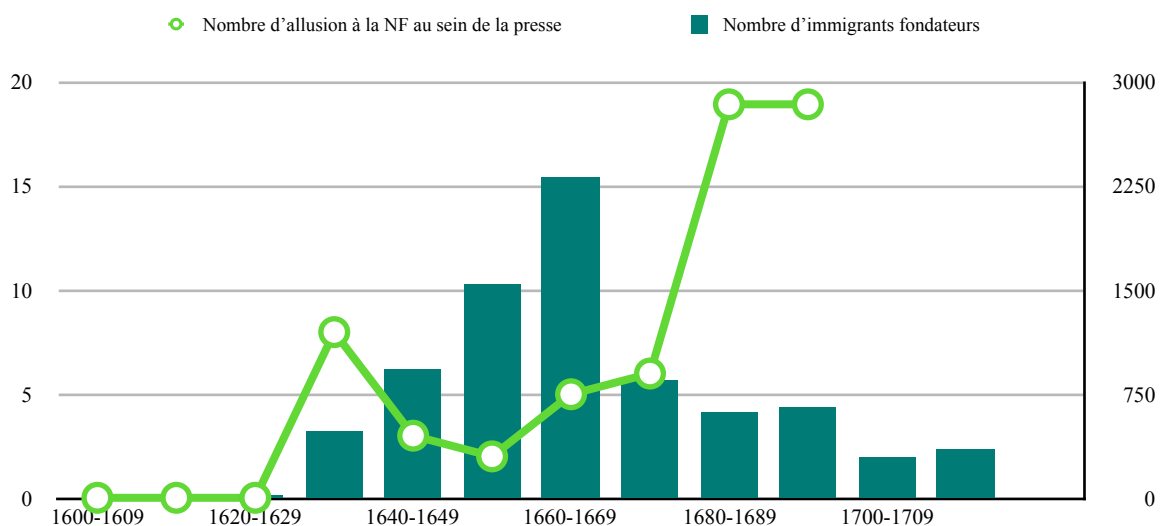
<sup>99</sup> Voir *graphique de l'évolution du nombre d'allusions à la Nouvelle-France au sein de la Gazette de France et du Mercure Galant durant les années 1631 à 1700*, p. 55.



les mentions de la colonie augmentent au sein de la société pouvant ainsi passer par la presse comme nous pouvons le voir avec la nette hausse du nombre d'allusions à partir des années 1670, années précédées par une forte augmentation des migrations vers la Nouvelle-France.

Toutes les personnes ne lisaient pas la presse ou les livres et on peut nuancer pour certains cas le rôle de l'imprimé dans la prise de connaissance des informations de la Nouvelle-France. Une autre forme d'écrit a pu permettre d'alimenter le savoir français des conditions de vie de la colonie : la production manuscrite.

**Graphique de l'évolution du nombre d'allusions à la Nouvelle-France au sein de la *Gazette de France* et du *Mercure Galant* durant les années 1631 à 1700 en corrélation avec les immigrations vers la colonie.**



Réalisation : Guillemet Dylan, 2019.

Sources : GAZETTE DE FRANCE, Paris, édité au Bureau d'Adresse, aux Galeries du Louvre. LE MERCURE GALANT, Paris, édité au palais. CHOQUETTE Leslie, *De Français à paysans*, Modernité et tradition dans le peuplement du Canada français, Québec, Septentrion, 2001, p. 27-28

## C. La correspondance

Il est évident que l'imprimé traitant de la Nouvelle-France n'est pas la seule production écrite à avoir façonné l'image de la colonie. Il ne faut pas sous-estimer toutes les productions manuscrites, c'est-à-dire les lettres et toute la correspondance échangées entre le Royaume de France et sa colonie.

Même si très peu de lettres ont réussi à parvenir jusqu'à nous, il ne faut pas minorer leur rôle dans la diffusion des descriptions de la colonie, contrairement à ce

que pouvait écrire Peter Moogk<sup>100</sup>. Il était difficile de réussir à faire parvenir une lettre de l'autre côté de l'Atlantique. Tout d'abord, de nombreuses lettres furent saisies par les pirates et corsaires anglais, ennemis de la Nouvelle-France. Aujourd'hui encore beaucoup de ces lettres sont archivées au Public Record Office à Londres<sup>101</sup>. La peur de perdre un navire lors de la traversée de l'Atlantique par une tempête étaient d'ailleurs une grande crainte des colons comme le témoigne à diverses reprises Marie de l'Incarnation. Lors d'un naufrage, les nombreuses lettres qui se trouvent à bord se retrouvent à sombrer au fond de l'océan<sup>102</sup>. Il est difficile de savoir si une lettre envoyée est bien arrivée à destination. Dans le doute, les colons envoyaient plusieurs copies de la même lettre afin qu'au moins une de ces lettres soient parvenues jusqu'à son destinataire<sup>103</sup>. La difficulté est d'autant plus grande pour les Français éloignés des établissements principaux de la colonie à faire parvenir leur correspondance. Par exemple, le Père François-Joseph Bressani l'écrit justement dans un de ses courriers. Parti au pays des Iroquois, le religieux écrit : « il nous est quasi i[m]possible d'avoir nouvelle de nos lettres et do[n]ner responce que 2 ans apres<sup>104</sup> ». Mais ce cas et cette durée sont extrêmes puisque le père religieux est en mission dans les lointaines tribus amérindiennes. Enfin, il ne faut pas oublier que la moitié de l'année les colons sont isolés lors de l'hiver par le gel du Saint-Laurent. Le temps de la correspondance et de l'écriture des lettres débutent alors au moment de l'arrivée des premiers navires français à la fin du printemps québécois et reprend début septembre lors des départs des navires pour la France.

Beaucoup de lettres malgré toutes les incommodités citées précédemment, réussissent à passer de l'autre côté de l'Atlantique. Quelques lignes de la *Gazette* le témoignent, en attestant la bonne fertilité des terres par lettres<sup>105</sup>. Les colons échangeaient avec leur famille restée en France et cela est indéniable. Il faut ainsi abandonner l'idée d'une colonie coupée du monde et isolée de la civilisation, du moins

---

<sup>100</sup> MOOGK Peter, *op. cit.* cité par LANDRY Yves, *op. cit.*, p. 489.

<sup>101</sup> LANDRY Yves, *op. cit.*, p. 489.

<sup>102</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 28, p. 52 et partie 2, lettre 73, p. 605-606.

<sup>103</sup> HARRISON Jane E., *Until Next Year : Letter Writing and the Mails in the Canada, 1640-1830*, Waterloo, Wilfried Laurier University Press, 1997, p. 51-85.

<sup>104</sup> Lettre du Père François-J. Bressani, adressée à madame la présidente Pontiac, Paris, 23/04/1646. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (désormais BAnQ), centre de Québec, Collection centre d'archives de Québec, Documents textuels, P1000, S3, D1683.

<sup>105</sup> GAZETTES DE FRANCE, *op. cit.*, date du 02/01/1694, numéro de 1694.

durant toute l'année. Les nouvelles de la France parviennent par lettres officielles des autorités. Par exemple, Samuel de Champlain alors qu'il est au Canada reçoit la nouvelle de l'assassinat d'Henri IV et décide de rentrer directement en France<sup>106</sup>. Il est intéressant de noter que l'information arrive très rapidement. Bien que la date n'est pas précisée cette nouvelle fut reçue entre la fin du mois de juin et le début de juillet 1610 soit environ deux mois après la mort du roi. Autre exemple, Champlain reçoit la nouvelle de la naissance du deuxième fils d'Henri IV, Monsieur d'Orléans, né le 16 avril 1607. Cette nouvelle lui est parvenue le 24 mai 1607 soit seulement 38 jours après la naissance du bébé, attestant de la rapidité de la circulation des nouvelles<sup>107</sup>. De même, plusieurs lettres ordonnent à la colonie de chanter un *Te Deum* dans la cathédrale de Québec afin de célébrer des victoires du Royaume de France ou un retour à la paix entre deux royaumes<sup>108</sup>. Même lorsque la naissance de l'arrière-petit-fils de Louis XIV, le fils du Roi d'Espagne Philippe V, a lieu, un *Te Deum* doit être chanté à Québec<sup>109</sup>. On a aussi la mention d'une lettre parvenue de la France annonçant la mort de la reine Anne d'Autriche et on ordonne alors de faire un service chanté<sup>110</sup>.

Les colons échangeaient aussi des lettres avec leur famille ou amis restés en France. Même si rares sont les lettres parvenues jusqu'à nous, celles encore conservées témoignent bien de ces échanges. La barrière de l'alphabétisme n'était pas un problème pour échanger des nouvelles. Comme le souligne, Jane E. Harrison, il pouvait arriver qu'un colon illettré demande de l'aide à une personne lettrée de son village comme un ami, un voyageur ou un homme d'église afin qu'il puisse lire une lettre reçue ou bien l'écrire pour lui<sup>111</sup>. Cette continuité d'échanges entre les immigrants et leurs parents en France permet une pratique de la langue et de l'écrit, développant l'alphabétisation,

---

<sup>106</sup> CHAMPLAIN Samuel (de), *Les voyages du sieur de Champlain saintongeois, capitaine ordinaire pour le roi en la marine, divisés en deux livres, op. cit.*, p. 193-194.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>108</sup> Lettre de cachet du Roi pour faire assembler le Conseil souverain de la Nouvelle-France afin de se trouver au *Te Deum* qui sera chanté à l'occasion de la paix conclue avec l'Empereur et l'Empire, Paris, 12/03/1698. BAnQ Québec, Fonds Conseil souverain, Insinuations, TP1, S36, P367.

Arrêt ordonnant que la lettre de cachet, au sujet d'un *Te Deum* qui doit être chanté dans la cathédrale de Québec, pour remercier Dieu des avantages remportés sur les ennemis du Roi, en Italie, Paris, 30/10/1706. BAnQ Québec, Fonds Conseil souverain, Jugements et délibérations, TP1, S28, P8374.

<sup>109</sup> Ordre d'enregistrer au greffe du Conseil la lettre de cachet du Roi au sujet d'un *Te Deum* qui doit être chanté en l'église cathédrale de Québec en actions de grâces à la naissance du prince des Asturies, fils de son petit-fils le Roi d'Espagne, Paris, 20/09/1708. BAnQ Québec, Fonds Conseil Souverain, Jugements et délibérations, TP1, S28, P8687.

<sup>110</sup> LE MERCIER François-Joseph, *op. cit.*, p. 2.

<sup>111</sup> HARRISON Jane E., citée par LANDRY Yves, *op. cit.*

puisque l'on estime que près de la moitié des colons pouvaient aux moins signer au XVII<sup>e</sup> siècle. Diverses lettres témoignent du lien gardé entre les deux familles. Dans une lettre par exemple Monsieur Lepays écrit à son ami habitant au Canada montrant encore un lien existant entre les deux hommes malgré la distance :

Mon cher amy trouvant loccasion aussy favorable que lest celle icy pour vous marquer je ne vous ay point oublié et que malgré leloigne[ment] qu'il y ait entre nous je conserve toujours un certain souvenir tel qu'un veritable amy doit faire je serois tres joyeux de pouvoir voir icy quelqu'unes de vos lettres pour scavoir lestat de vostre famille que je ne doute point qui ne soit grande a present<sup>112</sup>.

Une autre lettre de Jean-Baptiste Cusson dit Desormiers, habitant à Montréal, écrit à son père vivant en France. Elle témoigne de l'affection entre les deux hommes et de la continuité de prise de nouvelle, encore une fois entre les deux familles :

Mon tres cher et honoré pere, je vous ecris ce deux ligne pour vous assure de me tres humble respesc et pour vous tesmoygne lamitié que jé pour vous et le chagrain de ne pouvoir pas estre aupres de vous pour vous soulagece nét mon plus grand plessir ne ayan riayn de plus cher aux mondes au si jo ne pas de plus grande jouest que quand ja p[r]and que vous vous porté bien je sallu mamere et tous mes frere et seur la santéné a étte bien malade il ce porte mieux il vous salluu et elle aux si et moy partiquierment qui demeure<sup>113</sup>.

Ces lettres attestent de la prise d'information entre les deux familles et des événements se passant de l'autre côté de l'Atlantique comme les décès, naissances ou mariages par exemple. Les lettres de Marie de l'Incarnation peuvent aussi le témoigner. La Vénérable Mère échange régulièrement avec des membres religieux ou bien avec son fils<sup>114</sup>. Parfois les personnes apprennent le décès d'un des parents et reçoivent leur héritage malgré la distance qui les sépare. D'autres anticipent même ce qui leur revient à la mort d'un proche alors qu'ils ont migré en Nouvelle-France depuis longtemps<sup>115</sup>. Ces courriers entretenus avec des proches restés en France permettent de transmettre une image de la Nouvelle-France. Même si ces courriers sont parfois très courts comme celui de Jean-Baptiste Cusson dit Desormiers, la simple annonce que toute la famille se porte bien et que les personnes aient beaucoup d'enfants, est un signe de prospérité de la colonie où il y fait bon à vivre<sup>116</sup>.

---

<sup>112</sup> Lettre à un ami du Canada de Monsieur Lepays, Paris, 01/06/1699. BAnQ Québec, Collection centre d'archives de Québec, Documents textuels. P1000, S3, D1263.

<sup>113</sup> Lettre de Jean-Baptiste Cusson dit Desormiers, à son père, Montréal, 06/09/1699. BAnQ Vieux-Montréal, Fonds Juridiction royale de Montréal, Dossiers, TL4, S1, D365.

<sup>114</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*

<sup>115</sup> LANDRY Yves, *op. cit.*, p. 490-491.

<sup>116</sup> Lettre de Jean-Baptiste Cusson, *op. cit.*

C'est un fait : les lettres entretenues entre la France et la Nouvelle-France attestent du lien gardé entre les deux régions du monde. Cependant, il peut être parfois difficile de bien comprendre son contenu et une rumeur peut vite se former à cause de la mal compréhension. Par exemple, Denys de Fronsac, dans sa lettre s'excuse auprès de son destinataire de la fausse nouvelle de son mariage<sup>117</sup> :

Vous me parlez dans vostre lestre que je ne vous marque point de mon mariage je ne scay pas qui vous a dit cella : ils sont bien trompés et les rapports ne sont jamais dans ça tel qu'ils sont : il est vray que j'ay marqué dans une lestre a mon cousin duchesne que j'estoie en parlé pour me marier a mon retour, mais je nay point dit son bien ny quelle fust ma parente cest ce qui na jamais esté ma pensée. Il faust que ce soit des personnes qui ne scavent ce qu'ils disent et je ne croy point que ce soit mon cousin duchesne qui ayent dit celle sy les choses avoient esté comme vous me le mandé je n'auray pas manqué a vous le mander<sup>118</sup>.

Cette lettre témoigne ainsi de la rapidité de la création d'une rumeur et nous nous imaginons bien que ce malentendu n'est probablement pas le seul. D'autres nouvelles peuvent rapidement se propager en métropole par les lettres fournies. Aussi, la lettre témoigne malgré elle d'un partage oral des nouvelles.

En revanche, l'établissement en Nouvelle-France peut signifier parfois une coupure totale des échanges avec la France. Yves Landry donne l'exemple de Jean Grondin, un colon français qui se retrouve déshérité d'un « immeuble en ruine » en 1707 en France en faveur de ses neveux et nièces qui se désignent eux-même comme les héritiers de l'émigrant. Les neveux et nièces dudit Jean décident alors de vendre la maison abandonnée sans le consentement du colon. Cet acte est révélateur du total désintéressement de Jean Grondin pour son héritage se trouvant de l'autre côté de l'Atlantique et il n'avait probablement pas donné de nouvelles depuis des années à sa famille<sup>119</sup>. Dans un autre exemple, nous pouvons citer le cas de Pierre Picher, arrivé au Canada en 1663. N'ayant plus de nouvelle de sa femme restée en France et après l'annonce par son frère du décès de celle-ci, il décide de se remarier avec Catherine Durand avec laquelle il a trois enfants. Cependant, en 1671 il apprend que sa première femme est toujours en vie rendant alors illégitime son mariage ainsi que la naissance de ses enfants. Il est alors demandé par les autorités d'amener sa première femme en

---

<sup>117</sup> Il s'agirait de Richard Denys de Fronsac (1647-1691), marchand, colonisateur et administrateur d'une partie de l'Acadie.

<sup>118</sup> Denys de Fronsac, La Rochelle, 28/05/1687. BANQ Québec, Collection centre d'archives de Québec, Documents textuels, P1000, S3, D534.

<sup>119</sup> LANDRY Yves, *op. cit.*, p. 491-492.

Nouvelle-France. Finalement, celle-ci décède durant la traversée de l'Atlantique et le contrat de mariage avec Catherine Durand pu être de nouveau valide<sup>120</sup>. Cet exemple est une illustration d'un manque de contact, probablement souhaité, entre deux membres d'une famille. Une fois leurs maris partis au Canada, certaines épouses se déclaraient veuves à partir du moment où celles-ci ne recevaient plus de nouvelles<sup>121</sup>. La distance était donc parfois le motif d'une rupture définitive.

La correspondance échangée entre la Nouvelle-France et la métropole permit de transmettre des informations sur la colonie à une autre échelle étant donné que les lettres touchent directement les familles ou proches d'immigrés. Elles sont aussi le témoignage de la continuité du lien entre la France et sa colonie même si parfois certaines familles décident de ne pas entretenir le lien entre les deux pays.

Il ne faut donc pas minorer le rôle de l'écriture dans la prise de connaissance des nouvelles de la colonie. Toutes les formes d'écrits ont probablement influencé les migrations et le désir de s'y rendre que ce soit par tous les ouvrages de « la Bibliothèque de la Nouvelle-France », la presse ou la correspondance. Cependant il ne faut pas oublier un dernier point qui a pu jouer un rôle déterminant sur la conception de l'image de la colonie laurentienne : les témoignages oraux.

---

<sup>120</sup> Arrêt légitimant les enfants de Pierre Picher et Catherine Durand, et les déclarants habiles à leur succéder, Québec, 11/09/1673. BAnQ Québec, Fonds Conseil souverain, Jugements et délibérations, TP1, S28, P853.

<sup>121</sup> LANDRY Yves, *op. cit.*, p. 489-490.



## Chapitre 3 - Les émigrants retournant en France : des acteurs de la transmission des informations sur la colonie.

Comme nous l'avons déjà dit, deux tiers des personnes parties en Nouvelle-France reviennent dans leur pays d'origine. D'autres personnes ne sont que de passage et retournent en France. Chacun de ces individus peut transmettre son expérience au sein de la colonie notamment par les témoignages oraux.

### A. Les personnes qui repartent en France

De nombreuses personnes retournent en France comme expliqué précédemment. Sur toute la période du Régime français ce sont près de 20 000 personnes qui retournent dans leur région d'origine. La plupart sont des engagés qui transmettent notamment leurs savoirs et leurs connaissances auprès des Français.

Le cas des soldats rentrés en France après la fin de leur engagement est très intéressant. Pour rappel, le gouvernement français envoya à plusieurs reprises des régiments de soldats afin d'aider la colonie à se défendre des attaques iroquoiennes et anglaises. Le premier régiment est celui de Carignan-Salières qui entre 1665 et 1668 envoya 1 400 hommes. Entre 1683 et 1715, l'expérience fut renouvelée et la France envoya la Compagnie franche de la Marine, soit 3 500 hommes sur toute la période. Ainsi ce sont 400 hommes du régiment de Carignan-Salières et 700 autres pour le second régiment qui s'établissent au Canada entre 1665 et 1715. Le reste des régiments repartit donc en France, soit environ 3 800 personnes même s'il faut retirer à ce nombre les quelques centaines de morts<sup>122</sup>.

Plus de la moitié des personnes parties pour la Nouvelle-France retournèrent dans leur pays d'origine. Beaucoup d'engagés, autres que militaires, à la fin de leur contrat décident de repartir en France, n'étant pas satisfait de la vie que le pays a à leur offrir<sup>123</sup>. Les simples visiteurs de passage en Nouvelle-France peuvent aussi avoir influé sur ces retours. On peut compter des explorateurs tel que Marc Lescarbot qui

---

<sup>122</sup> SÉVIGNY André, *op. cit.*, p. 10-13.

<sup>123</sup> LANDRY Yves, *op. cit.*, p. 482-484.



finalement ne reste qu'une année après avoir visité la vallée laurentienne par exemple. Les marchands venaient aussi durant la belle saison afin de vendre ou refaire des réserves de marchandises. Les pêcheurs pêchaient sur les bords du Saint-Laurent puis repartaient en France<sup>124</sup>. Ainsi, la colonie recevait la venue de nombreuses personnes qui retournaient en France une fois leurs affaires effectuées.

Cécile Vidal met en avant un autre argument pouvant dissuader les colons français à rester au Canada : les lettres et demandes de famille. L'éloignement familial et territorial peut être pour certain éprouvant et dissuade de laisser seuls ses parents âgés par exemple. Plusieurs lettres montrent des sollicitations des familles restées en France envers des enfants partis. Cécile Vidal nous présente deux exemples. Dans une lettre, un père tente de faire pression à son fils pour que celui-ci retourne s'occuper de lui et récupérer l'héritage qui lui est dû. Une autre lettre tente de mettre en avant les plaisirs quotidiens dont se livre les habitants de Bayonne pour faire revenir un marchand<sup>125</sup>. On peut émettre l'hypothèse que certaines familles émigrées au Canada puissent en dissuader d'autres afin de ne pas reproduire « l'abandon » qu'elles peuvent ressentir.

Il était également possible que des Français s'étant installés depuis plusieurs années en Nouvelle-France décident de fuir la colonie comme lors de la première tentative d'installation ratée de la colonie de Roberval et Cartier entre 1541 et 1543. L'hiver rigoureux, les attaques iroquoiennes et les épidémies de scorbut ont eu raison de la première colonie française où les survivants retournèrent en France<sup>126</sup>. Presque soixante-dix années plus tard, Paul Le Jeune témoigne de sa rencontre avec la famille Hébert, seule famille totalement établie en Nouvelle-France en 1632, qui avait pris la décision de quitter la colonie après la prise de possession par les Anglais. Il écrit : « Ils cherchoient les moyens de retourner en France, mais ayans appris que les François retournoient à Kebec, ils commencerent à revivre<sup>127</sup> ». La pression des attaques anglaises avaient donc eu raison de la famille Hébert. Autre exemple, tout au long du Régime français, les Iroquois attaquent violemment les colons comme le témoigne tous

---

<sup>124</sup> MIMEAULT Mario, *Pêche à la morue en Nouvelle-France*, Paris, Septentrion, 2017, p. 99-118.

<sup>125</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 208-209.

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>127</sup> LE JEUNE Paul, *Briève relation du voyage de la Nouvelle-France, fait au mois d'avril dernier par le P. Paul Le Jeune de la Compagnie de Jésus*, Paris, édité par Sébastien Cramoisy, 1632, p. 36.

nos auteurs. Dans certaines de ses lettres Marie de l'Incarnation se demande parfois si tous les colons ne devraient pas retourner dans leur pays d'origine ou même elle révèle que certaines familles fuient la Nouvelle-France<sup>128</sup>.

Autre exemple intéressant dans une lettre du Conseil souverain de la Nouvelle-France, le Conseil conteste un arrêt de Colbert privant la colonie d'importation d'effets personnels ou de marchandises pour ne pas en nuire à son économie et à son commerce. Dans cette lettre on apprend qu'un chirurgien habitant à Montréal et étant retourné en France quelques temps, fut contraint lors de son départ de choisir de partir pour les Antilles puisqu'ils ne pouvaient pas ramener ses effets personnels<sup>129</sup>. Ainsi, il est possible que des personnes retournées en France choisissent de repartir pour une autre colonie française avec des conditions de vie peut-être plus enjoliveuses.

Inversement d'autres personnes retournent en France pour demander et vanter les bienfaits de la colonie. Avant les multiples échecs de la première tentative de colonisation, Cartier retourne après ses premiers voyages auprès du roi de France pour exposer toutes les magnifiques découvertes effectuées au Canada. Quelques décennies après, Samuel de Champlain décrit toutes les ressources dont dispose le Canada et tout ce que sa colonisation peut rapporter auprès d'Henri IV<sup>130</sup>. Plus tardivement et comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, Pierre Boucher vient à Versailles pour vanter les bienfaits de la colonie et exposer les doléances des colons<sup>131</sup>. Les religieux retournés en France pour en inciter d'autres à venir convertir les Amérindiens ont pu jouer un rôle dans cette transmission orale. Les recruteurs devaient aussi proposer des offres alléchantes afin d'attirer un grand nombre d'engagés<sup>132</sup>.

Enfin, il ne faut pas oublier un autre groupe de personnes pouvant transmettre de nombreuses informations sur la colonie : les Amérindiens. Ce groupe ethnique est l'expression même de l'exotisme et de l'aventure coloniale. Qui d'autres pourraient autant représenter le Canada ? De nombreux Amérindiens traversèrent l'Atlantique

---

<sup>128</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 61 p. 129 et lettre 69, p. 153-159.

<sup>129</sup> Lettre du Conseil à Monseigneur Colbert, en vertu d'un arrêt du même jour, Québec, 30/10/1668. BAnQ Québec, Fonds Conseil souverain, Jugements et délibérations, TP1, S28, P611.

<sup>130</sup> CHAMPLAIN Samuel (de), *Les voyages du sieur de Champlain saintongeais, capitaine ordinaire pour le roi en la marine, divisés en deux livres, op. cit.*, p. 175-176.

<sup>131</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, Avant-Propos, p. 1-5.

<sup>132</sup> DEBIEN Gabriel, « Engagés pour le Canada au XVII<sup>e</sup> siècle vus de La Rochelle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, septembre 1952, volume 6, numéro 2, p. 185-195.

pour se retrouver en France. De François I<sup>er</sup> à Louis XV chacun de ces rois reçut la visite d'au moins un Amérindien canadien. Certains de ces individus sont enlevés de force comme Domagaya et Taignoagny en 1534 par Jacques Cartier tandis que d'autres viennent de leur plein gré<sup>133</sup>. Parfois des délégations d'Amérindiens viennent rendre hommage au « grand Roi de France ». Leur présence en France atteste du quotidien que côtoient les colons de l'autre côté de l'Atlantique. Ils viennent également afin de solidifier les relations franco-amérindiennes<sup>134</sup>. Aussi, nous pouvons citer la venue de plusieurs Amérindiens se livrant à un spectacle pour les nobles français. Tout comme les autochtones brésiliens, venant de la tribu des Tupinambas, se livrant à une fausse bataille navale sur la Seine lors de l'entrée à Rouen du 1er octobre 1550 de Henri II<sup>135</sup>. Un autre spectacle naval d'Iroquois datant de 1668 à Versailles sur des canoës fut aussi représenté. Cependant encore aujourd'hui le doute des historiens persiste pour savoir si toutes ces personnes étaient de véritables autochtones ou bien des acteurs français. Dans tous les cas, ces scènes permettent de partager une vision de la Nouvelle-France aux Français ne pouvant se déplacer de l'autre côté de l'Atlantique<sup>136</sup>.

Un autre témoignage d'acculturation est par exemple le mariage entre Amérindienne et coureurs des bois qui donnait des enfants métis mélangeant les doubles cultures. Parfois ces personnes retournent aussi en France. Des filles se firent également offrir à des officiers et soldats afin de consolider la paix. Plusieurs enfants se font offrir aux Français par leurs parents comme signe du bon accord de traite de pelleterie. Des dizaines d'enfants se firent ainsi baptisés en France et éduqués au sein des monastères ou abbayes de religieux. Ces enfants pouvant être convertis et civilisés sont le témoignage vivant de la possible et prochaine réussite des missions chrétiennes nord-américaine. On peut multiplier les exemples : vers 1626 l'Huron Amantacha se fait baptiser puis éduquer en France, en 1635 deux Montagnaises se font baptiser chez les Carmélites à Paris ou encore en 1638, le fils de Iwanchon vit chez des religieux. Cependant, pour beaucoup ces enfants meurent très jeunes, éprouvés par la maladie. D'autres une fois adultes retournent au Québec afin d'aider les missionnaires à convertir leur peuple mais la plupart abandonnent les Français et redeviennent

---

<sup>133</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 273.

<sup>134</sup> TALADOIRE Eric, *D'Amérique en Europe, Quand les Indiens découvraient l'Ancien Monde (1493-1892)*, Paris, CNRS éditions, 2014, p. 152.

<sup>135</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 273.

<sup>136</sup> TALADOIRE Eric, *op. cit.*, p. 157-158.

« Sauvage<sup>137</sup> ». La présence d'Amérindiens comme marins ou pirates est aussi à noter. Plusieurs sources témoignent de ces autochtones devenus membre d'un équipage de pirates qui étaient parfois redoutable lors des attaques. D'autres sont devenus marins et débarquaient sur les nombreux ports européens. Nous pouvons imaginer que des discussions sont échangées sur ces quais<sup>138</sup>.

Toutes ces personnes rentrées en France peuvent partager leur expérience de vie dans la colonie. Ainsi, par des témoignages oraux pouvant échapper à nos sources, les anciens colons ou engagés transmettent leur propre perception de la Nouvelle-France.

## B. L'oral et témoignages matériels

Une autre variable pour la prise de nouvelles de la Nouvelle-France ne doit pas être exclue : les témoignages oraux. Pour Peter Moogk, ceux-ci seraient même supérieurs dans la prise de connaissance de la colonie que les publications écrites<sup>139</sup>. Cependant il est difficile de la mesurer et de voir le véritable impact des témoignages oraux mais nous pouvons le déduire grâce à des sources indirectes. Il est évident que tous les colons passés par le Canada n'aient écrit un ouvrage ou entretenu de la correspondance avec leurs proches restés en France. Ainsi comment certaines personnes prirent connaissance des informations de la Nouvelle-France autrement que par la lecture ?

Le bouche-à-oreille a pu jouer un rôle prépondérant. Il est probable que les personnes ayant pu lire un ouvrage de la Bibliothèque de la Nouvelle-France, parlent de leur lecture à leur entourage. Par exemple, nous avons Pierre Boucher dans son *Histoire véritable et naturelle* qui cite les écrits de Samuel de Champlain, confirmant que celui-ci les a déjà lus. Il invite même le lecteur à les lire afin de connaître plus en détail l'exploration de la Nouvelle-France. On peut donc imaginer que les personnes ayant parcouru les pages des *Voyages* de Champlain aient pu en discuter avec d'autres personnes. Boucher écrit même « Je ne vous diray quasi rien qui n'aye déjà été dit par

---

<sup>137</sup> *Ibid.*, p. 141-150.

<sup>138</sup> *Ibid.*, p. 67-69.

<sup>139</sup> MOOGK Peter, *op. cit.*, cité par LANDRY Yves, *op. cit.*, p. 489.

cy-devant », confirmant bien que la Nouvelle-France est sujette à des discussions<sup>140</sup>. À la fin de son ouvrage, Boucher répond à des questions posées par des Français lors de son séjour à Paris. Indirectement, on apprend que les Français sont bien au courant de la situation de la colonie et se posent plusieurs questions à son sujet<sup>141</sup>. Les journaux et revues traitant de quelques nouvelles venant de l'Amérique française ont pu certainement être lus puis partagés au sein des discussions. Les journaux et livres étaient souvent lus durant les veillées dans les villages<sup>142</sup>. Il ne faut pas oublier qu'au XVII<sup>e</sup> siècle l'alphabetisation touche peu de personnes et que la culture dite orale est essentiellement utilisée en France. Les premiers colons français habitant au Québec étaient fortement marqués par la culture orale mais au fil des installations et du développement de la colonie, c'est la tradition écrite qui prime peu à peu<sup>143</sup>. De plus, beaucoup de genres sont utilisés comme la chanson, le conte ou les nouvelles et histoires : il n'est pas impossible que plusieurs histoires orales sur la Nouvelle-France aient pu circuler en France<sup>144</sup>. Des chansons chantées par des soldats au Québec nous sont parvenues et il est probable que celles-ci aient pu traverser l'autre côté de l'Atlantique et être chantées en France grâce à des soldats retournés au pays<sup>145</sup>.

Il est donc fort probable que toutes les personnes retournées en métropole discutent et partagent leur vécu. Nous pouvons imaginer que ces 3 800 militaires retournés au pays aient pu parler des conditions de vie au sein de la colonie, du terrible hiver canadien, des diverses attaques amérindiennes, anglaises ou hollandaises ou encore de la longue et rude traversée de l'Atlantique. Tous ces éléments ont pu par exemple dissuader de nombreuses personnes à tenter une nouvelle vie au sein de la colonie française. Tous les autres engagés ou de véritables colons lassés de la colonie pouvaient ainsi retourner en France et passer évidemment par toutes les villes portuaires du littoral français. Les ports sont connus pour recevoir énormément d'informations et pour brasser de la population. Ils sont aussi le lieu où la plupart des

---

<sup>140</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 5 de l'Avant-propos.

<sup>141</sup> *Ibid.*, chapitre 13-14, p. 135-168.

<sup>142</sup> MANDROU Robert, « Littérature de colportage et mentalités paysannes XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle », *Etudes rurales*, 1964, numéro 15, p. 73.

<sup>143</sup> BARBAUD Philippe, *Le choc des patois en Nouvelle-France, essai sur l'histoire de la francisation au Canada*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1984, p. 9-10.

<sup>144</sup> NASSIET Michel, *La France au XVII<sup>e</sup> siècle, Société, politique, cultures*, Paris, Belin sup, 2006, p. 243-245.

<sup>145</sup> WARWICK Jack, *op. cit.*, p. 259-262.

Français signent leur contrat de trente-six mois pour la Nouvelle-France<sup>146</sup>. On peut émettre l'hypothèse que des discussions sur des anecdotes de voyages ou sur les conditions de vie de l'autre côté de l'Atlantique ont pu être échangées dans les principales villes portuaires<sup>147</sup>.

D'autres personnes retournent en Nouvelle-France pour trouver de l'aide de la colonie. Certains hommes et femmes souhaitent simplement partager leurs expériences. L'exemple du père Bressani est intéressant : considéré comme un martyr vivant ayant survécu aux tortures des autochtones, une fois rentré en Europe, il reçoit un grand accueil. Son corps, témoignage de son sacrifice pour la foi chrétienne, est exposé lors de ses tournées en France pour partager son expérience auprès des Français. Stefano Smiz s'interroge sur la réelle raison de ses expositions en public : témoignage d'une expérience religieuse ou authentique spectacle avec une curiosité malsaine venant des spectateurs ? Dans tous les cas son témoignage oral participe à la transmission des informations de la Nouvelle-France<sup>148</sup>.

À cette transmission orale rendue principalement possible par le retour des Français en métropole, plusieurs autres sources ne doivent pas être oubliées. La venue en France d'objets, d'animaux ou de plantes venant du Canada permet de témoigner et ramener une parcelle de la Nouvelle-France aux personnes ne pouvant se déplacer. Tous ces objets sont importés en France par les individus venus sur une période plus ou moins longue au Canada. On peut reprendre comme exemple les canoës lors d'une bataille navale servant à la fois de décor mais aussi de témoignage réel de la colonie<sup>149</sup>. Le canoë étant le moyen de transport principal et essentiel au Canada<sup>150</sup>. D'une certaine manière toutes les peaux rapportées par les marchands étaient un autre témoignage du mode de vie des colons français ainsi que des Amérindiens. Les peaux sont le témoignage direct de l'Eldorado canadien mais aussi des animaux vivant dans ce pays. Les objets portés ou utilisés par les Autochtones étaient sujets à la curiosité du public.

---

<sup>146</sup> DEBIEN Gabriel, *op. cit.*, p. 178.

<sup>147</sup> LE MAO Caroline, *op. cit.*

<sup>148</sup> SIMIZ Stefano, « L'image du martyr dans la prédication. Prêcher comme un martyr vivant » in LEMAITRE Nicolas (dir.), *La mission et le sauvage Huguenots et catholiques d'une rive atlantique à l'autre XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'Université de Laval, 2009. p. 255.

<sup>149</sup> TALADOIRE Eric, *op. cit.*, p. 157-158.

<sup>150</sup> DELÂGE Denys, « La peur de "passer pour des Sauvages" », *Les Cahiers des dix*, 2011, numéro 65, p. 6.

Par exemple, Marie de l'Incarnation envoie à son fils un tambour pour témoigner de l'infériorité de ce « pauvre peuple » :

Je vous envoie ce tambour afin que vous voyiez comme le Diable amuse et séduit ce pauvre peuple avec un instrument d'enfant ; car vous sçauriez que cela sert à guérir les maladies, à deviner les chose à venir<sup>151</sup>.

Ce tambour témoigne des conditions de vie des Amérindiens et nous pouvons imaginer que Claude Martin put le montrer à son entourage. D'autres produits témoignent des ressources du Canada comme des troncs d'arbres ou encore des pierres et roches provenant du Saint-Laurent servant à la construction de bâtiments comme à la Rochelle<sup>152</sup>.

Les animaux sont un témoignage « vivant » de la colonie. Plusieurs types d'animaux américains se retrouvaient à Versailles comme cadeau pour le roi. On peut citer l'offre de deux écureuils volants à Louis XIV par le jésuite Louis Nicolas, mais on trouve aussi à Versailles des orignaux ou encore des ratons laveurs<sup>153</sup>. De même, toutes les variétés de poissons pêchés sur les bancs de Terre-Neuve sont ainsi un signe de l'abondance des ressources décrites par Pierre Boucher à de nombreuses reprises<sup>154</sup>. Une autre manière permet de se représenter l'environnement de la Nouvelle-France : en ramenant des végétaux canadiens. Une nouvelle fois, toutes les plantes rapportées du Canada sont le plus souvent offertes au roi et diverses variétés se retrouvent dans ses jardins botaniques, même si certaines plantes peuvent se retrouver chez des apothicaires parisiens<sup>155</sup>. Des fruits et légumes sont aussi envoyés de la Nouvelle-France comme le topinambour, aussi appelé « truffe du Canada » qui est en vogue dans l'alimentation des Français du XVII<sup>e</sup> siècle. La pomme de terre est importée aussi mais seulement donnée qu'aux cochons jusqu'à la fin XVII<sup>e</sup> siècle avant de comprendre que sa culture pourrait résoudre les problèmes de famine. Des citrouilles, des courges ou plusieurs sortes d'haricots sont aussi envoyées en France<sup>156</sup>.

---

<sup>151</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 28, p. 377.

<sup>152</sup> BOILEAU Gilles, « Sur les quais du vieux port de La Rochelle », *Histoire Québec*, novembre 2000, volume 6, numéro 2, p. 27.

<sup>153</sup> SAINT-PIERRE Jacques, « En Nouvelle-France : Étonnantes tentatives de domestication de la faune », *Cap-aux-Diamants*, automne 1997, numéro 51, p. 19.

<sup>154</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 68-73.

<sup>155</sup> ASSELIN Alain, CAYOUILLE Jacques et MATHIEU Jacques, « Connaissances des végétaux en Nouvelle-France et histoire de la botanique », *Histoire Québec*, 2016, volume 21, numéro 3, p. 17-18.

<sup>156</sup> DESLOGES Yvon, « Vie quotidienne - Alimentation » in MUSÉE VIRTUEL DE LA NOUVELLE-FRANCE [en ligne]. Edité par le Musée Canadien de l'Histoire. Dernière mise en 2019. [Consulté le 01/05/2019]. <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/vie-quotidienne/alimentation/>.

Ajoutons au moyen de représentation les rares représentations par une image transmise aux Français. On peut citer les rares tableaux des peintres pouvant circuler entre la France et la colonie. Citons quelques œuvres peintes par les premiers peintres de la Nouvelle-France comme *La France apportant la foi aux Indiens de la Nouvelle-France* peint par le père Luc vers 1666 ou encore le portrait de Katéri Tekakwitha de Claude Chauchetière peint vers 1681<sup>157</sup>. Même si la plupart des tableaux restent au Canada, il est probable que certains traversent l'Atlantique pour se retrouver en France. D'autres images ont pu se retrouver en France comme des gravures. Les illustrations au sein des récits d'exploration sont d'ailleurs très intéressantes pour connaître la perception de l'auteur sur son environnement et permet de transmettre un témoignage de son vécu. Samuel de Champlain ou encore le baron de Lahontan ont recours à diverses reprises à l'illustration de leur propos par un dessin, souvent représentant des Amérindiens et leur mode de vie<sup>158</sup>. Toutes ces représentations graphiques mériteraient une étude et une recherche à part entière.

Nous l'avons vu, divers est le profil des colons fondateurs de la colonie française et divers est la manière dont chacun a pu prendre connaissance de la colonie. Il ne faut donc pas minorer le rôle de l'écrit tant bien les ouvrages littéraires que la presse ou les lettres sur le partage des représentations de la Nouvelle-France. Enfin seulement 10 000 personnes sur les 30 000 parties au sein de la colonie laurentienne décident de rester définitivement au Canada durant le Régime français. Ce sont donc 20 000 personnes qui retournent en métropole et qui peuvent potentiellement transmettre et partager leur vécu au sein de la colonie aux Français. Le rôle du « ouï-dire » semble être moteur dans les connaissances sur la Nouvelle-France. Enfin l'envoi d'objets, de fruits ou légumes ou d'animaux relatifs à la colonie permet aussi d'en emmener un morceau en France et de faire partager le quotidien que côtoie les colons de l'autre côté de l'Atlantique même si c'est à une échelle beaucoup plus réduite.

Maintenant nous allons nous intéresser plus précisément à cette représentation de la colonie française au sein des sources. Comment celle-ci est-elle retranscrite ?

---

<sup>157</sup> GAGNON François-Marc, « Peinture : les débuts » in L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE [en ligne]. Édité par le Gouvernement du Canada. Dernière mise à jour le 24/07/2015. Consulté le 03/05/2018. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/peinture-les-debuts>.

<sup>158</sup> CHAMPLAIN Samuel de, *Voyages et découvertes faites en la Nouvelle-France, depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618*, op. cit., p. 109.



Est-ce une image fidèle ou façonnée par les auteurs ? Nous tenterons ainsi de répondre à ces questions en nous arrêtant sur les raisons qui ont pu décider une personne de partir en Nouvelle-France ou inversement de rester en France.

## **PARTIE 2**

# **Motivation, fascination et illusion des Français pour la Nouvelle-France.**

Pour attirer des colons au sein de la colonie et améliorer son développement, la Nouvelle-France doit se doter d'une image à la fois captivante et fascinante. Les acteurs principaux de la colonie cherchent à attirer de nouvelles personnes au Canada. L'image de la colonie est soigneusement construite au fil des années afin que la demande de personnes soit exaucée. Les Européens réinvestissent l'utilisation du mythe du Paradis terrestre pour décrire les merveilles et l'abondance des ressources du continent. L'exotisme est mis en avant afin de charmer des Français rêvant d'aventure. On promet de retrouver une société meilleure à celle de leur pays d'origine. Les religieux sont appelés à s'engager pour sauver les âmes égarées - les Amérindiens - peuplant le Nouveau Monde. Diverses sont les descriptions mises en place pour correspondre aux attentes et motivations des potentiels futurs colons. Ainsi, durant cette partie, nous étudierons attentivement les multiples formes que prend l'image de la Nouvelle-France pour répondre à son bon développement.



## Chapitre 4 - Un paradis terrestre ?

Afin de comprendre l'étonnement des Européens et leur fascination première pour le Nouveau-Monde, il convient de connaître leur perception du monde. Dans un premier temps, la découverte de l'Amérique est perçue comme la remise à jour du Paradis terrestre. Il est intéressant d'étudier comment le mythe fut réinventé pour justifier un continent qui ne devrait pas exister. Pour appuyer que ce Paradis existe réellement, la littérature fabrique une image enjolivée de la colonie. Inversement, très vite les descriptions de toutes les ressources deviennent la représentation même de ce mythe. Un état caractérisé par la richesse, l'abondance et le merveilleux. Il faut repérer, ainsi, à travers les sources, de quelles manières ce mythe est réutilisé pour développer un afflux migratoire.

### A. La réinvention du mythe

Le début du XVI<sup>e</sup> siècle est l'occasion de remettre au goût du jour les mythes et légendes de l'Antiquité gréco-latine. Ces légendes se mêlent à la tradition chrétienne, inventant un nouveau folklore. La découverte de l'« Autre Monde », comme l'appelle Christophe Colomb, permet de justifier la tradition chrétienne et médiévale<sup>1</sup> : l'Amérique confirme la cosmographie chrétienne<sup>2</sup>. La cosmographie est la science de la description de l'Univers regroupant à la fois la géologie, la géographie, la physique et l'astronomie. Leonardo Ariel Carrió Cataldi la définit comme le « terrain du savoir, aux contours larges, entre le ciel et la terre, où s'articulent ou se juxtaposent des pratiques et connaissances visant à décrire le monde<sup>3</sup> ». Dans le cas qui nous intéresse, c'est donc la manière dont les chrétiens se représentent et comprennent le monde ainsi que sa place dans l'univers. Les chrétiens pensent que le monde est composé de trois continents : l'Europe, l'Asie et l'Afrique, qui sont séparés par un océan composé des eaux qui entouraient le Paradis terrestre. L'Océan est considéré comme vaste,

---

<sup>1</sup> COLOMB Christophe, *Lettre à Santángel*, 1493 in *Œuvres de Christophe Colomb*, présentées, traduites et annotées par Alexandre Cioranescu, Paris, Gallimard, 1961, p. 180-188.

<sup>2</sup> PRÉTOU Pierre, « Penser le Nouveau Monde », *Cahiers des Amériques latines*, 2007, numéro 56, p. 139-154.

<sup>3</sup> CARRIÓ CATALDI Leonardo Ariel et VÉLEZ POSADA Andrés, « Entre le ciel et la terre : cosmographie et savoirs à la Renaissance - Introduction », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, juin 2017, volume 17.

infranchissable et il est impossible d'en connaître toute sa surface. Les Européens de la fin du XV<sup>e</sup> siècle pensent que, dans cette grande et mystérieuse étendue d'eau se cache le Paradis terrestre, délaissé depuis le grand Déluge qui a fait surgir les trois continents<sup>4</sup>. Annoncé par la Bible, le Paradis serait le jardin du monde où Adam et Ève furent chassés<sup>5</sup>. Une idée reçue situait ce jardin du monde à l'Ouest de l'Europe<sup>6</sup>. L'Amérique, continent situé au-delà d'un océan prétendument infini, correspond donc parfaitement à ces définitions : si elle n'est pas le Paradis terrestre, elle peut au moins en receler l'entrée. C'est un endroit idyllique, bien qu'incertain, où tout bon chrétien doit se retrouver pour trouver la vie et le bonheur éternel. Le mythe d'Héraklès cueillant les pommes du jardin des Hespérides fut réinterprété par la religion chrétienne comme étant le dernier homme à avoir été dans le jardin d'Eden<sup>7</sup>. La recherche de celui-ci s'inclut dans la logique où le fidèle tente de racheter les péchés de l'humanité et d'absoudre la déchéance de l'Homme. Ce mythe fut dans un premier temps utilisé et instrumentalisé par la chrétienté, pour appréhender la nouvelle de l'existence d'un quatrième continent non inscrit dans la représentation habituelle du monde.

D'une autre part, les Rois Catholiques utilisent la légende du Paradis terrestre afin de s'affirmer comme les nouveaux Troyens ayant trouvé la terre de la Nouvelle Rome. La Renaissance loue un culte à l'ancienne civilisation romaine<sup>8</sup>. Au moment même où les Espagnols découvrent le Nouveau Monde, les Rois Catholiques entreprennent de chasser les populations considérées comme hérétiques : les musulmans et les juifs. C'est également le temps où le christianisme a réussi à vaincre l'islam en Orient pour la première fois depuis des années<sup>9</sup>. Dans cette logique, seulement les rois chrétiens, bénis par Dieu et ayant suivi le dessein divin, peuvent être à l'origine de la redécouverte du Paradis perdu. Par ce biais, il est confirmé que l'Amérique semble bien être le Jardin d'Eden. Les Espagnols sont les premiers à l'évoquer. Christophe Colomb, lors de son premier voyage dans les Caraïbes, parle de la découverte de ce lieu : « Je crois qu'ici se trouve le Paradis Terrestre, que nul ne

---

<sup>4</sup> *Genèse*, 6,9 - 8, 24.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 3, 23-24.

<sup>6</sup> DELUMEAU Jean, « Le paradis terrestre se trouvait-il à l'Équateur ? », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1991, volume 135, numéro 1, p. 135-144.

<sup>7</sup> PRÉTOU Pierre, *op. cit.*, *passim*.

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> Bien qu'ayant aucune véritable conséquence sur les effectifs des armées, la bataille de Lépante, le 7 octobre 1571, symbolise la première victoire de la chrétienté sur l'Empire Ottoman et l'islam.

peut atteindre sans être conduit par la volonté divine<sup>10</sup> ». Il se présente comme acteur du projet de Dieu. Peu à peu, la nouvelle de la découverte de l'Amérique parvient dans les royaumes européens. Chaque état tente alors de prendre part à l'expédition divine afin de découvrir ce monde sacré et de s'établir comme les successeurs des Romains, aspirant tous à gouverner le monde. Les Espagnols puis les Portugais, les Anglais et enfin les Français souhaitent conquérir et posséder ce territoire immaculé.

La renaissance du mythe du Paradis terrestre met, cependant, plus de temps à s'installer dans le royaume de France. En 1524, lorsque Giovanni da Verrazano cherche à trouver un passage vers les Indes, il se trouve surpris d'avoir découvert une terre sans aucun détroit. Lors de son retour, il est certain d'avoir trouvé un nouveau continent mais est déçu de ne pas avoir atteint l'Asie. Il écrit à François I<sup>er</sup> son étonnement car « c'était l'opinion universellement admise par les anciens que notre Océan occidental ne fait qu'un avec l'Océan oriental, sans aucun continent interposé<sup>11</sup> ». Verrazano remet en cause la cosmographie chrétienne : l'océan ne devrait pas posséder un autre continent. Dix ans plus tard, Jacques Cartier, lors de sa mission d'exploration de l'Amérique du Nord, est déconcerté par le paysage qui se trouve face à lui. Les témoignages espagnols de la découverte du Paradis terrestre ne correspondent pas avec l'environnement qu'il voit. Il nomme dans un premier temps cette région, « la terre de Caïn » :

Si la terre estoit aussi bonne qu'il y a bons hables, se seroit ung bien; mais elle ne se doit noumer Terre Neuffve, mais pierres et rochiers effrables et mal rabottez, car en toute ladite coste du Nort, je n'y vy une charetée de terre, et si descendy en plusieurs lieux; sors à Blanc Sablon, il n'y a que de la mousse et de petiz bouays avortez; fin, j'estime mieulx que aultrement que c'est la terre que Dieu donna à Cayn<sup>12</sup>.

Caïn, fils aîné d'Adam et Ève, tua son frère Abel, par jalousie, commettant le premier meurtre de l'histoire. Pour le punir, Dieu le maudit en l'interdisant de récolter les fruits de la Nature et l'exclut de l'Eden. Caïn trouva alors une terre, le pays du Nod,

---

<sup>10</sup> « Creo que allí es el Paraíso Terrenal, adonde no puede llegar nadie salvo por voluntad divina » cité de VARELA Consuelo, *Cristóbal Colón. Textos y documentos completos*, Madrid, Alianza Universidad, 1982, p. 218 in PRÉTOU Pierre, *op. cit.*

<sup>11</sup> VERRAZANO Giovanni da, Relation du voyage de La Dauphine à François I<sup>er</sup>, Roi de France, 1524, in *Les Français en Amérique pendant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, édité et présenté par JULIEN Charles-André*, Paris, PUF, 1946.

<sup>12</sup> CARTIER Jacques, *op. cit.*

loin du Paradis terrestre de ses parents<sup>13</sup>. Ainsi, si la terre désolée de Caïn existe, le Paradis doit se trouver également. Pour Robert Mélançon, l'image de la terre stérile décrite par Cartier forgea la conception française du Canada durant près d'un siècle. Elle expliquerait les raisons de l'abandon des tentatives de colonisation de la Nouvelle-France jusqu'à l'arrivée de Champlain en 1603 et le faible taux d'immigration pour la colonie jusqu'à son démantèlement<sup>14</sup>. Cette affirmation reste cependant discutable. En effet, d'autres expéditions furent entreprises et Cartier changea très vite d'opinion. Grâce à ses voyages et ses explorations sur les abords du continent, il découvrit une région immense et variée, détruisant la première image de la terre déserte offerte à Caïn.

Les nouvelles de la découverte de l'Amérique puis les débuts de sa colonisation se répandent dans toute l'Europe. Au fil des explorations et au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, les cartes, croquis et descriptions du nouveau continent se développent et circulent, vantant la magnificence de ce continent retrouvé. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, Marie de l'Incarnation, quelques années avant son départ pour la Nouvelle-France, parle « des nouvelles reçues du Paradis Terrestre des Hurons et du Canada<sup>15</sup> ». Très vite, le merveilleux apparaît dans les écrits diffusés en Europe. Comme celui des Amazones, les mythes antiques sont réutilisés en Amérique du sud pour décrire le territoire. Les conquistadores sont convaincus de leur existence sur le continent et c'est pour eux une preuve de plus que l'Amérique cache quelque chose qui ressemble au moins au paradis<sup>16</sup>. À l'image des explorateurs espagnols, les explorateurs français ont recours à l'utilisation de la mythologie au Canada. Marc Lescarbot, dans *Les muses de la Nouvelle-France*, chante la beauté de la colonie qu'il compare à un paradis retrouvé<sup>17</sup>. Il remercie au long de son ouvrage, Neptune, dieu romain des mers et des océans, d'avoir porté les Européens à la redécouverte du monde notamment dans la pièce de théâtre du même nom<sup>18</sup>. Il est intéressant de voir son interprétation de l'environnement dans son recueil de poème. L'abondante forêt aurait été façonnée par la déesse Diane

---

<sup>13</sup> *Genèse*, 4,1-16.

<sup>14</sup> MÉLANÇON Robert, « *Terre de Caïn, âge d'or, prodiges du Saguenay : Le Nouveau Monde dans les Voyages de Jacques Cartier* », Voix et Images, automne 1979, volume 5, numéro 1, p. 54.

<sup>15</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 3, p. 310.

<sup>16</sup> GOMEZ Thomas, *op. cit.*, p. 117-122.

<sup>17</sup> LESCARBOT Marc, *Les muses de la Nouvelle-France*, *op. cit.*

<sup>18</sup> LESCARBOT Marc, *Le théâtre de Neptune en la Nouvelle-France*, in *Les muses de la Nouvelle-France*, *op. cit.*

ou encore la beauté des fleuves et des lacs créée par Neptune<sup>19</sup>. De même, Lescarbot explique que les muses vivent dans cette région. Les descriptions de la colonie, mélangeant exotisme et paradis, remportèrent un franc succès en France, comme nous l'avons déjà vu. La littérature géographique et de voyage participe à la diffusion du mythe au sein de toute l'Europe. L'identité du Paradis terrestre canadien et son image se forment grâce à l'abondante description exposée dans les récits publiés en France.

Cette image strictement chrétienne du Canada s'estompe peu à peu au fil des nouveaux voyages vers l'Amérique. De nombreuses « incommodités », comme l'écrit Pierre Boucher<sup>20</sup>, entachent l'image idéale de la Nouvelle-France qui ne peut être finalement le Paradis terrestre décrit dans la Bible ou dans les récits des premiers Européens à avoir atteint l'Amérique à la fin du <sup>xv</sup><sup>e</sup> et au début du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle. Les Européens ne caractérisent plus le Nouveau Continent en tant que Paradis retrouvé au sens strictement religieux. On conçoit que ce n'est finalement pas le Jardin perdu des premiers hommes. Ainsi, le terme « paradis » est utilisé pour caractériser la beauté du pays et toutes les bonnes choses que l'on peut y trouver mais ne désigne plus uniquement et seulement le monde des premiers hommes. Toute cette pureté du territoire et l'abondance des ressources est ce qui ressemble le plus à l'image que l'on s'imagine du paradis. Le Canada ne devient plus le Paradis Terrestre retrouvé mais est ce qui y ressemble le plus dans le monde déjà découvert à ce moment donné. Cette exagération de cette comparaison sert certains auteurs souhaitant attirer le plus de personnes possibles dans une colonie manquant d'habitants. Ils enjolivent volontairement les descriptions afin que la vallée laurentienne se confonde le plus possible avec l'excellence et les beautés que les chrétiens s'imaginent du Paradis.

## B. Les merveilleuses caractéristiques du Canada

Les marins, voyageurs, explorateurs et colons écrivent sur le territoire canadien et alimentent l'image du Paradis terrestre d'Amérique du Nord. Le paysage canadien émerveille les Français. Chacune des parcelles qui composent ce nouveau continent semble charmer les Français ayant visité la colonie. Des descriptions enjoliveuses

---

<sup>19</sup> LESCARBOT, *Histoire de la Nouvelle France*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>20</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 150.



vantent le miracle de la terre canadienne : le Canada est un territoire parfait où il fait bon à vivre, disposant d'une abondance de ressources illimitées et variées.

L'image d'un territoire verdoyant possédant une grande variété de végétaux éblouit les lecteurs. On note la diversité des milieux décrits dans les explorations de Samuel de Champlain : paysages désertiques, montagnes, forêts épaisses et prairies verdoyantes se trouvent dans la partie nord du Nouveau Continent. Jacques Cartier est le premier à livrer une description élogieuse du Canada, détruisant sa première vision désolante de la région<sup>21</sup>. On peut citer, « les arbres, quelx sont merveillessement beaux et de grande odeur, [...], les terres sont fort belles<sup>22</sup> ». Une centaine d'années plus tard, Pierre Boucher devient un auteur de référence pour découvrir l'environnement de la Nouvelle-France. Son ouvrage livre une glorieuse description de toutes les espèces qui vivent, poussent ou se récoltent au sein de la colonie. Par exemple, il décrit avec ferveur la beauté de tous les arbres, arbustes et fleurs qu'il a rencontré depuis son installation dans la colonie française, dans le quatrième chapitre de son ouvrage<sup>23</sup>. Son livre débute avec une présentation faisant comprendre l'amour qu'il porte au Canada :

Le Pays est couvert de très belles et épaisses forests, lesquelles sont peuplées de quantité d'Animaux, et de diverses espèces, et ce qui est encor plus considérable, c'est que lesdites forests sont entre coupées de grandes et petites rivières de très bonnes eaux, avec quantité de sources et belles fontaines ; de grands et petits lacs, bordez aussi bien que les rivières de belles et grandes prairies, qui produisent d'aussi bonnes herbes qu'en France<sup>24</sup>.

On note la grande variété de sources, cascades, rivières, fleuves ou lacs décrits lors des adieux de Lescarbot après son départ de la colonie : « Adieu mon doux plaisir fonteines et ruisseaux, qui les vaux et les monts arrousez de vos eaux<sup>25</sup> ». Les voyageurs ne cessent de décrire les bienfaits et la pureté de l'eau. Boucher l'explique dans une réponse à un lecteur : « les plus pauvres boivent de l'eau, qui est fort bonne et commune en ce pays icy<sup>26</sup> ». En plus de son eau bonne pour la santé, le Canada possède un air parfait à respirer. Pierre Boucher le décrit : « L'air y est extrêmement

---

<sup>21</sup> MÉLANÇON Robert, *op. cit.*

<sup>22</sup> CARTIER Jacques, *op. cit.*

<sup>23</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, Chapitre 4, p. 27-39.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>25</sup> LESCARBOT Marc, *Histoire de la Nouvelle France*, *op. cit.*, p. 28.

<sup>26</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 140.

sain en tout temps : mais sur tout l'Hyver ; on voit rarement de maladies en ces Pays-icy<sup>27</sup> ». Samuel de Champlain le fait également remarquer expliquant que l'air est excellent et dénué de maladie<sup>28</sup>.

L'abondance caractérise particulièrement la Nouvelle-France. La colonie regorge de ressources de toutes sortes. Les écritures applaudissent la quantité de produits qu'offre la nature sans même une action de l'homme, rappelant le mythe de l'Age d'Or. Les écrivains font une large description et énumération des types de fruits, légumes, blés, poissons ou animaux à consommer au Canada. Chaque auteur choisit sa manière pour décrire les richesses de la Nouvelle-France. Marc Lescarbot, lors de son retour pour la France, rédige un poème où il met le point sur l'étonnante fertilité de la terre et de ses fruits :

Car ton terroir est bon et fertile et plaisant,  
Et oncques son culteur n'en sera déplaisant.  
Nous en pouvons parler, qui de mainte semence  
Y jettee, en avons certaine experience.  
Que puis-je dire encor digne de ton beau los ?  
Ajouteray-je ici que dedans ton enclos  
Se trouvent largement produits par la Nature  
Framboises, fraises, pois, sans aucune culture <sup>29</sup>?

Samuel de Champlain rappelle souvent la fertilité de la terre canadienne dans la plupart de ses récits de voyages. Dans son ouvrage sur son voyage de 1604, il se dit « réjouit infiniment de voir que la terre y était bien bonne et fertile » lors de son premier établissement<sup>30</sup>. Boucher le déclare aussi au début de son livre, « La terre y est très bonne, y produit à merveille, et n'est point ingratte<sup>31</sup> ». Il dénombre tous les avantages de vivre en Nouvelle-France et partage tous les types de gains de la nature. Il recense ainsi noix, sirop d'érable, groseilles, framboisiers, fraisiers, raisins, pommes et bleuets. Il appuie sur la grande profusion de tous ces produits. Les fruits et légumes ne sont pas les seules ressources présentes en Nouvelle-France. Les lacs et rivières fournissent une

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 142-143.

<sup>28</sup> CHAMPLAIN Samuel de, *Les Voyages du sieur de Champlain Xaintongois, capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine, divisez en deux livres*, *op. cit.*, chapitre 6.

<sup>29</sup> LESCARBOT Marc, *Histoire de la Nouvelle France*, *op. cit.*, p. 29.

<sup>30</sup> CHAMPLAIN Samuel, *Des Sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois*, Paris, édité par Claude de Monstrœil, 1603, chapitre 13.

<sup>31</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.* p. 2.

grande quantité de poissons. Lescarbot note la présence de sardines, d'harengs, bars, crabes, homards, dauphins, esturgeons, anguilles, loches, baleines ou encore saumons<sup>32</sup>. Pierre Boucher consacre lui aussi son chapitre 7 de son *Histoire Naturelle* à lister tous les poissons connus en Nouvelle-France. L'Amérique septentrionale livre un grand nombre d'espèces animales des plus puissantes et imposantes. Les colons se réjouissent à les énumérer, puisqu'en plus de fournir de la viande, les animaux donnent de la peau et de la fourrure. Castors, rats, écureuils, buffles, renards et chats sauvages se trouvent en Amérique du Nord. D'autres animaux gros, forts et robustes comme les ours, loups, caribous, cerfs et élans peuplent les grandes forêts canadiennes. De même, on dénombre beaucoup d'espèces d'oiseaux comme l'écrit Boucher. Il explique que l'on trouve, comme en France, « ceux que lon tue tous les iours » pour se nourrir : poules, grues, canards, oies ou cygnes<sup>33</sup>. Lescarbot ajoute dans son recueil que les plus majestueux oiseaux habitent au Canada tels que les faucons, ducs, aigles, vautours, paons et émerillons<sup>34</sup>.

Evidemment, la nourriture n'est pas la seule ressource du Nouveau Continent. À elle seule, elle n'aurait pas pu attirer l'attention d'une véritable entreprise coloniale. Le Paradis terrestre n'en serait pas un s'il ne pouvait pas fournir la motivation principale des troupes européennes : la richesse. Les populations les plus pauvres d'Europe sont intéressées par l'abondance de ressources à consommer et ne plus connaître la famine. À peine Christophe Colomb avait-il abordé sur Guanahani<sup>35</sup>, en octobre 1492, qu'il écrivait dans son journal de bord : « J'étais attentif et m'employai à savoir s'il y avait de l'or<sup>36</sup> ». Les descriptions de ressources précieuses se retrouvent une nouvelle fois dans les récits de voyage. Boucher parle rarement des métaux se trouvant dans la colonie, même s'il le fait à plusieurs reprises : « Il y a des mines de fer, de cuivre, d'estain, d'antimoine, et de plomb, plusieurs croyent qu'il y a aussi des souffrières<sup>37</sup> ». Marc Lescarbot célèbre les mines dont recèle la Nouvelle-France :

---

<sup>32</sup> LESCARBOT Marc, *Histoire de la Nouvelle France*, op. cit., p. 51.

<sup>33</sup> BOUCHER Pierre, op. cit., chapitre 6, p. 68-74.

<sup>34</sup> LESCARBOT Marc, *Histoire de la Nouvelle France*, op. cit., p. 33.

<sup>35</sup> Probablement, l'île San Salvador se trouvant dans les Caraïbes.

<sup>36</sup> GOMEZ Thomas, op. cit., p. 122.

<sup>37</sup> BOUCHER Pierre, op. cit., p. 146.

Le vous laisse bien loin, pépinières de Mines  
Que les rochers massifs logent dedans leurs veines,  
Mines d'airain, de fer, et d'acier, et d'argent  
Et de charbon pierreux<sup>38</sup>.

La diversité de métaux offre de nombreuses ressources premières pour créer des habitats, outils et teintures. Le Canada donne avec parité tout ce que les personnes ont besoin. La Nouvelle-France présente aussi des pierres précieuses qui peuvent séduire tous les Européens. Cartier essaie de ramener les richesses de la future Québec à François I<sup>er</sup>, bien que celles-ci s'avèrent fausses lors de l'expertise des échantillons. Lors du développement de la colonie française, au XVII<sup>e</sup> siècle, très peu de voyageurs parlèrent de mines même si le mythe demeurait. Pierre Boucher ne parla pas d'or mais de toutes les autres mines de pierres précieuses existantes et avérées au Canada :

Ils m'ont appris de plus, qu'il se trouve là de belles pierres bleues, qu'on croit estre des Turquoises. Il se trouve aussi des pierres vertes, comme des Emeraudes. Il y aussi des Diamants, ... Il se trouve aussi des pierres rouges de deux fortes ; les unes de rouges d'écarlate et les autres d'un rouge de sang de bœuf<sup>39</sup>.

Le Canada se transforme en l'allégorie de la corne d'abondance<sup>40</sup>. Cette accumulation de descriptions élogieuses n'est pas anodine. Les auteurs essaient de faire croire à une terre solitaire dénuée de travail, de douleur, de maladie, de famine, de guerre et presque même de la mort. Ils dégagent une présentation d'un environnement harmonieux où le bonheur est doctrine de vie. Cependant, même si la beauté du paysage canadien est incontestable, l'équilibre et l'union de la nature offrant l'abondance est beaucoup plus discutabile.

Le mythe du Paradis terrestre canadien est, dans un premier temps, une certitude pour les premiers explorateurs. Néanmoins, au fil des voyages vers la Nouvelle-France, ce mythe sert, en réalité, une volonté migratoire et économique pour la colonie et principalement pour le Royaume de France. En effet, le mythe du Paradis terrestre se transforme peu à peu, durant quelques temps, en mythe de l'Eldorado canadien avec le royaume de Saguenay. Très vite l'ambition coloniale se porte alors sur l'existence d'une route pouvant raccourcir et faciliter le trajet avec l'Asie mais aussi vers le véritable Eldorado nord-américain : le commerce de fourrures.

---

<sup>38</sup> LESCARBOT Marc, *Histoire de la Nouvelle France*, *op. cit.*, p. 39.

<sup>39</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 166-167.

<sup>40</sup> C'est un objet de la mythologie grecque en forme de corne renfermant le pouvoir de disposer de ressources inépuisables. Elle est souvent représentée débordante de fruits, de lait et de miel.



## Chapitre 5 - Les motivations des Français

Suite aux descriptions et caractéristiques relatées au sein des œuvres, il n'est pas difficile de retracer les motivations des Français souhaitant s'installer en Nouvelle-France. Une amélioration des conditions de vie est recherchée par beaucoup mais la façon de l'obtenir diverge entre les colons. Certains veulent être célèbres par les explorations et par le gain de richesse démesurée alors que d'autres préfèrent juste retrouver une société identique à celle qu'ils ont quittée mais sans les mœurs et vices qui la constituaient comme la guerre, la maladie, la crise économique ou la famine.

### A. La gloire et la richesse

Comme nous l'avons vu, une des premières inspirations des Français pour la Nouvelle-France est d'établir une route plus économique et plus rapide pour les échanges commerciaux avec l'Asie de l'Ouest. Pour cela des explorations sont effectuées sur tout le continent afin de trouver un détroit qui peut permettre un accès plus rapide vers la Chine et surtout afin que ce détroit, s'il existe, puisse être possédé par les Français pour en obtenir le monopole<sup>41</sup>. Samuel de Champlain expose bien la principale ambition du Roi de France pour le Nouveau Continent :

le moyen de trouver le passage de la Chine sans les incommodités des glaces du Nord, ni les ardeurs de la zone torride, sous laquelle nos mariniers passent deux fois en allant deux fois en retournant, avec des travaux et périls incroyables<sup>42</sup>.

Cette ambition occupe l'esprit des Français durant une grande partie de l'occupation française. Par exemple, Marie de l'Incarnation parle dans une de ses lettres, que des Amérindiens appartenant à une tribu éloignée ont témoigné « qu'une rivière fort spacieuse qui aboutit à une grande mer » se trouve au dessus de leur pays. Pour la Sainte-Mère cela serait bien la mer de Chine qui peut permettre aux Français un chemin beaucoup plus rapide pour les routes commerciales mais qui est aussi profitable pour les missionnaires souhaitant aller convertir les peuples asiatiques<sup>43</sup>. Cavalier De

---

<sup>41</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 33, p.415.

<sup>42</sup> CHAMPLAIN Samuel (de), *Les voyages du sieur de Champlain saintongeais, capitaine ordinaire pour le roi en la marine, divisés en deux livres*, *op. cit.*, p. 42-44.

<sup>43</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 50, p. 513 ; lettre, 75, p. 586.

La Salle fut un explorateur célèbre cherchant pour la gloire et sa renommée la mer de Chine. Celui-ci explora finalement le sud du continent nord-américain allant jusqu'à l'embouchure du Mississippi et fonda la Louisiane pour l'honneur de Louis le Grand en 1682<sup>44</sup>. La route entreprise par Cavalier De La Salle peut être visible sur la carte en annexe, la carte *Etat de la colonisation du Nouveau Monde au XVII<sup>e</sup> siècle*, où l'on peut observer les nombreuses explorations qui agrandirent le territoire français au Canada<sup>45</sup>. Finalement peu à peu ces explorations ont pour motivation l'élargissement de la colonie afin d'exploiter les fourrures. L'autre but recherché est de freiner la progression des colonies anglaises. Les Français partent aussi vers la région des Grands Lacs tel que Médart Chouart de Grosselliers entre 1654 et 1660 ou Bréhan de Gallinée entre 1669 et 1670<sup>46</sup>.

D'autres explorations comme nous l'avons déjà vu sont entreprises pour découvrir le fameux royaume de Saguenay, sorte d'El Dorado canadien. Ce royaume est recherché par Jacques Cartier mais il aboutit sur un échec. Ce royaume serait d'après le chef indien Donnacona une terre « où il y a infini or, rubis et autres richesses, et y sont les hommes blancs comme en France, et accoutrés de draps de laine<sup>47</sup> ». Ces hommes habillés de draps blancs proviendraient d'un peuple amérindien ayant adopté une tradition viking lors de leur colonisation dans la baie d'Hudson<sup>48</sup>. Même si ce royaume n'est qu'une légende iroquoienne où l'infini d'or et de richesses ne sont que fantômes, d'autres régions du Canada possèdent quelques mines de pierres précieuses ou de métaux rares comme le décrit Pierre Boucher<sup>49</sup>.

Les personnes souhaitant véritablement faire richesse au Canada savent qu'il faut en réalité s'engager dans la traite de peaux et de fourrures. C'est notamment cette ressource qui fit décider d'un établissement français au Canada. À la fin du XVI<sup>e</sup> et au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, les Européens demandent de plus en plus de fourrures. Ces peaux

---

<sup>44</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 106-107.

<sup>45</sup> Voir en annexe, la carte *Etat de la colonisation du Nouveau Monde au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 179.

<sup>46</sup> CONCIATORI Christine, « Montréal plaque tournante des explorations françaises en Amérique », *Cap-aux-Diamants*, été 2011, numéro 66, p. 10. Voir en annexe, la carte *Etat de la colonisation du Nouveau Monde au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 179.

<sup>47</sup> CARTIER Jacques, *Voyages en Nouvelle-France*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, p. 124 cité par BERGERON Bertrand, « En terre de légendes : le Saguenay-lac-Saint-Jean », *La littérature jeunesse*, été 2008, numéro 150, p. 32.

<sup>48</sup> BERGERON Bertrand, *op. cit.*, p. 32-33.

<sup>49</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 166-167.

ne sont demandées que principalement par la noblesse étant donné que leurs prix sont très élevés. En effet, la fourrure était recherchée pour sa beauté mais aussi surtout pour marquer l'appartenance à un statut, une richesse et à un style. Un des articles les plus demandés est le chapeau de feutre en peau de castor. Cette chasse et ce développement firent presque disparaître le castor européen. Les investisseurs ont vu alors en la Nouvelle-France, un nouveau fournisseur pour le marché où l'on peut exploiter les peaux du castor, chevreuil, cerf, orignal, loutre, ours, loup, lynx ou encore du renard<sup>50</sup>. Tous ces animaux sont décrits sur de nombreuses pages de nos auteurs de la Nouvelle-France comme Lescarbot ou Pierre Boucher<sup>51</sup>. Les écrits le retranscrivent bien : si richesse au Canada il y a, c'est bien par le commerce de la fourrure. Cette richesse permet aux grosses compagnies ou riches marchands d'investir dans le commerce de peaux outre-Atlantique. Différentes compagnies marchandes reçurent le monopole de la pelleterie au Canada afin de répondre à la demande française en permettant de s'enrichir. Les plus grosses compagnies possédant ce monopole reçurent la principale mission de promouvoir la colonie en finançant les missions de conversion de religieux et aussi en aidant les Français à s'installer dans la vallée laurentienne<sup>52</sup>. La plus célèbre étant la Compagnie des Cents Associés qui en reçut le monopole de 1627 à 1663<sup>53</sup>. La pelleterie profite aux villes marchandes du littoral français comme La Rochelle qui est une des villes recevant le plus de peaux pour l'exporter dans tout le Royaume de France<sup>54</sup>. Ce marché de la fourrure pousse les Français à créer des postes de traites qui se développent peu à peu dans les villages accueillant les colons. C'est ainsi qu'en 1600 est créé Tadoussac, Québec en 1608, Trois-Rivières en 1634, puis plus tard Montréal fondé en 1642. Cette traite se fait par l'intermédiaire des Amérindiens notamment les Hurons. Plus la colonie se développe plus le commerce de la traite de peaux s'enfonce dans l'Ouest canadien, afin de trouver de nouveaux animaux ou de nouvelles tribus amérindiennes avec lesquelles commercer.

---

<sup>50</sup> JEAN Michèle, « La fourrure sous toutes ses coutures ! », *Cap-aux-Diamants*, hiver 2004, numéro 76, p. 11.

<sup>51</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, chapitre 5, p. 53-68. LESCARBOT Marc, *Histoire de la Nouvelle France : contenant les navigations, découvertes, & habitations faites par les françois es Indes Occidentales & Nouvelle France*, Paris, édit par Adrian Perier, 1617, p. 42-43.

<sup>52</sup> FORAN Timothy P., « Traite des fourrures » in MUSÉE VIRTUEL DE LA NOUVELLE-FRANCE [en ligne]. Edité par Musée Canadien de l'Histoire. Dernière mise à jour en 2019. Consulté le 20/03/2019. <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/activites-economiques/traite-des-fourrures/>.

<sup>53</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 86-92.

<sup>54</sup> JEAN Michèle, *op. cit.*, p. 11.



Peu à peu certains Français deviennent des coureurs des bois : ils chassent, confectionnent, ramènent et commercent eux mêmes les peaux afin de faire fortune. Le commerce de peaux augmente fortement et les peaux de castors arrivent en quantité faramineuse à Montréal<sup>55</sup>. De nombreuses personnes se retrouvent engagées dans ce commerce afin d'alimenter le marché : marchands, commandants et les voyageurs étant les principaux<sup>56</sup>. On permet à tous les habitants de la Nouvelle-France de faire la traite avec les Amérindiens mais les colons sont tenus de vendre les peaux de castors ou d'orignaux, aux compagnies sur un prix fixé par le Royaume de France. Les autres peaux et fourrures provenant de d'autres animaux sont vendues sur le marché libre<sup>57</sup>. Il faut rappeler que bien que celle-ci soit un marqueur social en France, la fourrure au Canada a une fonction vitale pour les colons leur permettant de se protéger du froid<sup>58</sup>. Chacun peut ainsi faire commerce et peut, peut-être s'enrichir avec le temps. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, ces augmentations de main d'œuvre offrant énormément de fourrures saturent très vite le marché européen. Le prix de la fourrure baisse, risquant alors de faire effondrer l'économie de la Nouvelle-France basée essentiellement sur ce commerce de fourrures. Des arrêts interdisent à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle le commerce de fourrures mais c'est surtout l'économie qui porte le coup de grâce aux coureurs de bois qui sont forcés d'arrêter. Ils ne remportent plus d'argent face aux engagés payés pour leur commerce au sein des compagnies. Enfin en 1715, le commerce est relancé suite aux détériorations des peaux causées par des nuisibles dans les entrepôts. Même si tous peuvent commercer et se lancer dans les échanges commerciaux de fourrures, c'est surtout aux élites marchandes que la pelleterie profite. De plus, comme nous le verrons, la traite de peau ne demande que très peu de main d'œuvre pour satisfaire le marché européen.

Une autre manière pouvait amener les Français à vouloir faire richesse au Canada : la pêche. Celle-ci était présente bien avant la traite de fourrures puisque depuis le XVI<sup>e</sup> siècle des hommes venant de Bretagne, Normandie ou du Pays basque

---

<sup>55</sup> FOSTER John, *op. cit.*

<sup>56</sup> ALLAIRE Gratién, « Officiers et marchands : les sociétés de commerce des fourrures, 1715-1760 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, hiver 1987, volume 40, numéro 3, p. 421-425.

<sup>57</sup> FOSTER John and WILLIAM John Eccles, « Traite des fourrures » in THE CANADIANS ENCYCLOPEDIA [en ligne]. Edité par Historica Canada. Dernière mise à jour le 18/05/2018. Consulté le 21/03/2019. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/traite-des-fourrures>.

<sup>58</sup> JEAN Michèle, *op. cit.*, p. 10.

accostent sur les bancs de Terre-Neuve pour pêcher notamment la morue. La morue est facile à attraper et n'est pas un produit de luxe mais elle permet d'offrir aux Européens un produit de qualité fournissant les protéines dont ils ont besoin. Les bancs attirent aussi des chasseurs de baleines ou d'autres animaux marins comme les phoques ou les morses, afin d'alimenter les besoins en viandes, graisses et huiles qui servaient à la conception de savon, de chandelle ou à la teinture par exemple<sup>59</sup>. Les poissons sont de plus un grand apport alimentaire des Français étant donné que le calendrier ecclésiastique comporte de nombreux jours de jeûne. En Nouvelle-France, les poissons consommés sont principalement le saumon, la morue, le hareng, l'anguille ou encore l'esturgeon. La baleine peut aussi se trouver sur certain marché comme l'explique Robert-Lionel Séguin<sup>60</sup>. Toutes les espèces de poissons que l'on peut trouver en Nouvelle-France sont une nouvelle fois très bien décrites par Pierre Boucher comme nous l'avons évoqué précédemment<sup>61</sup>. Le commerce du poisson peut ainsi rapporter gros pour les pêcheurs. Entre 120 000 à 170 000 quintaux de morues séchées sont expédiés en France jusqu'en 1730<sup>62</sup>. Les habitants-pêcheurs employaient par exemple des pêcheurs saisonniers venant de France<sup>63</sup>. Le baron de Lahontan écrit que la chasse et la pêche sont abondantes en Nouvelle-France<sup>64</sup>. Mais l'une des choses les plus impressionnantes qu'il ait pu voir semble être la pêche à la morue que l'on trouve en profusion. Les chaloupes de pêcheurs « reviennent quelques fois si chargées qu'elles paroissent comme ensevelies dans la mer<sup>65</sup> ». Pour Lahontan si une personne souhaite bien gagner sa vie il faut être pêcheur car « un homme gagne plus à pêcher des morues durant l'été que dix autres à travailler à la terre<sup>66</sup> ». Enfin Boucher écrit que « la pesche de la morue, qui est abondante à l'entrée du fleuve » rapporte énormément de profit, tout comme la pêche aux loups-marins et marsouins pour leur huile<sup>67</sup>. Ces descriptions peut faire espérer tout pêcheur de vouloir faire commerce au Canada et d'en exploiter les ressources disponibles pour leur profit.

---

<sup>59</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 56-59.

<sup>60</sup> SÉGUIN Robert-Lionel, « Le menu quotidien en Nouvelle-France », *Liberté*, janvier-février 1969, volume 10, numéro 7, p. 69-70.

<sup>61</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, chapitre 7, p. 74-81.

<sup>62</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 462.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 444.

<sup>64</sup> LAHONTAN Louis Armand de Lom d'Arce, *op. cit.*, p. 26.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>67</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 145.

Plus simplement, la Nouvelle-France a besoin de main d'œuvre. Chaque nouvel emploi est un avantage pour la colonie qui peut alors se développer beaucoup plus rapidement. Tous les métiers peuvent répondre à la demande des personnes et chacun est plutôt bien payé. Nombreux sont les hommes envoyés par le Roi pour aider au développement de la colonie. Chaque homme ou femme arrivé est partagé entre les villes principales de Québec, Trois-Rivières et Montréal<sup>68</sup>. Les Français peuvent être intéressés de gagner toujours plus qu'en France étant donné que la valeur de l'argent est plus élevée au Canada. La colonie, au sein des écrits, demande notamment l'arrivée de beaucoup de personnes pour travailler aux métiers de la terre et se réjouit de leur envoi par la France<sup>69</sup>. Normalement, les paysans peuvent espérer rapidement travailler tout en subvenant aux besoins de la colonie. Leurs activités permettent de défricher, déboiser, entretenir et cultiver les terres canadiennes. Les terres sont de plus miraculeusement fertiles et chacun peut y gagner. Pierre Boucher écrit :

La terre estant bonne, ne peut elle pas donner un grand profit, non seulement pour toute sorte de grains, qu'on en pourroit tirer abondamment, mais pour les chanvres & lins, qui venans bien, on en peut faire en abondance, & en faire faire par conséquent grand profit<sup>70</sup>.

Des grandes forêts peuplent tout le Canada. Ces grands bois possèdent de nombreuses espèces d'arbres qui peuvent tous servir au développement de leur colonie avec leur coupe. Les colons peuvent ainsi trouver des pins dont « on s'en sert pour faire de la planche, qui est fort belle & bonne », des cèdres où « on s'en sert icy pour faire les clostures des jardins, & les poutres des caves » ou encore du merisier avec « son bois qui sert à faire du meuble » et bien d'autres<sup>71</sup>. Les bûcherons peuvent venir faire fortune en coupant tous les arbres servant à la construction ou de combustible pour se chauffer lors des longs hivers. D'autres personnes peuvent espérer faire commerce du bois et l'exporter en France comme en témoigne la lettre de Ramezay<sup>72</sup>. La Nouvelle-France a aussi besoin de mains pour aider à la construction et à l'érection des villes.

---

<sup>68</sup> Lettre du Conseil souverain de la Nouvelle-France à Monseigneur Colbert, au sujet des hommes envoyés en Nouvelle-France, Québec, 18/06/1664. BAnQ Québec, Fonds Conseil souverain, jugements et délibérations, TP1, S28, P123.

<sup>69</sup> Lettre du Conseil souverain de la Nouvelle-France au Roi, au sujet des 50 hommes envoyés et du peuplement en Nouvelle-France, mention de 250 autres hommes qui doivent arriver sous peu, Québec, 18/06/1664. BAnQ Québec, Fonds Conseil souverain, jugements et délibérations, TP1, S28, P122.

<sup>70</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 147.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 40-45.

<sup>72</sup> Lettre de Ramezay faisant une proposition pour le commerce du bois, Québec, 24/10/1710. BAnQ Québec, Collection Charles Chadenat collection of manuscripts on French Canada, ZE25, P80.

Les nouveaux engagés pourront servir à la construction de maisons, d'églises ou encore de murailles. Dans une lettre le Roi de France demande la construction d'un Hôpital général afin d'éviter que les colons soient faibles et œuvrent moins pour la colonie. Cette demande induit un besoin de main-d'œuvre<sup>73</sup>. Dans une autre lettre, on confirme « lenvoye en Canada avec six massons et trois charpentier » pour participer à la construction d'une nouvelle église à Québec<sup>74</sup>. Beaucoup peuvent ainsi espérer rapidement avoir un emploi. La plupart de ces personnes étaient des engagés. Rares sont les personnes décrivant leurs motivations pour la colonie mais on peut donner l'exemple de Jean Galon, maçon et couvreur normand, qui part pour la Nouvelle-France « dans l'espérance d'y mieux gagner sa vie<sup>75</sup> ». Dans une lettre de Monsieur Lepays à un ami habitant au Canada, il est écrit : « Mon cher amy sil y a quelque chose pour vostre, service dans ce pais icy employe moy et vous mobligerez intimem[ent]<sup>76</sup> ». Cela confirme que l'attestation d'un emploi est essentielle avant d'immigrer en Nouvelle-France. Ici Monsieur Lepays n'ayant pas la certification de trouver un emploi qui lui plaît, décide de ne pas retourner habiter vivre dans la ville de son ami. Mais l'origine de la lettre n'étant pas claire nous pouvons rester dans le doute. Même si Monsieur Lepays habite au Canada, on peut imaginer qu'il espère trouver une région où l'emploi est plus fécond.

La gloire et la richesse ne sont pas les buts recherchés par tous les colons, comme nous allons le voir certains espèrent retrouver leur France avec des conditions de vie améliorées où ils pourront s'épanouir et bien vivre avec leur famille.

## B. Une « nouvelle France »

Pour attirer un maximum de colons, les auteurs ont recours à d'abondantes descriptions mettant en valeur tout ce que le Canada possède. Certains emploient une comparaison avec le Paradis terrestre afin de démontrer que cette colonie a de

---

<sup>73</sup> Lettre de Sa Majesté pour l'établissement d'un Hôpital général à Québec, Québec, 03/1692. BAnQ Québec, Fonds Intendants, Papiers terriers de la Compagnie des Indes occidentales et du Domaine du roi, Cahiers d'intendance, E1, S4, SS1, D161, P3.

<sup>74</sup> Lettres concernant Jacques-René de Brisay, Marquis de Denonville, Mgr Saint-Vallier, Frontenac, Paris, 22/02/1688. BAnQ Québec, Centre d'archives de Québec, Documents textuels, P1000, S3, D533.

<sup>75</sup> Cité par CHOQUETTE Leslie, *Population - Immigration, op. cit.*

<sup>76</sup> Lettre à un ami du Canada de Monsieur Lepays, *op. cit.*

nombreuses richesses et ressources à exploiter. D'autres caractéristiques sont mises en avant pour séduire les Français. On promet en quelque sorte un épanouissement et des meilleures conditions de vie que ce que l'on trouve en métropole.

En habitant en Nouvelle-France, les colons peuvent espérer obtenir de meilleures conditions de vie que dans leurs villes d'origines. Le Canada est décrit comme un territoire vierge dénué de méchanceté ou de guerres par exemple, contrairement à la France qui parcourt une période difficile. Il faut rappeler que la population française subit diverses guerres et batailles engagées par le Royaume de France. Des affrontements violents parcourent toute la période Moderne et les temps de paix sont très rares. C'est ainsi que le Royaume de France connaît d'innombrables conflits comme les guerres de Religion (1562-1598), la guerre de Trente ans (1618-1648), la guerre de Dévolution (1667-1668), la guerre de Hollande (1672-1678), la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1678-1697) ou encore la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714)<sup>77</sup>. Hormis les guerres de Religion, toutes ces guerres se sont presque toujours tenues à l'écart du territoire français mais elles usent quand même lourdement la population. Par exemple, il y a l'institution des milices sur les paroisses qui devaient fournir un homme pour servir durant deux ans dans l'armée. Mais ce qui écrase surtout les Français est l'augmentation des taxes dues aux guerres ou encore la dévaluation de la monnaie dès 1687<sup>78</sup>. Toutes ces impositions à répétition et l'augmentation des prix mènent à une série de révoltes populaires pouvant parfois prendre la tournure de guerres civiles. Par exemple entre 1590 et 1715, 500 révoltes ont éclaté dans le Sud-Ouest du Royaume<sup>79</sup>. Les révoltes balayent un large spectre social allant des paysans aux nobles. Une des plus grandes révoltes étant la Fronde (1648-1653) où se retrouvent unis, contre l'absolutisme monarchique et la politique fiscale de Mazarin, les officiers, les nobles, la bourgeoisie et le peuple, exaspérés par les pressions fiscales qu'engendre la guerre contre l'Espagne<sup>80</sup>. Au Canada, les Français pourraient oublier ces lourdes guerres, du moins durant un temps puisque la guerre contre les Iroquois durent pendant presque tout le Régime français. Le pays

---

<sup>77</sup> BOIS Jean-Pierre, *Les guerres en Europe (1494-1792)*, Paris, Belin, 2003, p. 3-8.

<sup>78</sup> NASSIET Michel, *op. cit.*, p. 229-230.

<sup>79</sup> DRÉVILLON Hervé, *op. cit.*, p. 171.

<sup>80</sup> DRÉVILLON Hervé, *op. cit.*, p. 182-202.

devient ainsi « un refuge contre le vice, la corruption et la pauvreté qui sévissent de l'autre côté de l'Atlantique » comme l'écrit Marie-Christine Pioffet<sup>81</sup>.

En Nouvelle-France, comme le décrivent tous les auteurs, la terre est miraculeusement fertile et produit de nombreuses ressources agricoles. En France, les guerres peuvent parfois ravager les récoltes comme en 1651-1652 lors de la Fronde des Princes. Les aléas climatiques peuvent être aussi la cause d'une mauvaise récolte comme durant une période de refroidissement, de sécheresse ou de forte humidité. Dans ces cas cités le peu de production agricole provoque une augmentation du prix de celui-ci. Beaucoup de personnes ne peuvent alors plus se nourrir et plusieurs périodes de disettes et de famines ont lieu dans le Royaume<sup>82</sup>. Les personnes habitant en Nouvelle-France peuvent ainsi oublier les famines grâce à l'abondance des produits de la terre. Le prix du blé ne peut alors plus augmenter et toutes les personnes peuvent se nourrir et jouir d'une très bonne alimentation. D'ailleurs, cette alimentation peut se varier avec les nombreuses espèces animales. Au XVII<sup>e</sup> siècle pour les paysans français la viande est un plat exceptionnel étant donné qu'ils se nourrissent essentiellement de légumes et de céréales. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle en France, la noblesse s'accapare l'art de la chasse dans leurs propres forêts. Lors de leur arrivée au Canada la plupart des auteurs sont ébahis devant tant d'espèces animales vivantes à proximité de la colonie<sup>83</sup>. La viande peut devenir alors beaucoup plus récurrente sur la table des paysans, sans oublier les nombreux cours d'eau permettant de trouver de nombreux poissons comme cité auparavant<sup>84</sup>. Toutes ces caractéristiques du terroir canadien semblent pouvoir faire oublier les longues périodes de malnutrition voire de famine.

Une bonne nutrition permet au corps d'être plus résistant en cas de maladie. En Nouvelle-France, comme l'écrit Marc Lescarbot « l'air est pur, serain, et fort sain<sup>85</sup> » et l'eau est si parfaite et si pure que les maladies ne peuvent se développer<sup>86</sup>. Cela trancherait alors une nouvelle fois avec les conditions de vie au Royaume de France. Diverses périodes de maladies se sont installées comme entre 1626 à 1631 avec une

---

<sup>81</sup> PIOFFET Marie-Christine, « Nouvelle-France ou France nouvelle : les anamorphoses du désir », *Tangence*, été 2009, numéro 90, p. 44.

<sup>82</sup> NASSIET Michel, *op. cit.*, p. 18-20.

<sup>83</sup> DESLOGES Yvon, *Vie quotidienne - Alimentation*, *op. cit.*

<sup>84</sup> SÉGUIN Robert-Lionel, *op. cit.*, p. 65-72.

<sup>85</sup> LESCARBOT Marc, *op. cit.*, p. 32.

<sup>86</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 140.

forte épidémie de peste, de nouveau en 1636 sur les régions de l'est de la France, entre 1663 et 1667 dans le nord de la France ou encore entre 1693 et 1697<sup>87</sup>. Ces périodes d'épidémies s'insèrent avec les périodes de crises sur la population : la guerre contribue à les propager et les périodes de disettes provoquent de la malnutrition où le corps est plus faible face aux maladies. Venir au Canada permettrait d'éviter tous ces dangers. Les auteurs présentent, comme nous l'avons déjà vu, divers arguments sur cette pureté canadienne.

Toutes ces caractéristiques permettent de faire régner le bonheur dans la vallée laurentienne. Le Canada peut offrir aux colons un épanouissement social où l'on peut vivre sans risquer de se faire tuer par la guerre et la maladie. Les colons peuvent surtout oublier la misère du Royaume de France et les fortes taxations. Pour certains historiens la misère est la cause principale de la migration vers la Nouvelle-France. Robert Mandrou explique que c'est durant les années de famines et de crises successives que La Rochelle compte le plus de départ vers la colonie. Au contraire, pour Louis Pérouas ce sont les périodes de prospérité qui poussent surtout les Français à tenter l'exode de l'autre côté de l'Atlantique<sup>88</sup>.

Plus largement on essaie de faire oublier les vices passés des sociétés européennes perverties par le mal. Les colons essaient de retourner à l'unité fantasmée des sociétés passées avec un retour à l'Âge d'Or de la population et au Paradis terrestre. Pour les plus religieux, c'est la recherche d'une société basée sur un christianisme épuré et libéré de tout ce qui le représentait en Europe qui est recherché. Les premiers colons et missionnaires, marqués par les guerres de religion et le cataclysme religieux, souhaitent confectionner un projet d'intégration socio-religieuse, basée notamment sur la francisation des Amérindiens et sur une meilleure fidélité des Français, d'après Dominique Deslandres<sup>89</sup>.

La création d'une société française nouvelle, n'essayant pas de reproduire les erreurs européennes est un des principaux projets souhaités pour le développement de la Nouvelle-France. Les colons recherchent une France nouvelle où l'épanouissement

---

<sup>87</sup> NASSIET Michel, *op. cit.*, p. 18-20.

<sup>88</sup> CHOQUETTE Leslie, *Population - Immigration, op. cit.*

<sup>89</sup> RENIER Marie, « Le récit au service du vécu ou de l'imaginaire ? Premiers voyageurs en Nouvelle-France », *Ethnologes*, 2007, volume 29, numéro 1-2, p. 239-266.

prime avant tout, passant par diverses motivations de richesse ou de la gloire mais plus simplement par la volonté d'oublier les mœurs passés en espérant ne jamais retrouver la famine, les guerres ou la maladie. Pour rétablir et recréer cette société meilleure mais identique à la métropole, le territoire canadien doit être construit selon l'image souhaitée par les Français.

Cependant, une autre figure doit ne pas être oubliée dans cette colonisation nord-américaine : la place des Amérindiens. Symbole de l'exotisme et de l'incivilisation, les Autochtones et leur mode de vie sauvage, doivent être anéantis pour espérer bâtir une nouvelle société française. La destruction de leurs valeurs peut notamment passer par la conversion au christianisme.





## Chapitre 6 - L'Amérindien au centre des migrations

La place des Amérindiens est essentielle dans le développement de la Nouvelle-France. Il aura fallu apprendre à les observer et à les suivre pour s'adapter au climat et à l'environnement du Canada. Certaines tribus choisissent les Français comme alliés alors que d'autres se battent presque continuellement contre la colonie. Cette distinction perdure pendant quasiment tout le Régime français au Canada. La figure des autochtones participe aux migrations françaises : parfois pour amener des Français à émigrer pour les étudier, pour les éduquer à la culture européenne, pour les convertir au christianisme ou bien encore pour les combattre et les anéantir.

### A. Sauver les âmes innocentes et égarées

Les Amérindiens sont tout d'abord vus et appelés par le qualificatif de « Sauvages », c'est à dire, des personnes n'ayant pas connu la civilisation. Il est intéressant de noter que les auteurs écrivant en latin — comme Pierre Briard ou François Ragueneau — emploient le terme *silvaticus* signifiant « qui dépend des bois ou d'arbres » ou « qui évolue à l'état sauvage » lorsque l'on parle d'animaux. Cette racine donna aussi les mots « brutal », « inhumain » ou encore « primitif ». Ces termes sont encore considérés comme des synonymes de certains mots tels que « barbare », « bestial » ou « féroce<sup>90</sup> ». Cette étymologie est très significative de la vision des Européens sur les Amérindiens : des personnes incivilisées vivant encore à l'état primitif. Ces dernières expressions sont employées de nombreuses fois en français par nos nombreux auteurs comme Marie de l'Incarnation ou Samuel de Champlain<sup>91</sup>. Les auteurs abondent leurs ouvrages de descriptions des modes de vie, de mœurs et des croyances des autochtones canadiens<sup>92</sup>. Les premières personnes à les observer perçoivent qu'ils vivent dans une société mal façonnée marquée par un « manque »

---

<sup>90</sup> GALLUCCI John A., « Décrire les "Sauvages " : réflexion sur les manières de désigner les autochtones dans le latin des *Relations* », *Tangence*, été 2012, numéro 99, p. 20.

<sup>91</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 7, p. 12.

<sup>92</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, chapitre 9-12, p. 87-134.

comme le déclare l'historien Gilles Havard<sup>93</sup>. Le père Paul Le Jeune en 1634 les décrit comme des « Sauvages n'ayant ni vraie religion ni connaissance des vertus, ni police, ni gouvernement, ni Royaume, ni République, ni sciences<sup>94</sup> ». Pierre Boucher admet qu'il existe des distinctions entre les tribus, même si ses propos rejoignent ceux tenus par Paul Le Jeune trente années auparavant : « tous les Sauvages de la Nouvelle France, sont quasi tous les uns comme les autres, particulièrement pour les habillemens & leurs coutumes : ils sont differens en leurs façons de vie en leurs langages<sup>95</sup> ». Cette appellation en tant que « Sauvage » semble ainsi admise et utilisée par tous.

Leur mode de vie paraissant insolite et incroyable sous l'œil des Européens, les Français souhaitent les aider. « L'aide » française se manifeste sous diverses manières comme par le souhait de les sortir de la pauvreté ou de l'analphabétisme. La façon de se vêtir mais aussi de s'armer ou de vivre dans leurs villages laissent penser aux Français que ces Amérindiens sont extrêmement pauvres. Le commerce et les échanges permettent aux autochtones d'acquérir de nouveaux objets et coutumes d'un peuple « civilisé ». Les Amérindiens préfèrent offrir à d'autres personnes lors d'un mariage ou d'un enterrement les objets qu'ils recevaient. Une autre barrière culturelle étonne les missionnaires français car les Amérindiens ne lisent pas et n'écrivent pas<sup>96</sup>. Le père François-Joseph Bressani écrit :

Ils n'ont ni livre, ni écriture. Leurs négociations s'effectuent par le biais d'ambassade au cours desquelles, j'ai été surpris de constater le nombre de choses et de circonstances qu'ils sont capables de se ressouvenir<sup>97</sup>.

Les peuples de la Première Nation utilisent parfois un système non alphabétique avec de la pictographie pour communiquer entre eux. Néanmoins, les Européens se retrouvent vite étonnés que des êtres aussi peu civilisés maîtrisent tous les codes de l'éloquence alors qu'ils ne connaissent pas l'écriture. La tradition orale perdure ainsi depuis toujours et les mythes, légendes et histoires amérindiennes se transmettent par la parole. Pour certains pères missionnaires comme le père Ragueneau la transmission

---

<sup>93</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 318.

<sup>94</sup> Citation de LE JEUNE Paul cité par HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 318.

<sup>95</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 87.

<sup>96</sup> MARTIN Philippe, « L'écrit et l'Indien, Chronique d'une rencontre au XVII<sup>e</sup> siècle » in LEMAITRE Nicolas (dir.), *op. cit.*, p. 306-325.

<sup>97</sup> Cité par DÉLÂGE Pierre, *Les techniques de transmission du savoir catholique en Nouvelle-France (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>)*. *Origine et stabilisation de la logographie micmac*, p. 10. In : MARTIN Philippe, *op. cit.*, p. 313.

orale de leur religion montre que celle-ci ne peut être crédible étant donné qu'elle n'est pas fixée dans des livres saints<sup>98</sup>. Leur analphabétisme accentué pour les Européens leur vie dénuée de culture.

Ils apparaissent ainsi comme des êtres faciles à manipuler, à transformer, à civiliser, à convertir à la « vraie foi » et faire abandonner « leur société de vide » comme l'écrit Gilles Havard<sup>99</sup>. Pour mieux les aider et les amener vers la civilisation et la véritable culture, les Français lancent des missions de conversions auprès des différentes nations amérindiennes. Les jésuites, les récollets ou les sœurs ursulines sont les principales congrégations religieuses arrivées au Canada au XVII<sup>e</sup> siècle. Les missions de conversions peuvent permettre de sauver ces âmes égarées. Pour rappel les premières missions de jésuites commencèrent dès l'année 1611 puis à partir de 1615 c'est au tour des frères récollets de s'engager dans l'évangélisation des Amérindiens<sup>100</sup>. Au départ la christianisation et la francisation sont inséparables. Les autorités pensent qu'il faut d'abord humaniser et civiliser les Amérindiens pour espérer les convertir. Mais voyant la mauvaise influence des Français sur les Amérindiens, les amenant à la débauche grâce au commerce de l'alcool par exemple et également l'indianisation des colons, les missionnaires changent de tactique et tentent de les isoler pour mieux les évangéliser<sup>101</sup>. Gabriel Sagard déclare : « les Français les mieux instruits, élevés dans l'école de la foi, deviennent des Sauvages et perdent presque la forme de chrétien<sup>102</sup> ». Les colons ne peuvent prendre le risque de « perdre » plus d'habitants et préfèrent ainsi les isoler ou partir directement en mission dans leur colonie sans passer par l'humanisation. Ce sont alors eux qui s'indianisent pour mieux les comprendre. Ils doivent apprendre leurs langues, traduire les textes bibliques et les faire apprendre par cœur aux Autochtones étant donné que leur culture est orale. Ils récitent des messes et offrent des images, des croix ou des chapelets qui ont un rôle déterminant dans la transmission de la culture européenne<sup>103</sup>.

---

<sup>98</sup> VALERO PEÑA Ana Isabel, « Le pouvoir de la parole dans les relations franco-amérindiennes en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle. », *Globe*, 2003, volume 6, numéro 1, p. 160-161.

<sup>99</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 318.

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 337-338.

<sup>102</sup> Citation de SAGARD Gabriel, cité par HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 356.

<sup>103</sup> MARTIN Philippe, *op. cit.*, p. 307.

Pour que cette mission porte ses fruits, la colonie a besoin de la participation de grands nombres de missionnaires. Pour les promouvoir Marie de l'Incarnation vante le besoin d'appeler des religieux pour mener à bien les missions. De même, toutes les *Relations* autant de Jésuites ou Récollets, publiées durant le XVII<sup>e</sup> siècle, ont pour but de faire inciter d'autres personnes dans la mission de conversion des « Sauvages ». Les pères missionnaires cherchent aussi à prouver que ces évangélisations ont du succès en décrivant leurs déroulements<sup>104</sup>. Mais il ne faut pas oublier que ces récits appellent aux lecteurs leur aide et leur soutien par la prière<sup>105</sup>. Les évangélisateurs souhaitent aussi recevoir des aumônes des fidèles chrétiens européens qui permettent de financer la venue de nouveaux missionnaires et l'installation de l'Église au sein de la Nouvelle-France<sup>106</sup>. Les auteurs souhaitant recevoir l'aide d'autres religieux montrent que cette venue en Nouvelle-France est l'expression d'une dévotion forte devant Dieu. Ils se placent comme les successeurs des premiers Apôtres envoyés par le Christ et qui risquent leur vie pour cette mission périlleuse<sup>107</sup>. Convertir et éduquer des âmes égarées permet d'exprimer sa foi. La mission appelle d'autres religieux à exprimer leur foi car elle sert à sauver et à faire gagner des âmes innocentes dans le bonheur éternel mais aussi à être soi-même sauver lors de sa propre mort<sup>108</sup>. Ce monde inconnu semblerait également avoir reçu les faveurs de Dieu et de la Vierge puisqu'à diverses reprises celle-ci aiderait certains pères à survivre grâce à des miracles selon les auteurs religieux. Cela est particulièrement visible dans les écrits de 1660-1661 de Jérôme Lalemant où l'intervention de la Vierge permet de sauver des religieux de la noyade et de mourir congeler dans le Saint-Laurent<sup>109</sup>. Des auteurs comme Samuel de Champlain poussent les missionnaires français à accomplir leur tâche sur le Nouveau Continent. Au début de son ouvrage traitant de l'année 1615 il écrit :

---

<sup>104</sup> LACHENICHT Susanne, « Histoires naturelles, récits de voyage et géopolitique religieuse dans l'Atlantique français XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, printemps 2016, volume 69, numéro 4, p. 27-45.

<sup>105</sup> MARTIN Philippe, *op. cit.*, p. 311.

<sup>106</sup> LEMIRE Maurice, *op. cit.*, p. 30.

<sup>107</sup> SIMIZ Stefano, « L'image du martyr dans la prédication. Prêcher comme un martyr vivant » in LEMAITRE Nicolas, *op. cit.*, p. 255.

<sup>108</sup> PEARSON N Timothy Graham, *Becoming Holy in Early Canada : Performance and the Making of Holy Persons in Society and Culture*, thèse doctorale en histoire, McGill University, Montréal, 2008, p. 72.

<sup>109</sup> LALEMANT Jérôme, *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des Pères de la Compagnie de Jésus, en la Nouvelle France, es années 1661 & 1662*, Paris, édité par Sebastien Cramoisy, 1663, p. 109-121.

Qu'il s'est efforcé de rechercher quelques bons Religieux, qui eussent le zèle, & l'affection à la gloire de Dieu : Pour les persuader d'envoyer, où se transporter avec moy en ces pays, & essayer d'y planter la foy<sup>110</sup>.

Il continue son texte en écrivant qu'ils fournissent tous les besoins des pères religieux s'engageant avec eux. Aussi, Champlain demande et reçoit les aumônes pour financer ce voyage et souligne bien que ces dons permettent « la despence & achapt des choses nécessaires, tant pour la nourriture des Pères qui feroient le voyage en la dite nouvelle France<sup>111</sup>». Le fait de fournir les services et objets dont les religieux ont besoin permet de pousser d'autres pères missionnaires à s'engager aussi dans la mission.

Dans les premiers temps les conversions semblent porter leurs fruits. Marie de l'Incarnation au cours des premières années après son arrivée au Canada exprime son enthousiasme au sein de ses lettres. Nombreux de ces « pauvres » ne sont plus des « barbares » depuis qu'ils sont entrés dans l'Église, certains deviennent selon la Sainte-Mère, de grands dévots. De nombreux « Sauvages » se font aussi baptiser et assistent aux messes. Mais plus le temps passe et plus Marie de l'Incarnation avoue que c'est « une chose tres difficile, pour ne pas dire impossible de les franciser ou civiliser<sup>112</sup> ». À la fin de sa vie, elle écrit même qu'elle est plutôt déçue de ne pas avoir réussi à convertir et à franciser plus d'Amérindiens, beaucoup sont retournés à la « vie sauvage », mort à cause des épidémies ou tuer par les Iroquois. Elle essaie de se rassurer en disant que : « C'est peut être le dessein de Dieu de permettre leur mort de peur que la malice ne changeât leur cœur<sup>113</sup> ». De plus, même si des milliers d'Amérindiens sont baptisés, très peu sont de véritables convertis. Beaucoup sont même des personnes décédant dans l'heure comme des vieillards, des captifs de guerres allant se faire torturer ou bien des malades cherchant la protection du « dieu chrétien » qui protège les missionnaires. D'autres se convertissent afin de pouvoir échanger et commercer avec les Français ou tout simplement par pure courtoisie<sup>114</sup>.

---

<sup>110</sup> CHAMPLAIN Samuel de, *Les voyages du sieur de Champlain saintongeais*, *op. cit.*, p. 2-3.

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>112</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 78, p. 627.

<sup>113</sup> *Ibid.*, partie 1, lettre 101, p. 230.

<sup>114</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 340-342.

La conversion des Amérindiens est la tâche principale des religieux. Chacun des missionnaires tente de demander l'immigration d'autres missionnaires afin que le développement colonial soit un succès. Cependant, une autre nation amérindienne, les Iroquois, contrarie voir arrête définitivement les missions au Canada. Pour rétablir un ordre possible et aider à la défense de la colonie les auteurs mettent en avant la nécessité de combattre les ennemis de la Nouvelle-France par une forte migration et aide de la France.

## B. Combattre les ennemis du Christ : les Iroquois

La confédération laurentienne, à savoir les Hurons, les Algonquins et les Montagnais est depuis une cinquantaine d'années avant l'arrivée française en Amérique du Nord, en guerre contre les Iroquois. Samuel de Champlain en formant une alliance avec les Algonquins promet d'aider ces tribus à combattre leurs ennemis<sup>115</sup>.

Les violentes et récurrentes attaques que subissent les Français proviennent des Iroquois qui sont la première des plus grosses « incommoditez » du pays d'après Pierre Boucher<sup>116</sup>. Ces « ennemis de la Nouvelle-France » détruisent les installations françaises parfois à peine construites. Marie de l'Incarnation décrit de façon récurrente les attaques iroquoiennes : destruction de bâtiments, incendies de villes ou attaques de villages<sup>117</sup>. À plusieurs reprises les Iroquois brûlent et attaquent Québec, Montréal ou Trois-Rivières<sup>118</sup>. Ils pillent et volent les Français au sein de leur maison ou bien tuent leur bétail<sup>119</sup>. Ces Amérindiens massacrent les colons habitant en marge des villes, les voyageurs et les missionnaires circulant au Canada. Ces violentes attaques poussent les habitants à abandonner leurs terres et leur habitation pour se retrancher derrière les murailles de Québec<sup>120</sup>. Pierre Boucher explique : « on ne peut aller à la chasse, ny à la pesche, qu'en crainte d'estre tué, ou pris de ces coquins-là : & mesme on ne peut labourer les champs, & encore bien moins faire les foins<sup>121</sup> ». Il est évident que les

---

<sup>115</sup> VACHON André, « La guerre iroquoise et ses conséquences », *Les Cahiers des dix*, 1973, numéro 38, p. 157.

<sup>116</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 150-153.

<sup>117</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 62, p. 136 ; lettre 87, p. 198-199.

<sup>118</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 137. MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 87, p. 198-199.

<sup>119</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 151.

<sup>120</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 40, p. 446.

<sup>121</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 150.

Iroquois nuisent fortement au développement de la colonie<sup>122</sup>. Les Français ne peuvent pas s'installer rapidement et correctement, les poussant parfois à repartir vers leur pays d'origine<sup>123</sup>. La guerre contre les Iroquois effraye aussi les Français souhaitant partir en Nouvelle-France comme Marie de l'Incarnation qui partage ses craintes avant son départ. Une fois sur place, les Iroquois semblent être la peur principale des colons d'après les auteurs. La sainte-mère Marie Guyart exprime la peur de se faire assassiner ou bien de se faire manger par les Iroquois<sup>124</sup>. Les attaques récurrentes portent même atteinte au développement commercial de la colonie et notamment sur les échanges de peaux. Les chances d'une installation pérenne sont donc fortement réduites face à ses violences.

La guerre iroquoise retarde le travail des missionnaires qui ne peuvent circuler entre la colonie et les nations amérindiennes sous peine de se faire attaquer par les Iroquois. Plusieurs personnes se font ainsi massacrer lors de leurs missions. Les missionnaires se réunissent autour de la figure de l'Iroquois. Très vite il prend pour les Français l'image de l'Antichrist, un être barbare voulant tuer et ravager la civilisation chrétienne. Le père Jérôme Lalemant les décrit plusieurs fois comme « cruel ennemi de la Foy<sup>125</sup> » ou comme « le plus grand fléau de ce christianisme<sup>126</sup> ». Monseigneur François de Laval souhaite appeler à la croisade les soldats français contre les Iroquois, « ces turcs qui ne méritent que l'anéantissement<sup>127</sup> ». Le terme « turc » fait référence à la guerre contre le turc de l'Empire Ottoman, qui durant le XVI<sup>e</sup> siècle prit la figure de l'Antichrist et de l'Infidèle suite au prolongement de la guerre et de l'expansion territoriale fulgurante de l'Empire<sup>128</sup>. Ici, le premier évêque de la Nouvelle-France en les qualifiant de « turc », compare les missions jésuites au Canada aux missions de pèlerinages en terres saintes au Moyen Orient. La Canada devient ainsi une terre sainte devant être délivrée du « Turc » qui est ici donc l'Iroquois. Les *Relations de Jésuites* mettent en avant cette nécessité de délivrer la Nouvelle-France. Tout comme les

---

<sup>122</sup> VACHON André, *op. cit.*, p. 163.

<sup>123</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 45, p. 460.

<sup>124</sup> *Ibid.*, lettre 19, p. 342.

<sup>125</sup> LALEMANT Jérôme, *op. cit.*, p. 149.

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>127</sup> JAENEN Cornelius J., « Francisation et évangélisation des Amérindiens de la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle », *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique*, 1963, volume 35, p. 44.

<sup>128</sup> POUMARÈDE Géraud (dir.), *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, p. 197-305.



chrétiens d'Orient mourant sous la main des musulmans, les chrétiens partant en missions et qui meurent sous la main de l'Iroquois peuvent devenir des martyrs.

Les missionnaires se placent comme les successeurs des premiers Apôtres et risquent leur vie en assumant la possibilité de devenir un martyr auprès des Amérindiens<sup>129</sup>. Les religieux partant en mission dans la nature canadienne ont parfaitement conscience qu'ils peuvent devenir des martyrs et même parfois pour certains cela est souhaitable<sup>130</sup>. Nous pouvons multiplier les exemples où Marie de l'Incarnation aborde souvent cette thématique dans ses lettres en annonçant qu'elle n'a pas peur de mourir et qu'elle est parfois malheureuse que Dieu ne lui offre pas le privilège et le bonheur de mourir en martyr<sup>131</sup>. Elle détient l'amour du martyr<sup>132</sup> et souhaite mourir de façon aussi heureuse que le père Jogues alors que celui-ci est mort par un assassinat violent commis par les Iroquois<sup>133</sup>. D'autres comme Poncet de la Rivière prient Dieu en demandant de mourir dans « une mort violente pour son serviteur, et d'y répandre tout son sang<sup>134</sup> ». C'est bien une mort violente, lente et douloureuse qui attend les colons capturés par les Iroquois. Une lettre de Christophe Regnault relate les tortures mortelles subies par le père Jean de Brébeuf lors de sa capture avec Gabriel Lalemant. Il écrit :

Ils leur ont arraché les ongles des doigts, ils leur ont déchargé une gresle de coups de baston sur les épaules, sur les reins, sur le ventre, sur les jambes et sur le visage. [...]. Le barbare prist un chaudron plein d'eau toute bouillante, et le renverse sur son corps par trois diverses fois en derision du S[ain]t baptesme. [...] Pour l'empescher den plus parler ils luy couperent la langue et les levres dembas et denhaut. Apres cela ils se mirent tous a luy decharner toute la chaire des jambes, des cuisses et des bras jusqu'aux os, et la mettent rostir devant lui pour la manger. [...] L'un deux prenant un couteau, luy coupent la peau qui couvre le crane de la teste, un autre de ces barbares, voyant que le bon Pere allait bientost mourir, luy fait une ouverture au dessus de la poitrine et luy arrache le coeur le fait rostir et le mange. D'autres vinrent boire son sang tout chaud<sup>135</sup>.

Mourir en martyr est ainsi un honneur donné par Dieu et que peu de personnes gagnent durant leur vie. Il s'agit de faire participer le corps humain aux textes bibliques

---

<sup>129</sup> SIMIZ Stefano, *op. cit.*, p. 255.

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 257.

<sup>131</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 20, p. 33.

<sup>132</sup> *Ibid.*, lettre 39, p. 74.

<sup>133</sup> *Ibid.*, lettre 51, p. 103.

<sup>134</sup> Cité par SIMIZ Stefano, *op. cit.*, p. 259.

<sup>135</sup> Lettre et récit du martyr de Jean de Brébeuf, Québec, 1649. BAnQ Québec, Collection Centre d'archives de Québec, Documents textuels, P1000, S3, D281.

et procéder à l'imitation du Christ<sup>136</sup>. Les religieux le décrivent comme une attaque violente, parfois spectaculaire, auquel les personnes martyrisées meurent par le plaisir de la foi en ne commentant aucune plainte, préférant réciter des prières. Cela est visible à plusieurs reprises dans la lettre du martyr de Jean de Brébeuf. Malgré les tortures il continue de prêcher la foi chrétienne : il encourage les Amérindiens convertis à continuer dans leur foi, parle du Paradis, du baptême et de Dieu. Pour l'empêcher de parler, les Iroquois lui coupent la langue. Dans ses dernières paroles, il « encourage tous les nouveaux chrétiens qui étaient captifs comme lui, de bien souffrir, afin de bien mourir pour aller avec lui dans le Paradis ». Cette phrase montre que le martyr est un privilégié de Dieu. Regnault met l'accent sur la résistance du corps chrétien du père Brébeuf qui ne semble pas souffrir durant « ces tourments » et est comparé à « un rocher insensible aux feux et aux flammes ». Ses tortionnaires seraient même admiratifs de son courage « à souffrir tant de mal » et décident de boire son sang pour en récupérer sa bravoure. Enfin, sa douloureuse mort est aussi qualifiée par une « mort bienheureuse », béatifiant presque directement la personne morte sous la main des barbares<sup>137</sup>.

Les martyrs les plus célèbres sont Anne de Noue, Noël Chabanel, Isaac Jogues, Antoine Daniel, Charles Garnier, Jacques Buteux, Jean de Brébeuf et Gabriel Lalement, tous morts violemment entre 1646 et 1652. D'autres personnes peuvent devenir des « martyrs vivants » comme le nomme Marie de l'Incarnation en parlant du père François-Joseph Bressani<sup>138</sup>. Ce sont des pères ayant été capturés et torturés violemment sans avoir reçu le coup fatal. Le martyr vivant permet d'attester les promesses et la parole divine puisque cette personne ayant connu le martyr a violemment souffert mais peut continuer à prêcher la foi chrétienne<sup>139</sup>.

La mise en avant des martyrs n'est pas seulement réservée à marquer l'esprit et à évangéliser des populations autochtones. En effet, elle permet d'attirer de nouveaux missionnaires en Nouvelle-France avec la possibilité qu'eux aussi puissent exprimer leur forte dévotion en mourant possiblement en martyr<sup>140</sup>. Les écrits missionnaires sont

---

<sup>136</sup> LUSSIER Alexis, « Une scène imaginaire en Nouvelle-France : Isaac Jogues et le martyr », *Voix et Images*, printemps 2007, volume 32, numéro 3, p. 96.

<sup>137</sup> Lettre et récit du martyr de Jean de Brébeuf, *op. cit.*

<sup>138</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 63, p. 450.

<sup>139</sup> SIMIZ Stefano, *op. cit.*, p. 258-261.

<sup>140</sup> *Ibid.*, p. 263.

mis en illustration au sein des églises sur des tableaux qui servent à instruire et propager ces nouvelles histoires chrétiennes auprès de la population. Émile Mâle estime qu'ils ont comme fonction « d'échauffer les esprits et d'entraîner les futurs missionnaires à désirer le martyr<sup>141</sup> ». Dans une mesure moins radicale, les pères missionnaires appellent à l'immigration d'autres religieux afin de les aider à convertir les Iroquois. Il est toujours possible de les civiliser et de les aider dans la tâche de l'évangélisation de « ces pauvres barbares ». Cela est toujours une marque de forte dévotion et preuve de sa foi. Il est encore plus aisé de tenter la conversion en temps de paix avec cette nation. Par exemple, Marie de l'Incarnation lors des trêves, arrive à évangéliser plusieurs Iroquois<sup>142</sup>.

La place des Iroquois au sein des écrits n'est pas seulement mise en avant pour l'immigration religieuse. Dans une thématique guerrière, la Nouvelle-France invite les Français et surtout les soldats à venir faire la guerre pour combattre les Iroquois. Seule une destruction des tribus peut arrêter les massacres effectués sur les colons français. Plusieurs auteurs à travers leurs écrits invitent à anéantir ces « ennemis de la foi chrétienne ». Ils supplient le Royaume de France d'envoyer des hommes pour les combattre ou du moins l'espèrent<sup>143</sup>. Paul Le Jeune en 1660 demande à Louis XIV d'imiter son aïeul Louis IX dans l'entreprise de la guerre sainte, qui sera « une heureuse croisade qui peut signaler la piété et consacrer le courage des Français contre ce petit Turc de la Nouvelle-France<sup>144</sup> ». Pierre Boucher lors de sa venue en France pour rencontrer le roi et faire part des plaintes des colons, met en avant la nécessité d'envoyer des soldats pour espérer vaincre les ennemis de la colonie<sup>145</sup>. Louis XIV semble entendre les doléances puisqu'il organise l'envoi de régiments de soldats pour aider la colonie. Pierre Boucher le montre bien dans son avant-propos : « Ayant vu l'affection que sa Majesté témoignoit avoir pour sa Nouvelle-France, & la résolution qu'il a prise de détruire les Iroquois nos ennemis<sup>146</sup> ». Le régiment de Carignan-Salière est alors envoyé pour espérer vaincre les ennemis de la nation. Le 18 juin 1665 le

---

<sup>141</sup> LUSSIER Alexis, *op. cit.*, p. 96.

<sup>142</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 38, p. 69-70 ; partie 2, lettre 51, p. 515.

<sup>143</sup> *Ibid.*, lettre 59, p. 566.

<sup>144</sup> SAUZET Robert, « Guerre sainte ou croisade en Nouvelle-France », *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, 2012, volume 124, numéro 1.

<sup>145</sup> LANGLOIS Michel, *op. cit.*, p. 62.

<sup>146</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p.3 de l'avant-propos.

premier régiment débarque à Québec. Environ 1 300 hommes arrivent durant le reste de l'année pour essayer de défaire les Iroquois. Les soldats tentent d'attaquer les tribus iroquoïennes pendant l'hiver mais sont finalement très vite surpris par la rudesse de l'hiver et près de 400 hommes meurent de froid. Les militaires changent alors de tactiques en construisant plusieurs forts autour de la colonie afin de la défendre d'une future attaque. Une fois l'été arrivé en 1666, le régiment se rue sur les villages des Iroquois qu'il trouve vides. Les Amérindiens avaient été prévenus de l'attaque prochaine des Français et ont fui leurs villages. Cependant cette attaque a un effet dissuasif sur la population iroquoïenne qui préfère accepter et discuter la paix avec les Français<sup>147</sup>.

Cette nouvelle paix instaurée avec les Iroquois perdure durant une vingtaine d'années. Une fois cette paix instaurée, les colons appellent les Français à venir immigrer en Nouvelle-France. Plusieurs choses sont mises en avant afin de montrer que la victoire fut présente et que le Royaume de France parvient à défendre sa colonie. Ces victoires sont notamment mises en avant au sein de la presse française<sup>148</sup>. C'est surtout au sein du *Mercure Galant* que sont publiées ces victoires royales. Ainsi on peut citer le numéro d'août 1682 décrivant un tableau de Versailles où l'on peut admirer les corps des Iroquois morts grâce à l'armée royale<sup>149</sup>. Le numéro d'août 1684 montre comment les Français ont réussi à comprendre le plan d'attaque des Iroquois et comment ils se sont défendus<sup>150</sup>. Une colonie sécurisée de l'ennemi du Christ permet d'augmenter potentiellement le nombre de Français souhaitant s'engager pour la Nouvelle-France. Par ailleurs le Royaume omet d'annoncer que la paix avec la nation iroquoïse se découpe en petite période d'hostilité avec des attaques pouvant provoquer la mort des Français<sup>151</sup>. Les « inconvénients » sont donc mis sous silence afin de possiblement attirer de nouveaux colons et de célébrer la grandeur et la puissance du Royaume de France et de son roi<sup>152</sup>.

Une image plutôt flatteuse ressort de la Nouvelle-France et celle-ci est mise en avant dans les sources pour attirer un grand nombre de personnes. L'abondante

---

<sup>147</sup> LANGLOIS Michel, *op. cit.*, p. 65.

<sup>148</sup> LE MERCURE GALANT, *op. cit.*, novembre 1687, p. 93-102.

<sup>149</sup> *Ibid.*, août 1682, p. 294-297.

<sup>150</sup> *Ibid.*, août 1684, p. 340-349.

<sup>151</sup> Les différentes périodes de guerre contre les Iroquois sont

<sup>152</sup> Les « inconvénients » est le terme employé par BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 149-150.

description de toutes les caractéristiques et ressources que possède le Canada, renseigne sur les ambitions de la colonie mais aussi des Français souhaitant partir en Amérique du Nord. Ils recherchent avant tout une amélioration des conditions de vie et celle-ci passe par la recherche d'une gloire et richesse éternelle. La motivation principale est de faire fortune grâce au commerce des nombreuses ressources du territoire canadien. Pour d'autres une simple amélioration de leur mode de vie et l'oubli des tracas de l'Ancien Continent sont souhaités. Enfin, après les ressources ce sont les Amérindiens qui sont utilisés afin d'attirer plus de personnes. On cherche d'un côté la venue d'un grand nombre de religieux pour les convertir et les franciser et d'un autre côté l'arrivée de plus de Français et surtout de soldats pour combattre les Iroquois, ennemis du Christ et de la colonie.

Cette dernière caractéristique est révélatrice de ce que nous allons maintenant étudier, au-delà des avantages et de la bienveillante colonie, une autre représentation peut se relever : un territoire et climat hostile peuplé d'Amérindiens ne souhaitant pas l'arrivée d'inconnus sur leurs terres.

## **PARTIE 3**

### **Un contre-discours des représentations de la Nouvelle-France**

À travers des expressions indirectes ou cachées, les sources livrent une autre représentation de la Nouvelle-France. Leur présence est parfois cachée par les auteurs pour ne pas effrayer de potentiels colons. Les Français partant en Nouvelle-France peuvent mourir à tout moment et par de nombreuses façons. Après une très longue, rude et difficile traversée de l'Atlantique, les Français se retrouvent confrontés à un territoire hostile auquel ils doivent s'adapter rapidement pour survivre. Ils sont obligés d'apprendre des Amérindiens pour ne pas mourir congelés en hiver ou encore noyés ou dévorés dans l'environnement sauvage et dangereux qui entoure la colonie française. Enfin, une fois arrivé dans la colonie nous allons voir qu'il peut être long et difficile de s'installer notamment par le manque de main d'œuvre ou encore par d'autres facteurs pouvant ralentir l'établissement des Français au sein de la vallée laurentienne.



## Chapitre 7 - La traversée de l'Atlantique

Même si certains Français sont déterminés à quitter la France pour toujours ou temporairement, ils doivent avant tout traverser l'Océan Atlantique pour rejoindre la colonie. Le trajet est semé de nombreux dangers qui peuvent à tout moment arrêter définitivement le voyage vers le Nouveau Monde. Cette traversée est un passage obligatoire que toute personne ayant voulu se rendre en Nouvelle-France a vécu. Ainsi, bien que la colonie française soit le sujet principal des nos auteurs, la traversée de l'Atlantique est une étape décrite par tous. Ce périlleux voyage risqué depuis l'embarcation jusqu'à l'arrivée au Canada peut être relaté aux travers des sources. Cependant, certaines descriptions peuvent entacher fortement l'image de la colonie et dissuader de nombreuses personnes de partir.

### A. Départ d'une traversée redoutée

L'Océan Atlantique est très méconnu et peu cartographié encore au XVII<sup>e</sup> siècle contrairement à la mer Méditerranée, explorée depuis l'Antiquité et très vite mesurée et représentée<sup>1</sup>. Des légendes engendrant peur et angoisse, entourent cette vaste étendue d'eau inconnue qu'Alain Corbin appelle le « territoire du vide<sup>2</sup> ». Un folklore mélangeant la mythologie gréco-latine, le légendaire celtique et biblique entoure ce « Royaume de Poseidon<sup>3</sup> ». Il est, pour les personnes de l'époque, peuplé de créatures monstrueuses à l'origine des attaques de marins et des naufrages : dragons des mers, kraken, licornes des mers, hommes vivant sous l'eau ou encore des sirènes. Bien souvent ces monstres marins sont en réalité des créatures encore méconnues à l'époque et transformées par l'imaginaire<sup>4</sup>. Au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, la fréquentation de l'Atlantique par les navires français fait que les connaissances en celui-ci s'améliorent constamment<sup>5</sup>. Plusieurs raisons expliquent cette découverte de l'océan : les tentatives

---

<sup>1</sup> CORBIN Alain et RICHARD Hélène (dir.), *La mer, Terreur et fascination*, Paris, Seuil, 2004, p. 17.

<sup>2</sup> CORBIN Alain, *Le territoire du vide : l'Occident et le désir de rivage*, *op. cit.*

<sup>3</sup> HARTOG François, « La haine de Poséidon » in CORBIN Alain et RICHARD Hélène (dir.), *op. cit.*, p. 87-103.

<sup>4</sup> PÉRON François, « Des monstres et merveilles de la mer » in CORBIN Alain et RICHARD Hélène (dir.), *op. cit.*, p. 165-184.

<sup>5</sup> CORBIN Alain et RICHARD Hélène (dir.), *op. cit.*, p. 17.



d'exploration et de cartographie du Nouveau Continent, les expéditions vers l'Afrique, la pêche dans le golfe du Saint-Laurent et enfin la colonisation du Québec et des Antilles.

Mais pour la plupart des Français arrivant au Canada, beaucoup n'ont jamais navigué sur la mer. La population française est essentiellement terrienne et peu de Français sont confrontés à l'océan, à part les « gens de la mer<sup>6</sup> » ; à savoir les pêcheurs, soldats de la Marine, marins et matelots. La traversée de l'océan est une épreuve redoutée d'une grande majorité de personnes tant on la sait périlleuse et dangereuse. Marie de l'Incarnation avant son départ, fait part à ses proches de ses craintes. Elle se prépare aux « incommoditez à souffrir » durant le voyage et elle se « représente les dangers de la mer » pour mieux y faire face<sup>7</sup>. Pour essayer d'éviter le pire durant la traversée, les religieux prient Dieu avec plusieurs oraisons et cantiques lors du départ du navire qu'ils reproduisent durant la Traversée. Il n'est d'ailleurs pas rare que les personnes à bord se regroupent autour de ces religieux durant les tempêtes pour écouter les oraisons. Les matelots essaient parfois de bénir la mer. Il est fortement conseillé de communier et de se confesser avant chaque départ comme le témoigne Champlain<sup>8</sup>. La crainte de l'Océan est présente par bien des façons.

Pour aller au Canada, il faut partir des villes portuaires de la côte Ouest française. Ces ports deviennent au cours du XVII<sup>e</sup> siècle de plus en plus développés et riches grâce au commerce des colonies. Les villes portuaires s'enrichissent grâce à la création de compagnies de commerce comme Lorient avec l'implantation de la Compagnie française pour le commerce des Indes Orientales en 1664<sup>9</sup>. Douze ports profitent véritablement du commerce provenant des Amériques : Calais, Dieppe, Le Havre, Rouen, Honfleur, Saint-Malo, Morlaix, Brest, Nantes, La Rochelle, Bordeaux et Bayonne<sup>10</sup>. Ce sont les villes qui engendrent également le plus de départ pour le Nouveau Monde. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, certaines villes se démarquent encore plus par leur richesse comme Nantes, La Rochelle ou Bordeaux qui deviennent les premiers

---

<sup>6</sup> Expression de Gérard Le Bouëdec cité par LE MAO Caroline, *op. cit.*, p. 141.

<sup>7</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 7, p. 12 et partie 2, lettre 9, p. 318.

<sup>8</sup> CHAMPLAIN Samuel (de), *op. cit.*, p. 8.

<sup>9</sup> LE MAO Caroline, *op. cit.*, p. 74.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 76.

ports négriers de France et font donc fortune grâce au commerce triangulaire<sup>11</sup>. Certains ports connaissent également plus de succès grâce à la pêche comme à Saint-Malo où de nombreux pêcheurs vont pêcher sur les bancs de Terre-Neuve. Ces villes sont le lieu de départ de nombreuses expéditions pour le Canada où nombreux de nos auteurs sont partis comme Jacques Cartier partant de Saint-Malo, Marc Lescarbot de La Rochelle, Samuel de Champlain d'Honfleur ou encore Marie de l'Incarnation de Dieppe<sup>12</sup>.

Contrairement aux départs des Antilles qui se font à n'importe quelle saison, les départs pour Québec débutent vers la fin mars ou le début d'avril. Théoriquement la traversée de l'Atlantique dure un mois puis il faut presque un autre mois de plus pour circuler au sein du Saint-Laurent et arriver à la ville de Québec<sup>13</sup>. Les conditions de navigation vers l'Amérique du Nord sont beaucoup plus hasardeuses à cause de nombreux glaciers, d'icebergs et de fortes brumes jusqu'à la fin de l'hiver. L'hiver s'installe de plus sur une très longue durée au Canada, rendant encore plus difficile la circulation sur le Saint-Laurent, qui est déjà connu pour ses forts vents et courants contraires. Inversement les navires partant de Québec pour la France doivent au maximum rester jusqu'à la fin août et début de septembre pour ne pas rencontrer les conditions citées ci-dessus<sup>14</sup>. En principe deux routes sont suivies pour se rendre en Nouvelle-France. La première est la plus courte et la plus rapide : il s'agit de suivre la même latitude depuis les côtes de l'Atlantique puis d'arriver sur les littoraux de Terre-Neuve. La seconde est plus longue et consiste à descendre jusqu'aux Açores puis poussés par les vents, les navires arrivent aux Antilles et n'ont qu'à remonter les côtes de l'Amérique du Nord pour arriver dans le golfe du Saint Laurent<sup>15</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les immigrants embarquent sur un navire de 200 tonneaux<sup>16</sup> et de moins de 25 mètres

---

<sup>11</sup> DORIGNY Marcel et GAINOT Bernard, *Atlas historique de l'esclavage : De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Autrement, 2017.

<sup>12</sup> CARTIER Jacques, *op. cit.*, p. 2. CHAMPLAIN Samuel (de), *op. cit.*, p. 9. MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 9, p. 318.

<sup>13</sup> BANKS Kenneth J., « Sea and Land Connections » in *Chasing Empire Across the Sea, Communications and the State in the French Atlantic, 1713-1763*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003, p. 65-87.

<sup>14</sup> CHALINE Olivier, *op. cit.*, p. 47-50.

<sup>15</sup> CHALINE Olivier, « L'Amérique des morues et du Saint-Laurent » in *op. cit.*, p. 136-145.

<sup>16</sup> Unité de volume utilisé pour chiffrer la capacité de stockage d'un navire.

de longueur<sup>17</sup>. Ces navires étaient généralement des navires de commerce mal aménagés pour le transport de personnes<sup>18</sup>. D'autres types de vaisseaux pouvaient venir et emmener des Français en Nouvelle-France tel que ceux de pêcheurs d'une centaine de tonneaux ou bien des frégates armées de plus de 300 tonneaux<sup>19</sup>.

Quoiqu'il en soit aucun des navires cités n'est prédisposé à emmener des personnes vers une autre destination rendant les conditions à bord exécrables.

## B. Les conditions difficiles à bord

Un des principaux maux dont souffrent les passagers durant la traversée est l'inconfort. Les navires n'étant pas agencés à l'embarquement d'un grand nombre de personnes, le manque de place se fait très vite ressentir. Évidemment, il n'y a pas de cabines pour chaque passager et tout le monde est entassé dans un des ponts du bateau. Fonctionnaires du roi, soldats, marchands, engagés, personnes du commun, missionnaires, religieuses ou équipage du navire sont pressés les uns contre les autres<sup>20</sup>. Le bateau entrepose de la marchandise devant être livrée à la colonie comme de la farine, du sucre et du café pour les navires étant passés par les Antilles. Les ressources pour toute la durée de la traversée prennent considérablement de la place. Olivier Chaline montre qu'un navire négrier transportant 650 personnes a besoin de plus de 580 barriques soit 140 000 litres d'eau douce pour une durée de traversée de deux mois et demi. On peut donc imaginer la quantité d'eau nécessaire pour une traversée de l'Atlantique pour les personnes embarquées. On trouve aussi des barils de cidre, d'eau-de-vie et de vin. Ajoutons à cela, des ressources alimentaires comme des biscuits, légumes secs, fèves, riz ou blés. Il faut également de la place pour des parcs à animaux qui sont parfois tués durant la traversée pour nourrir les passagers : moutons, lapins, poules et parfois des porcs<sup>21</sup>. Chaque espace est exploité au maximum pour

---

<sup>17</sup> LANDRY Yves, « Survivre à l'Atlantique » in *Pour le Christ et le Roi. La vie au temps des premiers Montréalais*, Montréal, Libre Expression, 1992.

<sup>18</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 206.

<sup>19</sup> CHALINE Olivier, *op. cit.*, p. 200-230.

<sup>20</sup> LACHANCE André, « La traversée de l'Atlantique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles » in LA COMMISSION FRANCO-QUÉBÉCOISE SUR LES LIEUX DE MÉMOIRES COMMUNS [en ligne]. Edité par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoires communs. Dernière mise à jour le 24/01/2019. [Consulté le 25/01/2019]. [http://cfqlmc.org/index.php?option=com\\_k2&view=item&id=92:la-traversee-de-l-atlantique-aux-xvii-e-et-xviii-e-siecles&Itemid=308#1](http://cfqlmc.org/index.php?option=com_k2&view=item&id=92:la-traversee-de-l-atlantique-aux-xvii-e-et-xviii-e-siecles&Itemid=308#1).

<sup>21</sup> CHALINE Olivier, *op. cit.*, p. 269-271.

transporter le plus de ressources et de personnes possibles. Les personnes souffrent de la promiscuité entre chacun et probablement d'un fort manque d'intimité par le manque d'espace. Un exemple très significatif hors de notre période mais très caractéristique à toute les traversées de l'Atlantique du XVII<sup>e</sup> siècle peut être trouvé dans une lettre du père Nau :

Nous étions pressés dans ce lieu obscur et infect comme des sardines dans une banque. Nous ne pouvions nous rendre à nos lits sans nous heurter vingt fois la tête et les jambes. La bienséance ne nous permettait pas de nous déshabiller<sup>22</sup>.

Paul Le Jeune témoigne aussi de l'inconfort de sa traversée : « Nos cabanes estoient, si gra[n]des, que nous n'y pouvions estre ny debout, ny à genoux, ny assis, & qui pis est, l'eau pendant la pluie me tomboit parfois sur la face<sup>23</sup> ». Une forte humidité règne dans tout le bâtiment. Il arrive que l'eau s'infilte à travers les parois et mouille les zones de repos trempant les paillasses, hamacs et lits des passagers<sup>24</sup>. Le père Paul Le Jeune le montre : « Au reste nous avons trouvé l'hyver dans l'esté, c'est à dire dans le mois de May & une partie de Juin, les vents, et la bruine nous glaçoient<sup>25</sup> ». Les tempêtes n'arrangent pas cette humidité et cela en était d'autant plus pénible pour les passagers qui ne peuvent pas se réchauffer en allumant un feu au risque de créer un incendie<sup>26</sup>. Le balancement des vagues pendant deux mois ne facilite pas le bien être des personnes et beaucoup souffrent d'un mal de mer comme l'écrit Marie de l'Incarnation dans une de ces lettres<sup>27</sup>.

L'excitation et les craintes du voyage se dissipent vite : le trajet passe très lentement. Les journées sont assez monotones : les personnes marchent sur le pont, jouent à quelques jeux de société et de hasards comme des cartes, échecs ou dés. D'autres jouent de la musique et chantent. Les personnes conversent entre elles, regardent l'océan ou encore cherchent la présence d'autres navires<sup>28</sup>. Les passagers les plus érudits se livrent à la lecture ou à l'écriture comme nos auteurs rédigeant leur

---

<sup>22</sup> NAU Luc-François, « Lettre du père Nau, missionnaire au Canada, au R. Père Richard, provincial de la province de Guyenne, à Bordeaux, Québec, 20 octobre 1734 » in *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*, Québec, Imprimeur de sa Majesté le Roi, 1927, p. 267-269.

<sup>23</sup> LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 8.

<sup>24</sup> LACHANCE André, « La traversée de l'Atlantique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *op. cit.*

<sup>25</sup> LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 7.

<sup>26</sup> LACHANCE André, « La traversée de l'Atlantique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *op. cit.*

<sup>27</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 11, p. 320.

<sup>28</sup> LANDRY Yves, *Pour le Christ et le Roi, op.cit., passim.*

récit<sup>29</sup>. La pêche peut occuper aussi la journée de certaines personnes. Les journées monotones sont entrecoupées par les repas et les siestes. Le repas était en réalité assez pauvre. Ne pouvant allumer de feu, les passagers mangent alors une nourriture desséchée et froide. Ils se nourrissent la plupart du temps de potage de semoule de seigle, de maïs, de fèves et de pois. Le cuisinier tue parfois quelques animaux pour que deux repas par semaine se composent de viandes ou de poissons. Paul Le Jeune affirme péniblement qu'il ne mange que des « choses salées lui provoquant grande soif ».

L'autre mal de la traversée est le manque d'hygiène entre tous les passagers. L'eau potable est trop précieuse pour qu'on la « gaspille » en se lavant ; ils se rincent alors parfois le corps en utilisant l'eau de mer. Nous pouvons supposer l'odeur et la saleté qui se développent au sein des entreponts où l'humidité et l'obscurité sont présentes constamment<sup>30</sup>. Il n'est pas rare que des épidémies de poux et de puces se propagent sur tout le navire<sup>31</sup>. Les conditions d'hygiène déplorables touchent à la conservation des vivres. Quelques semaines après le départ, les biscuits se trouvent infestés de vers par exemple<sup>32</sup>. L'eau douce passe aussi par différents stades de détérioration : devenant d'abord rousse avec une forte odeur nauséabonde, elle reprend sa couleur naturelle mais avec un goût fade et la présence de gros vers. Elle prend ensuite une couleur blanchâtre et redevient enfin normale mais avec plein de petits vers fins. Ces différents stades semblent habituels puisqu'ils reviennent chez plusieurs auteurs ayant traversé les mers<sup>33</sup>. Très peu de personnes se risquent à consommer cette mauvaise eau. Le manque d'hygiène et la mauvaise alimentation font que durant la traversée les maladies se propagent rapidement. Boire de l'eau à base d'asticots, manger de la nourriture moisie et très peu de protéines provoquent d'importantes carences chez les passagers. Le scorbut est la maladie qui apparaît après une forte carence de vitamine C. Elle se propage très souvent au sein des navires engendrant le

---

<sup>29</sup> Marie de l'Incarnation écrit quelques lettres durant sa traversée tout comme le Père de Nau ou encore Paul Le Jeune.

<sup>30</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 206.

<sup>31</sup> NAU Luc-François, *op. cit.*, *passim*.

<sup>32</sup> LANDRY Yves, *Pour le Christ et le Roi.*, *op. cit.*

<sup>33</sup> BOURGEOYS Marguerite, *Les écrits de Mère Bourgeoys : autobiographie et testament spirituel* in LACHANCE André, *op. cit.* CHALLE Robert, *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales*, édité par Jean-Baptiste Mashuel Le Jeune, Paris, 1721, p.355. In: BLAIS Jean-François, *Les vers d'eau des marins en Nouvelle-France* [vidéo plus disponible], 2019. [Consulté le 19/01/2019].

plus souvent la mort des passagers<sup>34</sup>. Samuel de Champlain décrit lors de son premier hivernage au Canada la maladie :

Il s'engendrait en la bouche de ceux qui l'avaient de gros morceaux de chair superflue et baveuse, qui causait une grande putréfaction, laquelle surmontait tellement qu'ils ne pouvaient presque prendre aucune chose, sinon que bien liquide. Les dents ne leurs tenaient presque point, et les pouvait-on arracher avec les doigts sans leur faire douleur. L'on leur coupait souvent la superfluité de cette chair, ce qui leur faisait jeter force sang par la bouche. Après il leur prenait une grande douleur de bras et de jambes, lesquelles leur demeurèrent grosses et fort dures, toutes tachetées comme de morsures de puces, et ils ne pouvaient marcher à cause de la contraction des nerfs, de sorte qu'ils demeuraient presque sans force, et sentaient des douleurs intolérables. Ils avaient aussi douleurs de reins, d'estomac et de ventre, une toux fort mauvaise et courte haleine. Bref ils étaient en tel état que la plupart des malades ne pouvaient se lever ni remuer, et même ne les pouvaient se lever ni remuer, et même ne les pouvait-on tenir debout, qu'ils ne tombassent en syncope.<sup>35</sup>

Le typhus et la variole sont aussi des maladies qui se répandent souvent au sein des bateaux. Cécile Vidal estime qu'en moyenne 10 % des passagers meurent à chaque traversée<sup>36</sup>. Souvent les navires sont infestés de maladies lors de leur arrivée au Canada contaminant toute la colonie. Marie de l'Incarnation décrit dans ses lettres de nombreux cas d'épidémies causées par les nouveaux arrivants : « Et pour les maladies, les vaisseaux du Roy nous les apportèrent. Il mourut bien cent personnes du débarquement<sup>37</sup> ». Bien souvent les navires se trompent de trajectoires ou se perdent dans les tempêtes rallongeant excessivement - voire double - la durée du voyage. Pour l'année 1662, 33 % des passagers périssent par la maladie et le manque d'hygiène<sup>38</sup>. Fautes de vivre, les passagers souffrent alors de grosse famine, n'arrangeant en rien les épidémies. Marie de l'Incarnation décrit l'arrivée d'un navire s'étant perdu en mer :

tous les passagers qu'il a presque fait périr de faim & de soif, comme en effet il en est mort près de quarante. Il n'avoit des vivres que pour deux mois, & il en a été quatre en chemin.<sup>39</sup>

---

<sup>34</sup> MALBRANQUE Romain, *La prévention du scorbut au cours des grandes expéditions maritimes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse doctorale en pharmacie, Université de Rouen, 2014.

<sup>35</sup> CHAMPLAIN Samuel (de), *op. cit.*, p. 42-44.

<sup>36</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 206.

<sup>37</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 68, p. 592.

<sup>38</sup> MOOGK Peter, *op. cit.*, p. 469.

<sup>39</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 64, p. 573.

Dans la réalité ces « incommodez » des conditions de vie à bord dont parle Marie de l'Incarnation ne sont pas les seules peines de la traversée<sup>40</sup>. En effet, le danger est présent continuellement en mer et les chances - ou malchances - de périr au fond de l'Océan Atlantique sont considérables.

### C. Les dangers de l'océan

« La seule crainte de mourir dans la mer me saisit ». Cette citation de l'ursuline Cécile Sainte-Croix, lors de sa traversée en 1630, résume l'effroi de tous. Le terme « *dans* la mer » est révélateur de la peur de sombrer dans les profondeurs abyssales de l'océan, en suffoquant une dernière fois écrasé par les vagues<sup>41</sup>. Cette peur de la douleur s'apparente aussi à la peur de l'abandon de son corps. Après une mort en mer aucune personne ne peut être récupérée ; le corps s'enfonce dans les profondeurs devenant peut-être la proie des monstres qui les peuplent et ils ne peuvent pas alors participer à leur résurrection sans leur chair et sans les derniers sacrements<sup>42</sup>. Il y a bien des façons de périr en mer : par tempêtes, par attaques des ennemis du royaume ou par attaques de pirates.

Une fois à bord du bateau les craintes des passagers à propos des tempêtes sont les plus fréquentes. Même si certains se préparent à les endurer, chacun sait que lorsqu'une tempête se déclare, ils sont tous aux portes de la mort. Durant sa traversée Paul Le Jeune écrit ainsi que « c'est bien autre chose de sentir en dessous soy la furie de l'Océan, que de le contempler du rivage<sup>43</sup> ». Les auteurs citent très souvent les paroles révélatrices de l'ursuline Cécile Sainte-Croix :

il m'est souvent passé à l'esprit que c'est autre chose d'expérimenter les incommodes de la mer que d'en entendre parler seulement ; quand on se voit à deux doigts de la mort, on se retrouve bien étonné.<sup>44</sup>

---

<sup>40</sup> *Ibid.*, lettre 9, p. 318.

<sup>41</sup> Citation tirée de la correspondance de Cécile Sainte-Croix, citée par CABANTOUS Alain, *Fortune de Mer*. In : CORBIN Alain et RICHARD Hélène (dir.), *op. cit.*, p. 127.

<sup>42</sup> CABANTOUS Alain, « *Fortune de Mer* » in CORBIN Alain et RICHARD Hélène (dir.), *op. cit.*, p. 128.

<sup>43</sup> LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 5.

<sup>44</sup> Citation tirée de la correspondance de Cécile Sainte-Croix, citée par HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 205.

Lorsque les vagues se déchainent, le brouillard s'épaissit, les orages et la foudre frappent ou que le vent se lève, les passagers le savent, c'est le symbole d'un possible naufrage. Paul Le Jeune décrit dans ses relations le déroulement d'une furieuse tempête pendant sa traversée :

notre gouvernail attaché, on laissait aller le vaisseau au gré des vagues & des ondes, qui le portoient parfois sur des montagnes d'eau, puis tout à coup dans des abismes ; vous eussiez dit que les vent estoient déchainez contre nous ; à tous coups nous craignons qu'ils ne brisassent nos mats, ou que le vaisseau ne s'ouvrit : & de fait il se fit une voye d'eau laquelle nous auroit coulé à fond<sup>45</sup>.

Les tempêtes sont une des causes de rallongement du trajet. Les marins étant obligés de bloquer le gouvernail et de bien attacher les voiles et le mât pour ne pas que ceux-ci se brisent, le navire se déplace alors selon les vagues et les vents. Une fois la tempête terminée les navires peuvent avoir dérivé sur des centaines de milles<sup>46</sup>. Parfois les marins ne reviennent même jamais et errent sur les flots. Mais dans la plupart des cas les tempêtes augmentent de quelques semaines la durée de la traversée. Marie de l'Incarnation déclare elle aussi avoir « souffert de grands travaux durant trois mois de navigation parmi les orages et les tempêtes, qui pour treize cens lieues que nous avions à faire, nous en ont fait faire plus de deux mille.<sup>47</sup> »

Il est difficile de mesurer le véritable nombre de naufrages. Alain Cabantous estime que la Compagnie française des Indes orientales auraient perdu 6 % de ses navires entre 1665 et 1769. Plus précisément encore et dépassant notre période, entre 1700 et 1792 ce sont 3,4 % des navires armés nantais qui périssent en allant en Amérique<sup>48</sup>. De nombreux naufrages sont relatés dans les sources : Marie de l'Incarnation en décrit plusieurs au cours de sa vie, notamment avec des navires transportant des vivres pour la colonie ou des lettres vers la France<sup>49</sup>. Même certaines correspondances parlent de pertes de lettres « ayant esté perdue dans le naufrage qui luy est arrivé<sup>50</sup> ». Mais selon, les chiffres de Jacques Ducoin il semble que la violence

---

<sup>45</sup> LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 5-6.

<sup>46</sup> Le mille nautique est une unité de distance qu'utilise les marins correspondant à 1852 mètres.

<sup>47</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 12, p. 321.

<sup>48</sup> CABANTOUS Alain, « Fortune de Mer », *op. cit.*, p. 128-129.

<sup>49</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 23, p. 39-43.

<sup>50</sup> Lettre de la Compagnie de la Nouvelle-France, au sieur de Mesnu, au sujet du salaire des employés de la compagnie, Paris, 20/06/1669. BAnQ Québec, Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Québec. Insinuations, CR301, P68.



de la mer à elle seule soit d'une part assez faible dans les naufrages. Il estime que seul environ 20 % des naufrages sont dus à la puissance des éléments et que donc 80 % sont causés par l'erreur humaine. En effet, l'incompétence de certains navigateurs ainsi que des connaissances cartographiques mal maîtrisées sont souvent à l'origine de ces catastrophes<sup>51</sup>. La plupart ne sont pas provoquées en pleine mer où tout secours serait impossible. Souvent les naufrages ont lieu à proximité des littoraux, au sein des fleuves et même souvent au départ - ou sortie - des ports. Ces naufrages interviennent lorsque l'attention des marins est un peu plus basse et la fatigue du voyage bien présente. Les conditions de navigation dans ces zones sont d'autant plus dangereuses vers le Saint-Laurent où de nombreux rochers et glaciers sont cachés par le brouillard et peuvent rentrer en collision contre la coque des navires. Sombrier proche des littoraux est tout aussi dangereux que la pleine mer : les secours ne peuvent jamais arriver et une mort lente attend les passagers<sup>52</sup>. Marie de l'Incarnation mentionne plusieurs naufrages à l'entrée du Saint-Laurent comme « la frégate de Monsieur de Tracy [qui] a coulé à fond à l'entrée du fleuve où l'avoit veue » en se brisant contre les rochers qui occupent le fleuve<sup>53</sup>. Bien entendu, tous les navires ne sont pas pris dans des tempêtes et dans le mauvais temps. Par exemple, Samuel de Champlain ne relate presque aucune difficulté de navigation et de mauvais temps durant ses dizaines de traversées entre la France et sa colonie<sup>54</sup>. Il faut tout de même prendre ses descriptions de traversées de l'Atlantique avec du recul car le « Père de la Nouvelle-France » souhaite attirer un grand nombre de colons dans cette nouvelle colonie. On peut donc imaginer qu'il peut faire preuve de retenu pour ne pas effrayer les possibles nouveaux arrivants.

Le mauvais temps n'est pas la seule cause de naufrage. Le Royaume de France a de nombreux ennemis qui ont les mêmes ambitions coloniales pour le Nouveau Monde. Espagnols, Portugais, Anglais et Hollandais naviguent sur l'Océan Atlantique afin d'alimenter et développer leur colonie et faire fortune grâce au commerce. La France, durant notre période, entre en guerre contre plusieurs nations européennes comme nous

---

<sup>51</sup> DUCOIN Jacques, *Naufrages, conditions de navigation et assurance dans la marine de commerce du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, La librairie de l'Inde, 1993 in CORBIN Alain et RICHARD Hélène (dir.), *op. cit.*, p. 129.

<sup>52</sup> CABANTOUS Alain, « Fortune de Mer », *op. cit.*, p. 129.

<sup>53</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 72, p. 605-606.

<sup>54</sup> CHAMPLAIN Samuel, *Des Sauvages, op. cit.* ; *Les Voyages du sieur de Champlain Xaintongois, op. cit.* ; CHAMPLAIN Samuel de, *Voyages et découvertes faites en la Nouvelle-France, op. cit.*

l'avons déjà vu<sup>55</sup>. Les principales puissances européennes sont à différents moments en guerre contre le royaume. Chacun des royaumes se dote d'une marine de guerre à partir des années 1640. Ce sont des flottes de vaisseaux de plus de 1 000 m<sup>2</sup> avec plus de 100 canons qu'on voit apparaître sur les mers. La flotte du Ponant, nom de la marine nationale française, passe entre 1661 et 1677 de 18 à 116 vaisseaux<sup>56</sup>. En temps de guerre il peut être difficile de circuler dans la Manche, les navires français deviennent les proies des flottes anglaises et hollandaises. Notamment durant les guerres de la Ligue d'Augsbourg et guerre de Succession d'Espagne, les navires rencontrant des Français se livrent à une guerre d'escadre<sup>57</sup>. Par cette pratique, les ports de Normandie et de Bretagne perdirent leur primauté<sup>58</sup>. Beaucoup de navires partant pour la Nouvelle-France, craignent d'être attaqués par les ennemis du royaume. En théorie, seuls les navires de guerre peuvent être attaqués par d'autres navires de guerre, mais il peut arriver que certains enfreignent cette loi. Marie de l'Incarnation cite plusieurs fois sa crainte d'être attaquée par les « Domkerkois et Anglois » qu'elle rencontre quelques jours après son départ dans la Manche<sup>59</sup>. Lors de la traversée de l'Océan, il peut arriver de rencontrer des navires ennemis qui se trouvent par hasard sur le chemin. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle face aux grandes guerres, la primauté de l'Espagne et de la Hollande s'abaisse en faveur des Anglais et des Français<sup>60</sup>. La flotte française devient beaucoup plus imposante avec le temps, permettant parfois de faire fuir des navires ennemis durant la traversée<sup>61</sup>. Mais les navires transportant des futurs colons pour le Canada semblent préférer éviter tout combat et s'éloigner le plus rapidement de certaines flottes qu'ils rencontrent<sup>62</sup>. Avec le temps, la flotte anglaise devient la plus forte et la plus présente sur les océans. Étant donné que le royaume n'a pas de frontières terrestres à défendre, il investit tout son budget militaire à la constitution d'une grande flotte. Ils voguent sur les flots près des frontières françaises mais aussi des frontières

---

<sup>55</sup> Pour rappel durant la Guerre de Trente Ans (1618-1648), la Guerre de Hollande (1672-1678), la Guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) et la Guerre de Succession d'Espagne (1701-1714).

<sup>56</sup> NASSIET Michel, *op. cit.*, p. 194-196.

<sup>57</sup> L'escadre est un groupe de navire se mettant en ligne et attaquant par coup de canons la flotte ennemie.

<sup>58</sup> BÉRANGER Jean et MEYER Jean, *La France dans le monde au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEDES, 1993, p. 270.

<sup>59</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 9, p. 318 et lettre 11, p. 321.

<sup>60</sup> BUTEL Paul, *op. cit.*, p. 171-237.

<sup>61</sup> NAU Luc-François, *op. cit.*, *passim*.

<sup>62</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 11, p. 321.

nord-américaines et s'attaquent aux Français souhaitant aller au Canada<sup>63</sup>. Il ne faut tout de même pas prendre ce cas pour une généralité. Par exemple, un navire partant pour le Canada rencontra un navire anglais, qui après avoir discuté laissa les Français continuer leur route<sup>64</sup>. Toute traversée et toute rencontre avec un pavillon ennemi ne se finissait pas sur une mort certaine.

Toutefois, la guerre d'escadre n'est pas la forme plus répandue de guerre maritime. La guerre de course a longtemps été la forme de guerre la plus pratiquée. Les corsaires sont des marins ayant une lettre de marque établie par l'administration royale qui lui donne l'autorisation de courir après les navires ennemis. Dès lors les corsaires attaquent un navire ennemi et obtiennent le droit de le réquisitionner et de prendre la marchandise transportée. Les personnes du bateau, que ce soit l'équipage ou des personnes voyageant vers les colonies sont échangées contre une rançon. Etant beaucoup plus rentable pour elle, la France engage de nombreux corsaires pour défendre ses navires de commerce mais aussi pour récupérer de grandes sommes d'argent provenant des flottes ennemies. Elle excelle dans cette guerre de course durant les années 1650 à 1750<sup>65</sup>. Cependant les autres puissances européennes ont, elles aussi, leurs propres corsaires et ceux-ci peuvent s'attaquer à tout moment aux navires français. Les navires partant vers la Nouvelle-France deviennent des cibles favorites avec les marchandises exportées pour la colonie et ses personnes pouvant être rançonnées. Des lettres demandant une escorte témoignent de cette crainte d'être attaqué comme celle de Monsieur de La Chesnaye en 1677<sup>66</sup>. La guerre de course se pratique aussi énormément aux Caraïbes. Les navires passant par les Antilles pour se diriger vers le Canada prennent le risque de ne jamais arriver à destination<sup>67</sup>.

Une dernière incommodité peut retarder ou causer le naufrage des volontaires pour le Nouveau Monde : la piraterie. Les pirates sont des hors-la-loi pillant, attaquant, rançonnant pour leur propre profit. Toutes ces actions sont illégales et ils sont recherchés par de nombreuses personnes puisque bien souvent une récompense est offerte à celui qui aura réussi à les capturer. Les pirates peuvent s'attaquer et tuer

---

<sup>63</sup> Lettre de Michel de Marillac à propos de traitres : flotte, navire, Richelieu, Saint-Esprit, 08/06/1629. BAnQ Québec, Collection Centre d'archives de Québec, Documents textuels, P1000, S3, D268.

<sup>64</sup> Récit de la traversée d'Antoine de la Boularderie Le Poupet : navigation, navire, La Rochelle, 02/03/1704. BAnQ Québec, Collection Centre d'archives de Québec, Documents textuels, P1000, S3, D258.

<sup>65</sup> GIARD Michel, *À l'abordage, corsaires, pirates et flibustiers*, Condé-sur-Noireau, Charles Corlet, 1996, p. 13.

<sup>66</sup> Lettre de Monsieur de la Chesnaye, La Rochelle, 18/06/1677. BAnQ Québec, Collection Centre d'archives de Québec, Documents textuels, P1000, S3, D165.

<sup>67</sup> BUTEL Paul, *op. cit.*, p. 78-96.

toutes les personnes à bord d'un navire<sup>68</sup>. Marie de l'Incarnation fait mention d'attaques de pirates s'accaparant les produits exportés pour la colonie ou les marchandises exportées vers la France, brûlant le navire en entier<sup>69</sup>. Dans une lettre M. Regnault « souette un hureux embarquement et une bonne arrivé a votre pays sans aucun risque de la mer ny des pirastes ou maleur » à Nicolas Dufresne<sup>70</sup>. Les attaques de pirates ne sont pas à caractère exceptionnel mais un véritable danger pour toutes traversées.

Les craintes avant le départ des Français pour la traversée de l'Océan Atlantique sont donc confirmées une fois à bord. L'Atlantique regorge de dangers pouvant faire périr et arrêter brusquement tous les rêves et ambitions de chacun. Les tempêtes ou attaques de pirates peuvent faire sombrer le bateau au fond des abysses. Mais même sans tempête les Français peuvent ne pas survivre à la traversée à cause des terribles conditions de vie à bord. Le manque d'hygiène, de confort et de malnutrition créé des maladies pouvant tuer tout l'équipage et les autres passagers du navire. Nous comprenons alors le besoin d'être fortement préparé et être assez fort pour tenir le voyage comme l'écrit le Conseil de la Nouvelle-France en 1668 à propos de Jean Talon : « Monsieur Talon a pris la résolution de repasser en France estimant sa santé assez forte pour supporter les fatigues du voyage<sup>71</sup> ».

Ceux qui auront survécu à la traversée de l'Atlantique, doivent après leur arrivée dans la vallée laurentienne s'adapter aux conditions de vie de la colonie et notamment au climat et à son environnement hostile.

---

<sup>68</sup> GIARD Michel, *op. cit.*, p. 14.

<sup>69</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 28, p. 375.

<sup>70</sup> Lettre de Monsieur Regnault à Nicolas Dufresne, Paris, 12/07/1690. BAnQ Québec, Collection Centre d'archives de Québec, Documents textuels, P1000, S3, D632.

<sup>71</sup> Lettre du Conseil à Monseigneur, à propos du voyage de Monsieur Talon en France qui l'éclaira sur les affaires du Canada, Québec, 05/11/1668. BAnQ Québec, Fonds Conseil souverain, Jugements et délibérations, TP1, S28, P614.



## Chapitre 8 - L'adaptation au territoire canadien

Le territoire canadien, différent de l'Ancien Continent, regorge de dangers pouvant ôter la vie des personnes qui n'y prennent pas garde. Le climat est rigoureux et toute la vie et les activités de la colonie doivent être organisées sérieusement pour ne pas perdre du temps dans le développement colonial. L'hiver, long et glacial, demande une certaine adaptation. L'environnement avec sa faune et sa flore doit aussi être maîtrisé par les colons s'ils veulent survivre et continuer le plus rapidement possible l'établissement de la Nouvelle-France au Canada.

### A. Un hiver long et glacial

Une fois arrivé au Canada, une des plus difficiles adaptations des Français est celle de l'hiver canadien. L'écart entre l'été décrit comme chaud avec des températures semblables à l'Italie étonne les colons venant en Nouvelle-France<sup>72</sup>. « Passant d'un grand chaud puis d'un grand froid », l'hiver au Québec est redouté par les nouveaux arrivants et beaucoup de personnes ne parviennent pas à y survivre<sup>73</sup>. Les colons doivent oublier l'idée de reproduire leur mode de vie français et apprendre à « domestiquer l'hiver<sup>74</sup> ».

Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les scientifiques et historiens s'accordent à dire que l'hémisphère Nord est entré dans un Petit Âge glaciaire, une période de refroidissement. Ce même Petit Âge glaciaire est coupé par différentes phases dont deux qui furent les plus froides. Le XVII<sup>e</sup> siècle est le siècle le plus froid de cette période. Ce refroidissement climatique touche aussi bien l'Europe que l'Amérique du Nord : plus de précipitations, baisse des températures ou encore allongement des périodes de gel. Il est bien plus facile de mesurer l'impact de ce changement climatique en Europe qu'en Amérique du Nord par le nombre de sources qui décrivent le climat sur toute la période. Les diverses descriptions de l'hiver glacial du Québec peuvent être dues à cet Âge glaciaire, n'améliorant pas les conditions de vie des colons partant à la

---

<sup>72</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 14, p. 330.

<sup>73</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 17.

<sup>74</sup> LAMONTAGNE Laurence, « Domestiquer l'hiver », *Cap-aux-Diamants*, été 1986, volume 2, numéro 2, p. 23-26.

découverte du Canada. Ce changement climatique n'est pas perceptible pour les personnes arrivant au Canada puisqu'elles ne connaissent pas l'état du climat avant leur arrivée. Selon elles, la colonie doit avoir le même climat puisqu'elle se situe sur la même latitude que la France. Le terme « climat », au XVII<sup>e</sup> siècle, englobe plus de notions que la nôtre aujourd'hui et prend en compte les latitudes, l'altitude et les conditions météorologiques de celui-ci. Pour les colons, la Nouvelle-France possède un climat beaucoup plus froid durant l'hiver que le Royaume de France et cela est indéniable<sup>75</sup>.

Les sources débordent de descriptions de l'hiver canadien. L'hiver en Nouvelle-France étonne tous les voyageurs et les descriptions s'accordent généralement toutes sur ses caractéristiques et son déroulement. Ce qui revient souvent c'est sa durée étonnement longue pour les nouveaux arrivants. Paul Le Jeune décrit en 1631 son arrivée : « Le Mardy, premier jour de Juin, nous vîmes les terres, elles estoient encor toutes couvertes de neiges, l'hyver toujours grand en ces païs<sup>76</sup> ». Des neiges encore en juin sont probablement exceptionnelles. Pierre Boucher décrit un hiver allant généralement de début novembre au mois d'avril<sup>77</sup>. Voulant faire venir le plus de personnes possibles en Nouvelle-France, les propos de Boucher sont à prendre aussi avec du recul car il pourrait amoindrir la durée de l'hiver pour ne pas effrayer de potentiels colons. Lors du premier hiver de Champlain au Canada, celui-ci dure de début octobre jusque début mai<sup>78</sup>. Vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les religieux et explorateurs partis en terre canadienne montre qu'ils connaissent onze hivers exceptionnellement glacials et neuf hivers particulièrement doux. La durée moyenne de ces hivers est de 150 jours<sup>79</sup>. Ils commencent généralement de la mi-octobre jusque la mi-avril. Mais il arrive que la neige et des températures basses refassent leur apparition après la fin de la saison. En moyenne selon toutes ces descriptions l'hiver durent environ 7 mois.

---

<sup>75</sup> COATES Colin et DEGROOT Dagomar, *op. cit.* p. 198.

<sup>76</sup> LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 9.

<sup>77</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 17.

<sup>78</sup> CHAMPLAIN Samuel (de), *Les voyages du sieur de Champlain saintongeais, capitaine ordinaire pour le roi en la marine, divisés en deux livres*, édition par THIERRY Eric, *Voyages de la Nouvelle-France, Explorations de l'Acadie, de la vallée du Saint-Laurent, rencontres avec les autochtones et fondation de Québec, 1604-1611*, Cosmopole, Cahors, 2001, p. 43-44.

<sup>79</sup> COATES Colin et DEGROOT Dagomar, *op. cit.*, *passim*.

Durant cette longue période, les conditions de l'hiver sont pour le moins difficiles pour les nouveaux arrivants. Les températures sont beaucoup plus froides qu'en France, voire glacial. Dans une de ses lettres Marie de l'Incarnation décrit l'hiver 1669-1670 qui fut particulièrement rude :

Tous les hivers sont fort froids en ce païs, mais le dernier l'a été extraordinairement, tant pour sa rigueur que pour sa longueur. Tous nos conduits d'eaux ont gelé, & nos sources ont tari... Il y avait encore de la glace au mois de Juin, nos arbres & nos entes qui étoient de fruits exquis en sont morts<sup>80</sup>.

Une des caractéristiques de ces hivers est le froid extrême qui revient à diverses reprises dans tous les écrits. Un froid si intense qui gèle tout : les fruits des arbres, la nourriture conservée ou aussi les boissons. Le froid s'engouffre dans les habitations mal isolées gelant l'intérieur des maisons<sup>81</sup>. Les températures sont tellement basses que des animaux peuvent mourir congelés comme des bœufs laissés dans des plaines<sup>82</sup>. Le froid et le gel touche aussi les hommes comme des prêtres partis en mission, retrouvés morts glacés. D'autres personnes se retrouvent avec les oreilles ou doigts gelés<sup>83</sup>. Yves Landry et Régnald Lessard ont étudié et recensé les causes de décès des personnes au Québec entre 1625 et 1799. Il faut prendre ces chiffres avec recul car sur les 209 000 actes de sépultures de la période, seulement 4 600 mentionnent les origines du décès. Ainsi, ils recensent que sur les 4 600 personnes, 37 seraient mortes par cause de froid excessif et par congélation<sup>84</sup>. Malgré toutes les descriptions du froid terrible, Pierre Boucher reste plutôt bienveillant à l'égard de celui-ci et semble le minimiser par rapport aux autres descriptions. On peut une nouvelle fois penser que c'est pour ne pas entraver sa promotion de la colonie. Pour lui il suffit juste de faire « un bon feu » et « s'habiller un peu plus qu'à l'ordinaire<sup>85</sup> ». Il explique par exemple :

le froid y soit un peu aspre, il n'est pas tousfois desagréable : c'est un froid qui est guay, et la plupart du temps ce sont des jours beaux et serains, et on ne s'en trouve aucunement incommodé<sup>86</sup>.

---

<sup>80</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 123, p. 179-180.

<sup>81</sup> CHAMPLAIN Samuel (de), *op. cit.*, édition par THIERRY Eric, *op. cit.*, p. 44. MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 31, p. 384.

<sup>82</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 123, p. 179-180.

<sup>83</sup> *Ibid.*, lettre 7, p.12, partie 2, lettres 19, p.342, lettres 31, p. 384, lettres 33, p. 413.

<sup>84</sup> LANDRY Yves et LESSARD Régnald, « Les causes de décès aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles d'après les registres paroissiaux québécois. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, printemps 1995, volume 48, numéro 4, p. 512-514.

<sup>85</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 141.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 19.



Le froid est tellement puissant qu'il gèle aussi tous les cours d'eau, lacs et même le fleuve. Le Saint-Laurent est souvent gelé si bien que des morceaux de glaces et des petits icebergs s'écoulent sur les eaux du fleuve. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, ces glaces empêchent tout navire de se déplacer de la mi-octobre jusqu'en mai. Ils ne peuvent oser prendre le fleuve risquant de chavirer ou percer leur coque. Les navires s'engageant sur les flots glacés doivent le faire avec une grande attention et briser la glace avec des bâtons pour pouvoir circuler<sup>87</sup>. De plus, le froid extrême congèle les cordages des navires<sup>88</sup>. Le baron de Lahontan dit que l'eau « se glace de dix pieds d'épaisseur » soit environ trois mètres<sup>89</sup>. Mais certaines glaces sont beaucoup plus fines et les personnes tentant de les traverser passent parfois à travers. Plusieurs personnes sont ainsi mortes gelées dans les eaux glacées du Saint-Laurent<sup>90</sup>. Samuel de Champlain parle d'une technique apprise des Amérindiens pour traverser les lacs en répartissant les poids et en suivant les mêmes traces d'un passage<sup>91</sup>. Enfin, une majorité des déplacements au Canada se fait sur les cours d'eau grâce à des canots ou des barques. L'hiver rend les déplacements impossibles étant donné que ces cours d'eau sont gelés totalement ou même partiellement. Les canots sont de plus beaucoup trop fragiles pour se permettre de se confronter à la glace<sup>92</sup>. L'hiver est donc le symbole de l'immobilisation de la colonie.

Une des dernières grandes caractéristiques de cet hiver est la neige en abondance. Pierre Boucher apprend que dans la région de la ville de Québec les neiges atteignent en moyenne trois à quatre pieds de hauteur soit environ 1 mètre 20<sup>93</sup>. La neige gèle les activités de constructions et d'aménagements de la colonie ou encore l'agriculture<sup>94</sup>. Elle immobilise presque tout déplacement. Cette neige dure aussi longtemps que l'hiver et parfois plus comme on la retrouve encore en juin. Comme le froid, elle peut tuer certaines personnes en ensevelissant les malheureux qui auraient

---

<sup>87</sup> CHAMPLAIN Samuel (de), *op. cit.*, édition par THIERRY Eric, *op. cit.*, p. 201-207.

<sup>88</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 122, p. 177-178.

<sup>89</sup> LAHONTAN Louis Armand de Lom d'Arce, *op. cit.*, p. 15.

<sup>90</sup> LANDRY Yves et LESSARD Régnald, *op. cit.*, p. 512-514.

<sup>91</sup> CHAMPLAIN Samuel (de), *Voyages et découvertures faites en la Nouvelle-France, depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618*, Paris, édité par Claude Collet, 1627, p. 57-58.

<sup>92</sup> LALEMANT Jérôme, *op. cit.*, p. 108-121.

<sup>93</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 154.

<sup>94</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 62, p. 137.

tenté de la traverser<sup>95</sup>. Les tempêtes de neige sont aussi beaucoup plus récurrentes et beaucoup plus violentes qu'en France. Elles peuvent tuer violemment et parfois provoquer des avalanches. Bien que le Canada ne possède pas de réelles montagnes, il peut arriver que les entassements de neiges sur celles-ci glissent et créent des avalanches. Yves Landry au sein des années 1625 à 1799 recense la mort de deux personnes dans des cas d'avalanche<sup>96</sup>. Pierre Boucher encore une fois tient un discours différent des autres personnes visitant la colonie. Pour lui « les neiges sont icy moins importunes, que ne sont les boues en France<sup>97</sup> ».

L'hiver est aussi signe du retour des maladies. Les individus pensent qu'en effet, le climat et les saisons influent sur la vie des habitants de la colonie. Certains médecins fortement imprégnés des traités d'Hippocrate, attribuent par exemple certaines maladies au changement de saisons. La température de l'air, l'état du ciel et la force du vent influent sur le corps humain provoquant certaines maladies. Pour le médecin Jean-François Gaultier ayant vécu en Nouvelle-France dans les années 1740, l'arrivée des premières neiges et du rafraîchissement de l'air indique le début des maladies pulmonaires comme les pleurésies et les péripneumonies ainsi que les fortes fièvres<sup>98</sup>. Chaque hiver de nombreuses personnes meurent de maladies causées par le froid, comme des maladies respiratoires qui tuèrent environ 31 personnes sur 4 000 entre 1625 et 1799<sup>99</sup>. L'hiver cause aussi des carences alimentaires par une mauvaise nutrition qui perdure dans le temps et surtout par le manque de vitamines provoqué par un manque de soleil ou de fruits et légumes. Les habitations peinant à se chauffer n'arrangent pas non plus la bonne santé des colons<sup>100</sup>. Samuel de Champlain décrit lors de son premier hivernage en 1604 que le scorbut toucha 55 colons sur les 79 arrivés avec lui et en tua 35. Il décrit que le froid ayant gelé toutes les boissons, ils devaient faire fondre de la neige pour boire<sup>101</sup>. On peut donc imaginer que cela pouvait entraîner aussi certaines maladies. D'autres maladies peuvent se développer comme la dysenterie

---

<sup>95</sup> *Ibid.*, partie 2, lettre 19, p. 342.

<sup>96</sup> LANDRY Yves et LESSARD Régnald, *op. cit.*, p. 514.

<sup>97</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 19.

<sup>98</sup> TÉSIO Stéphanie, « Climat et médecine à Québec au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Scientia Canadensis*, 2008, volume 31, numéro 1-2, p. 155-168.

<sup>99</sup> LANDRY Yves et LESSARD Régnald, *op. cit.*, *passim*.

<sup>100</sup> LAMONTAGNE Laurence, *op. cit.*, *passim*.

<sup>101</sup> CHAMPLAIN Samuel (de), *op. cit.*, édition par THIERRY Eric, *op. cit.*, p. 43-44.

ou des autres maladies infectieuses<sup>102</sup>. L'hiver tue et pour les colons cela est une chose à laquelle il faut s'attendre. Les auteurs parlent des maladies sauf Pierre Boucher où celles-ci n'existeraient peut-être pas : « on voit rarement des maladies en ces Pays-ici<sup>103</sup> ».

Pour influencer l'hiver les colons pensent que les activités anthropomorphiques sur la nature peuvent changer sa température ou ses précipitations. Le travail de défrichage, la construction de villages et la création de champs doivent selon eux modifier le climat afin de retrouver le climat français. Cette croyance persiste pendant longtemps puisqu'au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la vallée du Saint-Laurent subit un changement climatique d'origine naturelle, réchauffant les hivers. Ils n'ont cependant pas tort à l'échelle des micro-climats. Le défrichage permet une fonte de neige plus rapide suite à la coupe des arbres et une meilleure exposition au soleil. L'accumulation de ces petits changements environnementaux peut modifier à effet plus local le climat<sup>104</sup>.

Enfin, la fin de l'hiver est signe de la reprise des activités agricoles mais aussi des constructions. Le printemps dure très peu de temps contrairement à l'été et à l'hiver. Les religieux se remettent à la mission de convertir des Amérindiens pour leur salut et pour la religion, partant loin de la colonie. Enfin, c'est aussi le retour des explorations du pays pour trouver moult richesses et un chemin vers l'Asie. Cependant après une difficile adaptation au climat, les colons sont confrontés à la dangerosité du territoire canadien.

## B. Un environnement hostile

Pour agrandir la colonie, des explorations du Nouveau Continent sont effectuées au départ de Québec. Certains choisirent des explorations vers le Nord du continent comme le père Dalois en 1670 qui fut un des premiers Européens à rencontrer les nations Autochtones du Nord comme les Inuits<sup>105</sup>. Le Moyne d'Iberville entreprit

---

<sup>102</sup> LANDRY Yves et LESSARD Rénaud, *op. cit.*, *passim*.

<sup>103</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 144.

<sup>104</sup> COATES Colin et DEGROOT Dagomar, *op. cit.*, *passim*.

<sup>105</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 85, p. 650-651.

l'exploration de la mer du Labrador pour rejoindre la baie d'Hudson entre les années 1686 et 1697. D'autres explorateurs ou religieux partirent surtout vers l'ouest de la colonie comme Charles Albanel en 1672. Une des plus célèbres explorations françaises est celle que Cavalier de La Salle entreprit depuis Québec jusqu'au sud du continent nord-américain fondant les prémices de la colonie du Mississippi entre les années 1670-1687<sup>106</sup>. Ces diverses explorations permettent de découvrir les ressources que possèdent l'Amérique. Cependant les explorateurs sont confrontés à l'inconnu qui se révèle être hostile pour ceux qui ne prendraient pas garde. Après le climat, les colons doivent s'adapter à la faune et la flore nord-américaine.

Le territoire est peuplé de nombreuses bêtes sauvages. Comme nous l'avons vu, la présence d'autant d'animaux est un point fort et une des motivations de la colonisation nord-américaine. Pierre Boucher dans son ouvrage décrit l'abondance de gibiers présents sur le territoire. Même s'il écrit « qu'il n'y a peu d'animaux mal-faisans », les forêts canadiennes sont peuplées de gros prédateurs : loups, ours, orignaux ou sangliers. Ce sont des animaux dangereux si on y prend pas garde<sup>107</sup>. Plusieurs attaques de ces animaux sont recensées comme dans les registres de sépultures ou dans les récits de voyages. Yves Landry et Rénald Lessard ont recensé sur 4 500 registres, 5 attaques mortels d'animaux<sup>108</sup>. Samuel de Champlain décrit la mort d'un Amérindien lors de la chasse d'un cerf. Durant certaines explorations le danger des animaux est présent : alors qu'il chasse avec une troupe d'Amérindiens, Champlain observe des loups cherchant aussi à se nourrir<sup>109</sup>. Des ours bruns peuplent les forêts canadiennes : Champlain explique que lors d'une chasse il faudrait être 500 personnes pour réussir à tuer deux ours. On peut penser que le chiffre est vu à la hausse pour montrer la férocité de l'animal<sup>110</sup>. À ces dangereux animaux, il faut ajouter la présence de serpents venimeux pouvant attaquer les Français et tuer en une seule morsure comme le serpent à sonnette<sup>111</sup>.

---

<sup>106</sup> Voir la carte en annexe, *Le développement du territoire de la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle : explorations et expansions*, p. 180.

<sup>107</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 3 et p. 53-67.

<sup>108</sup> LANDRY Yves et LESSARD Rénald, *op. cit.*, p. 512-514.

<sup>109</sup> CHAMPLAIN Samuel (de), *Voyages et découvertures faites en la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 35.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>111</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 65 et p. 154.

Les colons doivent s'appropriier et apprendre à connaître les plantes québécoises. La botanique est vraiment essentielle car elle est la base même de la médecine. Pour traiter les maladies tout est à base de plantes. Ils testent certaines plantes comme produit thérapeutique en s'inspirant des pratiques amérindiennes : certaines plantes sont perçues comme des remèdes au scorbut. Le tabac, fumé par les Autochtones, devient rapidement un « médicament universel ». Les végétaux recensés par les colons sont comparés aux plantes connues en Europe. Cependant certaines consommées, devant être médicinales, se révèlent connues aujourd'hui comme toxiques<sup>112</sup>. Parfois les plantes consommées sans connaissances de celles-ci engendrent la mort ou des maladies. Yves Landry et Rénald Lessard nous apprennent que sur les 4 587 registres de sépultures étudiés, 15 personnes sont mortes d'intoxications accidentelles par ingestion de substances alimentaires nocives et plantes vénéneuses<sup>113</sup>. Par ces accidents les colons se constituent un registre botanique détaillé. Pierre Boucher recense les espèces de plantes rencontrées au Québec à la fin de son chapitre 8, servant à la médecine mais aussi aux épices alimentaires<sup>114</sup>. Enfin, les plantes sont exploitées peu à peu comme ressources commerciales<sup>115</sup>.

La proximité des bois et des eaux attirent aussi de nombreux insectes principalement durant l'été. Moustiques et mouches troublent les colons dans leurs activités, surtout le matin, le soir et encore plus lorsqu'il s'apprête à pleuvoir<sup>116</sup>. Paul Le Jeune décrit les types de mouches que l'on peut trouver mais s'arrête surtout sur l'importunité des moustiques :

Pour les maringoins, on ne sçauroit travailler notamment à l'air pendant leur regne. J'en ay vey qui avoient le col, les joües, tout le visage si enflé, qu'on ne leur voyoit plus les yeux ; ils mettent un Homme tout en sang quand ils l'abordent<sup>117</sup>.

Les mouches sont aussi dérangeantes par leur présence en grosse quantité, les petites sont les moins désagréables mais les grosses mouches noires « piquent furieusement, & la douleur qui provient de cette piqueure, & qui est fort cuisante, dure

---

<sup>112</sup> ASSELIN Alain, CAYOUILLE Jacques et MATHIEU Jacques, *op. cit.*, p. 16-22.

<sup>113</sup> LANDRY Yves et LESSARD Rénald *op. cit.*, p. 512-514.

<sup>114</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 84-87.

<sup>115</sup> ASSELIN Alain, CAYOUILLE Jacques et MATHIEU Jacques, *op.cit.*

<sup>116</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 153.

<sup>117</sup> LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 30.

assez long temps<sup>118</sup> ». Pour ne pas subir leurs gênes, les Français utilisent des torches enflammées à proximité de leurs couches ou pendant leurs activités. Comme le vent les emportent et que le soleil ne leur plaît pas, les colons déboisent les forêts à proximité des habitations et des champs<sup>119</sup>.

Le Québec possède également un grand réseau hydrographique de plus de 201 753 km<sup>2</sup> d'eau douce composé d'environ 130 000 cours d'eau et plus d'un million de lacs<sup>120</sup>. Les ouvrages traitant de la Nouvelle-France abondent de descriptions de l'hydrographie canadienne. Le naturaliste Pierre Boucher consacre un chapitre entier de son ouvrage aux descriptions des cours d'eau québécois et de ses poissons<sup>121</sup>. Le Saint-Laurent et les principaux cours d'eau du Québec deviennent les zones privilégiées de l'installation coloniale. Les forêts trop dangereuses et presque impénétrables poussent rapidement les Français à choisir les cours d'eau comme voies de circulation. De plus, la rareté des chevaux et les développements tardifs des routes font que les canots et barques restent longtemps le moyen de transport favori. Ce sont des barques plates reproduisant celles des Amérindiens<sup>122</sup>. Cependant, la navigation sur les rivières québécoises peut ne pas être adaptée aux personnes inexpérimentées. Les risques naturels sont nombreux : les rapides, pouvant se finir sur une cascade ou une chute d'eau, rendent difficiles - voire incontrôlable - l'orientation des canots. Les événements extérieurs comme les fortes pluies, les fontes de neiges ou des glaces nécessitent une certaine expérience pour les personnes voulant se déplacer<sup>123</sup>. Basculer par dessus le canot peut arriver à tout moment et nombreux sont les récits de personnes se noyant dans les cours d'eau canadiens. Sur les 4 585 registres de sépultures étudiés par Yves Landry et Régnald Lessard 1 302 personnes sont mortes de noyade soit un peu plus d'un quart des causes de décès<sup>124</sup>. Habiter et construire près du réseau hydrographique n'est pas sans risque non plus puisque des inondations peuvent arriver. Même si au XVIII<sup>e</sup> siècle celles-ci sont peu mentionnées, Marie de l'Incarnation évoque une tempête violente en 1669 :

---

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>119</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 153.

<sup>120</sup> FURST Benjamin, « L'appropriation du réseau hydrographique canadien sous le Régime français », *Cahiers d'histoire*, hiver 2012, Volume 31, numéro 1, p. 119.

<sup>121</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, chapitre 7, p. 74-81.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 137 et p. 148.

<sup>123</sup> FURST Benjamin, *op. cit.*, p. 123.

<sup>124</sup> LANDRY Yves et LESSARD Régnald, *op. cit.*, p. 512-514.

Les maisons de la basse ville de Québec ont été fort endommagées, la marée s'étant enflée si extraordinairement, qu'elle a monté jusqu'au troisième étage. La tourmente a été si violente par tout que nôtre maison trembloit comme aux tremblemens de terre<sup>125</sup>.

D'autres catastrophes naturelles peuvent se produire au Canada. Des séismes plus ou moins violents se produisent à différentes reprises sur le territoire, détruisant les habitations et installations de la colonie. Certains séismes plutôt faibles se produisirent mais le séisme du 5 février 1663 fut dévastateur et ressenti de Québec à Montréal en passant par la Nouvelle-Angleterre et l'Acadie. Des répliques continuèrent de terroriser les habitants après plusieurs mois<sup>126</sup>. Marie de l'Incarnation a vécu ce séisme à Québec et le décrit dans une lettre à son fils :

L'on entendait de toutes parts comme une grêle de pierre sur les toits, dans les greniers, & dans les chambres. Il sembloit que les marbres dont le fond de ce país est presque & dont nos maisons sont bâties, s'allient ouvre & se mettre en pièces pour nous engloutir. Une poussière épaisse voloit de tous côtez. Les portes s'ouvroient d'elles-mêmes, d'autres qui étoient ouvertes se fermoient. Les cloches de toutes nos Eglises, & les timbres de nos horloges sonnoient toutes seules, & les clochers aussi bien que nos maisons étoient agitez comme des arbres quand il fait vent ; & tout cela dans une horrible confusion de meubles qui se renversoient, de pierres qui tomboient, de planchers qui se separoient, de murs qui se fendoient. Parmi tout cela l'on entendoit les animaux domestiques qui hurloient, les uns sortoient des maisons, les autres y rentroient<sup>127</sup>.

Même si ce séisme ne tua personne, il modifia profondément le paysage. Ainsi les glissements de terrains, la destruction de forêts, des rivières qui disparaissent, des nouveaux lacs ou encore des crevasses et terrains détruits en sont les résultats<sup>128</sup>. Aujourd'hui les historiens et les sismologues s'accordent pour dire que ce tremblement de terre fut sans doute un des plus puissants jamais attestés dans l'Est de l'Amérique du Nord, estimé à 7 sur l'échelle de Richter<sup>129</sup>. Les missionnaires ont pensé que ce séisme était le résultat d'une intervention divine. L'absence de victimes, les changements de comportements des Européens et des Amérindiens et les modifications de paysage s'apparentent à un avertissement divin principalement contre la débauche causée par

---

<sup>125</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 83, p. 642.

<sup>126</sup> BERRY Lynn, « " Le Ciel et la Terre nous ont parlé " : Comment les missionnaires du Canada français de l'époque coloniale interprétèrent le tremblement de terre de 1663. », *L'histoire environnementale*, été-automne 2006, volume 60, numéro 1-2, p. 11-35.

<sup>127</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 65, p. 576.

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 578-580.

<sup>129</sup> L'échelle de Richter est une notation allant de 1 à 9, faisant de ce séisme un grand et puissant tremblement de terre.

l'eau-de-vie. Cependant ce séisme est très peu cité dans les sources du XVII<sup>e</sup> siècle, seuls Marie de l'Incarnation, Pierre Boucher, le jésuite Jérôme Lalemant, la sœur Marguerite de Bourgeoys à Montréal ou encore Charles Simon le citent<sup>130</sup>. Marie de l'Incarnation décrit en aout 1658, d'autres catastrophes comme des « petits tourbillons », accompagné d'un fort orage détruisant les récoltes, une grange et tuant des bœufs<sup>131</sup> .

La traversée de l'Atlantique n'amène donc pas la fin des difficultés pour les Français, au contraire de nouvelles commencent et notamment avec la rude adaptation au climat et à l'environnement. Si les colons n'y prennent pas garde chacun peut alors à tout moment périr. Pour leur survie ils doivent passer par une adaptation aux cultures amérindiennes. Cependant comme nous allons maintenant le voir l'installation définitive et pérenne au sein de la Nouvelle-France est encore très longue.

---

<sup>130</sup> BERRY Lynn, *op. cit.*, *passim*.

<sup>131</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 87, p. 199.





## Chapitre 9 - Une longue installation

Après une adaptation plus ou moins réussie au climat et à l'environnement canadien, les colons doivent faire face à une difficile appropriation du territoire augmentant le temps d'installation des Français. Le fastidieux travail de construction, de culture et d'établissement demande un besoin de main d'œuvre qualifiée. Cependant les guerres contre les Anglais ou les Iroquois perturbent le développement de la colonie.

### A. Un problème de main-d'œuvre

Le manque de main d'œuvre est un des maux de la Nouvelle-France. Les ouvrages étudiés - ceux de Champlain, Boucher et Marie de l'Incarnation - prônent tous le besoin de nouveaux habitants pour aider au développement de la colonie<sup>132</sup>. Pierre Boucher le souligne en commençant sa longue description du Canada : « Je trouve, après tout considéré, qu'il ne luy manque que des Habitans<sup>133</sup> ». De nouveaux habitants sont nécessaires afin de bâtir et construire pour s'établir dans la colonie française au Canada. Sans leur main d'œuvre les bois ne peuvent pas se défricher, les champs être entretenus et cultivés et surtout l'installation durable de la colonie pourrait être en péril face aux attaques des Iroquois<sup>134</sup>. Avec l'arrivée de nouveaux habitants et surtout d'habitantes, l'accroissement naturel de la population prendrait le dessus et jouerait un rôle primordial dans l'évolution de la Nouvelle-France, comme nous l'avons vu durant la première partie<sup>135</sup>. De nouvelles industries pourraient être mises en place, augmentant alors les bénéfices de la colonie mais aussi de la métropole. Les auteurs interpellent parfois les autorités françaises afin qu'ils envoient de l'aide et des habitants pour un plus rapide développement colonial<sup>136</sup>.

---

<sup>132</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 158. MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 62, p. 137-138 ; lettre 91, p. 207-208.

<sup>133</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 6.

<sup>134</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 61, p. 133-135.

<sup>135</sup> MATHIEU Jacques, *La Nouvelle-France : les Français en Amérique du Nord, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Laval, Presse Université de Laval, 2001, p. 184.

<sup>136</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 61, p. 130, lettre 127, p. 288.

Cependant, dans un premier temps la colonie n'étant pas une colonie de peuplement mais seulement à but économique, l'envoi de main d'œuvre n'est pas prioritaire pour le Roi. Le système économique de la Nouvelle-France est tel que celui-ci n'est pas réellement nécessaire puisque le commerce principal, étant celui de la fourrure, ne nécessite pas l'emploi d'un grand nombre de personnes<sup>137</sup>. Malgré les tentatives de Jean Talon, à partir de 1663, pour développer de nouvelles activités comme l'exportation de produits agricoles et de poissons ou le développement d'industries textiles et de brasseries, la fourrure reste le premier produit exporté vers la métropole durant tout le Régime français<sup>138</sup>. Le commerce de la fourrure est détenu par des groupes professionnels l'exportant en France et qui comptent essentiellement sur la main d'œuvre amérindienne<sup>139</sup>. En outre, ce sont eux qui chassent, prélèvent les peaux, les préparent et les livrent aux Français<sup>140</sup>. Les coureurs des bois, colporteurs indépendants, transportent aussi la marchandise française et commercent directement avec les fournisseurs autochtones. Au vu du nombre en constante croissance, les autorités, durant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, ont décrété qu'ils portaient atteinte à la colonie et ont adopté des mesures afin que leurs activités cessent. Mais le Royaume de France, poussé par d'autres intendants et les tentatives de créer d'autres industries qui pourraient être prolifiques pour l'économie du royaume, répond peu à peu à l'appel et aux plaintes des Français de l'autre côté de l'Atlantique<sup>141</sup>. Comme nous l'avons vu, des soldats sont envoyés pour combattre les Iroquois et protéger la colonie des invasions anglaises, des artisans et autres gens de métiers sont aussi envoyés afin de faire proliférer leur industrie dans la colonie<sup>142</sup>. Sans oublier que quelques esclaves — très peu — sont présents dans différentes villes afin de travailler au développement de la colonie. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les travaux de Marcel Trudel n'en dénombrent que 35 dont 7 esclaves africains<sup>143</sup>.

D'autres raisons peuvent mettre en péril la venue de nouveaux Français. Par exemple, une lettre de 1668 du Conseil Souverain de la Nouvelle-France à Colbert

---

<sup>137</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 92.

<sup>138</sup> *Ibid.*, p. 460-461.

<sup>139</sup> *Ibid.*, p. 461.

<sup>140</sup> *Ibid.*, p. 59 et p. 92.

<sup>141</sup> FOSTER John and WILLIAM John Eccles, « Traite des fourrures », *op. cit.*

<sup>142</sup> DEBIEN Gabriel, *op. cit.*, *passim*.

<sup>143</sup> BESSIÈRE Arnaud, « Population - Groupe sociaux », *op. cit.*

témoigne du mécontentement des colons<sup>144</sup>. En effet, un arrêt interdit la liberté de commerce au Canada. Les colons ne peuvent alors envoyer des produits vers la France mais inversement les Français décidant de partir pour la Nouvelle-France ne peuvent pas amener des produits ou même des effets personnels. Derrière cet arrêt se cache la volonté des colons de préserver un monopole de la traite des fourrures. L'arrêt décidé s'adresse surtout aux bourgeois car ils pouvaient mettre en péril l'économie de la colonie. D'après Rosario Bilodeau, Colbert hésitait à laisser ce droit aux habitants qui auraient, selon lui, uniquement gagné leur vie par le commerce de peaux sans travailler alors à la construction et l'entretien des terres de la colonie. Mais ces arrêts sont supprimés puis ré-adoptés à plusieurs reprises<sup>145</sup>. Cependant comme le montre cet arrêt de 1668, le risque principal est de faire fuir des potentiels Français souhaitant s'installer au Canada mais aussi des colons habitant déjà en Nouvelle-France. Sans commerce les personnes employant des ouvriers et artisans ne peuvent alors pas procéder à leur paiement, étant donné qu'elles possèdent moins d'argent. Les hommes et femmes, notamment les bourgeois, quittant la colonie peuvent alors propager la nouvelle de cet arrêt en France. Le Canada a grandement besoin de main d'œuvre et cet arrêt risque « infailliblement que ce pays ne reçoivent aucun accroissement par de nouveaux colons ». Ainsi, certaines personnes ont préféré rester sur l'Ancien Continent et il est probable que l'une des causes soit la peur d'un emploi non rémunéré, comme le souligne le document<sup>146</sup>. De plus, les contrats d'engagés pour la Nouvelle-France doivent être signés en France. Cependant, ceux-ci ne prévoient pas des terres, un logement ou même des outils agricoles après la fin du contrat, tout étant finalement décidé et arrangé sur place<sup>147</sup>. La lettre donne également l'exemple d'un chirurgien qui n'ayant pas eu le droit d'apporter ses effets personnels comme ses ustensiles a préféré migrer vers les Antilles<sup>148</sup>. Le cas du chirurgien n'est probablement pas isolé et il est possible que des ouvriers ou des artisans n'aient pu importer leurs outils de travail ; du moins durant un temps, puisque les travaux de Robert-Lionel Séguin montrent que

---

<sup>144</sup> Lettre du Conseil à Monseigneur Colbert, en vertu d'un arrêt du même jour, *op. cit.*

<sup>145</sup> BILODEAU Rosario, « Liberté économique et politique des Canadiens sous le régime français », *Revue de l'Amérique française*, juin 1956, volume 10, numéro 1, p. 54-55.

<sup>146</sup> Lettre du Conseil à Monseigneur Colbert, en vertu d'un arrêt du même jour, *op. cit.*

<sup>147</sup> DEBIEN Gabriel, *op. cit.*, p. 211.

<sup>148</sup> Lettre du Conseil à Monseigneur Colbert, en vertu d'un arrêt du même jour, *op.cit.*

divers outils furent importés de France à plusieurs reprises<sup>149</sup>. Même si les auteurs de la Nouvelle-France prônent le besoin de nouveaux habitants, le résultat fut peut-être l'effet inverse. Les ouvrages soulignant un manque d'habitants, il est possible que des Français ayant eu l'occasion de s'engager pour le Nouveau Monde aient préféré rester sur le Vieux Continent. Aller dans un pays manquant d'habitants, à des milliers de kilomètres de la France et coupé de toutes informations durant la moitié de l'année a pu véhiculer la peur de l'isolement<sup>150</sup>.

Une fois arrivés au Canada, les Français doivent défricher, construire, planter, cultiver et entretenir leur terre afin de vivre correctement. Pierre Boucher le décrit : « il faut toujours commencer par le défrichement des terres & faire une bonne métairie<sup>151</sup> ». Cette procédure est nécessaire pour une installation durable. Cependant, toutes les personnes ne sont pas formées à cette profession et le travail peut être rude car elles doivent fournir encore plus d'efforts. En outre, 40 à 60 % des colons sont des citadins et très peu sont donc paysans<sup>152</sup>. Il faut rappeler que l'apprentissage d'un métier s'apprend par transmission orale et par imitation des gestes et peut durer longtemps. Beaucoup, malgré leur déclaration en tant qu'« homme de métier » sur le recensement de 1666, sont très jeunes et sont probablement des apprentis ne maîtrisant pas totalement leur profession<sup>153</sup>. On peut prendre l'exemple des soldats, en service et en temps de paix, qui travaillent la terre la journée pour aider au développement de la colonie. Ils ne sont pas tous des ouvriers agricoles ou bien même artisans et doivent devenir les apprentis et apprendre d'autres personnes<sup>154</sup>. Ils ont aussi l'obligation de s'initier à l'utilisation des différents outils disponibles en Nouvelle-France, les plus répandus étant le râteau, la fourche et la pioche en fer puis en bois<sup>155</sup>. Mais même les ouvriers agricoles doivent, en plus de puiser dans leurs connaissances françaises, apprendre et s'éduquer au savoir-faire amérindien pour cultiver correctement la terre

---

<sup>149</sup> SÉGUIN Robert-Lionel, « Nos premiers instruments aratoires sont-ils de bois ou de fer ? », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, mars 1964, volume 17, numéro 4, p. 531-536.

<sup>150</sup> VIRET Jérôme Luther, « La reproduction familiale en Nouvelle-France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Histoire & Sociétés Rurales*, 2016, volume 46, numéro 2, p. 116.

<sup>151</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p.159.

<sup>152</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 213.

<sup>153</sup> AUDET Louis-Philippe, *op. cit.*, p. 17.

<sup>154</sup> SÉVIGNY André, « "S'habituer dans le pays", Facteurs d'établissement du soldat en Nouvelle-France à la fin du grand siècle », *Les Cahiers des dix*, 1991, numéro 46, p. 66-70.

<sup>155</sup> SÉGUIN Robert-Lionel, « Nos premiers instruments aratoires sont-ils de bois ou de fer ? », *op. cit.*, *passim*.

canadienne<sup>156</sup>. L'outillage français se modifie au fil des années pour répondre aux exigences de la culture de la terre laurentienne. De nouveaux outils apparaissent, de même que des systèmes d'irrigation pour éviter que les champs se remplissent d'eau après la fonte des neiges. Ainsi même les paysans français doivent s'éduquer peu à peu à une nouvelle pratique de l'agriculture<sup>157</sup>.

Cependant une fois sur place les colons, formés ou non aux métiers agricoles, se retrouvent confrontés à plusieurs difficultés.

## B. Une très longue occupation du territoire

Les avis divergent au sein des sources sur le temps d'installation des Français pour vivre correctement et s'épanouir en Nouvelle-France. Il ne faut pas oublier que les Français s'y sont pris à diverses reprises pour installer une colonie comme l'installation ratée de Cartier et de La Rocque de Roberval. Cet échec est une des conséquences de l'arrêt temporaire de la colonisation française au Canada durant près de six décennies jusqu'à l'arrivée de Samuel de Champlain. Certains auteurs déterminent une période courte comme pour Marie de l'Incarnation où seulement deux à trois années suffiraient pour vivre pleinement sans dépendre des autres et quelques autres années permettraient de devenir riche<sup>158</sup>. Une lettre du Conseil Souverain de la Nouvelle-France au Roi en 1664, nuance le propos en déterminant que seules les personnes ayant réussi à survivre aux dangers de la Nouvelle-France et ayant été les plus rigoureuses dans l'éducation et l'application des activités agricoles peuvent bien vivre au bout de trois longues années<sup>159</sup>. Paul Le Jeune estime qu'il faut au moins cinq à six ans pour vivre et se nourrir adéquatement après leur arrivée au Canada. Enfin l'historienne Louise Dechêne a calculé qu'au moins dix années sont nécessaires pour s'épanouir dans la colonie<sup>160</sup>.

Les auteurs de la « Bibliothèque de la Nouvelle-France » vantent la pureté et fertilité de la terre à de nombreuses reprises au sein de leurs écrits comme nous l'avons

---

<sup>156</sup> TAIRRAZ Monique, « Jardiner en Nouvelle-France », *Continuité*, automne 2003, numéro 98, p. 54-56.

<sup>157</sup> SÉGUIN Robert-Lionel, « L'outillage agraire en Nouvelle-France : Du défrichement au labourage », *Ethnologie Française*, 1974, volume 4, numéro 3, p. 291.

<sup>158</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 72, p. 607-608.

<sup>159</sup> Lettre du Conseil souverain de la Nouvelle-France au Roi, au sujet des 50 hommes envoyés et du peuplement en Nouvelle-France, *op. cit.*

<sup>160</sup> LANDRY Yves, *op. cit.*, p. 481-500.

déjà dit. Champlain lors de son retour à Québec en 1618 est émerveillé devant toute la production agricole offerte par la terre québécoise « la bonté, & vailleur de la terre, qui de soy est naturellement bonne, & fertile en toute sorte de biens<sup>161</sup> ». « Ce païs cy est tres-bon » et cela est incontestable<sup>162</sup>. Cependant ces auteurs ne sont pas vraiment confrontés aux travaux de la terre et ne témoignent que de leurs observations. En outre, Marie de l'Incarnation éduque et essaie de convertir les jeunes Amérindiennes, les missionnaires partent en missions de conversions, Samuel de Champlain explore les terres canadiennes tout comme Pierre Boucher avant de s'intéresser à l'administration de la colonie. Mais il existe certaines lettres de colons vivant grâce à leurs terres qui tiennent un autre discours. Par exemple, Jean-François Charon de La Barre décide de vendre sa terre « voiant le peut de profit et revenut que rande les Terres<sup>163</sup> ». Champlain lors de son premier voyage en 1604 mentionne que certaines terres selon leur composition ne sont pas fertiles<sup>164</sup>. Cette lettre et cette citation sont les rares mentions directes contestant la merveilleuse fertilité canadienne. Cependant il existe d'autres mentions indirectes démontrant que cette terre ne serait pas aussi bienfaitrice que les auteurs la décrivent. Même si la production agricole est vantée celle-ci dépend énormément du climat puisqu'elle peut être ruinée à cause d'un été trop sec ou d'un hiver trop long et glacial<sup>165</sup>. L'importation de grains envoyés de France est alors essentielle pour que les colons puissent survivre et éviter de forts épisodes de famines. La farine est souvent importée car le pain produit au Québec est bon mais pas aussi nourrissant que le pain produit sur le Vieux Continent<sup>166</sup>. Si les navires ont du retard, le péril des colons peut être rapidement proche<sup>167</sup>.

Même si les colons réussissent à entretenir leurs terres, il peut arriver que celles-ci soient prises. On peut imaginer l'angoisse de certains colons craignant que leur terre ayant été rudement entretenue durant plusieurs années puisse leur être enlevée. Il y a l'exemple de M. Barbil s'étant fait réquisitionner ses terres pour

---

<sup>161</sup> CHAMPLAIN Samuel de, *op. cit.* p. 140.

<sup>162</sup> LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 62.

<sup>163</sup> Lettre de Charon de Montréal, à monsieur de Beauregard demeurant à Québec à propos de la vente d'une terre, « voiant le peu de profit et revenut que rande les tere », Montréal, 06/05/1688. BAnQ Québec, Fonds collection Charles Chadenat collection of manuscripts on French Canada, ZE25, P49.

<sup>164</sup> CHAMPLAIN Samuel (de), *op. cit.*, p. 42.

<sup>165</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 49, p. 507.

<sup>166</sup> *Ibid.*, lettre 48, p. 156-157.

<sup>167</sup> *Ibid.*, partie 1, lettre 42, p. 79 et partie 2, lettre 75, p. 612.

construire des fortifications pour la colonie, qui demande un remboursement à l'intendant Jacques Raudot et la Mère Sainte-Ignace<sup>168</sup>. Même si c'est une des seules sources témoignant de cette procédure, M. Barbil et ses terres ne doivent pas être les seuls à être sur la trajectoire de l'édification des fortifications puisque durant les années 1700 à 1720, un grand chantier de construction s'établit à Québec afin de protéger la ville notamment des attaques anglaises grâce aux plans de défense de l'ingénieur militaire Jacques Levasseur de Neré<sup>169</sup>. Cette fortification met en valeur la peur d'être attaqué par les Anglais.

Leur présence à proximité de la colonie rend nécessaire la fortification de celle-ci et même d'en créer sa défense. Il ne faut pas oublier que les Anglais prennent - ou ont pris - le territoire français à plusieurs reprises. Une première fois avec la prise de Québec par les frères Kirke entre 1629 et 1632 puis lors de la prise de l'Acadie par Sedgwick en 1654. A partir des années 1680, le conflit avec les Anglais se généralise et se concentre sur deux fronts : en Acadie et dans la Baie d'Hudson<sup>170</sup>. Les attaques commises par les Anglais font reculer le développement de la colonie française. Les écrits de Paul Le Jeune témoignent de l'état de la ville de Québec après son occupation par les Anglais en 1632 :

Nous vîmes au bas du fort la pauvre habitation de Kebec toute bruslée. Les Anglois qui estoient venus en ce païs cy pour piller, & non pour édifier, ont bruslé, non seulement la plus grande partie d'un corps de logis, ..., mais encor toute cette pauvre habitation, en laquelle on ne voit plus que des murailles de pierres, toutes bouleversées ; cela incommode fort les François, qui ne sçavent où se loger<sup>171</sup>.

Ces descriptions ne sont guère enjoliveuses et peuvent effrayer de potentiels nouveaux arrivants. L'installation de la colonie étant longue, il peut être décourageant de reconstruire une nouvelle fois à cause d'une attaque.

Ce ne sont pas les seules attaques que les Français subissent ; les attaques les plus violentes et récurrentes proviennent des Iroquois qui sont la première des plus

---

<sup>168</sup> Jacques Raudot, Québec, 31/01/1710. BANQ Québec, Centre d'archives de Montréal, Collection des petits fonds et collections d'archives manuscrites d'origine privée, P1000, D412.

<sup>169</sup> PRITCHARD James S., « Levasseur de Neré, Jacques » in DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA, VOL. 2, [en ligne]. Édité par l'Université de Laval et de Toronto. Dernière mise à jour de l'article en 2003. Consulté le 25/02/2019. [http://www.biographi.ca/fr/bio/levasseur\\_de\\_nere\\_jacques\\_2F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/levasseur_de_nere_jacques_2F.html).

<sup>170</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 112.

<sup>171</sup> LE JEUNE Paul, *op. cit.*, p. 34.



grosses « incommoditez » du pays d'après Pierre Boucher, comme nous l'avons déjà vu<sup>172</sup>. Cette menace constante d'être assassiné ou d'être torturé effraie la colonie. Les attaques des Iroquois sont la cause de mortalité de 191 Français entre 1608 et 1666<sup>173</sup>. Evidemment sur tout le reste de la période le chiffre doit être revu à la hausse. Yves Landry et Réналd Léssard entre 1625 et 1799 et sur les 4 587 registres étudiés recensent la mort de 285 personnes durant un acte de guerre, 1 seule par explosion, 23 autres par acte de guerre dû à un boulet de canon, 3 par le feu et 2 personnes par un coup d'épée<sup>174</sup>. Les chiffres semblent donc être assez faible et mériteraient une nouvelle étude plus approfondies. Par exemple, le massacre de Lachine fait 97 morts, Frontenac rapporte même le décès de 200 colons. Ce petit village près de Montréal est attaqué le 5 août 1689 par 1 500 guerriers iroquois. Ce massacre terrifie et choque les colons qui l'appellent par « l'année du massacre ». Ainsi les faibles chiffres cités précédemment par les historiens semblent vraiment inférieur à la possible réalité.

Cependant après une longue et difficile occupation du territoire, après avoir bravé les attaques anglaises et iroquoiennes, les colons doivent apprendre et s'adapter à la culture amérindienne afin de pouvoir survivre. Cette appropriation d'une nouvelle culture et de connaissance peut augmenter considérablement le temps d'installation.

### C. Une indianisation ?

Pour espérer s'installer à long terme en Nouvelle-France il faut, comme nous l'avons vu précédemment, s'adapter au territoire et au climat. Cette adaptation se fait notamment grâce à l'acculturation avec les peuples autochtones habitant sur le territoire approprié par les Français. Cette adaptation est essentielle si les colons veulent survivre au Canada mais celle-ci ajoute des semaines — voir des années — à l'établissement.

Les colons doivent apprendre des autochtones pour pouvoir survivre et cela est indéniable. Les rapports sociaux avec les Amérindiens influencent la société française installée au Canada. Pourtant les historiens québécois du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié

---

<sup>172</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 150-153.

<sup>173</sup> DICKINSON John A., « La guerre iroquoise et la mortalité en Nouvelle-France, 1608-1666 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, juin 1982, volume 36, numéro 1, p. 35.

<sup>174</sup> LANDRY Yves et LESSARD Réналd, *op. cit.*, p. 512-514.

du XX<sup>e</sup> siècle avaient tendances à négliger cette acculturation et insistaient particulièrement sur une origine profondément catholique et française du peuple québécois. Ce n'est que vers les années 1960 que de nouveaux historiens se sont penchés sur cette importante influence amérindienne sur les Français établis en Nouvelle-France<sup>175</sup>. La plupart des Français du XVII<sup>e</sup> siècle n'affirmaient pas leur acculturation. Plusieurs facteurs de cette indianisation sont cités par Denys Delâge : la faible immigration française et l'omniprésence des Amérindiens, la part supérieure des hommes français qui préféraient avoir des relations et des unions avec les femmes autochtones, la traite de peaux et le commerce établis entre les deux peuples ou encore les alliances politiques établies afin de comprendre l'ennemi Iroquois<sup>176</sup>.

Tous ces emprunts culturels de la Première Nation s'inscrivent dans le mode de vie des colons français. Les différentes alliances concluent entre les Français et certains peuples amérindiens se font d'abord par le langage. Nous l'avons vu les missionnaires tentent de convertir et de civiliser « les pauvres bestes » du Canada. Peu à peu pour le bon déroulement des missions les pères religieux doivent apprendre la langue des différentes nations amérindiennes. L'apprentissage de leur langue pour mieux les comprendre est une première preuve d'influence sur les Français. Marie de l'Incarnation pour espérer les convertir, écrit que cette conversion doit se passer par « leur langage » qu'elle justifie par le bon vouloir de son « bon Maître<sup>177</sup> ». Les missionnaires s'enthousiasment peu à peu à apprendre ces langues comme le père Paul Le Jeune<sup>178</sup>. Aussi, les militaires et interprètes dans les relations diplomatiques apprennent aussi à parler les dialectes autochtones. Rappelons que Pierre Boucher avant de devenir gouverneur de Trois-Rivières, était à son arrivée interprète parlant la langue huronne et iroquoienne<sup>179</sup>.

---

<sup>175</sup> MOUHOT Jean-François, *op. cit.*, p. 2.

<sup>176</sup> DELÂGE Denys, « La peur de "passer pour des Sauvages" », *Les Cahiers des dix*, 2011, numéro 65, p. 3.

<sup>177</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 1, lettre 17, p. 27.

<sup>178</sup> DELÂGE Denys, *op. cit.*, p. 7.

<sup>179</sup> DOUVILLE Raymond, « Boucher Pierre » in DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DU CANADA [en ligne]. Edité par l'Université de Laval et l'Université de Toronto. Dernière mise à jour en 2019. Consulté le 08/05/2019. [http://www.biographi.ca/fr/bio/boucher\\_pierre\\_2F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/boucher_pierre_2F.html).

Grâce à leur côtoiement les Français apprennent des Sauvages notamment pour l'utilisation des végétaux comme le décrit Boucher dans son chapitre traitant « des arbres qui croissent dans la Nouvelle France<sup>180</sup> ». Il fait cette description du bouleau :

Il y a du Bouleau, dont les arbres viennent fort et gros & hauts ; nos Sauvages se servent de l'écorce pour faire leurs canots, & pour couvrir leurs cabanes portatives ; cela se roulant comme un tableau, on le déroule & on l'éte[n]d sur deux ou trois perches plantées en terre, et on se met à l'abry là dessous, comme on seroit sous une tente ; les Sauvages en font encore des plats & autres petits vaisseaux à leurs usages<sup>181</sup>.

Il ne faut pas oublier que le canot est le principal moyen de locomotion dans ce long et grand réseau hydrographique que les Amérindiens utilisent chaque jour et donc le bouleau est primordial dans la conception de ces canots. Les Français investissent les eaux canadiennes en circulant sur ces canots en apprenant toutes les manœuvres pour naviguer et les contrôler sur les lacs, rivières et rapides. Il faut de plus apprendre à savoir les confectionner, les réparer avec de l'écorce, de recharger et l'imperméabiliser avec de la résine<sup>182</sup>. Cependant, Pierre Boucher écrit que ces bois de bouleaux « qu'on ne s'en sert à rien icy<sup>183</sup> ». Cette citation illustre comment les Français ne souhaitent pas « passer pour des Sauvages » et ne pas affirmer que leur acculturation existe. Être « Sauvage » est comme nous l'avons vu quelque chose de très négatifs dans la vision européenne du XVII<sup>e</sup> siècle. Pierre Boucher le cache — ou ne veut pas se l'avouer — que les colons utilisent des pratiques amérindiennes.

Cette « mauvaise influence » amérindienne sur les Français est visible par l'interdiction de courir les bois. Pourtant, celle-ci s'illustre par bien des exemples. Les Français apprennent à « s'habiller et à se nourrir à l'indienne<sup>184</sup> ». Marie de l'Incarnation explique que les Français utilisent parfois « les maisons portatives des Sauvages » lorsqu'une habitation n'est pas disponible. Elle témoigne de l'appropriation de la mode autochtones lors de l'hiver car les colons ne peuvent se déplacer avec « des souliers françois<sup>185</sup> ». La nature des chaussures de l'époque allait à des petits souliers de soie avec des boucles, dorures et boutons pour les personnes en haut de la hiérarchie

---

<sup>180</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 39-53.

<sup>181</sup> *Ibid.*, p. 47-48.

<sup>182</sup> DELÂGE Denys, *op. cit.*, p. 6.

<sup>183</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 48.

<sup>184</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 347.

<sup>185</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 31, p. 386.

sociale à des souliers grossiers en peau de chèvre et sabot de bois pour les plus pauvres<sup>186</sup>. Il est donc évident que les Français ne peuvent perdurer avec cette mode pour se déplacer dans la masse neigeuse canadienne. Les colons adoptent alors les chausses amérindiennes : des mocassins en peau d'orignal attachés à des raquettes en bois. Les raquettes permettent de se déplacer plus facilement sur la neige sans s'enfoncer<sup>187</sup>. Boucher signale même que l'« on s'en trouve aucunement incommodé : on se promène par tout sur les neiges<sup>188</sup> ». L'hiver les colons portent aussi des fourrures afin de pouvoir survivre au froid canadien mais cela est quelque peu caché au sein des écrits. Les populations modestes ou les soldats ne pouvant se payer un uniforme s'habillent en peaux de chevreuil et les missionnaires portent notamment des couvertures en peaux d'orignal<sup>189</sup>. Mais toutes ces choses semblent presque camouflées au sein des écrits. Au XVIII<sup>e</sup> siècle les auteurs étrangers tel que Pehr Kalm visitant la Nouvelle-France décrivent la mode canadienne inspirée à la fois des tenues françaises mais transformée par la mode amérindienne où l'on retrouve « les mêmes bas, chaussures, jarretelles et ceintures à la taille<sup>190</sup> ». Il est intéressant de noter que ces descriptions se font par le biais d'auteurs étrangers et non pas par les Français. Denys Delâge montre qu'au sein des inventaires après décès cette nouvelle mode n'est pas notée.

Autre exemple, les activités de la vie des Sauvages se généralisent au sein des textes de Champlain. Nous notons diverses descriptions de techniques de chasse allant de la conception de piège à la chasse en groupe pour espérer tuer un gros gibier. Mais malgré l'abondance des ressources que l'on trouve au Canada comme nous l'avons déjà très bien décrit, les aliments consommés par les Autochtones semblent être qu'un élément de « dépannage » le temps que les produits français implantés se développent. Ce sont surtout les citrouilles, haricots, « blé d'Inde » (maïs) ou les courges qui sont retenues lors des repas des Français. Le maïs semble aussi ne pas obtenir les faveurs

---

<sup>186</sup> QUELLIER Florent, « Culture matérielle et identités sociales au XVII<sup>e</sup> siècle » in ANTOINE Annie et MICHON Cédric (dir.), *Les sociétés au XVIII<sup>e</sup> siècle, Angleterre, France, Espagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 311-312.

<sup>187</sup> MARIE DE L'INCARNATION, *op. cit.*, partie 2, lettre 31, p. 386.

<sup>188</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 19.

<sup>189</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 348.

<sup>190</sup> KALM Pehr, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749* cité par DELÂGE Denys, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France », *Lekton*, automne 1992, volume 2, numéro 2, p. 103-191.

des colons car c'est un aliment de base chez les Amérindiens mais aussi pour les coureurs des bois et les religieux en missions. Les fruits connus en France sont aussi préférés, le bleuets, l'atoca, la vigne sauvage ou le noix longue ne remportent pas les faveurs des Français. L'eau d'érable n'est pas non plus consommée, elle est seulement utilisée pour en extraire le sucre<sup>191</sup>. En revanche si la viande est présente en abondance, tout le gibier présent ne reste qu'un complément de leur alimentation carnée. Mais le gibier canadien est tout de même consommé car des sources parlent d'ours, d'élan, de raton-laveur et parfois de même castor. Dans le même genre, comme nous l'avons vu, les Français ont appris de la médecine amérindienne pour se soigner grâce aux plantes canadiennes.

Pouvons-nous parler de réelle indianisation ou d'une simple adaptation ? Durant les premières décennies de la colonie, celle-ci semble simplement s'adapter dans les limites admises par les autorités. Les autorités selon les périodes autorisent généralement le métissage entre les deux peuples. Même si un des objectifs principaux était de convertir les Amérindiens et de les assimiler à la culture française, parfois d'après l'intendant Champigny cela s'avère être le contraire. Il écrit en 1699 : « il arrive plus ordinairement qu'un Français se fasse sauvage, qu'un sauvage devienne français<sup>192</sup> ». L'indianisation paraît être variable selon les catégories sociales et les lieux fréquentés. Les individus les plus sensibles à s'adapter le plus rapidement à cette culture proviennent des couches sociales les plus basses de la société. Les autres sont les personnes fréquentant le plus souvent les Autochtones comme les coureurs des bois ou les miliciens et militaires, des hommes — ou femmes — se déplaçant dans les forêts québécoises. Ces individus sont aussi les plus opportuns à lier des relations avec les personnes de sexes opposés du peuple indigène. Le métissage entre les deux peuples fondent une petite part des premiers « canadiens<sup>193</sup> ». Le métissage de la population est un phénomène assez difficile à quantifier car les unions traditionnelles autochtones ne sont pas inscrites sur les registres<sup>194</sup>.

L'adaptation au milieu canadien, l'appropriation de certains modes de vie des Amérindiens ou encore l'union entre les deux peuples font que très vite le « Français

---

<sup>191</sup> DESLOGES Yvon, *Vie quotidienne - Alimentation, op. cit.*

<sup>192</sup> HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *op. cit.*, p. 347.

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 367.

<sup>194</sup> *Ibid.*, p. 377.

type » n'existe plus. Même si les relations sont autorisées de véritables unions et d'indianisation sont à exclure. Cela est très bien visible par toutes nos sources où ces mentions semblent être camouflées. Mais le Français métropolitain semble disparaître au profit du « Canadien ». Ces Canadiens sont le fruit des années d'adaptation au milieu québécois formant une nouvelle population à part entière. Pierre Boucher écrit que les enfants naissant en Nouvelle-France sont tous « bien faits, grands & robustes, aussi bien les filles que les garçons : ils ont communément l'esprit assez bon, mais un peu libertins<sup>195</sup> ». Le baron de Lahontan décrit aussi les premières générations des enfants français comme tel :

Les Canadiens ou Creoles sont bien faits, robustes, grands, forts, vigoureux, entreprenans, braves & infatigables, il ne leur manque que la connoissance des belles Lettres. Ils sont presomptueux & remplis deux mêmes, s'estimant au dessus de toutes les Nations de la Terre, ... Le sang de Canada est fort beau, les femmes y sont generalement belles, les brunes y sont rares, les sages y sont communes<sup>196</sup>.

Ces descriptions de Boucher et du baron de Lahontan montrent comment la Nouvelle-France produit de beaux enfants qui sont l'avenir de la colonie et des générations futures. Les Français souhaitant s'établir et fonder une famille au Canada sont assurés de donner naissance à ces enfants qui sont naturellement adaptés aux tâches de la colonie. La naissance de tous ces enfants montre aussi que la colonie peut se développer peu à peu par elle-même.

Au cours de cette dernière partie, nous avons pu voir que la route pour l'installation et le succès de la colonie est rude. Après une longue traversée de l'Océan Atlantique où les passagers peuvent périr à tout moment par une attaque de pirates, la maladie ou une tempête, les Français se confrontent à la rude adaptation du climat canadien. Entre un court été puis un long hiver glacial durant des mois, la colonie doit apprendre à survivre. L'environnement hostile peuplé de bêtes sauvages, de cascades ou de tribus d'Iroquois peuvent faire mourir les Français de bien des façons. Malgré une adaptation au climat et à l'environnement de la colonie, une longue installation attend les colons qui auront réussi à passer ces « épreuves ». Une installation pouvant être stoppée par les Iroquois, Anglais ou encore parfois par la colonie elle-même. Le manque de main d'œuvre qualifiée ne facilite pas non plus l'établissement rapide des

---

<sup>195</sup> BOUCHER Pierre, *op. cit.*, p. 138-139.

<sup>196</sup> LAHONTAN Louis Armand de Lom d'Arce, *op. cit.*, p. 34.

Français en Nouvelle-France. Pour survivre, les colons doivent s'acculturer et apprendre des autochtones même si cela semble quelque peu camouflé dans nos sources. Peu à peu ces Français et leurs enfants forment une nouvelle population à part entière : les Canadiens.

Ainsi, une autre représentation beaucoup plus hostile, glaciale et presque néfaste pour la colonie est retranscrite par nos sources. Elle entre en opposition avec toute l'image bienveillante décrite majoritairement dans celles-ci.







# CONCLUSION

La colonisation française en Amérique du Nord commence véritablement après la création de Québec en 1608. Cette année 1608 marque l'avènement du développement de la Nouvelle-France au Canada. Désormais la France se retrouve en contact avec le Nouveau Monde rencontrant un nouveau territoire et de nouveaux peuples. De cet acte découle de nombreux événements retracés au cours de cette recherche sous un aspect spécifique : la représentation de la colonie laurentienne.

Pour faire découvrir le territoire canadien aux Français, divers ouvrages sont publiés afin d'inscrire la présence française dans l'esprit de la population. Au travers de tous les écrits les auteurs nous livrent un témoignage transformé mais révélateur de leurs sentiments et de leurs émotions par rapport à la colonie française. Une perception parfois totalement transformée afin de pouvoir satisfaire et plaire à un lectorat mais surtout afin d'attirer un grand nombre de personnes à venir s'établir de l'autre côté de l'Atlantique. Les œuvres de la Bibliothèque de la Nouvelle-France permet de faire découvrir aux Français un territoire qu'ils ne pourront pour la plupart jamais atteindre. Il faut ainsi lire attentivement toutes ces sources pour découvrir toutes les informations dissimulées par les auteurs.

Dans un premier temps, on cherche à expliquer pourquoi la cosmographie chrétienne n'avait pas prévu la présence d'un quatrième continent. On justifie la présence de l'Amérique comme la redécouverte du paradis perdu caractérisé par la beauté du territoire et par l'abondance de ressources afin de mieux appréhender son existence. Le Canada peu à peu devient porteur de nombreux fantasmes et fascine les Français. Des explorations sont entreprises pour les plus aventureux afin de découvrir un passage permettant un accès rapide vers l'Asie ou au moins trouver le royaume de Saguenay, territoire abritant de nombreuses mines de métaux et de pierres précieuses. Au fil du temps le véritable Eldorado canadien se révèle ne pas être composé de pierres précieuses mais de peaux et fourrures. La traite de fourrures marque et façonne l'entreprise coloniale française : création de postes de traites, chasse, exploration du

continent nord-américain, rencontre et échange avec les Amérindiens. Peu à peu les motivations coloniales françaises changent afin d'aspirer à une colonie de peuplement. Plusieurs colons se livrent à l'écriture de récits de voyage et d'histoires afin d'attirer des Français de l'autre côté de l'Atlantique. Cette production écrite aura l'effet voulu, durant quelques décennies le Canada fascine et les ouvrages provenant des auteurs de la Nouvelle-France sont un véritable succès. Récits de voyage, récits de religieux, allusions au sein de la presse et correspondances sont échangées en France durant le XVII<sup>e</sup> siècle. Les ambitions pour le Nouveau Continent change. L'occidentalisation du Canada commence et avec elle, la construction d'une France nouvelle. On promet aux personnes qu'elles peuvent trouver bonheur, épanouissement social et économique, oublier la guerre, la famine et les maladies qui sévissent dans le Royaume de France. Aussi, les religieux espèrent convertir et civiliser les Amérindiens. Ces Sauvages sont perçus différemment selon les périodes, il sont parfois vus comme des démons monstrueux, des êtres inférieurs et incultes ou un modèle à suivre. Toutes ces caractéristiques des migrations sont retranscrites plus ou moins indirectement au sein des sources et sont révélatrices des motivations et des espérances des Français.

Une forte main d'œuvre pour défricher, construire et cultiver est demandée. Ce sont environ 30 000 personnes qui foulent le sol de la Nouvelle-France durant toute la durée du Régime français. 10 000 personnes choisissent de s'y installer définitivement. La plus grande majorité des personnes à tenter l'aventure sont des hommes jeunes adultes. La plupart des Français s'engagent par un contrat de trente-six mois à travailler au sein de la colonie française pour permettre son développement. La plupart de ces engagés sont des militaires recrutés pour protéger la colonie des attaques anglaises ou iroquoiennes. Pour mettre un terme au déséquilibre des sexes, Louis XIV décide de mener une politique coloniale et de faire émigrer plusieurs centaines de femmes, qui prennent le surnom de « Filles du Roy ». Les religieux demandent une immigration catholique afin d'aider à la conversion et à la francisation des Sauvages. Ces missions sont prônées comme une nouvelle mission divine permettant l'expression d'une forte dévotion dans la foi.

Cependant, près des deux tiers des personnes parties pour la Nouvelle-France ne restent pas et décident de repartir en France. Les auteurs camouflent au sein de leurs écrits la plupart des dangers qui peuplent le Nouveau Continent. Les lettres échangées

entre la colonie et la métropole permettent de révéler des événements parfois cachés. La terrible et dangereuse traversée de l'Atlantique, la mort présente au quotidien, l'hostilité du territoire, la sévérité de l'hiver glacial, les attaques à répétition des Iroquois et des Anglais, le déséquilibre matrimonial, l'éloignement qui sépare les colons de leur terre d'origine ou de leur famille ont pour conséquence le désengagement des personnes pour la Nouvelle-France. La plupart ne préfèrent pas se risquer à périr violemment à des kilomètres de chez eux. Violences, craintes, avidités s'entremêlent de l'autre côté de l'Atlantique transformant les Français installés en Nouvelle-France. Par ailleurs, pour survivre à tous ces dangers, ils doivent s'adapter et s'acculturer aux Autochtones afin de pouvoir survivre : l'idée de reproduire une France nouvelle presque utopique ne peut plus aboutir. Les Français restés en Nouvelle-France et leurs enfants forment peu à peu une nouvelle population à part entière, un peuple transformé par les dangers du territoire et s'inspirant des Amérindiens. Il ne faut donc pas amoindrir le rôle du « ouï-dire » qui permet à tous les Français de prendre connaissance de l'état de la colonisation française étant donné que les écrits ne reflètent pas totalement tous les dangers qui peuplent le Nouveau Continent.

Durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, la colonisation est un peu plus intense, concentrant beaucoup plus de mobilité sur une période plus courte. Comme durant le siècle précédent, la colonie tente de s'agrandir et de se développer afin de s'implanter en Amérique durablement. La Nouvelle-France à partir de 1701 s'agrandit avec la colonisation du sud-nord-américain : la Louisiane. Malgré la venue de nouveaux colons et un développement plus important, les attaques à répétition par les Iroquois et les Anglais pour la prise de territoire, ainsi que le faible profit de la colonie mettent fin aux ambitions coloniales de la Nouvelle-France. Après un traité d'Utrecht en 1713 faisant perdre à la France les possessions d'Acadie et de Terre-Neuve, le traité de Paris en 1763 signe la fin du Régime français au Canada. Les colons canadiens, descendants des premiers colons, doivent par la suite apprendre à survivre sous l'occupation ennemie afin de continuer à entretenir leur nouvelle civilisation et leur nouvelle culture débutée plus de 150 années plus tôt en partie grâce au Père de la Nouvelle-France, Samuel de Champlain.

Cette recherche peut être poursuivie, sur divers champs d'études en élargissant le temps et l'espace de la période. Dans une période temporelle plus large, couvrant

tout le Régime français, il est possible de comprendre d'autant plus l'évolution des représentations et de la perception de la Nouvelle-France jusqu'en 1763. De cette manière, l'étude peut s'élargir de Québec jusqu'à la Nouvelle-Orléans afin d'étudier l'évolution et les différences de représentations entre ces deux zones géographiques de la colonie française. Une autre étude peut être reproduite mais cette fois-ci sur les colonies antillaises françaises pour observer si les mécanismes étudiés au Québec se renouvèlent dans ces colonies des Caraïbes. Dans une sphère géographique plus grande, l'étude sur les colonies françaises pourraient être imitée sur les colonies des autres nations européennes. Il peut être intéressant de voir si toute l'analyse effectuée sur la Nouvelle-France, peut en effet s'appliquer sur les colonies anglaises, espagnoles et même portugaises et de comparer les résultats obtenus.

Afin de mieux comprendre la perception de la colonie, ce mémoire pourrait être encore plus précis par l'exploitation de plus d'archives et notamment de la correspondance existante durant tout le XVII<sup>e</sup> siècle voire XVIII<sup>e</sup> siècle. De même, la recherche sur l'oral ne doit pas être mise de côté mais au contraire plus exploitée car il est certain que le ouï-dire joua un rôle essentiel dans la prise de connaissance du Canada et de ses représentations. L'élargissement de la période étudiée nous donne la possibilité de voir si les représentations de la Nouvelle-France et sa considération par les Français changent au cours des dernières années de la colonie. Les premiers questionnements tendent à affirmer un certain désintérêt pour la vallée laurentienne comme le montre la faible immigration. Enfin, la signature du traité de Paris, penche à confirmer cette hypothèse puisqu'il a pour conséquence l'abandon de la Nouvelle France et de « ses quelques arpents de neige<sup>197</sup> ».

---

<sup>197</sup> VOLTAIRE, *Candide, ou L'optimisme*, Genève, édition *princeps*, 1759, chapitre 23, p. 209-210.





# **ANNEXES**





# TABLE DES ANNEXES

Chronologie relative à la colonisation de la Nouvelle-France.....	161
Chronologie en rapport avec les écrits de la Nouvelle-France.....	164
Transcription de la lettre de Jacques Raudot.....	165
Transcription de la lettre de Jean-Baptiste Cusson dit Desormiers, à son père.....	167
Transcription de l'arrêt ordonnant que la lettre de cachet, au sujet d'un <i>Te Deum</i> qui doit être chanté dans la cathédrale de Québec, pour remercier Dieu des avantages remportés sur les ennemis du Roi, en Italie.....	169
Transcription d'une lettre à un ami du Canada de Monsieur Lepays.....	171
Transcription de la lettre de Louis Tantouin de La Touche, adressée de Paris à son procureur Pierre Raimbault, au sujet du recouvrement des dettes de Nolan et de Lamoureux dit Saint-Germain.....	175

## **Chronologie relative à la colonisation de la Nouvelle-France.**

**1524** : Exploration de Giovanni da Verrazano du littoral nord américain pour le roi François I<sup>er</sup>.

**1534** : Premier voyage de Jacques Cartier au Canada.

**1535** : Deuxième voyage de Jacques Cartier dans la vallée laurentienne.

**1541-1543** : Première tentative de colonisation avec Jacques Cartier et de la Rocque de Roberval pour le roi François I<sup>er</sup> se soldant par un échec.

**1555-1560** : Tentative de colonisation de la baie de Guanabara au Brésil par Nicolas Durand de Villegagnon et l'amiral de Coligny.

**1562-1564** : Tentative d'installation des Français en Floride, sous la direction de Jean Ribault et René de Gaulaine de Laudonnière.

**1600** : Création de Tadoussac comme premier poste de traite de peaux par Pierre de Chauvin.

**1603** : Premier voyage de Samuel Champlain au Canada.

**1604** : Premier établissement de Samuel Champlain sur l'île Sainte-Croix.

**1605** : Fondation de Port-Royal en Acadie par le sieur Pierre Du Gua de Monts.

**1608** : Création de la ville de Québec par Champlain.

**1609** : Début de l'alliance franco-huronne.

**1615** : Arrivée des frères Récollets de Rouen.

**1616** : Arrivée de Louis Hébert, surnommé le premier colon de la Nouvelle-France, accompagné de sa femme et de ses enfants.

**1625** : Arrivée des Jésuites.

**1627** : Fondation de la Compagnie des Cent-Associés.

**1629-1632** : Occupation de Québec par les frères anglais Kirke.

**1634** : Fondation de Trois-Rivières.

**1635** : Mort de Samuel de Champlain.

**1639** : Arrivée des sœurs Ursulines et Hospitalières.

**1641-1645** : Guerre franco-iroquoise.

**1642** : Fondation de Ville-Marie par Paul Chomedey de Maisonneuve. Cette ville deviendra Montréal.

**1648-1650** : Destruction de la Huronie et génocide des Hurons perpétré par les Iroquois.

**1649** : Martyrs des pères Brébeuf et de Lalemant.

**1650-1653** : Guerre franco-iroquoise.

- 1654-1667** : Occupation de l'Acadie par les Anglais.
- 1657** : Arrivée des Sulpiciens.
- 1661** : Pierre Boucher expose les doléances de la colonie à Louis XIV.
- 1663** : Fin de la Colonie des Cent-Associés qui devient une colonie royale sous Louis XIV.  
Arrivée des premières Filles du Roy.  
Tremblement de terre de magnitude 7.
- 1664** : La Compagnie des Indes Occidentales est créée par Jean- Baptiste Colbert.
- 1665** : Arrivée de Jean Talon comme intendant.  
Première mission jésuite dans le Pays d'en Haut.
- 1666** : Expédition du régiment de Carignan-Salières en Nouvelle-France.
- 1667** : Paix entre la France, ses alliés et les Cinq-Nations.
- 1669** : Création de la milice coloniale.
- 1670** : Réoccupation française de l'Acadie.  
Les frères Récollets retourne en Nouvelle-France.
- 1672** : Louis Buade de Frontenac devient gouverneur de la Nouvelle-France.
- 1673** : Création du fort Frontenac. Découverte européenne du Mississippi par Louis Jolliet et Jacques Marquette.
- 1674** : Création du Diocèse de Québec avec l'élection de François de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France.
- 1676** : Création du poste de traite de Chicoutimi.
- 1679** : René-Robert Cavelier de La Salle fonde le poste de Niagara.
- 1680** : Fondation du fort de Crèvecoeur en Illinois.
- 1683** : Fondation du fort Saint-Louis des Illinois par Cavelier de La Salle.
- 1685** : Fondation du Fort Saint-Louis au Texas par Cavelier de La Salle.
- 1687** : Mort de Cavelier de La Salle.
- 1689** : Début d'une nouvelle guerre franco-iroquoise.  
Massacre de Lachine.
- 1694-1697** : Expédition de Pierre Le Moyne d'Iberville à la baie d'Hudson et de Terre-Neuve.
- 1699** : Fondation de la Louisiane par Pierre Le Moyne d'Iberville.
- 1701** : Antoine de Lamothe-Cadillac fonde la ville de Détroit.  
Signature de la Grande Paix de Montréal entre tribus amérindiennes et Français.
- 1702** : Reprise des hostilités entre les Français et les Anglais.
- 1703** : Abandon du fort Saint-Louis des Illinois.
- 1704** : Claude de Ramezay devient gouverneur de Montréal.

**1705** : Jacques Raudot devient intendant de la Nouvelle-France.

**1709** : Prise de Port-Royal par les Anglais qui devient Annapolis-Royal.  
Jacques Raudot institutionnalise l'esclavage en Nouvelle-France.

**1710** : Épidémie de fièvres dites malignes.

**1711** : Échec de la prise de Québec par sir Hovenden Walker.

**1713** : Traité d'Utrecht : la France perd l'Acadie, Terre-Neuve et la baie d'Hudson.

**1715** : Mort de Louis XIV, la Nouvelle-France est placée sous l'autorité du Conseil de la Marine.

## Chronologie en rapport avec les écrits sur la Nouvelle-France.

- 1545** : Publication du récit de voyage de Jacques Cartier, *Brief Récit et Succinte Narration de la navigation es ysles de Canada, Hochelaga et Saguenay et autres, avec particulières meurs, langaige et cerimonies des habitants d'icelles*.
- 1603** : Publication du premier ouvrage de Samuel Champlain, *Des sauvages ou Voyage de Samuel Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois* à Paris.
- 1606** : Marc Lescarbot organise la première production théâtrale européenne, *Le théâtre de Neptune*, en Nouvelle-France.
- 1609** : Marc Lescarbot publie son ouvrage *Histoire de la Nouvelle-France*.
- 1612** : Publication du premier recueil de poèmes écrit en Nouvelle-France, *Les Muses de la Nouvelle-France*, par Lescarbot.
- 1613** : Samuel de Champlain publie son deuxième ouvrage, *Les Voyages du sieur de Champlain Xaintongeois*.
- 1627** : Publication du troisième ouvrage de Champlain, *Voyages et découvertures faites en la Nouvelle-France, depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618*.
- 1632** : Publication du *Grand Voyage du pays des Hurons* de Gabriel Sagard, ainsi qu'un dictionnaire de la langue Huronne.  
Premier volume des *Relations de Jésuites*.
- 1637** : Paul Le Jeune publie ses *Relations de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1636*.
- 1663** : François-Joseph Le Mercier publie sa *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des pères de la compagnie de Jésus en la Nouvelle France, aux années mil six cent soixante cinq, & mil six cent soixante six*.
- 1664** : *Histoire véritable et naturelle des mœurs et production du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite Canada* de Pierre Boucher est publié.
- 1672** : Dernière publication des *Relations de Jésuites*.
- 1681** : Publication du recueil des *Lettres de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation*.
- 1691** : Chrétien Le Clercq publie la *Nouvelle relation de la Gaspésie*.
- 1703** : *Mémoire de l'Amérique Septentrionale ou la suite des voyages de Mr Le Baron de Lahontan* est publié.

**Transcription de la lettre de Jacques Raudot, Québec, 31/01/1710.  
BAnQ Vieux- Montréal, Collection des petits fonds et collections  
d'archives manuscrites d'origine privée, P1000, D412.**

Cette lettre est un des rares exemples mentionnant une réquisition de terre pour la construction des fortifications de la colonie. Elle est très intéressante puisqu'elle montre que malgré un rude travail de défrichage et d'entretien, parfois le gouvernement colonial se réservait le droit de la réquisitionner. On peut de plus imaginer que cette terre n'est pas la seule à être sur la trajectoire des fortifications et que d'autres terres furent probablement récupérées de la sorte.

J'ay veu, ma reverende Mere  
M[onsieu]r Barbil au sujet de l'affaire  
que vous avez avec luy, il m'a  
dit qu'il estoit tout prest de vous  
payer les rentes qu'il vous doit  
mais qu'il souhaiteroit que vous  
voulussiez bien le faire assigner  
et le faire condamner auparavant

afin que la condamnation que  
vous obtiendrez contre luy, luy  
seraist de titre auprès de sa  
Majesté pour avoir le remboursement  
des terres qu'on luy a prises pour  
les forstications, il me paroît  
même que vous devez faire  
cette proceddure pour vos propres  
interests ; ce sera un titre nouvel  
que vous avez contre luy qui  
assurera davantage vostre rente  
oultre que on ne refuse point un

Menagement de cette qualité [et]  
debiteur qui veut bien payer  
ainsy je vous conseille de moyen  
chercher M[onsieu]r Delal ... lequel  
vous obtiendre mardy prochain  
cette sentence, M[onsieu]r Barbil en  
étant d'accord je suis ma revende  
Mère avec beaucoup de  
consideration vostre tres hum[ble]  
et tres obeissant serviteur

Ce 31 Jan[vi]er 1710

[Signé par] Raudot

J'ay vu, Ma recommande Mere,  
M<sup>re</sup> Barbel au sujet de l'affaire  
que vous avez avec luy, il m'a  
dit qu'il estoit tout prest de vous  
payer les rentes qu'il vous doit  
mais qu'il souhaittoit que vous  
voulussiez bien le faire assigner  
et le faire condamner au payement

a fin que la condamnation que  
vous obtiendriez contre luy, luy  
doivst servir au près de Sa  
Majesté pour avoir le remboursement  
des terres qu'on luy a prises pour  
les fortifications, il me parroit  
même que vous devriez faire  
cette procédure pour vos propres  
Intérêts; ce sera un titre nouvel  
que vous aurez contre luy qui  
assurera davantage votre rente  
autre que on ne refuse point un

Ménagement de cette qualité a  
debiteur qui veut bien payer  
ainsy je vous conseille d'envoyer  
chercher m<sup>re</sup> Delafertiers, lequel  
vous obtiendrez maud<sup>t</sup> prochain  
cette sentence; m<sup>re</sup> Barbel en  
est d'accord. Je suis Ma recommande  
Mere avec beaucoup de  
consideration, Vos tres humble  
et tres obissant Secretair

Ce 31 Jan<sup>re</sup> 1710

Jallot



**Transcription de la lettre de Jean-Baptiste Cusson dit Desormiers, à son père, Montréal, 06/09/1699. BAnQ Vieux-Montréal, Fonds Juridiction royale de Montréal, Dossiers, TL4, S1, D365.**

Cette lettre témoigne d'une continuité de prise de nouvelles entre un père et son fils malgré la distance qui les sépare montrant bien que les deux personnes ne se sont pas oubliées.

De Ville Marie le 6 de septembre 1699

Mon tres cher et honoré pere

Je vous ecris ce deux ligne pour  
vous assure de me tres humble respesc  
et pour vous tesmoygne lamitié que jé  
pour vous et le chagrain de ne pouvoir  
pas estre aupres de vous pour vous soulage  
ce nét mon plus grand plessir ne ayan  
riayn de plus cher aux mondes aux si jo  
ne pas de plus grande jouest que quand  
ja p[r]and que vous vous porté bien je sallu  
mamere et tous mes frere et seur  
la santené a étte bien malade il ce porte  
mieux il vous salluu et elle aux si et  
moy partiquierment qui domeure

Vostre tres affectionner fist  
JB Cusson dit  
Desormier

De ville marie ce 6 de septembre  
6 septembre 1699 1699

Mon tres cher et honoré pere  
1699

Je vous écris ce deus ligne pour  
vous assure de me tres humble respect  
et pour vous tesmoigner la mitié que je  
pour vous et le chagrin de ne pouvoir  
pas estre aupres de vous pour vous soulager  
ecrit mon plus grand plaisir ne ayant  
rien de plus cher au monde au si je  
ne sois de plus grande joie que quand  
je sçait que vous vous porte bien je salue  
mame et tous mes freres et sœurs  
la fontenai a elle bien malade il ce porte  
mieux il vous salue et elle au si et  
moy particulièrement qui demeure

Vostre tres affectionné List  
A B Cussou dit  
De Formiers

**Transcription de l'arrêt ordonnant que la lettre de cachet, au sujet d'un *Te Deum* qui doit être chanté dans la cathédrale de Québec, pour remercier Dieu des avantages remportés sur les ennemis du Roi, en Italie, Paris, 30/10/1706. BAnQ Québec, Fonds Conseil souverain, Jugements et délibérations, TP1, S28, P8374.**

Ce arrêt montre que la France est fortement attachée à sa colonie. Il retranscrit une lettre du roi Louis XIV demandant de célébrer un *Te Deum* pour célébrer une victoire du roi en Italie. Elle confirme tout comme les autres lettres de ce style, que le colonie est bien liée au Royaume de France et que le roi tient toujours à en être représenté comme son souverain.

Du Samedy Trentieme Octobre Mil Sept Cent Six  
Le Conseil Extraordinairement assemblé ou  
Etoient Monsieur le Gouverneur general, Monsieur Raudot  
Intendants Mess[ieu]rs Dupont, Hazeux, Aubert, De Villaray  
et Macart Con[seill]ers et Dautueil procureur General du Roy.

Veu Par le Conseil la lettre de cachet adressée per sa  
Majesté a Monsieur le Gouverneur general, Et pour luy  
apportée en ce Conseil en datte du Deux[ièm]e May dernier, sign[ée]  
Louis et plus bas Phelypeaux par laquelle sa Majesté  
luy mande qu'il a eut a monsieur Levesque de cette ville  
pour faire chanter un Te Deum dans l'Eglise Cathedralle  
D'Icelle, en action de grace des avantages qu'elle a  
remporté sur ses Ennemies en Italie sous le Commandement  
de Monsieur le Duc de Vendosme entre Montechiaro : Et  
Calcinato, et que son intention est quil y assiste et y  
fasse assister, le Conseil en Corps, quil fasse des feux

de Joie, tirer du Canon, et donner en Cette occasion les  
Marques de Réjouissances accoutumées, le Conseil  
a ordonné et ordonne que lad[ite] lettre de Carbot  
demeurera au greffe et du consentement de  
Monsieur Le Gouverneur General quil sera dans  
La suite avisé avec luy le jour que lon prendra  
pour exécuter les ordres porter par lad[ite] lettre  
en cachet et faire chanter le Te Deum dont  
Il sera donné aux officiers de la prevosté  
de sy rendre

[Signé par] Raudot

Du Samedi Trentieme Octobre Mil Sept Cent  
Le Conseil Extraordinairement assemble ou  
Etioient Monsieur le Gouverneur general, Messieurs Raudot  
Intendant & Mess<sup>rs</sup>. Dupont, Hazeu, Aubert, de Villeray  
et Macart Con<sup>seil</sup> Et Dauteruil procureur General Du Roy

Veu par le Conseil la lettre de Cachet Adressée par Sa  
Majesté a Monsieur le Gouverneur general, Et par luy  
Apportée en ce Conseil en datte du Deux<sup>me</sup> May dernier, Signe  
Louis Et plus bas Shelypeaux par laquelle Sa Majesté  
29 luy mande qu'il a écrit a Monsieur Levesque de cette Ville  
pour faire Chanter Un Te Deum dans l'Eglise Cathedrale  
de celle, en action de grace de la Avantages qu'elle a  
remportés Sur ses Ennemis en Italie sous le Commandement  
de Monsieur le Duc de Vendosme Entre Montechiaro Et  
Calcinato, et que Son intention est qu'il y assiste et y  
fasse assister Le Conseil en Corps, qu'il fasse de la fete

de Joye tirés du Canon, et donne en cette occasion les  
Marques de Rejoissances accoutumées, Le Conseil  
a ordonné en ordonne que la lettre de Cachet  
donnera au Greffe Et Du Consensus de  
Monsieur Le Gouverneur General qu'il sera dans  
La suite aidé avec luy Le jour que l'on prendra  
pour Executer Les ordres par luy par luy dotee  
de Cachet Et faire chanter Le Te Deum dont  
Il sera donné avec aux officiers de la paroisse  
de Syreudre,  
Raudot

**Transcription d'une lettre à un ami du Canada de Monsieur Lepays, Paris, 01/06/1699. BAnQ Québec, Collection centre d'archives de Québec, Documents textuels. P1000, S3, D1263.**

« La lettre à un ami du Canada écrite par Monsieur Lepays » montre l'attachement entre les deux hommes qui ne se sont « point oublié et malgré leloignement ». Il est intéressant de voir le lien qui unit ces deux hommes, habitant chacun sur un autre continent. Autre point intéressant de la lettre, c'est que Monsieur Lepays a résidé durant un temps en Nouvelle-France avant de retourner en France. Enfin, dans la dernière partie de la lettre, il écrit à son « cher amy » que si un poste est à pourvoir, qu'il lui fasse savoir et il viendrait alors le prendre. Cette lettre est ainsi un exemple des motivations des migrations : une émigration où le Français est sûr de trouver un emploi une fois arrivé en Nouvelle-France. Une seconde raison, dans ce cas-ci, pourrait être la volonté de retrouver des amis déjà partis au Canada.

Mon cher amy

Trouvant loccasion aussy favorable que  
lest celle icy pour vous marquer que je ne  
vous ay point oublié et que malgré leloigne[ment]  
qu'il y ait entre nous je conserve toujours  
un certain souvenir tel qu'un veritable  
amy doit faire je serois tres joyeux de pouvoir  
voir icy quelqu'unes de vos lettres pour scavoir  
lestat de vostre famille que je ne doute point qui  
ne soit grande a present ayant si bien commencé  
des le temps que jy estois, et aussy scavoir cela  
de vos affaires affin que si tout est bien avostre  
avantage de pouvoir prendre part de si loin  
au plaisir que vous en ressentez je me flate  
que si vous pouvez trouver quelque occasion  
vous m'honorerez d'une responce je croy que  
vous ne doutez nullem[ent] que le libertinage nait  
toujours esté mon veritable maitre mais neanmo[ins]  
quoyque tard je commence a me vouloir reconnoistre  
vacquant icy a un establissement dieu veuille que  
jen vienne a bout il sera considerable en peu

Mon cher amy

Trouvant l'occasion aussy favorable que  
est celle icy pour vous marquer que je ne  
vous ay point oublié et que malgré le loingna  
qu'il y ait entre nous je conserve toujours  
un certain souvenir tel qu'un véritable  
amy doit faire. Je serois tres joyeux de pouvois  
voir icy quelques unes de vos lettres pour scavoir  
l'estat de vostre famille que je ne doute point qui  
ne soit grande a present ayant si bien commencie  
des le temps que j'y estois, et aussy scavoir ce que  
de vos affaires afin que si tout est bien avostre  
advantage de pouvois prendre part de si loin  
au plaisir que vous en ressentir. Je me ferois  
que si vous pouvez trouver quelque occasion  
vous m'honorerer d'une responce paroy que  
vous ne doutez nullem que le libertinage n'ait  
toujours esté mon véritable maître mais neantm<sup>is</sup>  
quoy que tard je comence a me vouloir reconnoître  
vaquant icy a un establissement d'icuy vaitte que  
j'en vienne about il sera considerable en peu

si je reussis je vous ay souhaité a lexpédition de cartegene  
ou jestois jy commendois cent vingt hommes si cependant  
naviez point esté marié car je suis persuadé que vous auriez  
mieux fait que moy vous ne vous seriez point tant attaché a  
vostre devoir comme jay fait que vous nussiez bien pensé ay  
amasser des pistoles et autres richesses qui y estoit en assez bon  
nombre cest la faute que jay commise mais dun autre costé je  
me suis aussy attiré la louange de tout le monde disant que je  
suis honneste homme et brave ce qui n'en plie point ma bourse  
quoy qu'il ne m'ait rien manqué jusqu'a present que je pourois  
encore

trouver huict neuf mille frans ce qui en mon font pour mon  
establissement assurez mademoiselle vostre espouse de mes  
respects et que je luy suis comme a vous Mon cher amy  
sil y a quelque chose pour vostre  
service dans ce pais icy employer  
moy et vous mobligerez intinim[ent]  
je vous souhaite une parfaite santé et a  
mademoiselle vostre espouse et a toute vostre  
famille qui vous ensemble vous prie de me  
croir veritable amy

[Signé]

Vostre tres humble et  
affectionne  
Le Pays

Si je n'eusse, je vous ay souhaité à l'expédition de Cartegene  
ou j'estois, j'y commandois centvingt hommes. Si cependant vous  
n'aurez point esté marié car j'estois persuadé que vous auriez  
mieux fait que moy vous ne vous seriez point tant attaché à  
vostre desir comme j'ay fait que vous n'eussiez bien pensé à y  
amasser des pistoles et autres richesses qui y estoient en assez bon  
nombre est la faute que j'ay commise mais d'un autre costé je  
me suis ausly attiré la louange de tout le monde d'estant que je  
suis honneste homme et brave et qui ne plie point malheure  
quoy qu'il ne m'ait rien en l'Espagne jusqu'à présent que se pourrais encore  
trouver huit neuf mille francs ce qui est mon bien pour mon  
Establissement assurez mademoiselle vostre espoir de mes  
Respects et que se luy suis comme avous. Mon cher amy  
si l'y a quelque chose pour vostre  
service dans ce pais icy employez. Vostre humble et  
moy et vous m'obligez infiniment. affectionné serviteur  
je vous souhaite une parfaite santé et  
mademoiselle vostre espérance et à toute votre  
famille qui tous ensemble vous prie d'aimer  
Croyez véritable amy. Le Pays



**Transcription de la lettre de Louis Tantouin de La Touche, adressée de Paris à son procureur Pierre Raimbault, au sujet du recouvrement des dettes de Nolan et de Lamoureux dit Saint-Germain, Paris, 04/05/1710. BAnQ Vieux-Montréal, Fonds Juridiction royale de Montréal, Dossiers, TL4, S1, D1225.**

Seulement la première de cette lettre est intéressante dans le cadre de notre recherche. Dans les premières lignes, l'émetteur de la lettre écrit que des vaisseaux venant du Canada se sont fait encore attaqués par des Anglais qui volèrent toutes les marchandises à son bord dont les peaux de castor. Elle est révélatrice du chapitre 7 de notre étude où l'une des grandes peurs des voyageurs est de se faire attaquer en mer. Elle témoigne, aussi, de la menace anglaise qui pèse sur la colonie.

A Paris le 4[ème] may 1710

Je n'ay Monsieur point receu de vos nouvelles à la fin de lannée derniere le vaisseau qui venoit de Canada ayant esté pris par les anglois ; je suis persuadé que cette perte fait beaucoup de tort à ceux qui y avoient des effets en castor. Je ne manque point de vous escrire tous les ans receuvé vous Monsieur mes lettres ausquelles je n'ajouttent rien que de faire de tout vostre mieux pour me faire payer le M[onsieu]r de S[aint] Germain et de m[ademois]elle Nolan qui me paroist bien lante à payer les arrerages de la rente quelle me doit il n'en faut point sil vous plaist laisser acumuler et vous faire payer tous les ans et je n'ay rien à ajouter à ce que je vous ay escrit de lui dire si elle veut sortir d'affaire envoyé Moi, sil vous plaist par la voye de M[ess]ir du Séminaire de Montréal sur ceux de Paris ce que vous auré touché dargent ainsi que je vous lay toujours mandé et sils font tant de difficulté prené une lettre de change de France, les Religieuses hospitalières de Montréal ou [...]

à Paris le 4<sup>e</sup> May 1710.  
4<sup>e</sup> May 1710

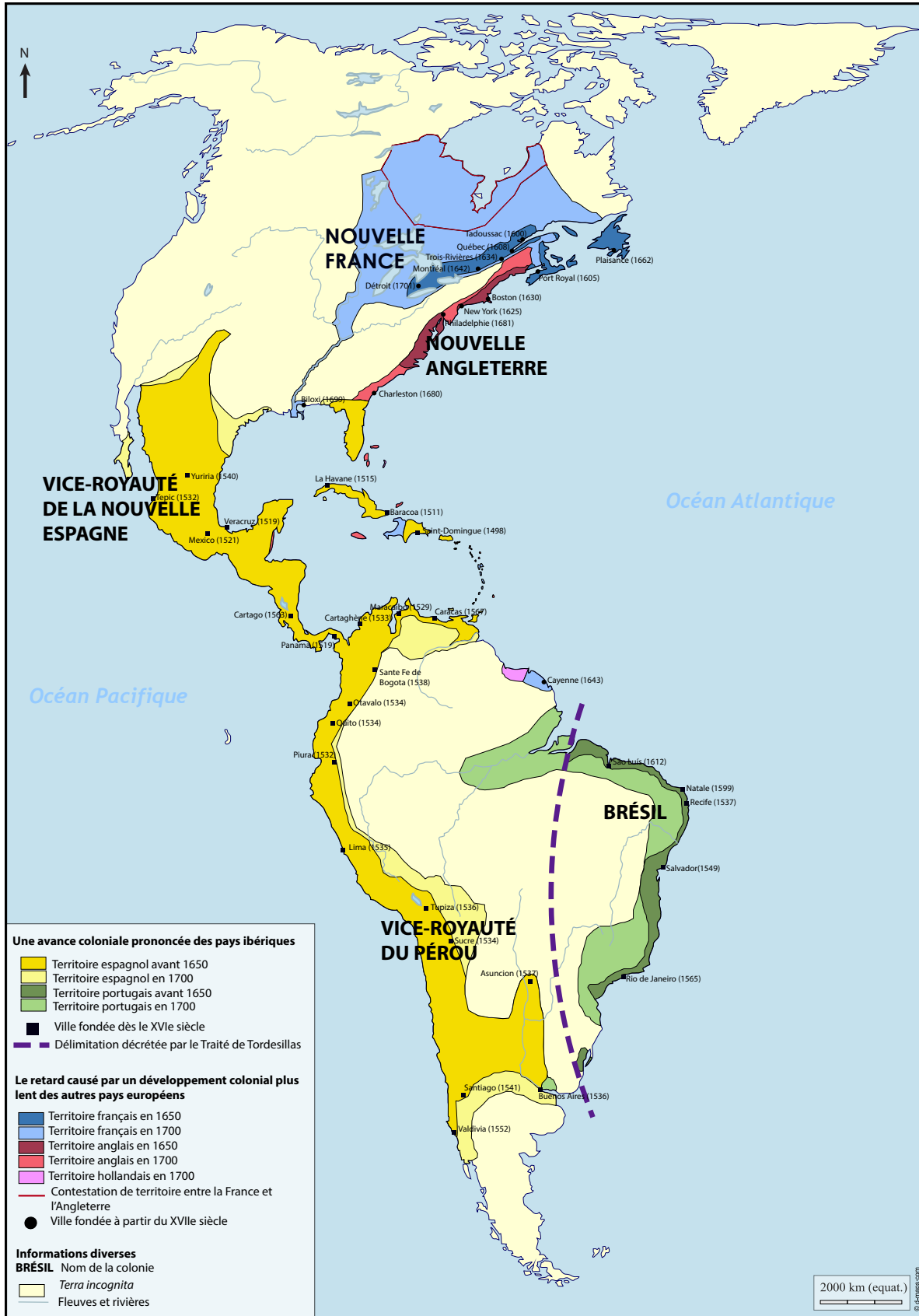
Je n'ay Monsieur point receu de vos Nouvelles à la fin  
de l'année dernière, Le vaisseau qui venoit de Canada a jout  
Esté pris par Les Anglois; j'esuis persuadé que  
Cette perte fait beaucoup de tort à ceux qui y auoient  
des Effets en Castor. Je ne manque point de vous Ecrire  
tous Les ans, receuez vous Monsieur mes Lettres auxquelles  
Je n'ajoutent rien que de faire de tout vostre Mieux pour  
me faire payer de m<sup>r</sup> Des<sup>t</sup> germain et dem<sup>lle</sup> Nolan qui  
me paroist bien laite à payer Les arverages de la  
rente quelle me doit, il n'en faut point si vous  
plais laissez accumuler et vous faire payer tous Les  
ans Et je n'ay rien à ajouter à ce que je vous ay  
Ecrit de lui dire si elle veut sortir de l'affaire. Envoyez  
moi si vous plait par La voye de m<sup>r</sup> Dufermain  
de montreal sur ceux de Paris ce que vous aurez touché  
d'argent ainsi que je vous Lay toujours Mandé Et il y  
font tous de difficulté prenez une Lettre de change de  
Messieurs Les Religieuses Hospitalieres de montreal pour faire



# TABLE DES CARTES

Etat de la colonisation du Nouveau Monde au XVII <sup>e</sup> siècle.....	179
Le développement du territoire de la Nouvelle-France au XVII <sup>e</sup> siècle : explorations et expansions de l'Empire Français.....	180
Carte des origines provinciales des émigrants de la Nouvelle-France.....	181

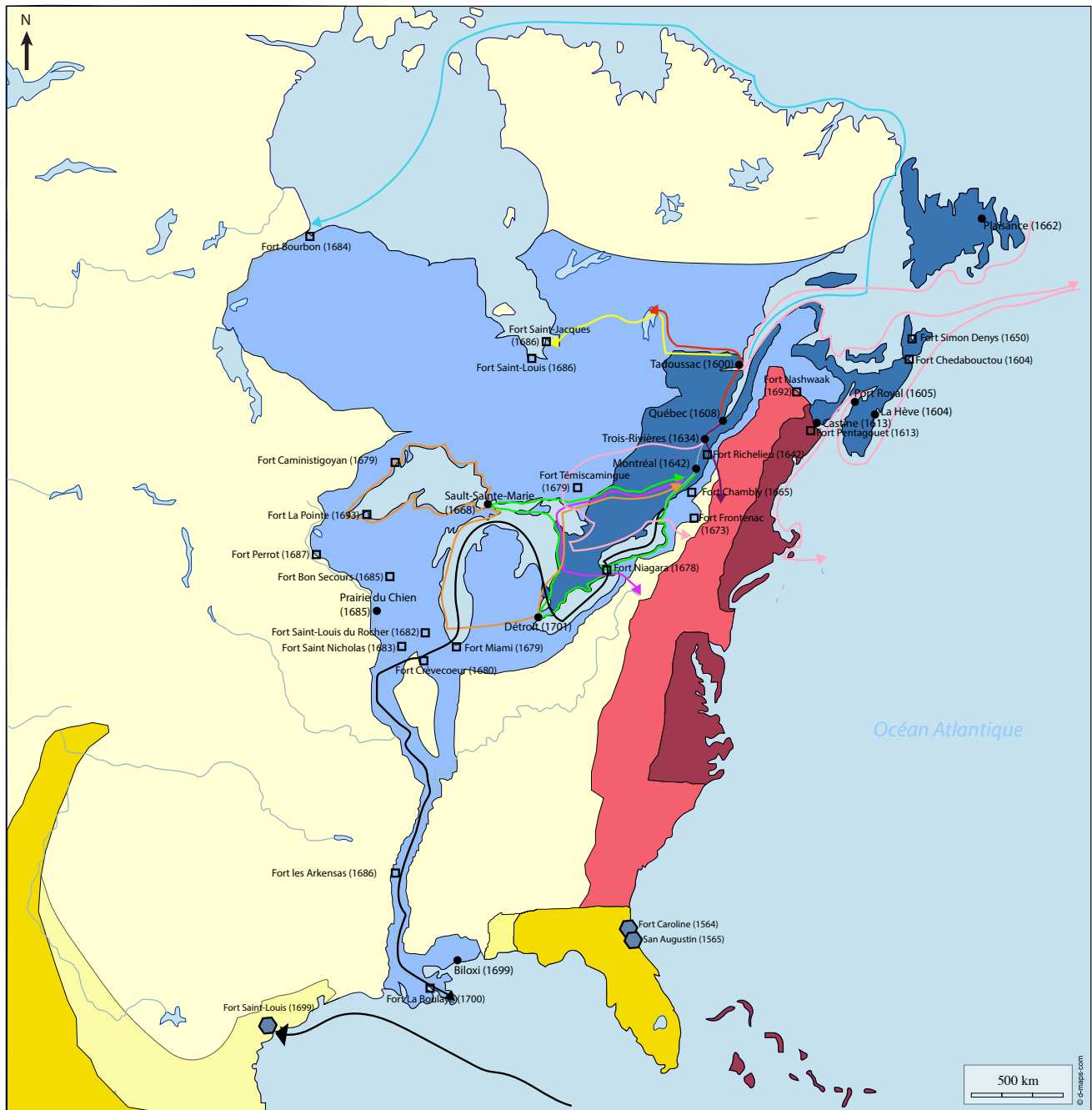
# Etat de la colonisation du Nouveau Monde au XVIIe siècle.



Réalisation : Guillemet Dylan, 2018.

Sources : GOMEZ Thomas, L'invention de l'Amérique, Mythes et réalités de la Conquête, Paris, Flammarion, 1992. HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, Histoire de l'Amérique française, Paris, Flammarion, 2014.

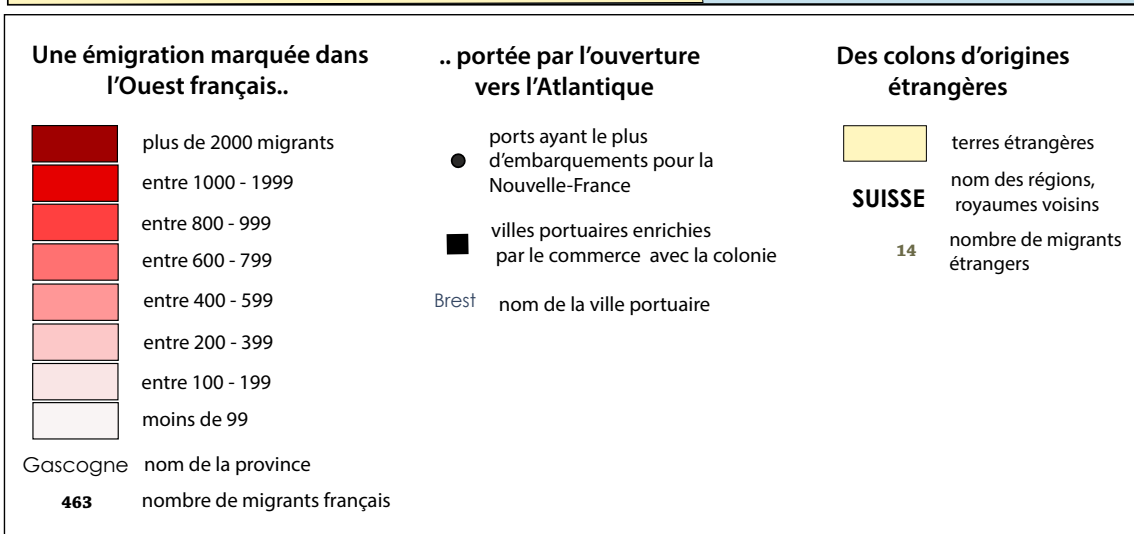
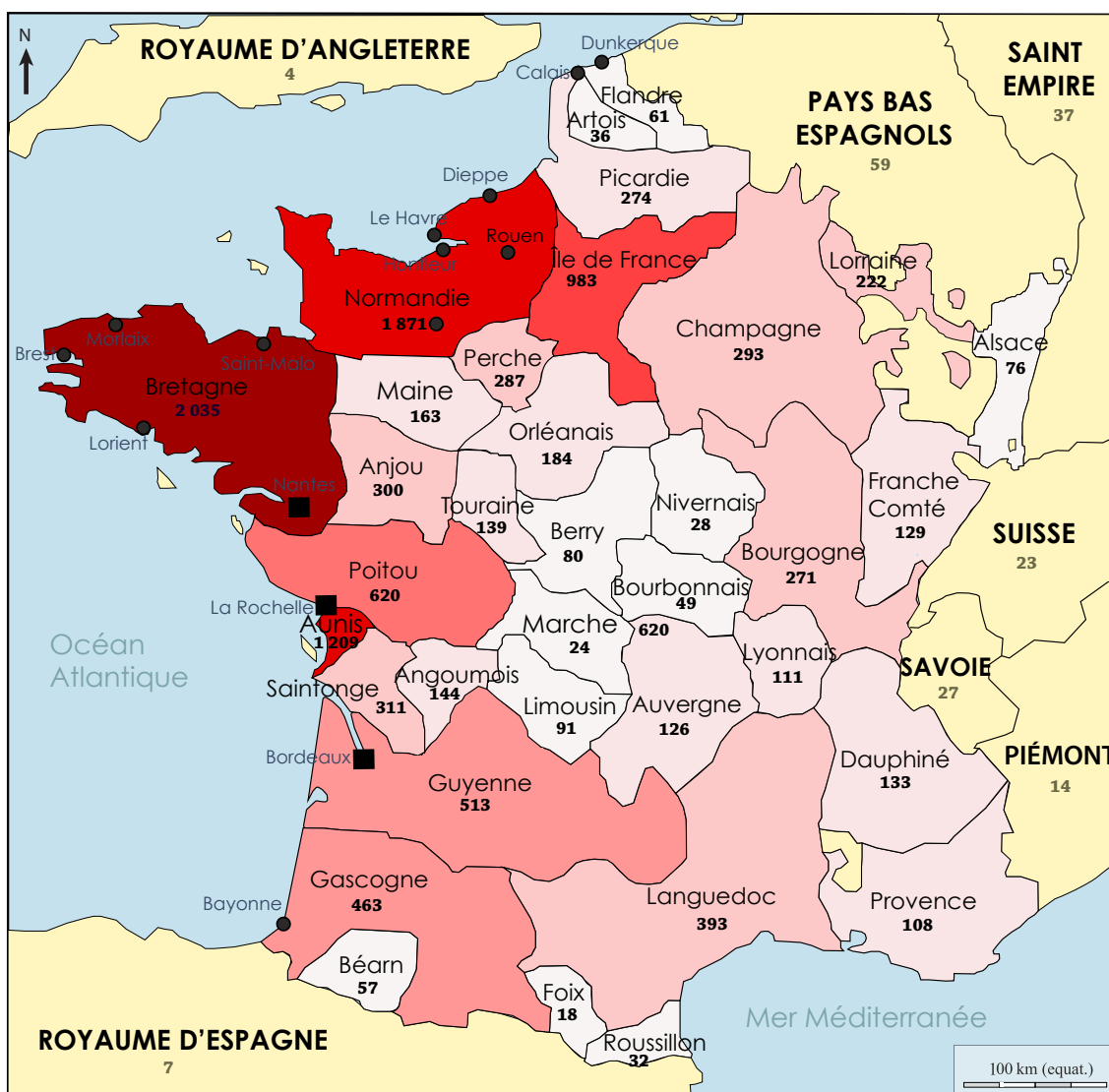
# Le développement du territoire de la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle : explorations et expansions de l'Empire français.



L'implantation française en Amérique Du Nord	Les explorations françaises du continent	Les possibles freins au développement territorial de la colonie
<ul style="list-style-type: none"> <li>La Nouvelle-France en 1650</li> <li>La Nouvelle-France en 1700</li> <li>Ville fondée durant le XVII<sup>e</sup> siècle</li> <li>Fort fondé durant le XVII<sup>e</sup> siècle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Samuel de Champlain (1609-16)</li> <li>Etienne Brulée (1615-21)</li> <li>Jean de Quen (1647)</li> <li>Médard Chouart de Grosselliers (1654-60)</li> <li>Bréhant de Gallinée (1669-70)</li> <li>Cavelier de La Salle (1670-87)</li> <li>Charles Albanel (1672)</li> <li>Le Moyne d'Iberville (1686-97)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Territoire espagnol en 1650</li> <li>Territoire espagnol en 1700</li> <li>Territoire anglais en 1650</li> <li>Territoire anglais en 1700</li> <li>Les tentives de prises de territoires ratées</li> </ul>

Réalisation : GUILLEMET Dylan, 2018.  
 Sources : HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, Histoire de l'Amérique française, Paris, Flammarion, 2014. MUSÉE VIRTUEL DE LA NOUVELLE-FRANCE, Les explorateurs. In MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE en ligne]. Consulté le 10/06/2018. <https://www.museedelhistoire.ca>.

## Carte des origines provinciales des émigrants de la Nouvelle-France



Réalisation : GUILLEMET Dylan, 2019.

Sources : D'après les chiffres de Choquette Leslie, *De Français à paysans, Modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, Québec, Septentrion, 2001, p. 27-28. Le Mao Caroline, *Les villes portuaires maritimes dans la France moderne, xvie-xviii siècle*, Paris, Armand Collin, 2015.







# INDEX DES NOMS DE PERSONNES

- BOUCHER, Pierre, p. 16, 19, 22, 37, 38, 43, 47, 64, 66, 67, 69, 78, 79, 80, 81, 82, 85, 86, 88, 89, 97, 101, 105, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 134, 136, 139, 141, 143, 144, 145, 146, 148.
- BOURGEOYS, Marguerite, p. 37, 134.
- BRÉBEUF, Jean de, p. 19, 20, 44, 103, 104.
- BRESSANI, François-Joseph, 56, 68, 97.
- BROCHART DE CHAMPIGNY, Jean, p. 147.
- BUADE DE FRONTENAC, Louis, de, p. 46, 143.
- CARTIER, Jacques, p. 10, 23, 42, 63, 64, 65, 76, 79, 82, 85, 112, 140.
- CAVELIER, Jean, p. 43.
- CAVELIER DE LA SALLE, René-Robert, p. 85, 130,
- CHABANEL, Noël, p. 20.
- CHAMPLAIN, Samuel de, p. 16, 17, 18, 20, 26, 43, 44, 47, 56, 57, 64, 66, 70, 77, 79, 80, 84, 96, 99, 100, 101, 111, 112, 115, 119, 125, 127, 128, 130, 140, 141, 146, 154.
- CHARLES VIII, p. 23.
- CHARLES IX, p. 24.
- CHAUCHETIÈRE, Claude, p. 39.
- CHAUVIN DE TONNETUIT, Pierre, p. 25, 26.
- COLBERT, Jean-Baptiste, p. 37, 64, 137, 138.
- COLIGNY, Gaspard de, p. 24.
- COLOMB, Christophe, p. 22, 74, 81,
- DANIEL, Antoine, p. 20, 104.
- DONNEAU DE VISÉ, Jean, p. 51.
- DURAND DE VILLEGAGNON, Nicolas, p. 24.
- FRANÇOIS I<sup>er</sup>, p. 23, 65, 76.
- FRONSAC, Denys de, p. 59.
- GARNIER, Charles p. 20.
- GOULAIN DE LAUDONNIÈRE, René de, p. 24.
- GRAVÉ DU PONT, François, p. 26.
- HÉBERT, Louis, p. 63.
- HENNEPIN, Henri, p. 43.
- HENRI III, p. 25.
- HENRI IV, p. 25, 57, 64.
- JOGUES, Isaac, p. 20, 103, 104.
- KALM, Pehr, p. 146.
- KIRKE, David, p. 20, 142.
- LAHONTAN, baron de, p. 16, 18, 43, 44, 47, 70, 88, 127, 148.
- LA LANDE, Jean, p. 20.
- LALEMANT, Jérôme, p. 16, 21, 44, 99, 102, 134.
- LALEMENT, Gabriel, p. 104.
- LA ROCQUE DE ROBERVAL, Jean-François, p. 23, 25, 140.
- LEFRANÇOIS, Claude, p. 40.
- LE JEUNE, Paul, p. 39, 44, 63, 97, 105, 114, 115, 117, 125, 131, 140, 142, 144.
- LE MERCIER, François-Joseph, p. 16, 19.
- LE MOYNE D'IBERVILLE, p. 119.
- LESCARBOT, Marc, p. 16, 18, 22, 43, 44, 46, 47, 62, 77, 78, 79, 80, 81, 86, 92, 112.
- LESCLERCQ, Chrestien, Pierre, p. 43.
- LOUIS XIV, p. 10, 19, 32, 54, 57, 69, 105, 153.
- LOUIS XV, p. 65.
- MARIE DE L'INCARNATION, p. 16, 19, 33, 35, 36, 39, 45, 46, 56, 58, 64, 69, 77, 84, 96, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 111, 112, 113, 116, 118, 119, 120, 121, 124, 126, 127, 129, 132, 133, 134, 136, 140, 141, 144, 145, 146.
- MARTIN, Claude, p. 45, 69.
- MAZARIN, Jules, p. 91.
- MEM DE SÁ, p. 24.
- MONTMORENCY-LAVAL, François, p. 12, 46.
- NAU, Luc-François, p. 114.
- NICOLAS, Louis, p. 69.
- NOËL, Jacques, p. 25.
- PÉRON, Jean, p. 39.
- POUTRINCOURT, Jean de, p. 46.
- PROUVILLE DE TRACY, Alexandre, p. 119.
- RAMEZAY, Claude, de, p. 89.
- RAGUENEAU, Paul, p. 44, 97.
- RAUDOT, Jacques, p. 142.
- REGNAULT, Christophe, p. 103, 104, 121.
- RENAUDOT, Théophraste, p. 21, 52, 53.
- RIBAUT, Jean, p. 24.
- ROLLET, Marie, p. 31.
- SAGARD, Gabriel, p. 44, 98.
- SAINT-BONAVENTURE DE JÉSUS, Marie de, p. 21.
- SAINTE-CROIX, Cécile, p. 117.
- TALON, Jean, p. 122, 137.
- VERRAZANO, Giovanni da, p. 10, 23, 76.
- VESPUCCI, Amerigo, p. 22.
- VIENNE, Marguerite, p. 30.
- VOLTAIRE, p. 155.
- XISTE LE TAC, p. 45.



# SOURCES

## Sources manuscrites

### BAnQ Québec

#### ***CR301 Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Québec. Insinuations.***

Lettre de la Compagnie de la Nouvelle-France, au sieur de Mesnu, au sujet du salaire des employés de la compagnie, Paris, 20/06/1669, CR301, P68.

#### ***TP1 Fonds Conseil souverain***

##### *S28 Jugements et délibérations*

Arrêt légitimant les enfants de Pierre Picher et Catherine Durand, et les déclarants habiles à leur succéder, Québec, 11/09/1673, TP1, S28, P853.

Arrêt ordonnant que la lettre de cachet, au sujet d'un *Te Deum* qui doit être chanté dans la cathédrale de Québec, pour remercier Dieu des avantages remportés sur les ennemis du Roi, en Italie, Paris, 30/10/1706, TP1, S28, P8374.

Lettre du Conseil à Monseigneur, à propos du voyage de Monsieur Talon en France qui l'éclaira sur les affaires du Canada, Québec, 05/11/1668, TP1, S28, P614.

Lettre du Conseil à Monseigneur Colbert, en vertu d'un arrêt du même jour, Québec, 30/10/1668, TP1, S28, P611.

Lettre du Conseil souverain de la Nouvelle-France à Monseigneur Colbert, au sujet des hommes envoyés en Nouvelle-France, Québec, 18/06/1664, TP1, S28, P123.

Lettre du Conseil souverain de la Nouvelle-France au Roi, au sujet des 50 hommes envoyés et du peuplement en Nouvelle-France, mention de 250 autres hommes qui doivent arriver sous peu, Québec, 18/06/1664, TP1, S28, P122.

Ordre d'enregistrer au greffe du Conseil la lettre de cachet du Roi au sujet d'un *Te Deum* qui doit être chanté en l'église cathédrale de Québec en actions de grâces à la naissance du prince des Asturies, fils de son petit-fils le Roi d'Espagne, Paris, 20/09/1708, TP1, S28, P8687.

##### *S36 Insinuations*

Lettre de cachet du Roi pour faire assembler le Conseil souverain de la Nouvelle-France afin de se trouver au *Te Deum* qui sera chanté à l'occasion de la paix conclue avec l'Empereur et l'Empire, Paris, 12/03/1698, TP1, S36, P367.

## ***E1 Fonds Intendants***

### *S4 Papiers terriers de la Compagnie des Indes occidentales et du Domaine du roi*

#### SS1 Cahiers d'intendance

Lettre de Sa Majesté pour l'établissement d'un Hôpital général à Québec, Québec, 03/1692, E1, S4, SS1, D161, P3.

## ***P1000 Collection Centre d'archives de Québec***

### *S3 Documents textuels*

Denys de Fronsac, La Rochelle, 28/05/1687, P1000, S3, D534.

Documents concernant le Sieur Delorme dont certains font référence à Iberville, 1698-1705, P1000, S3, D522.

Lettre à un ami du Canada de Monsieur Lepays, Paris, 01/06/1699, P1000, S3, D1263.

Lettres concernant Jacques-René de Brisay, Marquis de Denonville, Mgr Saint-Vallier, Frontenac, Paris, 22/02/1688, P1000, S3, D533.

Lettre de Jean Létourneau concernant le commerce à sa femme, 28 octobre 1694, Québec, P1000, S3, D1283.

Lettre de Michel de Marillac à propos de traitres : flotte, navire, Richelieu, Saint-Esprit, 08/06/1629, P1000, S3, D268.

Lettre de Monsieur de la Chesnaye, La Rochelle, 18/06/1677, P1000, S3, D165.

Lettre de Monsieur Regnault à Nicolas Dufresne, Paris, 12/07/1690, P1000, S3, D632.

Lettre de noblesse de Pierre Bruat de Maison Rouge, Paris, 19/06/1661, P1000, S3, D293.

Lettre de Saint-Etienne de La Tour au roi de France, port de Lomevan, 25/07/1627, P1000, S3, D1882.

Lettre du Père François-J. Bressani, adressée à madame la présidente de Pontiac, Québec, 23/04/1646, P1000, S3, D1683.

Lettre et récit du martyr de Jean de Brébeuf, Québec, 1649, P1000, S3, D281.

Récit de la traversée d'Antoine de la Boularderie Le Poupet : navigation, navire, La Rochelle, 02/03/1704, P1000, S3, D258.

## ***ZE25 Collection Charles Chadenat collection of manuscripts on French Canada***

Lettre de Charon de Montréal, à monsieur de Beauregard demeurant à Québec à propos de la vente d'une terre, « voiant le peu de profit et revenut que rande les tere », Montréal, 06/05/1688, ZE25, P49.

Lettre de Ramezay faisant une proposition pour le commerce du bois, Québec, 24/10/1710, ZE25, P80.

## **BAnQ Vieux-Montreal**

### ***P1000 Collection des petits fonds et collections d'archives manuscrites d'origine privée***

Jacques Raudot, Québec, 31/01/1710, P1000, D412.

### ***TL4 Fonds Juridiction royale de Montreal***

#### *SI Dossier*

Lettre de Louis Tantouin de La Touche, adressée de Paris à son procureur Pierre Raimbault, au sujet du recouvrement des dettes de Nolan et de Lamoureux dit Saint-Germain, Paris, 04/05/1710, TL4, S1, D1225.

Lettre de Jean-Baptiste Cusson dit Desormiers, à son père, Montréal, 06/09/1699, TL4, S1, D365.

## **Sources imprimées**

### ***Ouvrages***

BOUCHER Pierre, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite Canada*, Paris, édité par Florentin Lambert, 1664.

CARTIER Jacques, *Relation Originale du Voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534*, publié et édité par MICHELANTE Henri-Victor et RAMÉ Alfred, Paris, Librairie Tross, 1867.

CHAMPLAIN Samuel, *Des Sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois*, Paris, édité par Claude de Monstroeil, 1603.

CHAMPLAIN Samuel de, *Les Voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada, fait par le Sieur de Champlain Xaintongeais, Capitaine pour le Roy en la Marine du Ponant, & toutes les Descouvertes qu'il a faites en ce païs depuis l'an 1603, jusque en l'an 1629*, Paris, édité par Claude Collet, 1632.

CHAMPLAIN Samuel (de), *Les voyages du sieur de Champlain saintongeais, capitaine ordinaire pour le roi en la marine, divisés en deux livres*, édition par THIERRY Eric, *Voyages de la Nouvelle-France, Explorations de l'Acadie, de la vallée du Saint-Laurent, rencontres avec les autochtones et fondation de Québec, 1604-1611*, Cosmopole, Cahors, 2001.

CHAMPLAIN Samuel de, *Les Voyages du sieur de Champlain Xaintongeais, capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine, divisez en deux livres*, Paris, édité par Jean Berjon, 1613.

CHAMPLAIN Samuel de, *Voyages et découvertes faites en la Nouvelle-France, depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618*, Paris, édité par Claude Collet, 1627.

COLOMB Christophe, *Œuvres de Christophe Colomb*, présentées, traduites et annotées par Alexandre Cioranescu, Paris, Gallimard, 1961.

- LAHONTAN Louis Armand de Lom d'Arce, *Nouveaux voyages de M. le baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale*, La Haye, édité par les frères L'Honoré, 1703.
- LALEMANT Jérôme, *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des Pères de la Compagnie de Jésus, en la Nouvelle France, es années 1661 & 1662*, Paris, édité par Sebastien Cramoisy, 1663.
- LE JEUNE Paul, *Briève relation du voyage de la Nouvelle-France, fait au mois d'avril dernier par le P. Paul Le Jeune de la Compagnie de Jésus*, Paris, édité par Sébastien Cramoisy, 1632.
- LESCARBOT Marc, *Histoire de la Nouvelle France : contenant les navigations, découvertes, & habitations faites par les françois es Indes Occidentales & Nouvelle France*, Paris, édit par Adrian Perier, 1617.
- LESCARBOT Marc, *Le théâtre de Neptune en la Nouvelle-France*.
- LESCARBOT Marc, *Les muses de la Nouvelle-France, à Monseigneur le Chancelier*, Paris, édit par Jean Millot, 1612.
- LE MERCIER François, *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des pères de la compagnie de Jésus en la Nouvelle France, aux années mil six cent soixante cinq, & mil six cent soixante six*, Paris, édité par Sébastien Cramoisy, 1667.
- MARIE DE L'INCARNATION, *Lettres de la vénérable mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, divisée en deux parties*, Paris, édité par Claude Martin et Louis Billaine, 1681.
- NAU Luc-François, Lettre du père Nau, missionnaire au Canada, au R. Père Richard, provincial de la province de Guyenne, à Bordeaux, Québec, 20 octobre 1734. In : *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*, Québec, Imprimeur de sa Majesté le Roi, 1927.
- VERRAZANO Giovanni da, Relation du voyage de La Dauphine à François Ier, Roi de France, 1524, in *Les Français en Amérique pendant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, édité et présenté par JULIEN Charles-André*, Paris, PUF, 1946.

## **Presse**

- GAZETTE DE FRANCE, Paris, édité par Théophraste Renaudot, numéros des années 1632, 1633, 1634, 1641, 1644, 1649, 1653.
- LA GAZETTE DE FRANCE, Paris, édité au Bureau d'Adresse, aux Galeries du Louvre, numéros des années 1662, 1663, 1667, 1668, 1672, 1675, 1682, 1687, 1688, 1689, 1690, 1691, 1693, 1694, 1696, 1697, 1698.
- LE MERCURE GALANT, Lyon, Chez Thomas Amaulry, numéros de juin 1681, août 1684.
- LE MERCURE GALANT, Paris, édité chez Michel Brunet, numéros de décembre 1694, mai 1695, décembre 1695, novembre 1697, décembre 1697, janvier 1699, novembre 1699.
- LE MERCURE GALANT, Paris, édité au Palais, numéros de juillet 1678, août 1678, novembre 1679, décembre 1679, septembre 1681, août 1682, septembre 1682, mars 1685, mai 1685, juin 1685, septembre 1686, janvier 1687, juillet 1687, novembre 1687, mai 1688, juin 1689, février 1690, janvier 1691, août 1691, octobre 1693.







# BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIRE Bernard, *Le commerce des fourrures à Paris et les pelleteries d'origine canadienne en France (1500-1632)*, thèse doctorale en histoire, Université de Laval, 1995.
- ALLAIRE Gratiem, « Officiers et marchands : les sociétés de commerce des fourrures, 1715-1760 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, hiver 1987, volume 40, numéro 3, p. 409-428.
- ANCTIL Pierre, « L'histoire des Juifs du Québec : Premiers arrivants et fondateurs » in HISTOIRE CANADA. [en ligne]. Edité par la Société d'Histoire Canada. Dernière mise à jour le 25/03/2019. [Consulté le 10/04/2019]. <https://www.histoirecanada.ca/consulter/enseignement/l-histoire-des-juifs-du-quebec-premiers-arrivants-et-fondateurs>.
- ANDREW Sheila, « Exploring the Acadian Identity : a Review of Naomi Griffiths' *From Migrant to Acadian* », *Revue d'histoire de la région Atlantique*, automne 2005, Volume 35, numéro 1, p. 186-190.
- ANTOINE Annie et MICHON Cédric (dir.), *Les sociétés au XVII<sup>e</sup> siècle, Angleterre, France, Espagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
- ASSELIN Alain, CAYOUILLE Jacques et MATHIEU Jacques, « Connaissances des végétaux en Nouvelle-France et histoire de la botanique », *Histoire Québec*, 2016, volume 21, numéro 3, p. 16-22.
- AUDET Louis-Philippe, « La Nouvelle-France et ses dix mille colons », *Les Cahiers des dix*, 1971, numéro 36, p. 9-54.
- BANKS Kenneth J., *Chasing Empire Across the Sea, Communications and the State in the French Atlantic, 1713-1763*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003.
- BARBAUD Philippe, *Le choc des patois en Nouvelle-France, essai sur l'histoire de la francisation au Canada*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1984, p. 9-10.
- BEAULIEU Alain, « L'on n'a point d'ennemis plus grands que ces sauvages, : L'alliance franco-innue revisitée (1603-1653). » *Revue d'histoire de l'Amérique française*, hiver-printemps 2008, volume 61, numéro 3-4, p. 365-395.
- *Paul Lejeune, Un Français au pays des « bestes sauvages »*, Québec, Comeau & Nadeau, 1999.
- BEAUREGARD Yves et GOUDREAU Serge, « Famille, parenté et colonisation en Nouvelle-France. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, hiver 1986, volume 39, numéro 3, p. 391-405.
- BÉDARD Marc-André, « La présence protestant en Nouvelle-France », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, décembre 1977, volume 31, numéro 3, p. 325-349.
- BELY Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 2010.
- BÉRANGER Jean et MEYER Jean, *La France dans le monde au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEDES, 1993.
- BERGERON Bertrand, « En terre de légendes : le Saguenay-lac-Saint-Jean », *La littérature jeunesse*, été 2008, numéro 150, p. 32-33.
- BERRY Lynn, « " Le Ciel et la Terre nous ont parlé. " : Comment les missionnaires du Canada français de l'époque coloniale interprétèrent le tremblement de terre de 1663. », *L'histoire environnementale*, été-automne 2006, volume 60, numéro 1-2, p. 11-35.
- BERTAUD Jean-Paul, *La presse et le pouvoir de Louis XIII à Napoléon Ier*, Paris, Perrin, 2000.

- BESSIÈRE Arnaud, « Population - Groupe sociaux » in MUSÉE VIRTUEL DE LA NOUVELLE-FRANCE [en ligne]. Edité par le Musée Canadien de l'Histoire. Dernière mise en 2019. [Consulté le 12/04/2019]. <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/population/groupes-sociaux/>.
- BILODEAU Rosario, « Liberté économique et politique des Canadiens sous le régime français », *Revue de l'Amérique française*, juin 1956, volume 10, numéro 1, p. 49-68.
- BLAIN Jean, « Économie et société en Nouvelle-France : le cheminement historiographique dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, juin 1972, volume 26, numéro 1, p. 3-31.
- BLAIS Jean-François, *Les vers d'eau des marins en Nouvelle-France* [vidéo plus disponible], 2019. [Consulté le 19/01/2019].
- BLONDEL-LOISEL Annie et LITALIEN Raymonde (dir.), *De la Seine au Saint-Laurent avec Champlain*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- BOILEAU Gilles, « Sur les quais du vieux port de La Rochelle », *Histoire Québec*, novembre 2000, volume 6, numéro 2, p. 27.
- BOIS Jean-Pierre, *Les guerres en Europe (1494-1792)*, Paris, Belin, 2003.
- BOIVIN Aurélien, « 1534-1763, Les écrits de la Nouvelle-France », *Québec français*, été 2006, numéro 142, p. 26-27.
- BOLEDA Mario, « Trente mille Français à la conquête du Saint-Laurent », *Histoire Sociale / Social History*, 1990, volume 23, p. 153-177.
- BUTEL Paul, *Histoire de l'Atlantique*, Paris, Perrin, 2007.
- Histoire des Antilles françaises, Paris, Perrin, 2007.
- CAMPEAU Lucien, « Le Mercier, Jean-François » in DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DU CANADA [en ligne]. Edité par l'Université de Laval et l'Université de Toronto. Dernière mise à jour en 2019. Consulté le 24/04/2019. [http://www.biographica.ca/fr/bio/le\\_mercier\\_francois\\_joseph\\_1F.html](http://www.biographica.ca/fr/bio/le_mercier_francois_joseph_1F.html).
- CARRIÓ CATALDI Leonardo Ariel et VÉLEZ POSADA Andrés, « Entre le ciel et la terre : cosmographie et savoirs à la Renaissance - Introduction », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, juin 2017, volume 17.
- CHALINE Olivier, *La mer et la France, Quand les Bourbons voulaient dominer les océans*, Lonrai, Flammarion, 2016.
- CHARBONNEAU Hubert, « Colonisation, climat et âge au baptême des Canadiens au XVII<sup>e</sup> siècle. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, hiver 1985, volume 38, numéro 3, p. 341-356.
- CHARBONNEAU Hubert et LANDRY Yves, « La politique démographique en Nouvelle-France », *Annales de Démographie Historique*, 1979, p. 29-57.
- CHOQUETTE Leslie, *De Français à paysans, Modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, Québec, Septentrion, 2001.
- « Population - Immigration » in MUSÉE VIRTUEL DE LA NOUVELLE-FRANCE [en ligne]. Edité par le Musée Canadien de l'Histoire. Dernière mise en 2019. [Consulté le 11/04/2019]. <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/population/immigration/>.
- CLOUTIER Nicole et GAGNON François-Marc, *Premiers peintres de la Nouvelle-France, Tome 1*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 1976, p. 29-41.
- COATES Colin et DEGROOT Dagomar, « Les bois engendrent les frimas et les gelées : comprendre le climat en Nouvelle-France. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, hiver-printemps 2015, volume 68, numéro 3-4, p. 197-219.

- CONCIATORI Christine, « Montréal plaque tournante des explorations françaises en Amérique », *Cap-aux-Diamants*, été 2011, numéro 66, p. 10-13.
- CORBIN Alain, *Le territoire du vide : l'Occident et le désir de rivage*, Paris, Flammarion, 2018.
- CORBIN Alain et RICHARD Hélène (dir.), *La mer, Terreur et fascination*, Paris, Seuil, 2004.
- DEBIEN Gabriel, « Engagés pour le Canada au XVII<sup>e</sup> siècle vus de La Rochelle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, septembre 1952, volume 6, numéro 2, p. 159-310.
- DELÂGE Denys, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France », *Lekton*, automne 1992, volume 2, numéro 2, p. 103-191.
- « La peur de "passer pour des Sauvages" », *Les Cahiers des dix*, 2011, numéro 65, p. 1-45.
- DELUMEAU Jean, « Le paradis terrestre se trouvait-il à l'Équateur ? », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1991, volume 135, numéro 1, p. 135-144.
- DESLANDRES Dominique, « "... alors nos garçons se marieront à vos filles, & nous ne ferons plus qu'un seul peuple " : religion, genre et déploiement de la souveraineté française en Amérique aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles – une problématique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, été 2012, volume 66, numéro 1, p. 5-35.
- DESLOGES Yvon, « Vie quotidienne - Alimentation » in MUSÉE VIRTUEL DE LA NOUVELLE-FRANCE [en ligne]. Edité par le Musée Canadien de l'Histoire. Dernière mise en 2019. [Consulté le 31/03/2019]. <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/vie-quotidienne/alimentation/>.
- DICKINSON John A., « L'historiographie du XVII<sup>e</sup> siècle canadien depuis 1992 », *Presses Universitaires de France, Dix-septième siècle*, 2011, numéro 252, p. 533-541.
- « La guerre iroquoise et la mortalité en Nouvelle-France, 1608-1666 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, juin 1982, volume 36, numéro 1, p. 35.
- DORIGNY Marcel et GAINOT Bernard, *Atlas historique de l'esclavage : De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Autrement, 2017.
- DOUVILLE Raymond, « Boucher Pierre » in DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DU CANADA [en ligne]. Edité par l'Université de Laval et l'Université de Toronto. Dernière mise à jour en 2019. Consulté le 08/05/2019. [http://www.biographi.ca/fr/bio/boucher\\_pierre\\_2F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/boucher_pierre_2F.html).
- DRÉVILLON Hervé, *Les Rois absolus (1629-1715)*, Paris, Belin, 2014.
- FEYEL Gilles, « *Gazette de France (1631-1792)* » in DICTIONNAIRE DES JOURNAUX [en ligne]. Edité par l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités et l'Institut des Sciences de l'Homme. Dernière mise à jour le 27/03/2019. Consulté le 04/04/2019. <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/journal/0492-gazette-de-france>.
- FORAN Timothy P., « Traite des fourrures » in MUSÉE VIRTUEL DE LA NOUVELLE-FRANCE [en ligne]. Edité par Musée Canadien de l'Histoire. Dernière mise à jour en 2019. Consulté le 20/03/2019. <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/activites-economiques/traite-des-fourrures/>.
- FOSTER John and WILLIAM John Eccles, « Traite des fourrures » in THE CANADIANS ENCYCLOPEDIA [en ligne]. Edité par Historica Canada. Dernière mise à jour le 18/05/2018. Consulté le 21/03/2019. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/traite-des-fourrures>.
- FOURNIER Marcel, « Ils n'étaient pas tous Français : ces ancêtres venu d'ailleurs », *Cap-aux-Diamants*, numéro 34, p. 32-36.
- FOURNIER Michel, « Des récits de voyage à l'anthropologie historique : enjeux du dialogue avec l'anthropologie dans les études dix- septièmeistes au Canada », *Dix-septième siècle*, 2011, numéro 252, p. 455-467.
- FURST Benjamin, « L'appropriation du réseau hydrographique canadien sous le Régime français », *Cahiers d'histoire*, hiver 2012, volume 31, numéro 1, p. 119-134.

- GAGNON François-Marc, « Peinture : les débuts » in L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE [en ligne]. Édité par le Gouvernement du Canada. Dernière mise à jour le 24/07/2015. Consulté le 03/05/2018. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/peinture-les-debuts>.
- GALLUCCI John A., « Décrire les " Sauvages " : réflexion sur les manières de désigner les autochtones dans le latin des *Relations* », *Tangence*, été 2012, numéro 99, p. 19-34.
- GIARD Michel, *À l'abordage, corsaires, pirates et flibustiers*, Condé-sur-Noireau, Charles Corlet, 1996.
- GINGRAS Marie-Ève, « Les filles du roi : mythes, réalités et représentations », *Cap-aux-Diamants*, été 2013, numéro 114, p. 19-22.
- GOMEZ Thomas, *L'invention de l'Amérique, Mythes et réalités de la Conquête*, Paris, Flammarion, 1992.
- GRABOWSKI Jan, « L'historiographie des Amérindiens au Canada : quelques données et commentaires portant sur les directions de la recherche et sur les travaux en cours », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, printemps 2000, volume 53, numéro 4, p. 552-560.
- HARRISON Jane E., *Until Next Year : Letter Writing and the Mails in the Canada, 1640-1830*, Waterloo, Wilfried Laurier University Press, 1997.
- HAVARD Gilles et VIDAL Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2014.
- JAENEN Cornelius J., « Francisation et évangélisation des Amérindiens de la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle », *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique*, 1963, volume 35, p. 33-46.
- JEAN Michèle, « La fourrure sous toutes ses coutures ! », *Cap-aux-Diamants*, hiver 2004, numéro 76, p. 10-14.
- KRÉSIAS Élise, *Découverte et conquête de l'Amérique latine : visions de l'Ailleurs, de l'Autre et de l'Europe à travers les conquistadores espagnols, 1492-1542*, mémoire d'histoire, Grenoble, 2011.
- LACHANCE André, « Des Français en Amérique : L'adaptation des premiers colons. », *Cap-aux-Diamants*, 2004, p. 11-15.
- « La traversée de l'Atlantique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles » in LA COMMISSION FRANCO-QUÉBÉCOISE SUR LES LIEUX DE MÉMOIRES COMMUNS [en ligne]. Édité par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoires communs. Dernière mise à jour le 24/01/2019. [ Consulté le 25/01/2019 ]. [http://cfqlmc.org/index.php?option=com\\_k2&view=item&id=92:la-traversee-de-l-atlantique-aux-xvii-et-xviii-siecles&Itemid=308#1](http://cfqlmc.org/index.php?option=com_k2&view=item&id=92:la-traversee-de-l-atlantique-aux-xvii-et-xviii-siecles&Itemid=308#1).
- *Les marginaux, les exclus et l'autre au Canada aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Fides, 1996.
- LACHANCE Isabelle, « Marc Lescarbot (v.1565-1642) : Premier historien de la Nouvelle-France », *Québec Français, Les Publications Québec français*, été 2006, numéro 142, p. 39-44.
- LACHENICHT Susanne, « Histoires naturelles, récits de voyage et géopolitique religieuse dans l'Atlantique français XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, printemps 2016, volume 69, numéro 4, p. 27-45.
- LACOURCIÈRE Luc, « La réception de Monseigneur le Vicomte d'Argenson par toutes les nations du pays de Canada à son entrée au Gouvernement de la Nouvelle-France », *Les Cahiers des dix*, 1979, numéro 42, p. 175-199.
- LAMONTAGNE Laurence, « Domestiquer l'hiver », *Cap-aux-Diamants*, été 1986, volume 2, numéro 2, p. 23-26.
- LANCTOT Gustave, « Nouvelle-France ou Canada », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, septembre 1960, volume 14, numéro 2, p. 171-172.
- LANDRY Yves, « Les Français passés au Canada avant 1760 : Le regard de l'émigrant. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, printemps 2006, volume 59, numéro 4, p. 481-500.

- *Pour le Christ et le Roi : la vie au temps des premiers Montréalais*, Montréal, Libre Expression, 1992.
- LANDRY Yves et LESSARD Réнал, « Les causes de décès aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles d'après les registres paroissiaux québécois. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, printemps 1995, volume 48, numéro 4, p. 509-526.
- LANGLOIS Michel, « Le régiment de Carignan-Salières : des forces pour la paix, des bras pour la colonisation », *Cap-aux-Diamants*, 1990, numéro 23, p. 62-65.
- LE MAO Caroline, *Les villes portuaires maritimes dans la France moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Collin, 2015.
- LEMIRE Maurice, « Typologie des écrits de la Nouvelle-France : Premiers récits des explorateurs et des missionnaires », *Québec français*, été 2006, volume 142, p. 28-31.
- LÉSSARD Réнал, « Les faux sauniers déportés au Canada : le cas de Jean Chassé », *Cap-aux-Diamants*, printemps 1995, numéro 41, p. 80.
- LINTEAU Paul-André, *Histoire du Canada, l'épopée canadienne*, Que sais-je, Paris, PUF, 2010.
- LITALIEN Raymonde, PALOMINO Jean-François et VAUGEOIS Denis (dir.), *La mesure d'un continent : Atlas historique de l'Amérique du Nord, 1492-1814*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007.
- LITALIEN Raymonde et VAUGEOIS Denis (dir.), *Champlain : La naissance de l'Amérique française*, Québec, Septentrion, 2004.
- LOCHER Fabien et QUENET Grégory, « L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2009, volume 56, numéro 4, p. 7-38.
- LUSSIER Alexis, « Une scène imaginaire en Nouvelle-France : Isaac Jogues et le martyr », *Voix et Images*, printemps 2007, volume 32, numéro 3, p. 91-106.
- MALBRANQUE Romain, *La prévention du scorbut au cours des grandes expéditions maritimes du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse doctorale en pharmacie, Université de Rouen, 2014.
- MANDROU Robert, « Littérature de colportage et mentalités paysannes XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle », *Etudes rurales*, 1964, numéro 15, p. 72-85.
- MARTIN Henri-Jean, « L'édition parisienne au XVIII<sup>e</sup> siècle : quelques aspects économiques », *Annales*, 1952, 7-3, p. 303-318.
- *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle (1598-1701)*, Tome 1 et 2, Genève, Librairie Droz, 1969.
- MARTIN Philippe, « L'écrit et l'Indien, Chronique d'une rencontre au XVII<sup>e</sup> siècle » in LEMAITRE Nicolas (dir.), *La mission et le sauvage Huguenots et catholiques d'une rive atlantique à l'autre XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'Université de Laval, 2009.
- MATHIEU Jacques, *La Nouvelle-France : les Français en Amérique du Nord, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Laval, Presse Université de Laval, 2001.
- MCKILLOP A.B., « Historiographie en anglais » in L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE [en ligne]. Édité par le Gouvernement du Canada. Dernière mise à jour le 03/04/2015. Consulté le 15/03/2018. <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/historiographie-1/>.
- MÉLANÇON Robert, « Terre de Caïn, âge d'or, prodiges du Saguenay : Le Nouveau Monde dans Voyages de Jacques Cartier », *Voix et Images*, automne 1979, volume 5, numéro 1.
- MIMEAULT Mario, *Pêche à la morue en Nouvelle-France*, Paris, Septentrion, 2017.
- MONK Jeannette, « Correspondre en Nouvelle-France : toute une aventure ! », *Cap-aux-Diamants*, printemps 1998, numéro 53, p. 49.
- MOOGK Peter, « Reluctant Exiles : Emigrants from France in Canada before 1760 », *The William and Mary Quarterly*, 1989, volume 46, numéro 3, p. 463-503.

- MOUHOT Jean-François, « L'influence amérindienne sur la société en Nouvelle-France : une exploration de l'historiographie canadienne de François-Xavier Garneau à Allan Greer (1845-1997) », *Globe*, octobre 2002, volume 5, numéro 1, p. 1-24.
- MOUREAU François et NIDERSTN Alain, « *Le Mercure Galant (1672-1710)* » in DICTIONNAIRE DES JOURNAUX [en ligne]. Edité par l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités et l'Institut des Sciences de l'Homme. Dernière mise à jour le 27/03/2019. Consulté le 04/04/2019. <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/journal/0919-le-mercure-galant>.
- NASSIET Michel, *La France au XVII<sup>e</sup> siècle, Société, politique, cultures*, Paris, Belin sup, 2006.
- OUELLET Jeannine, « Des Écossais à Montréal, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Histoire Québec*, 2017, volume 23, numéro 1, p. 8-11.
- OUELLET Réal, *La Relation de voyage en Amérique (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), au carrefour des genres*, Laval, Editions du Cierl-Les presses de l'Université, 2010.
- « 1703, Louis Armand de Lom d'Arce, baron de Lahontan, Dialogues avec un Sauvage » in GORBO Claude (dir.), *Monuments intellectuels de la Nouvelle-France et du Québec ancien, Aux origines d'une tradition culturelle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014, p. 93-95.
- PASCHOUD Adrien, « Aborder les *Relations jésuites* de la Nouvelle-France (1632-1672) : Enjeux et perspectives », *Arborescences*, mai 2012, numéro 2, p. 1-11.
- PEARSON Timothy Graham, *Becoming Holy in Early Canada : Performance and the Making of Holy Persons in Society and Culture*, thèse doctorale en histoire, McGill University, Montréal, 2008.
- PELLETIER Louis, *Le clergé en Nouvelle-France : étude de démographie historique et répertoire biographique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993.
- PIOFFET Marie-Christine, « Nouvelle-France ou France nouvelle : les anamorphoses du désir », *Tangence*, été 2009, numéro 90, p. 37-55.
- POULIOT Léon, « Lalemant Jérôme » in DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DU CANADA [en ligne]. Edité par l'Université de Laval et l'Université de Toronto. Dernière mise à jour en 2019. Consulté le 24/04/2019. [http://www.biographi.ca/fr/bio/lalemant\\_jerome\\_1F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/lalemant_jerome_1F.html).
- POUMARÈDE Géraud (dir.), *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.
- PRÉTOU Pierre, « Penser le Nouveau Monde », *Cahiers des Amériques latines*, 2007, numéro 56, p.139-154.
- PRITCHARD James S., « Levasseur de Neré, Jacques » in DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA, VOL.2, [en ligne]. Édité par l'Université de Laval et de Toronto. Dernière mise à jour de l'article en 2003. Consulté le 25/02/2019. [http://www.biographi.ca/fr/bio/levasseur\\_de\\_nere\\_jacques\\_2F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/levasseur_de_nere_jacques_2F.html).
- QUELLIER Florent, « Culture matérielle et identités sociales au XVII<sup>e</sup> siècle » in ANTOINE Annie et MICHON Cédric (dir.), *Les sociétés au XVII<sup>e</sup> siècle, Angleterre, France, Espagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
- RENIER Marie, « Le récit au service du vécu ou de l'imaginaire ? Premiers voyageurs en Nouvelle-France », *Ethnologes*, 2007, volume 29, numéro 1-2, p. 239-266.
- ROY Fernande, « Historiographie » in L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE [en ligne]. Édité par le Gouvernement du Canada. Dernière mise à jour le 03/04/2015. Consulté le 12/03/2018. <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/historiographie-1/>.
- RUGGIU François-Joseph et VIDAL Cécile (dir.), *Sociétés, colonisations et esclavages dans le monde atlantique, Historiographie des sociétés américaines des XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Bécherel, Les Perséides, 2009.
- SAINT-PIERRE Jacques, « En Nouvelle-France : Étonnantes tentatives de domestication de la faune », *Cap-aux-Diamants*, automne 1997, numéro 51, p. 18-22.

- SAUZET Robert, « Guerre sainte ou croisade en Nouvelle-France », *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, 2012, volume 124, numéro 1.
- SAVARD Pierre, « Historiographie - Historiographie en français » in L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE [en ligne]. Édité par le Gouvernement du Canada. Dernière mise à jour le 03/04/2015. Consulté le 11/03/2018. [http:// www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/historiographie-1/](http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/historiographie-1/).
- SÉGUIN Robert-Lionel, « L'outillage agraire en Nouvelle-France : Du défrichement au labourage », *Ethnologie Française*, 1974, volume 4, numéro 3, p. 291-308.
- « Le menu quotidien en Nouvelle-France », *Liberté*, janvier-février 1969, volume 10, numéro 7, p. 69-90.
- « Nos premiers instruments aratoires sont-ils de bois ou de fer ? », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, mars 1964, volume 17, numéro 4, p. 531-536.
- SÉVIGNY André, « Ces militaires qui ont peuplé la Nouvelle-France (1683-1715) », *Cap-aux-Diamants*, automne 1995, numéro 43, p. 10-13.
- « "S'habituer dans le pays" Facteurs d'établissement du soldat en Nouvelle-France à la fin du grand siècle », *Les Cahiers des dix*, 1991, numéro 46, p. 61-86.
- SIMIZ Stefano, « L'image du martyr dans la prédication. Prêcher comme un martyr vivant » in LEMAITRE Nicolas (dir.), *La mission et le sauvage Huguenots et catholiques d'une rive atlantique à l'autre XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'Université de Laval, 2009.
- TAIRRAZ Monique, « Jardiner en Nouvelle-France », *Continuité*, automne 2003, numéro 98, p.54-56.
- TALADOIRE Eric, *D'Amérique en Europe, Quand les Indiens découvraient l'Ancien Monde (1493-1892)*, Paris, CNRS éditions, 2014.
- TÉSIO Stéphanie, « Climat et médecine à Québec au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Scientia Canadensis*, 2008, volume 31, numéro 1-2, p. 155-168.
- THIERRY Eric, *La France de Henri IV en Amérique du Nord, de la création de l'Acadie à la fondation de Québec*, Paris, Honoré Champion, 2008.
- TRUDEL Marcel, *Deux siècles d'esclavage au Québec*, Québec, Bibliothèque québécoise, 2009.
- « La Nouvelle-France, 1604-1627 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, septembre 1965, volume 19, numéro 2, p. 203-228.
- VACHON André, « La guerre iroquoise et ses conséquences », *Les Cahiers des dix*, 1973, numéro 38, p. 157-164.
- VALERO PEÑA Ana Isabel, « Le pouvoir de la parole dans les relations franco-amérindiennes en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle. », *Globe*, 2003, volume 6, numéro 1, p. 151-169.
- VIRET Jérôme Luther, « La reproduction familiale en Nouvelle-France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Histoire & Sociétés Rurales*, 2016, volume 46, numéro 2, p. 97-123.
- VOLTAIRE, *Candide, ou L'optimisme*, Genève, édition princeps, 1759.
- WARWICK Jack, « Littérature de la Nouvelle-France », *Études Françaises*, Les Presses de l'Université de Montréal, octobre 1977, volume 13, numéro 3-4, p. 237-261.
- WIEN Thomas (dir.), *De Québec à l'Amérique française, Histoire et mémoire : textes choisis du deuxième colloque de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoires communs*, Laval, Presses Université de Laval, 2007.





# TABLE DES FIGURES

Tableau de l'homogénéité et récurrence des sujet traités au sein des récits de la « Bibliothèque de la Nouvelle-France » par les auteurs de notre corpus.....	44
Graphique de la relation entre les publications d'ouvrages relatifs à la Nouvelle-France et les immigrations françaises vers la colonie entre les années 1600 à 1719 .....	50
Graphique de l'évolution du nombre d'allusions à la Nouvelle-France au sein de la <i>Gazette de France</i> et du <i>Mercurie Galant</i> durant les années 1631 à 1700 .....	53
Graphique de l'évolution du nombre d'allusions à la Nouvelle-France au sein de la <i>Gazette de France</i> et du <i>Mercurie Galant</i> les années 1631 à 1700 en corrélation avec les immigrations vers la colonie .....	55



# TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	6
Sommaire.....	8
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>10</b>
<b>PARTIE 1 - MOBILITÉ ET CIRCULATION DE L'INFORMATION ENTRE LA FRANCE ET SA COLONIE.....</b>	<b>28</b>
<b>Chapitre 1 - Portrait des migrants pour la Nouvelle-France.....</b>	<b>30</b>
A. Un profil type.....	30
B. Deux types de migrations.....	35
<b>Chapitre 2 - La place de l'écrit dans l'information de la Nouvelle-France.....</b>	<b>42</b>
A. Les ouvrages.....	42
B. La presse.....	51
C. La correspondance.....	55
<b>Chapitre 3 - Les émigrants retournant en France : des acteurs de la transmission des informations sur la colonie.....</b>	<b>62</b>
A. Les personnes qui repartent en France.....	62
B. L'oral et témoignages matériels.....	66
<b>PARTIE 2 - MOTIVATION, FASCINATION ET ILLUSION DES FRANÇAIS POUR LA NOUVELLE-FRANCE.....</b>	<b>72</b>
<b>Chapitre 4 - Un paradis terrestre ? .....</b>	<b>74</b>
A. La réinvention du mythe.....	74
B. Les merveilleuses caractéristiques du Canada.....	78
<b>Chapitre 5 - les motivations des Français.....</b>	<b>84</b>
A. La gloire et la richesse.....;	84
B. Une « nouvelle France ».....	90

<b>Chapitre 6 - L'Amérindien au centre des migrations.....</b>	<b>96</b>
A. Sauver les âmes innocentes et égarées.....	96
B. Combattre les ennemis du Christ : les Iroquois.....	101
 <b>PARTIE 3 - UN CONTRE-DISOURS DES REPRÉSENTATIONS DE LA NOUVELLE-FRANCE.....</b>	 <b>108</b>
 <b>Chapitre 7 - La traversée de l'Atlantique.....</b>	 <b>110</b>
A. Départ d'une traversée redoutée.....	110
B. Les conditions difficiles à bord.....	113
C. Les dangers de l'océan.....	117
 <b>Chapitre 8 - L'adaptation au territoire canadien.....</b>	 <b>124</b>
A. Un hiver long et glacial.....	124
B. Un environnement hostile.....	129
 <b>Chapitre 9 - Une longue installation.....</b>	 <b>136</b>
A. Un problème de main-d'oeuvre.....	136
B. Une très longue occupation du territoire.....	140
C. Une indianisation ?.....	143
 <b>CONCLUSION.....</b>	 <b>152</b>
 Annexes.....	 158
 Cartes.....	 178
 Index.....	 184
 Sources.....	 186
 Bibliographie.....	 192
 Tables des figures.....	 200
 Table des matières.....	 202
 Résumé.....	 205



# RÉSUMÉ

La Nouvelle-France au cours du XVII<sup>e</sup> siècle est un territoire lointain et encore inconnu. Pourtant de nombreux Français décident de tenter l'aventure de l'autre côté de l'Atlantique. Qui étaient-ils et pourquoi quittent-ils leur pays d'origine pour un autre ? Au contraire, pourquoi certaines personnes abandonnent définitivement la colonie ? Ces migrations entre la colonie et la France permettent de mieux la connaître et de comprendre l'identité et les motivations de ces migrants. Certaines de ces personnes ayant foulé les terres canadiennes décident de partager leur expérience au sein d'ouvrages publiés en France. Quelles en étaient les représentations du Canada ? Étaient-elles transformées pour ne pas choquer ou étaient-elles la plus véridiques possible ? Le regard de ces voyageurs, conditionné par de nombreux facteurs du territoire, traduit leur ressenti de leur expérience américaine. Fascinations, motivations et craintes ressortent de leurs récits. Pour cela, ouvrages relatifs à la colonie, presse du XVII<sup>e</sup> siècle et correspondance entretenue entre la France et sa colonie nourrissent cette étude. Elle se donne pour objectif de retranscrire la double image à la fois positive et négative de la Nouvelle-France et de comprendre son influence sur les migrations vers celle-ci.

# ABSTRACT

New France during the 17th century is a distant and still unknown territory. However, many French decide to try the adventure on the other side of the Atlantic. Who were they and why do they leave their native country for another ? On the contrary, why some people abandon definitively the colony ? These migrations between the colony and France enable to know it better and to understand the identity and the motivations of migrants. Some of these people having treaded the Canadian lands, decide to share their experience in books published in France. What were the representations of the Canada ? Were they transformed for not to shock or where they the truest possible ? The looks of this travelers, conditioned by many factors of the territory, translate their feelings of their American experience. Fascinations, motivations and fears stand out of their stories. For that, books on New France, 17th century press and correspondence maintained between France and its colonie feed this study. Its have for objective to retranscribe the double image at the same time positive and negative of New France and to understand its influence on the migrations to this one.

**MOTS CLÉS :** Histoire, Nouvelle-France, Canada, Québec, colonie, Amérique, XVII<sup>e</sup> siècle, représentations, récit de voyage, correspondance, culture orale, migrations, colons, Amérindiens, climat, traversée de l'Atlantique, conversion, martyr.

**KEYS WORDS :** History, New France, Canada, Quebec, colony, America, 17th century, representations, travel narrative, correspondence, oral culture, migrations, settlers, Native American, climate, Atlantic crossing, conversion, martyr.